Temps libre : Los Angeles du nord au sud

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15428 – 7 F

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un nouveau pas de Hassan II vers Israël

ISRAËL et le Maroc ont décidé, jeudi 1er septembre, d'établir des « bureaux de liaison » à Rabat et Tel-Aviv. Ce ne sont pas – pas encore – des relations diplomatiques, mais il s'agit d'une nouvelle étape vers la reconnaissance que l'Etat juif attend de l'ensemble des pays arabes. A ce jour, c'est avec la seule Egypte qu'Israël entretient des relations pleines et entières, depuis la signature d'un traité de paix entre les deux pays en 1979.

Israël a souvent tenté de conquérir le « centre » – le noyau de ses voisins immédiats auxquels l'opposent des contentieux précis –, par la « périphérie », même la plus éloignée. Le Maroc, dont est originaire au moins un bon dixième de la population israélienne, était la porte idéale. Le roi Hassan II a maintenu depuis les années 70 des contacts plus ou moins discrets avec les responsables israéliens, sans susciter la colère de ses pairs arabes. C'est exceptionnel. Parmi ces contacts, on retiendra surtout, puisqu'ils ont été porteurs de résultats immédiats, ceux qui ont permis les tractations israélo-égyptiennes qui ont abouti à la visite historique du président Anouar El Sadate.

De tous les pays arabes – sauf l'Egypte –, le Maroc est le seul à avoir accueilli officiellement MM. Rabin et Pérès en septembre 1993, aussitôt après la signature à Washington de la *Déclaration de principes* israélo-palestinienne. Rabat abritera enfin le 31 octobre prochain un « sommet économique des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient » auxquels devraient participer des représentants de tous les pays de ces régions, dont Israël.

Exception dans le monde arabe : non seulement l'un des conseillers du roi est de confession juive, mais depuis la fin de l'année dernière le ministre du tourisme l'est également. Cela aussi crée des liens. La décision du Maroc « est un beau cadeau de fin d'année » (juive), a commenté Shimon Pérès. Cette satisfaction est d'autant plus justifiée que l'initiative de Rabat n'était pas inscrite dans la logique du processus de paix en cours. Même s'ils appuient ce processus, les pays arabes qui ne sont pas voisins de l'Etat juif étaient tacitement d'accord pour ne rien anticiper et laisser ces derniers régler leurs problèmes d'abord.

MAIS Hassan II s'est toujours singularisé au sein du monde arabe. Il entend jouer un rôle de pionnier, d'autant qu'en sa qualité de président du comité « el Qods » (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique il souhaite sans doute avoir son mot à dire lorsque se posera le délicat problème du statut définitif de Jérusalem-Est.

Pour lever toute ambiguïté après sa dernière décision, le Maroc a annoncé qu'il ouvrait simultanément un « bureau de liaison » dans le territoire autonome de Gaza – aucun pays arabe ne l'a encore fait –, tout en maintenant sa « représentation diplomatique auprès de l'Etat de Palestine à Tunis ».

M 0147 - 0903 - 7,00 F

Au moins 2 % en 1994 et 3 % en 1995

Le gouvernement révise à la hausse ses prévisions de croissance

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a confirmé jeudi 1er septembre que la croissance de l'économie atteindrait au moins 2 % cette année. Cette prévision reprend celle avancée par l'INSEE au début de l'été. Dans le projet de loi de finances pour 1995, qui sera rendu public le 21 septembre, le gouvernement retiendra un taux de croissance d'au moins 3 % pour l'an prochain. Edouard Balladur, premier ministre, bénéficie de cette reprise économique, qui semble porteuse de plus d'emplois que prévu. Elle doit néanmoins être confirmée par un redémarrage de la consommation et des investissements.

Le bénéfice des circonstances

Les experts économiques en sont d'accord : la reprise est là. Tous ne la jugent pas *« saine et robuste »*, comme l'a qualifiée M. Alphandéry dans ces colonnes, mais aucun ne met en doute sa vigueur. Les faits leur donnent raison. Après un fléchissement de 1 % en 1993, le produit intérieur brut, a progressé de 0,7 % pendant le premier trismestre et sans doute de 1 % pendant le second, si bien que la croissance de 2 % pour l'ensemble de l'année 1994, qu'a annoncée, jeudi 1er septembre, le ministre de l'économie, apparaît plausible. *« Reprise violente »*, commente ainsi Jean Arthuis, chef des économistes de la Caisse des dépôts, qui pourtant n'aime guère donner dans le lyrisme.

Sur les causes de ce redressement, les avis convergent aussi. En premier lieu un effet de rattrapage. La chute de 1992 avait été brutale, trop brutale pour ne pas appeler une correction, qui dès lors pouvait effectivement être forte. L'économie française a, par ailleurs, bénéficié de l'amélioration de la conjoncture mondiale. Les exportations ont été et restent le moteur principal de cette reprise, preuve de la compétitivité – parfois socialement durement acquise – des entreprises françaises. Ces dernières, par ailleurs, ont largement profité d'une reconstitution des stocks, accélérée à l'échelon mondial.

PHILIPPE LABARDE

Lire la suite page 16

L'imbroglio franco-algérien

Malgré les démentis officiels Paris et Alger s'engagent peu à peu dans des tractations avec les islamistes

L'assassinat de cinq Français, dont trois gendarmes, tombés sous les balles d'un commando du Groupe islamique armé (GIA), le mercredi 3 août, dans l'enceinte de la cité Aïn Allah, à Alger, a paradoxalement consacré l'inexorable implication de la France dans le drame algérien. Les timides dénégations de Paris, jurant de sa neutralité vis-à-vis d'un régime aux abois, n'ont pas convaincu grand monde, c'est le moins qu'on puisse dire.

« La position de la France, qui refuse le choix du peuple algérien et qui accorde un soutien illimité à la junte militaire, est un acte de provocation déclarée », lançait, au lendemain de l'attentat, le président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir. Et il dénonçait sans ambages ce qu'il estime être une *« politique d'ingérence claire »* (*le Monde* du 6 août).

Du rôle de victime, la France – dont dix-sept ressortissants ont été tués en Algérie en moins d'un an – serait ainsi passée à celui d'accusée aux yeux des islamistes, mais aussi de plusieurs partenaires occidentaux. Un glissement fâcheux, que les récentes opérations policières menées dans l'Hexagone auront encore accentué.

Les différents gouvernements qui se sont succédé à Alger depuis l'interruption du processus électoral, le 12 janvier 1992, n'auront pas fait grand-chose, il est vrai, pour aider les responsables français à corriger cette image désastreuse. L'actuel chef du gouvernement algérien, Mokdad Sifi, s'était bruyamment félicité, le 23 juin dernier, lors de sa première visite officielle à Paris, du *« soutien »* accordé à l'Algérie par les Occidentaux, et *« particulièrement les Français »*, dans le domaine économique.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

Un entretien avec Hugues Gall directeur délégué de l'Opéra de Paris

Le sort du directeur artistique de l'Opéra national de Paris, Myung Whun Chung, est maintenant entré dans une phase judiciaire. Après la révocation de son contrat par Jean-Paul Cluzel, directeur « intérimaire » de l'établissement, le tribunal de grande *instance de Paris rétablissait M. Chung dans ses fonctions – ce qui* n'empêchait pas le chef d'orchestre de se voir interdire l'entrée de l'Opéra Bastille. Aussi, le tribunal a-t-il condamné l'Opéra de Paris, vendredi 2 septembre, à payer au chef d'orchestre une astreinte de *50 000 F par jour, tant que son contrat ne sera pas rempli.* Un appel du jugement en référé doit être rendu le 6 septembre.

En attendant, Hugues Gall, directeur général du Grand Théâtre de Genève et directeur délégué de l'Opéra national de Paris – il *entrera effectivement en fonctions en août 1995 – donne, dans* l'entretien qu'il nous a accordé, son point de vue sur l'« affaire Chung ».

page 12

Londres s'interroge sur les intentions de l'IRA



Lire nos informations page 3

Début des pourparlers américano-cubains

Les pourparlers américano-cubains sur les questions migratoires ont commencé jeudi 1er septembre à New-York. L'ouverture de ces discussions n'a pas tari l'élan des candidats à l'exil sur les plages de La Havane. Des milliers de *balseros* s'affairent autour des radeaux.

page 6

Le RPR en pré-campagne présidentielle

Alors que les jeunes du RPR *organisent leur université* d'été à Bordeaux, à laquelle ne participe pas Edouard Balladur mais devant laquelle Jacques Chirac devait s'exprimer *samedi 3 septembre, la* compétition présidentielle est déjà engagée dans les rangs néogaullistes.

page 8

Les dépenses de santé en baisse

C'est une situation sans précédent : les dépenses de santé des Français baissent depuis le début de l'année. Elles ont encore reculé de 0,5 % en juillet. Pourtant, le déficit de la *Sécurité sociale croît, creusé* par les exonérations de charges.

page 16

Inclassable Soljenitsyne

L'auteur de « l'Archipel du Goulag » assène sa vérité sur la Russie passée et présente

Disons-le tout de suite : ce nouveau livre de Soljenitsyne (1) est très vite agaçant, voire horripilant. Plus encore que dans son dernier ouvrage du même genre – *Comment réaménager notre Russie*, publié chez Fayard en 1990 –, et avant même d'avoir foulé le sol de sa patrie (le livre a été achevé en mars dernier, quelques semaines avant son retour au pays), le reclus du Vermont a tenu à s'affirmer comme un opposant « à tout », à asséner ses vérités avec une vindicte proche de l'acharnement, propre en tous cas à décourager certains de ses meilleurs amis.

Car, dans la fresque aussi vaste que rapide, brossée en 150 pages de quatre siècles d'histoire russe, personne ou presque ne trouve grâce à ses yeux. Surtout pas les tsars, tous dénoncés pour leur *« cascade d'erreurs »* tout au long du XVIIIe siècle, à commencer par l'horrible Pierre le Grand, un *« esprit ordinaire, pour ne pas dire sauvage »*, qui a pris le risque de *« fouler aux pieds, tout à fait à la bolchevique, l'esprit de l'histoire, la foi, l'âme, les coutumes nationales »*. L'auteur, pour qui Saint-Pétersbourg n'aurait pas dû exister, s'en prend même aux habitants actuels de la ville lesquels, en lui restituant son ancien nom, l'ont affublé d'un *« blanc jabot empesé si peu adapté au XXe siècle et à notre pays supplicié et couvert de haillons »*.

Alexandre Ier est pris à partie pour la *« marotte rêveuse et absurde »* qu'était son intérêt pour la Pologne, Alexandre II pour une politique étrangère *« myope et perdante »*, Nicolas II pour s'être allié à l'Angleterre, *« un pays qui haïssait la Russie »*, etc. Mais il en va de même des opposants aux tsars, tels les décembristes de 1825, dont le programme annonçait la *« tyrannie révolutionnaire »* ; d'une noblesse oppresseur éternel de la paysannerie et qui en avait *« confortablement pris son parti dans les poétiques demeures de ses domaines fonciers »* ; et encore de l'église orthodoxe, qui paie aujourd'hui *« trois cents ans de docilité au pouvoir de l'Etat »* et *« est éliminée de la vie du pays »*.

Aussi bien le malheureux Gorbatchev, accusé d'avoir, par son *« hypocrite et irresponsable perestroïka »*, choisi la voie *« la plus insincère et la plus chaotique »*, ne devrait pas se faire trop de soucis : il est en illustre compagnie, tout comme *« l'insignifiant »* Jirinovski, les *« fils à papa de la nomenclature »* et autres journalistes *« éculés »*. Un seul oubli : Boris Eltsine, jamais nommé.

MICHEL TATU

Lire la suite page 4

(1) *Le « Problème russe » à la fin du XXe siècle* d'Alexandre Soljenitsyne traduit du russe par Geneviève et José Johannet, Fayard, 165 p., 95 F. Le livre est complété par une chronologie de l'histoire russe du XIIIe siècle à nos jours.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EUROPE

Après un «non» massif au plan de paix international

Les Serbes de Bosnie lancent un nouveau défi aux grandes puissances

Lever l'embargo sur les armes «serait une grave erreur» a déclaré, jeudi 1er septembre, Alain Juppé. Face à «l'intransigeance» des Serbes bosniaques, le ministre français des affaires étrangères prône la fermeté de la communauté internationale et appelle à une application «très stricte» des sanctions prévues contre les détracteurs du plan de paix. «Si ces mesures ne devaient pas produire l'effet escompté, la levée de l'embargo sur les armes pourrait, en dernier ressort, devenir inévitable» a-t-il ajouté. Ses homologues des pays nordiques qui disposent de « casques bleus » sur le terrain, ont également fait part, jeudi, de leur opposition à la levée de cet embargo. Par ailleurs, un hélicoptère français a essuyé des tirs, jeudi, au-dessus de Sarajevo et tous les vols d'hélicoptères de l'ONU ont été suspendus.

PALE

de notre envoyé spécial

«Vous pouvez vous attendre dans les prochains jours aux sanctions les plus sévères contre les Musulmans». Radovan Karadzic, debout à la tribune est longuement applaudi par les membres du *«parlement»* de la «République serbe» autoproclamée de Bosnie. Réunis jeudi 1er septembre dans leur fief de Pale, dans les montagnes qui dominent Sarajevo, les dirigeants serbes bosniaques viennent de proclamer officiellement les résultats du référendum organisé les 27 et 28 août sur le territoire contrôlé par leur armée. 96,13% des votants ont rejeté le plan de paix international.

« Je pense que nous devons imposer des sanctions aux Musulmans, explique M. Karadzic, *tant que la Serbie nous en impose ».* C'est la seconde fois en une semaine que le chef des Serbes de Bosnie menace ainsi de couper les vivres aux enclaves musulmanes. Sont concernées les poches de Bosnie orientale, Srebrenica, Zepa et Gorazde et la capitale, Sarajevo. Près de 500 000 personnes sont assiégées dans ces quatre villes, ravitaillées par la FORPRONU au gré des autorisations accordées par les Serbes. *«Pas même un oiseau ne passera tant que les sanctions économiques prises à notre encontre ne seront pas levées»* conclut Radovan Karadzic.

Depuis plusieurs mois, pratiquement aucun convoi terrestre n'a pu atteindre ces enclaves. A Sarajevo, la reprise du pont aérien des Nations unies permet actuellement de constituer des stocks afin de préparer l'hiver. En revanche, les trois enclaves de Bosnie orientale attendent désespérément que l'aide internationale puisse leur parvenir, et craignent l'arrivée prochaine d'un troisième hiver de guerre. Mais dans son discours devant le «parlement», M. Karadzic ne s'est pas seulement contenté d'évoquer une interdiction de passage aux convois humanitaires. Il a également menacé d'utiliser les coupures d'eau, d'électricité et de gaz comme moyens de rétorsion. Les soldats serbes qui encerclent ces villes détiennent le contrôle des lignes ou des vannes d'alimentation.

Prêts à poursuivre la guerre

Les Serbes de Bosnie n'ont donc pas été impressionnés par les menaces de la communauté internationale, ni par celles venues de Belgrade. Ils affirment se moquer d'une éventuelle levée de l'embargo sur les ventes d'armes au profit des Bosniaques. Ils répètent qu'un retrait de la FORPRONU leur permettrait de conclure la guerre plus rapidement et, malgré les cris outragés lâchés officiellement, ils ne paraissent pas inquiets des conséquences de la fermeture de la frontière avec la Serbie. D'ailleurs, Pale ne paraît pas souffrir de cet embargo, les prix n'ayant pas augmenté, ni au marché, ni à la station d'essence.

Radovan Karadzic a réaffirmé la volonté serbe de poursuivre cette politique intransigeante. *« Nous ne pouvons pas nous tromper*, a-t-il déclaré, *puisque nous avons le soutien de notre peuple. Nous voulons notre Etat et notre liberté.* Le leader serbe bosniaque enterre le plan de paix, affirmant que les cartes de partage de la Bosnie *« sont mortes »*, et que *« de nouvelles cartes doivent être conçues ». « Le cercle vicieux des négociations est terminé*, commente le « ministre des affaires étrangères », Aleksa Buha, *puisque le « groupe de contact » n'a accepté aucune de nos propositions. Les combats vont continuer, et nous aurons notre Etat dans un ou deux ans ».*

De la bouche de chaque parlementaire est exprimée cette conviction : le partage de la Bosnie-Herzégovine se fera par les armes. *« La communauté internationale, désormais, devrait comprendre qu'on ne peut rien imposer aux Serbes*, déclare un parlementaire, Cedomir Vijestica. *Nous sommes prêts à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire ». « Que le monde retire ses «casques bleus »*, poursuit-il, *et qu'il nous laisse régler le problème bosniaque* ! » ... A coups de canons.

Rien désormais ne devrait faire changer d'avis les Serbes de Bosnie qui attendent la réaction du « Groupe de contact » aux résultats officiels de référendum comme celle de Belgrade. Quelques heures avant l'ouverture de cette session parlementaire, Radovan Karadzic s'est rendu discrètement à Zvornik, à la frontière avec la Serbie. Il y aurait rencontré, selon des sources non officielles, des émissaires du président serbe Slobodan Milosevic, ce qui signifierait que les contacts ne sont pas rompus entre Belgrade et Pale. Le conseiller personnel de M. Karadzic, Jovan Zametica, se trouve d'ailleurs en Serbie depuis plus d'une semaine.

Les dirigeants serbes bosniaques, qui se vantent d'une légitimité réaffirmée par le référendum, n'ont pas l'intention de prendre des initiatives dans le camps des Occidentaux. A ces derniers de décider de l'avenir du conflit bosniaque. Soit ils acceptent, une fois encore, d'enterrer un plan de paix et d'ouvrir une nouvelle valse de négocations, soit ils mettent leurs menaces à exécution et les Serbes ne seront pas les plus malheureux. Les sanctions économiques, pour l'instant, ne les effrayent pas et une levée de l'embargo sur les armes, entraînant un retrait des «casques bleus» de Bosnie, les enchanteraient plus encore qu'ils ne le disent.

REMY OURDAN

Malgré les inquiétudes pour sa sécurité

Jean-Paul II réaffirme sa volonté d'aller à Sarajevo

ROME

de notre correspondante

Ni la reprise des tirs sur l'aéroport de la ville ni les multiples mises en garde dont il a été l'objet n'ont eu raison de sa détermination : Jean-Paul II a fait savoir qu'il comptait toujours se rendre à Sarajevo, jeudi 8 septembre, comme prévu. Le Vatican a rendu public un communiqué, jeudi 1er septembre, qui confirme la volonté du pape, *« en dépit des sérieuses perplexités qu'engendre une situation aussi précaire et tendue »* sur le terrain.

« Le pape a beaucoup prié et réfléchi, a expliqué le porte-parole, Joaquim Navarro-Valls. *Ce voyage pastoral veut être aussi une contribution en faveur de la paix et de la réconciliation dans toute la région (...). C'est pourquoi il entend rencontrer toutes les communautés qui ont été terriblement éprouvées : catholiques, orthodoxes et musulmanes. »* A Sarajevo, la visite de Jean-Paul II a été confirmée par Mgr Vinko Puljic, archevêque, ainsi que par le président Alija Izetbegovic, qui voit dans cette initiative *« une nouvelle impulsion au courage et à la dignité de ceux qui souffrent ».* Quant à Mustafa Ceric, la plus haute autorité musulmane de la ville, il a lancé un appel à *« l'unité de tous ceux qui croient en Dieu pour mettre fin aux massacres ».* Concrètement pourtant, des surprises de dernière minute ne sont pas à exclure. Et si le commandant des « casques bleus » du secteur de Sarajevo, le général André Soubirou, se dit relativement tranquille sur les risques – *« normaux pour la situation »* – que peut encourir le pape, le Vatican s'est réservé toutefois de donner une réponse définitive quarante-huit heures avant la date fixée pour son départ. En revanche, le voyage de Jean-Paul II à Zagreb, en Croatie, est pleinement confirmé. Les préparatifs pour cette visite qui se déroulera les 10 et 11 septembre, sont bien avancés.

M.-C. D.

EN BREF

CROATIE : nouveaux obus serbes sur l'aéroport de Dubrovnik. – Pour la troisième fois depuis le mois de juillet, les Serbes bosniaques ont pris pour cible la zone de l'aéroport de Dubrovnik, sur la côte adriatique. Selon la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), les deux obus de mortier tirés, jeudi 1 septembre dans la matinée, n'ont fait aucun dégât. La Croatie a accusé les Serbes de Bosnie de vouloir freiner, par le pilonnage occasionnel de l'aéroport, le redressement économique de cette région touristique. _ *(Reuter.)*

TCHÉTCHÉNIE : attentat contre des partisans du président Doudaev. – Des opposants au régime du président tchétchène Djokhar Doudaev ont attaqué, jeudi 1er août, un bus transportant des partisans du président. L'assaut aurait fait *« cinq ou six morts et autant de blessés »*, selon le porte-parole de la présidence. L'attaque a eu lieu dans la région d'Ourous-Martane, à une trentaine de kilomètres au sud de Groznyi, la capitale de cette petite République indépendantiste du Caucase russe. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Après les dirigeants français, les chrétiens-démocrates se prononcent pour une Europe « à géométrie variable »

Après les déclarations d'Edouard Balladur du mardi 30 août, les responsables parlementaires des partis de l'Union chrétienne-démocrate au pouvoir (CDU et CSU) ont présenté, jeudi 1er septembre à Bonn, un document de référence sur l'avenir de l'Europe. Ce texte a été conçu comme un plan d'action pour renforcer le « noyau dur » de l'Union européenne et favoriser, dans le même temps, son élargissement rapide aux pays d'Europe centrale et orientale.

BONN

de notre correspondant

L'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas : tels sont les pays du *« noyau dur »* de l'Europe selon les chrétiens-démocrates allemands. Cet ensemble de cinq pays _ en fait, les signataires du traité de Rome à la notable exception de l'Italie _ devra rapidement, et radicalement, renforcer sa cohésion dans tous les domaines, faute de quoi le continent risque de se transformer en une *« zone de libre-échange améliorée »*, dominée par une Allemagne tentée par les aventures solitaires. Autour de ce « noyau dur », renforcé par des institutions à caractère fédéral, une Europe à *« géométrie variable »* devra être mise en place pour faciliter l'entrée de nouveaux membres, sans pour autant permettre à un quelconque pays d'*« opposer son veto et bloquer ainsi les efforts d'autres pays plus aptes et décidés à accroître leur coopération et leur intégration ».* Allusion à peine voilée à la Grande-Bretagne, appelée à assumer pleinement son rôle *« au cœur de l'Europe ».*

Cette profession de foi des chrétiens-démocrates allemands voit le jour au moment même où Edouard Balladur vient de se prononcer, dans un entretien au *Figaro* le mardi 30 août, en faveur d'une Europe *« à plusieurs cercles »*, et les signataires du document allemand estiment que ce dernier constitue *« un peu une réponse »* au premier ministre français.

Une vision moins atlantiste

Les propositions des démocrates-chrétiens vont bien plus loin que les vagues formules contenues dans leur programme de gouvernement, rendu public il y a quelques jours et qui insistait surtout sur la subsidiarité, la lutte contre la *« bureaucratie et le centralisme »* et le renforcement de la lutte contre la criminalité à l'échelle européenne.

En outre, c'est la première fois que le parti du chancelier Kohl parvient à convaincre ses alliés bavarois (groupés dans la CSU), sensiblement plus critiques vis-à-vis de la poursuite de l'intégration européenne, de défendre une stratégie commune en la matière. Par ailleurs, les chrétiens-démocrates affichent, avec cette initiative, des options moins « atlantistes » que celles du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, également président du parti libéral (FDP), qui insistait dans un discours récent sur la place privilégiée de l'Allemagne au sein du partenariat Europe/Etats-Unis. *« Les Etats-Unis ne peuvent jouer leur rôle traditionnel maintenant que le conflit Est-Ouest est surmonté »*, souligne le texte des chrétiens-démocrates, qui ne fait aucune allusion à un quelconque *« rôle dominant »* de l'Allemagne au sein de l'Union européenne.

La présence, parmi les initiateurs du texte, de Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag et dauphin présumé du chancelier Kohl, donne une résonance particulière à l'initiative. Rédigé pour l'essentiel par Karl Lamers, porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU aux affaires étrangères, le texte a été publié également en français et en anglais pour lui assurer la plus large diffusion possible.

Un « document quasi constitutionnel »

Les chrétiens-démocrates proposent une liste de priorités, parmi lesquelles la réforme des institutions européennes, en vue de la conférence de révision de 1996. La mise en place d'un *« document quasi constitutionnel »* délimitant clairement les compétences de l'Union européenne, de ses Etats membres, et des régions qui la composent, devrait rendre les textes de base de l'Union plus transparents et renforcer les fondements démocratiques de l'Union. Le Parlement européen est appelé à devenir *« un organe législatif à égalité de droits avec le conseil ».* Le partage des voix au sein du conseil devra davantage prendre en compte le nombre d'habitants des pays membres.

Au-delà du renforcement du noyau dur, *« aucune action significative dans les domaines de la politique étrangère et européenne ne doit être engagée sans concertation franco-allemande préalable »*, souligne le texte, qui demande à la France de *« présenter sa position clairement et sans équivoque ».* S'il n'y a *« aucun doute »* sur le *« désir fondamental »* de Paris *« de poursuivre l'intégration européenne »*, la France, selon les auteurs du document, *« se montre souvent indécise lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes, l'idée ayant toujours cours qu'il est impossible de renoncer à la souveraineté de l'Etat-nation, alors que celle-ci ne constitue plus, depuis longtemps, qu'une enveloppe vide ».*

Le renforcement de la coopération franco-allemande risque pourtant de se heurter à deux visions différentes de l'élargissement de l'Europe de part et d'autre du Rhin. Avec l'annonce d'une admission de la Pologne, des républiques tchèque et slovaque, de la Hongrie et de la Slovénie dans l'Union européenne *« autour de l'an 2000 »*, les chrétiens-démocrates allemands ne cachent pas que certaines réformes douloureuses devront être adoptées, notamment celle de la politique agricole commune et du budget communautaire dans son ensemble. Pour faciliter l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale, il faudra prévoir de *« très longues périodes de transition, sans doute différentes selon les pays et qui seront une application du concept de « géométrie variable ». « Il faudra accepter des sacrifices, mais l'histoire n'attend pas »*, expliquent les élus du parti d'Helmut Kohl.

LUCAS DELATTRE

Inclassable Soljenitsyne

Suite de la première page

Faut-il y voir, pour une fois, une habileté politique, tout comme l'avait été l'omission du même Gorbatchev, alors encore au pouvoir, dans *Comment réorganiser notre Russie* ? Toujours est-il que si le président est épargné, son ancien premier ministre Gaïdar décroche la palme du martyr avec sa réforme *« insensée »*, qui *« sue l'ignorance »* et a entraîné tous les malheurs actuels de la Russie.

Cela dit, et malgré d'autres critiques particulièrement injustes comme celle de la station Radio Liberté, accusée d'avoir poussé depuis des années au *« morcellement »* et à la *« faiblesse »* de la Russie, on ne saurait s'arrêter à ces excès pamphlétaires. D'abord parce que notre auteur honore tout de même quelques héros positifs : Pougatchev, le rebelle paysan du XVIII siècle, Stolypine, le premier ministre réformateur du début de ce siècle, les vieux croyants – ces orthodoxes des campagnes en révolte depuis 1666 contre le *« crime horrible »* qu'était la réforme liturgique du patriarche Nikon et sont encore aujourd'hui pour l'auteur *« le cœur même de la Russie »* –, les historiens Soloviev et Klioutchevski, et même les Français Lavisse et Rambaud.

La « Grande Catastrophe»

Ensuite parce que les remarques de cet historien militant sont très souvent frappées au coin du bon sens. Alexandre Soljenitsyne a raison de dénoncer une politique étrangère activiste et inutilement expansionniste, qui a conduit les tsars à ferrailler aux quatre coins de l'Europe pour des bénéfices dérisoires, au lieu de s'occuper du développement de leur pays. Ses critiques du panslavisme *« qui a déja été tant de fois funeste à la Russie »* (Dostoïevski lui-même est pris à partie pour avoir tombé dans ce travers et prêché le *« mépris de l'Europe»*) surprendront pas mal de ses sympathisants supposés parmi les « super-patriotes » d'aujourd'hui. Et lorsqu'il écrit : *« guerroyer en permanence pour les Chrétiens des Balkans était un crime contre le peuple russe »*, l'auteur montre ce qu'il pense de la campagne actuelle visant à soutenir les Serbes au nom de la *« solidarité orthodoxe»*.

Enfin, moins hostile apparemment qu'il y a quatre ans à l'idée de démocratie, Soljenitsyne évite les schémas compliqués et douteux qu'il développait alors en matière d'organisation des pouvoirs et se borne à insister sur deux points : ne pas aller trop vite, et surtout organiser cette démocratie *« à la base »*, en partant de cette Russie profonde qui a plus que jamais ses préférences.

Le reste, c'est-à-dire le jugement porté sur la situation actuelle du pays, est affaire subjective : le verre est-il à moitié vide ou à moitié plein ? En fait, pour Soljenitsyne, il n'y a même pas de verre. Mis à part quelques personnes *« spirituellement saines »*, mais *« isolées et privées de nourriture spirituelle »* auxquelles il lance un appel en conclusion, l'écrivain ne voit aucune issue à ce qu'il appelle la *« Grande Catastrophe* [les majuscules sont de lui] *des années 90 ».* On se permettra d'être moins pessimiste que lui, de trouver qu'il va un peu loin en parlant de *« la faillite totale de l'école »* (le système éducatif russe a tout de même de beaux restes), de *« l'effondrement de la langue »* (malgré l'abus des *« rating »*, *« voucher »*, *« marketing »* et autres néologismes que l'écrivain dénonce fort justement, le russe n'est pas encore mort), ou encore lorsqu'il se demande s'il ne faudra pas *« rayer des dictionnaires le mot* russe ». La Russie est bien malade certes, mais ce n'est tout de même pas le Rwanda.

On se demande ce que va être, après un tel « avant-papier », le vrai récit que l'écrivain a déja préparé en remplissant force carnets de notes pendant son voyage en Sibérie. Une chose est sûre en tous cas : l'auteur de *l'Archipel du Goulag* reste décidément inclassable, encore moins « récupérable » par aucune des forces organisées connues aujourd'hui en Russie.

MICHEL TATU

La suspension des « opérations militaires » de l'Armée républicaine irlandaise

Londres demande des éclaircissements sur le cessez-le-feu décrété par l'IRA

Le premier mort depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en Irlande du Nord est un catholique tué par balles dans la nuit du jeudi 1 au vendredi 2 septembre à Belfast. Les milices loyalistes sont soupçonnées de cet attentat.

■ CLARIFICATION. Les membres du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, se sont employés jeudi à apporter des assurances au gouvernement britannique, qui exige de l'organisation clandestine qu'elle précise explicitement que le cessez-le-feu est « permanent ». Martin McGuinness, l'un des principaux dirigeants du Sinn Fein, a souligné que ce cessez-le-feu est valable en « toutes circonstances ».

LONDRES

Correspondance

L'assassinat, jeudi 1er septembre, d'un catholique par les milices paramilitaires protestantes dans le nord de Belfast a obscurci le climat de détente qui a suivi l'annonce du cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). La question de la permanence de cette trêve, proclamée mercredi 31 août par l'IRA, alimente une controverse entre le gouvernement britannique et le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire.

Dans leur déclaration commune du 15 décembre 1993, Londres et Dublin se sont engagés à accepter le Sinn Fein à la table des négociations de paix sur l'avenir institutionnel de la province après un cessez-le-feu de trois mois. Or, dans son communiqué du 31 août annonçant la fin des hostilités, l'IRA n'a offert qu'une cessation « *complète* » de la lutte armée. A l'évidence, le gouvernement britannique n'est pas totalement satisfait de cette trêve, sans limitation de durée certes, mais qui n'est pas irrévocable. Londres a donc demandé des éclaircissements au mouvement républicain afin de démontrer qu'il s'agit bien d'une « *fin permanente* » du harcèlement de l'armée britannique et de la police d'Ulster.

Toutefois, les deux principaux responsables du Sinn Fein, Gerry Adams et Martin McGuinness, se *sont évertués, jeudi 1er septembre,* à donner de telles assurances. *« Un simple mot va-t-il empêcher la pacification en Irlande ? C'est ridicule »*, a insisté M. McGuinness, l'éminence grise et l'homme des contacts secrets avec Londres, qui a souligné que le cessez-le-feu était valable *« sous toutes circonstances »*.

Le transfert de quatre détenus à Belfast

Pour sa part, dans un article publié par The Irish Times, le grand quotidien de Dublin, Gerry Adams, le président du Sinn Fein, a loué la réponse jugée *« positive »* du premier ministre irlandais, Albert Reynolds, à la trêve décrétée par l'IRA. M. Reynolds avait déclaré : *« La déclaration* [de l'IRA] *met derrière nous vingt-cinq ans de violence... En ce qui nous concerne, c'est fini ! »*

Les services du premier ministre britannique examinaient toujours, vendredi, les précisions fournies par les deux leaders républicains. Mais dans l'entourage de John Major, on se déclarait plutôt optimiste quant à un délai de trois mois pour le déclenchement du « compte à rebours », pour reprendre l'expression utilisée par l'hôte de Downing Street lors de l'annonce du geste de l'IRA.

La satisfaction de M. Major, qui avait fait de la résolution du problème irlandais l'une des priorités de son action gouvernementale, aura cependant été de courte durée. L'annonce du transfert, jeudi, dans une prison de Belfast de quatre détenus républicains notoires, actuellement emprisonnés en Angleterre, a provoqué un tollé. Parmi ces prisonniers figure en effet Patrick Magee, l'auteur de l'attentat à la bombe contre le Grand Hôtel de Brighton en 1984 qui faillit coûter la vie à Mme Thatcher, alors premier ministre, et avait causé la mort de cinq participants au congrès conservateur. Cette nouvelle a renforcé les craintes des unionistes protestants et de leurs alliés au sein du groupe parlementaire conservateur quant à un arrangement secret qui aurait pu être conclu entre le gouvernement de John Major et l'IRA. Pour tenter de désamorcer cette fronde grandissante sur sa droite, John Major a souligné n'avoir pas été tenu au courant de cette opération et a ordonné une enquête administrative.

M. R.

« Wait and see... »

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Tétanisée par un quart de siècle de guerre, Belfast a entrevu la paix le 31 août en fin de matinée. L'annonce par l'IRA d'un cessez-le-feu *« complet »* dès minuit n'a pas bouleversé les habitudes. *« Wait and see »*, pense-t-on d'abord ici, avec le cynisme acquis au cours des ans pour se protéger. La nouvelle d'un arrêt de la guerre civile secoue le monde, *« mais pas Belfast, on en a trop vu »*. La paix, étrangement, semble déranger – mythe importé des sphères politiciennes pour les uns, source de nouvelles souffrances selon la prévision des autres. L'idée même de paix était-elle devenue inconcevable ? On a, en tout cas, du mal à prendre la mesure de ce tournant *« décisif »*, selon l'expression du Sinn Fein ?

Dans ces heures qui suivent l'annonce de la trêve, se dissipe la léthargie du premier choc. Déjà on commence à entrevoir les difficultés d'une coexistence pacifique entre frères ennemis. Chacun prend position, en son territoire et à sa façon, dans l'étrange géographie qu'ont bétonnée les combats passés. Côté protestant, on verrouille sa porte : *« Nous n'avons rien à célébrer. Nous ne faisons pas confiance aux assassins de l'IRA. »* Côté catholique, les voitures envahissent Falls Road, *klaxons hurlants et drapeaux claquants*, aux couleurs vert, rouge et blanc de la République *d'Irlande. L'énorme défilé rejoint* le rassemblement organisé à la hâte par le Sinn Fein. Des bouquets, des fleurs et des applaudissements accueillent les leaders. La foule écoute avec gravité. Qui pourrait oublier les milliers de morts et de blessés, et les sept cents prisonniers politiques sous les verrous ?

Le tintamarre joyeux des catholiques

Minuit sonne : la nuit est douce, le cessez-le-feu entre dans les faits. A Antrim, verdoyante banlieue, nul ne se *risque encore à traîner*. La veille, un catholique qui rentrait seul chez lui a été assassiné au volant de sa voiture par des extrémistes protestants. Le quartier de Queens University ainsi que le *centre-ville, quartiers à population aisée et mélangée*, sont désertés. Sur Shankill Road, bas*tion protestant loyaliste*, pas une lumière ne brille aux fenêtres. Rien ne filtre des conversations *menées derrière les façades* aveugles des *drinking clubs*. Les drapeaux, bleu, blanc, rouge, du *parti unioniste pendent aux* portes des maisons, avec l'Union Jack.

Des soldats anglais en treillis et mitraillette au poing sillonnent les trottoirs vides. Des voitures *de police grises comme les* murailles patrouillent. Premier signe : l'ordre, en cette nuit de *cessez-le-feu, serait-il en danger* dans les quartiers loyalistes ? Depuis vingt-cinq ans, c'est dans *les quartiers catholiques* que veillaient les forces de sécurité.

Dans l'autre Belfast, chez les *républicains, un joyeux tintamarre* éclate quand minuit sonne. Des milliers de jeunes *envahissent les rues, canette à la* main et drapeaux au vent. Des femmes ont ressorti leurs couvercles *de casseroles et tapent* avec ferveur pour scander la marche improvisée ; hier encore, *les mêmes tam-tams avaient* pour objectif de jouer avec les nerfs des militaires anglais – les *« ennemis »*. Mais, cette nuit, c'est la liesse. Ira-t-on jusqu'à fraterniser ?

Devant l'une des forteresses des Britanniques, Wood Burn Barracks, où *« on transitait quand on se faisait arrêter »*, une foule acclame l'orateur anonyme juché sur une camionnette pleine *à craquer. Un jeune manifestant* grimpe sur le toit au-dessus de l'entrée de la caserne et plante le *drapeau nationaliste*. Des hurlements de joie éclatent. C'est à qui tente de grimper. Derrière les *hautes grilles, pas un bruit ni un* mouvement. L'orateur invite chacun à rentrer chez soi. Bien *plus tard, le silence de la nuit* reprendra, les drapeaux de la provocation disparaîtront sans autre forme de procès. La marche des catholiques emprunte d'autres détours pour *saluer la mémoire de ceux qui* sont morts au combat. Halte volubile devant un commissariat de police où, le 30 août, l'ultime attentat de l'IRA avant le cessez-le-feu a fait un mort. Aux cris de *victoire poussés par la rue, aux* bras d'honneur marqués avec vigueur, seul répond le silence derrière la porte close. Vers trois heures du matin le quartier se vide et le calme revient. Au *matin, on ne retiendra de la folle* nuit que cinq légers incidents. La discipline républicaine sait *contenir les enthousiasmes juvéniles*. Les *gunmen* n'ont pas sorti leurs armes. Autre signe, après l'annonce du cessez-le-feu.

Parmi les questions qui préoccupent maintenant de nombreuses familles figure le sort des sept cents prisonniers nationalistes et quatre cents détenus loyalistes. Une libération sur parole pourrait, dit-on, intervenir bientôt. Autre difficulté, et pas des moindres : comment des jeunes, qui n'ont fait que la guerre, vont-ils se réadapter à la société civile ? A Belfast, cette crainte-là transcende les frontières. Depuis vingt-cinq ans, la violence a nourri des trafics : armes, drogue et autres *business*, qui ne se laisseront pas facilement tordre le cou...

D. R.

Belfast n'en a pas fini avec la violence

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Vers 22 heures, jeudi 1er septembre, dans la nuit douce qui enveloppe Segoniel Avenue, dans le nord de la ville, un catholique *de vingt ans bricole sa voiture* dans son jardin, avec un copain. Soudain, d'une voiture bondée, un *tireur jaillit et tire cinq balles*, au moins. Le jeune homme s'effondre, blessé à mort. Il décédera très vite, lors de son transfert à l'hôpital. Un peu plus tard, un chauffeur de taxi, catholique lui *aussi, échappe de peu* à d'autres tireurs. Pour la police, il n'y a pas de doute : *« C'est un meurtre sectaire »*. Les extrémistes protestants viennent de montrer à leur façon qu'ils n'acceptent pas le cessez-le-feu décidé la veille par l'IRA. Belfast, après vingt-quatre heures de répit, vient de replonger dans la réalité.

De fait, la ville s'attendait à une telle réaction, *« naturelle, n'est-ce pas ? »*, des loyalistes. La milice paramilitaire des Volontaires de l'Ulster (UVF), parmi les plus virulentes, a prévenu, dès mercredi, que *« tout informateur sera abattu »*, – *« shot to dead »*, souligné trois fois, lit-on sur les graffitis fraîchement tracés aux environs de Shankill Road, en quartier protestant.

Dans les quartiers protestants, L'amertume est évidente. Derrière les portes closes, on se demande ce *« qu'a donné le gouvernement britannique aux nationalistes de l'IRA en échange du cessez-le-feu »*... *« Sell out ! »* (nous avons été bradés !) estiment les loyalistes. Les modérés du Parti unioniste d'Ulster (UUP), ainsi qu'une partie du clergé, ont beau avoir affirmé, dès mercredi soir, qu'il n'y avait eu aucun marchandage, ils n'ont guère convaincu. Ils ont également confirmé que Londres n'envisageait pas de modifier le statut de la province irlandaise sans en référer d'abord à la majorité de la population. *« Des mots ! »* rétorque-t-on sur Shankill Road. Ici, on a le sentiment *« d'avoir perdu la manche »*. Une surveillance policière nouvelle dans le quartier pourrait signifier que *« Londres nous lâche »*.

« Le précédent cessez-le-feu, en 1975, a été suivi de violences beaucoup plus meurtrières. Cette fois-ci, ce sera pire », annoncent certains. A l'évidence les *Shankill Butchers*, le gang des bouchers de Shankill, ont semé la terreur et pas seulement chez les adversaires catholiques. D'autres loyalistes, plus nombreux, redoutent simplement *« ce futur où rien ne sera comme avant »*.

Contrôler les stocks d'armes

Jeudi, lendemain du cessez-le-feu, c'est la rentrée des classes, sous un chaud soleil. Des écoliers protestants en uniformes stricts arrivent par bus de leurs lointaines maisons. Les affaires reprennent dans les magasins en vue du week-end. Les pubs ne désemplissent pas. Au centre-ville, le local du parti unioniste UUP est en pleine activité. William Ross, député d'East Londonderry, rentre de Londres où il a suivi le dirigeant du parti, James Molyneaux, qui a rencontré John Major mercredi. Tempes grisonnantes et élégance écossaise, William Ross n'élude aucune des difficultés à venir. Sceptique sur la bonne foi de l'IRA, il souligne, comme beaucoup d'autres, l'ambiguïté des termes de l'annonce faite le 31 août.

La polémique sur les termes ne fait que commencer. On dresse la liste des problèmes en suspens. Que vont devenir les stocks d'armes accumulés par chacun des camps ? William Ross a de sérieux doutes. Les réserves, cachées selon lui par l'IRA au sud de l'île, en République irlandaise, seront difficilement contrôlables.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, en cette première nuit de cessez-le-feu, les loyalistes souffraient à la perspective de perdre un pouvoir exercé depuis des décennies. En silence. Mais dès jeudi, à la nuit tombée, ils sont *descendus dans la rue, pour refuser* les concessions supposées du gouvernement britannique. Le défilé, avec grosses caisses, a regroupé les plus convaincus. Cette manifestation, sans incident majeur, était-elle un autre signe précédant un durcissement plus rapide que prévu ? Le meurtre commis dans la nuit de mercredi à jeudi est, hélas, un premier signe inquiétant pour l'avenir du processus de paix. Les « républicains » sauront-ils ne pas répondre à la provocation ?

DANIELLE ROUARD

La lente mutation de l'IRA

La déclaration d'un cessez-le-feu traduit la victoire des « politiques » sur les « militaires »

LONDRES

correspondance

Dans le jargon de l'Armée républicaine irlandaise, les deux initiales « AC » désignent le Conseil de l'armée (Army Council), l'instance suprême du groupement nationaliste clandestin qui ne recule devant rien depuis vingt-cinq ans pour arracher le retrait des troupes britanniques de la province et la réunification de l'île divisée depuis 1921. Son rôle ? Médiateur entre les deux branches du mouvement républicain, les militaires de l'IRA et les politiques du Sinn Fein, responsable de l'emploi des forces (entre 500 et 1 000 volontaires regroupés en cellules de trois à quatre personnes autonomes et étanches, difficiles à infiltrer).

Ce conseil de sept membres commande l'organisation terroriste la plus expérimentée et la plus sophistiquée d'Europe. L'ultime décision, la proclamation du cessez-le-feu, *« sous toutes circonstances »* entré en vigueur le 31 août, découle de sa seule appréciation. Comment expliquer l'aggiornamento de l'IRA et l'adoption, apparemment, d'une stratégie politique non violente alors qu'elle avait la volonté et les moyens de poursuivre la lutte armée plus ou moins indéfiniment ?

Gerry Adams, quarante-cinq ans, président du Sinn Fein, et le numéro deux, *Martin McGuinness*, quarante-quatre ans, aujourd'hui deux des figures politiques les plus connues d'Ulster, ont joué un rôle prépondérant dans cette métamorphose. D'origine modeste, ils appartiennent à la génération des jeunes catholiques républicains qui ont grandi avec les troubles. Tous deux auraient exercé de hautes responsabilités au sein de l'IRA. Gerry Adams, comme commandant à Belfast, Martin McGuiness en tant que chef de l'organisation paramilitaire à Derry. Ils ont connu intimement les cachots britanniques, même si les autorités n'ont jamais pu produire la moindre preuve contre eux. Libérés de prison en 1972, les deux hommes faisaient partie de la délégation républicaine qui négocie à Londres la première trêve directement avec le ministre de l'intérieur de l'époque, William Whitelaw. Au début des années 80, dans la foulée des retentissantes grèves de la faim, les compères chassent du pouvoir la vieille garde sclérosée de l'IRA, jugée trop modérée.

Député à Westminster

Le porte-parole du Sinn Fein, Danny Morrisson, lance alors la fameuse stratégie dite du *« fusil »* (l'IRA) et du *« bulletin de vote »* (le Sinn Fein). Sous la houlette de Gerry Adams et de Martin *McGuinness*, le Sinn Fein, jusque-là un petit groupe de pression, devient une force majeure. Les 33 % de suffrages recueillis à la surprise générale au sein de la population catholique en 1982, l'élection surprise de M. Adams comme député à Westminster (il n'y siégera jamais) et de nombreux conseillers municipaux, l'attestent.

Mais cette tactique confuse – violence-élection – marque le pas après la signature de l'accord anglo-irlandais d'Hillsborough en 1985 qui donne un droit de regard à Dublin sur les affaires des six comtés du Nord. Sur le plan électoral, le Sinn Fein plafonne ensuite dans la province et reste virtuellement inexistant dans la République. En dehors de ses bastions de Belfast-Ouest, du Bogside à Derry et des sanctuaires frontaliers du sud de la province, dans les comtés d'Armagh et de Fermanagh, le parti n'a guère de poids politique. Le Sinn Fein subit *de plein fouet la rude concurrence* des nationalistes plus modérés de John Hume, chef de file du Parti *social-démocrate et travailliste* (SDLP). Lors des élections de 1992, Gerry Adams perd d'ailleurs *son siège de député absentéiste* au profit du SDLP.

Au fil des ans, le langage des nationalistes *républicains se teinte* de réalisme. En privé du moins, certains estiment que la réunification de l'Irlande est encore lointaine, évoquant une *« période intérimaire »*, ou *« des accords temporaires »*. Gerry Adams se dit vivement intéressé par le processus ayant mis fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Car il reconnaît qu'il faut tenir compte des desiderata des protestants, actuellement majoritaires en Ulster et incontournables, même dans le cadre d'une nation unie où les catholiques seraient les plus nombreux.

Eviter une nouvelle scission

Et l'IRA ? Depuis le début des années 90, le paysage s'est profondément transformé autour de l'organisation militaire qui, d'après les experts londoniens, n'a jamais été aussi bien armée grâce notamment aux livraisons du colonel Kadhafi. Les dons financiers provenant des Etats-Unis, *qui lui permettent de boucler un* budget annuel estimé à 5 millions de livres, se tarissent. Un nombre *croissant d'Américains de souche* irlandaise prennent en effet leurs distances vis-à-vis du Noraid, l'organisation de soutien d'outre-Atlantique jugée trop radicale par une communauté devenue plus prospère. Par ailleurs, l'action de la brigade anti-racket de la Royal Ulster Constabulary, la police *nord-irlandaise, d'une efficacité* redoutable, ampute les revenus provenant des sociétés écrans, des pubs clandestins ou de l'extorsion de fonds, principales sources de financements.

L'arrivée au pouvoir à Dublin d'Albert Reynolds, au nationalisme moins exacerbé que celui de son prédécesseur Charles Haughey, et ses bons rapports avec John Major, entraînent un rapprochement de la coopération policière entre les deux pays. Dans la République d'Irlande, d'importantes caches d'armes ont été saisies par la Garda, la police. Enfin, aux exécutions de policiers et de soldats et aux assassinats de notables protestants commis par l'IRA répondent désormais les meurtres aveugles de chauffeurs de taxi et de marchands de journaux catholiques par les milices loyalistes protestantes. *Les exactions commises par les responsables de quartier dans les ghettos* catholiques contre les délinquants ou les trafiquants de drogue, vrais ou supposés – à qui l'on tirait souvent une balle dans le genou – provoquent une publicité néfaste.

Pour persuader l'IRA de rejoindre l'initiative de paix anglo-irlandaise que constitue la déclaration de Downing Street du *15 décembre 1993*, Gerry Adams doit avancer à pas soigneusement comptés pour éviter à tout prix *une nouvelle scission du mouvement* républicain entre « durs » et « modérés ». Des miliciens favorables *aux thèses du Sinn Fein* sont ainsi placés aux postes de responsabilité logistique – armes, munitions, *génie* – et du front « Sud » (Eire). D'après le quotidien londonien *The Times*, le chef d'état-major de l'IRA en personne, Kevin McKenna, se serait rallié au début de l'été aux thèses Adams-McGuinness, faisant pencher la balance au sein du Conseil armé en faveur du cessez-le-feu.

MARC ROCHE



AFRIQUE

RWANDA

Les autorités zaïroises souhaitent accélérer le retour des réfugiés

« Nous souhaitons que tous les réfugiés rwandais aient quitté le pays d'ici à la fin septembre », a déclaré jeudi 1er septembre Kamanda wa Kamanda, le vice-premier ministre zaïrois chargé de la justice, au cours d'une rencontre à Goma avec le ministre rwandais de l'intérieur, Seth Sendashonga. Pour faciliter le rapatriement des réfugiés, le gouvernement zaïrois s'est engagé à mettre fin aux activités politiques et militaires des Rwandais hostiles aux nouvelles autorités de Kigali. Il a laissé entendre qu'il procéderait au désarmement et à l'internement dans des camps des quelque vingt-huit mille soldats de l'ex-armée gouvernementale qui se trouvent au Zaïre et menacent les réfugiés candidats au retour.

Seth Sendashonga a, de son côté, précisé qu'il avait obtenu du Zaïre *« les garanties souhaitées en matière de sécurité »*, mais s'est déclaré moins satisfait de la réponse zaïroise à sa demande de restitution des biens emportés par l'armée et l'ex-gouvernement rwandais. Les nouvelles autorités de Kigali voudraient récupérer les armes, les fonds et les véhicules avec lesquels sont partis les fuyards. Les chefs de gouvernement rwandais et zaïrois, Faustin Twagiramungu et Kengo wa Dondo devraient se rencontrer à Kinshasa *« dans les délais les plus rapprochés »*, ont affirmé les délégations ministérielles des deux pays réunies depuis dimanche à Goma.

Le retour au Rwanda des réfugiés devenant de plus en plus hypothétique avant la saison des pluies, le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a entrepris de réorganiser les camps de Goma. Plus de mille personnes ont été transférées jeudi du gigantesque camp de Kibumba vers Kahindo, plus au nord, un site mieux approvisionné en eau qui pourra accueillir soixante mille personnes.

Un nouvel exode est en cours, de l'est du Rwanda vers la Tanzanie, où quelque douze mille Rwandais, fuyant une nouvelle vague de violence, arrivent chaque semaine et rejoignent les camps de Ngara et Benaco, selon le HCR. Le président tanzanien, Ali Hassan Mwinyi, qui a reçu jeudi une délégation de la troïka européenne (Allemagne, Grèce, France), a souhaité une présence renforcée des « casques bleus » au Rwanda, afin de rassurer les habitants et inciter les quelque trois cent cinquante mille réfugiés qui se trouvent en Tanzanie à rentrer chez eux. La troïka devait se rendre à Goma et à Kinshasa pour s'entretenir avec les autorités zaïroises. – *(AFP, Reuter.)*

LIBYE

Le drapeau français piétiné en présence du président algérien

Les festivités marquant le 25e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du colonel Mouamar Kadhafi ont été marquées, jeudi 1er septembre, par un défilé militaire à Tripoli, visant, selon les autorités, à *« démontrer la force matérielle et morale »* des Libyens et leur mépris pour l'embargo imposé par l'ONU depuis 1992. La veille, les drapeaux de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis avaient été piétinés lors d'une autre cérémonie officielle, retransmise par la télévision d'Etat, qui se déroulait au grand stade de la capitale, en présence du dirigeant libyen et de plusieurs personnalités étrangères – dont le président algérien Liamine Zeroual et le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Meguid.

A l'occasion de sa visite à Tripoli, le chef de l'Etat algérien a rencontré son homologue soudanais, le général Omar El Béchir. *« Les positions prêtées au Soudan* [régulièrement accusé par l'Algérie d'apporter son soutien aux islamistes maghrébins] *rentrent dans le cadre d'une tentative des ennemis de la nation arabe visant à briser les rangs arabes »*, a souligné, à l'issue de l'entretien, le chef de l'État soudanais. – *(AFP.)*

L'imbroglio entre Paris et Alger

Suite de la première page

La bouffée d'oxygène que représente, pour le gouvernement algérien, le rééchelonnement de la dette, négocié avec le Club de Paris, et les 6 milliards de francs de crédit, récemment promis par la France, devait-elle être refusée à un pays, dont chacun s'accorde à penser qu'il est économiquement sinistré ? Beaucoup, à Alger – et pas seulement dans les rangs islamistes –, ont estimé que oui, voyant dans le renouvellement de l'aide française une sorte de « chèque en blanc », donné à un régime illégitime et corrompu.

« En essayant d'aider l'Algérie à se redresser économiquement, je crois qu'on lui rend un service pour son futur redressement politique », avait plaidé, le 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale, le président François Mitterrand. *« Mais on ne peut pas aller plus loin*, avait-il prévenu. *Nous ne sommes pas des arbitres entre les factions. Nous traitons avec les gouvernements qui existent. »*

Irréprochable en apparence, ce raisonnement bute néanmoins sur des réalités, historiques et politiques, nettement plus tortueuses. Au regard de l'histoire, la question des relations franco-algériennes ne peut pas, en effet, être traitée en considérant chacun des deux pays *« comme des entités closes, totalement extérieures l'une à l'autre »*, rappelait récemment l'universitaire Mohamed Harbi (*le Monde* du 20 août). Les révélations du responsable islamiste soudanais, Hassan Tourabi, faites, le 1 septembre, au quotidien *InfoMatin*, confirment, à leur manière, cette ancestrale ambivalence.

« Oui, les responsables français m'ont demandé d'intervenir, afin de trouver une solution et un rapprochement avec le FIS », déclare, notamment, l'éminence grise du régime soudanais. Le général Philippe Rondot serait venu, *« à plusieurs reprises »*, lui rendre visite à Khartoum, *« au nom du gouvernement »* français. *« J'ai aussi reçu Edgard Pisani »*, qui *« m'a fait part de l'intérêt de François Mitterrand pour le dossier algérien »*, ajoute M. Tourabi. Les « fous de Dieu », officiellement fustigés par Paris, seraient-ils déjà devenus, en coulisse, des interlocuteurs à part entière de la France ? Paris, embarrassé, a immédiatement démenti ces propos.

« Je ne crois pas du tout que la France soit intervenue pour trouver un rapprochement entre le gouvernement et le FIS », a rétorqué le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, interrogé, jeudi, sur *Europe 1*. Il n'y a pas de *« négociations diplomatiques »* entre la France et le Soudan, *« pour essayer d'amadouer »* le FIS – *« il n'y en a jamais eu »*, a renchéri le chef de la diplomatie française, Alain Juppé.

« Que la France souhaite que les choses évoluent en Algérie, de façon à ce qu'un pouvoir, réellement démocratique et bénéficiant d'un soutien populaire, s'installe dans ce pays, c'est évident », a souligné le ministre des affaires étrangères. Mais c'est aux Algériens eux-mêmes *« qu'il incombe de définir leur propre destin »*, a-t-il ajouté, résumant, par ces deux simples phrases, toute l'ambiguïté et la difficulté des positions françaises.

Les mauvais esprits ne se feront pas faute de déceler, dans ces acrobaties diplomatiques, le reflet, presque exact, des tergiversations du pouvoir algérien. Côté jardin, l'accent est mis sur la nécessité de trouver, au plus vite, une solution politique à la crise. Le président Liamine Zeroual a lancé, le 8 août, un nouvel appel en ce sens et convié l'opposition à renouer le fil du dialogue. Sans grand succès, jusqu'à présent.

Côté cour, l'hypothèse de *« négociations secrètes »* entre l'armée et l'aile légaliste de la mouvance islamiste semble, au regard des événements de ces dernières semaines, devoir se confirmer. Dans une lettre, récemment adressée au président Zeroual, l'ancien président du FIS, Abassi Madani, actuellement emprisonné à Blida, aurait déclaré adhérer aux *« constantes »* énoncées par le gouvernement, à savoir : le respect de la Constitution, des lois de la République, des règles démocratiques et, en particulier, le principe de l'alternance au pouvoir.

« L'islamisme soluble dans le dialogue ? »

Cette information, publiée par le quotidien saoudien *Al Charq al Awsat*, a été saluée jeudi, à Alger, comme *« un pas en avant important »* par les dirigeants du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), soucieux – comme le sont également les responsables du FLN, l'ancien parti unique – d'associer, avant qu'il ne soit trop tard, le courant légaliste du FIS au dialogue national.

Il y a un peu plus d'un an, alors que la presse algéroise s'interrogeait interminablement sur les chances – ou les pièges – d'une reprise de ce fameux dialogue entre le pouvoir et les partis d'opposition, un journal francophone, avec une désinvolture ironique, avait résumé l'inquiétude qui, déjà, taraudait les esprits : *« L'islamisme est-il soluble dans le dialogue ? »* Aujourd'hui, alors que se confirme, escalade terroriste à la clé, la montée en puissance des maquis, les termes de la question pourraient aisément s'inverser.

Tandis que le FIS, au travers de sa branche armée, l'AIS, fait mine de vouloir rattraper ses rivaux du Groupe islamique armé (GIA) sur la scène militaire, ce dernier multiplie les communiqués, annonçant tour à tour l'instauration d'un *« gouvernement provisoire du califat »* ou promettant le boycottage des écoles et des produits français.

Le poids politique grandissant pris par les islamistes risque de réduire à néant cette « troisième voie » démocratique, en faveur de laquelle militent – trop timidement encore – les progressites algériens. Ceux que l'on qualifiait, il y a encore un an, de *« hordes terroristes »*, semblent en passe d'obtenir, à Alger et ailleurs, le grade d'interlocuteur et d'être reconnus, demain, comme des opposants politiques ordinaires.

CATHERINE SIMON

AMÉRIQUES

CUBA

Les négociations avec Washington ne ralentissent pas l'exode

La première journée de pourparlers entre Washington et La Havane sur les moyens de mettre un terme à l'exode de réfugiés cubains s'est achevée, jeudi 1er septembre à New-York, au terme de six heures de discussions *« sérieuses et professionnelles »*. Aucun progrès n'y a, cependant, été enregistré. Le chef de la délégation cubaine, Ricardo Alarcon, a estimé qu'il y avait encore « une longue route à faire avant de parvenir à un accord ». La question de l'embargo imposé par les Etats-Unis à Cuba en 1960 n'a pas été abordée.

L'ouverture de ces négociations « techniques » n'a pas dissuadé les Cubains de prendre la mer, au contraire. La garde côtière américaine a intercepté 2 159 balseros dans la journée de mercredi, soit environ 500 de plus que la veille. Le département d'Etat a déploré jeudi que des *« prisonniers récemment libérés »* figurent parmi les boat-people. En 1980 déjà, Fidel Castro avait, durant « l'exode de Mariel », libéré de nombreux prisonniers de droit commun. Washington insiste toujours pour rapatrier près de 4 000 d'entre eux vers Cuba.

L'adieu aux fils

COJIMAR

de notre envoyé spécial

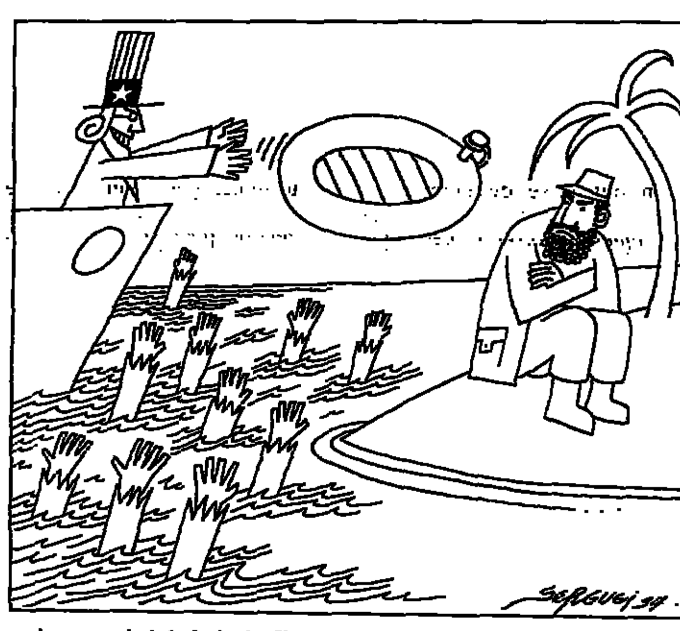
De l'eau jusqu'aux genoux, elle serre avec force de sa main maigre une image coloriée de la Vierge, qu'elle montre à celui qui part. Fragile et pathétique silhouette, dans sa robe élimée, le visage raidi. Son regard ne quitte pas ce radeau qui emporte son fils. L'esquif n'est encore qu'à 30 mètres du bord, mais une houle légère chahute déjà les cinq occupants qui paraissent assis sur les vagues. L'horizon est vide. C'est comme un adieu désespéré, l'angoisse soudaine face à cet océan vaste et lourd de périls.

Des centaines de Cubains sont massés sur la grève salie par le cambouis des pétroliers, silencieux, attentifs, émus, plus rarement goguenards. Il y a là des Noirs athlétiques, des Blancs, des mulâtres ; presque tous sont en short et tricot de corps sous le soleil encore brûlant de cette fin d'après-midi. C'est un spectacle. Mais c'est aussi un drame qui prend de l'ampleur. Depuis deux jours, le rythme des départs de *« boat people »* cubains s'est accéléré. *« Ils sont partis toute la journée*, dit José-Luis, un pêcheur de Cojimar. *Et cette nuit ils seront encore plus nombreux. Ils viennent de partout, mais surtout de la capitale. »* La contagion gagne.

Sur toute la côte nord-est de l'île, de Mariel à Varadero, des milliers de voyageurs sans bagages attendent, fignolant la préparation de leur radeau de fortune. Sur la grève de Cojimar, la foule reflue au fur et à mesure de l'arrivée de camions apportant les assemblages plus ou moins rudimentaires de planches et de plastique, parfois barbouillés de goudron. Elle accompagne jusqu'à la mer les équipages qui se décident au départ. On les encourage, on leur tape dans le dos, on les regarde avec cet air de compassion et d'admiration mêlées à l'adresse de ceux qui se préparent pour un exploit dangereux. Et c'est une réunion sportive, à quelques minutes du départ, qu'évoque ce rassemblement de spectateurs, sceptiques ou chaleureux, et de candidats à l'exil, parfois un peu pâles et contractés, mais qui prennent des airs de bravaches. *« Ils sont inconscients, ils sont jeunes »*, dit encore José-Luis.

Quel courage forcené, quel désespoir, poussent ces jeunes hommes, Noirs et Blancs mêlés, à tenter l'aventure ? A tout quitter, famille et amis, pour un destin imprécis. La quasi-certitude d'être interceptés par les garde-côtes américains qui patrouillent à la limite des eaux territoriales et d'être déporté – pour combien de temps ? – à la base navale de Guantanamo ne semble pas les préoccuper. *« Et alors ?* dit l'un d'eux. *La seule chose qui compte est de sortir d'ici. Au moins, là-bas, je serai sûr de manger deux fois par jour... »*

On dénombre déjà une bonne vingtaine d'embarcations entreposées entre la route qui vient de La Havane et la mer. De tailles et de qualités inégales, entourées et jaugées par la foule qui commente. Certaines, équipées de flotteurs en métal, de réservoirs vides amarrés avec du fil de fer torsadé, ressemblent vaguement à des radeaux. Ici, un gouvernail rouillé, là de vraies rames et même, raffinement exceptionnel, des gilets de sauvetage. Le plus élaboré de ces engins a reçu un moteur de cyclomoteur, relié à une hélice minuscule. Mais le chef de bord, torse nu et turban sur la tête, s'inquiète soudain : *« On s'est trompé, on l'a installé à l'envers... »*



Crêpes et chapeaux de soleil

L'improvisation, en raison de la hâte à fuir, l'emporte souvent. Des *balseros* font des ronds dans l'eau près du rivage. *« Ils s'entraînent à ramer en cadence*, dit un spectateur. *Mais c'est difficile. »* Un autre radeau s'éloigne lentement. A bord, quatre garçons de treize à quatorze ans. Dimanche, le gouvernement cubain a décrété que les enfants de moins de quinze ans ne seraient pas autorisés à partir. Mais pas un seul policier n'est en vue. *« Ils ont une bonne chance d'être stoppés en mer par les garde-côtes cubains et d'être arrêtés »*, assure un chauffeur de camion qui s'est spécialisé dans le transport des *balsas*.

De petits commerces, et même de plus grands, se développent à l'occasion de cet exode sauvage. Un grand gaillard propose des chapeaux de paille à 60 pesos pièce (environ 1 dollar au noir ; le salaire moyen est de moins de 200 pesos par mois). Un jeune mulâtre circule dans la foule en offrant des crêpes avec un sourire engageant. Deux garçons de Cojimar sont étalés à l'ombre d'un radeau redressé sur le sable et qu'ils ont construit. Ils l'offrent pour 700 dollars. *« Il y en a de plus cher. Jusqu'à 1 500 dollars. »*

Même spectacle à Guanabo, à une dizaine de kilomètres à l'est de Cojimar. Même spectacle, jeudi soir, sur le Malecon, ce long boulevard de bord de mer à La Havane où les jeunes Cubains s'installent à la nuit tombante pour se délasser, contempler l'océan ou flirter. Des *balseros* quittent les rochers au pied de la jetée. Ils ont planté un petit drapeau noir de corsaire comme un défi. Et ce départ a attiré des centaines de personnes agglutinées le long du quai. La même foule que sur les plages de l'Est.

En 1980, le grand exode de Mariel – 125 000 départs en quelques mois – avait commencé par un incident qui avait mal tourné : l'occupation, avec mort d'hommes, de l'ambassade du Pérou par des milliers de candidats à l'exil. Mais l'opération avait ensuite été concertée, organisée et encadrée. Des centaines d'embarcations venues de Miami avaient transporté les émigrants dans de bonnes conditions de sécurité. Ce nouvel exode est très différent. Il est anarchique et ses conséquences sont imprévisibles. Il a été sans doute encouragé au début par le gouvernement. Il semble qu'il échappe désormais à tout contrôle. Pour la première fois depuis la victoire de Fidel Castro en 1959, des Cubains ont « conquis » un singulier espace de liberté, d'action et de parole.

MARCEL NIEDERGANG

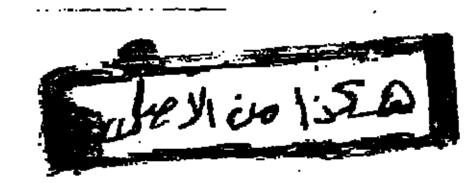
EN BREF

ANGOLA : l'UNITA décide de boycotter les pourparlers de paix de Lusaka. – Le mouvement rebelle angolais l'UNITA a décidé de boycotter les pourparlers de paix inter-angolais de Lusaka (entamés il y a neuf mois) après le *« bombardement massif »* de son bastion de Huambo, au centre du pays, par l'aviation gouvernementale, mercredi 31 août. Eugenio Manuvakola, chef de la délégation de l'UNITA, a affirmé jeudi que ce bombardement, faisant au moins quatre morts parmi les civils, prouvait que le gouvernement de Luanda n'était pas intéressé par un accord de paix. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : expulsion de ressortissants sénégalais. – Le gouvernement sud-africain a décidé de rapatrier les Sénégalais en situation irrégulière. Un premier contingent de seize Sénégalais a été expulsé jeudi 1er septembre vers Dakar. Sur les cent quatre-vingt quatorze ressortissants sénégalais recensés en Afrique du Sud, un seul est en situation régulière. Les autres ont gagné ce pays à la faveur de la démocratisation du régime de Pretoria, espérant s'enrichir grâce à de petits métiers. – *(Reuter.)*

HAÏTI : la France ne s'associera pas à une invasion américaine. – La France ne participera pas à l'opération militaire sous commandement américain envisagée par les Nations unies pour chasser de Port-au-Prince les putschistes au pouvoir, a confirmé, jeudi 1er septembre, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Il a ajouté que Paris reste en revanche disponible pour participer à la deuxième phase de l'opération, qui prévoit le déploiement d'une mission de l'ONU en Haïti (MINUAHA), afin de « professionnaliser » l'armée de ce pays et de former une police locale. – *(Reuter)*

SOMALIE : un journaliste suisse tué au cours d'un accrochage entre clans rivaux. – Un journaliste suisse, Pierre Anceaux, travaillant pour l'organisation caritative Caritas et quatre Somaliens ont été tués, jeudi 1er septembre, au cours d'un accrochage entre clans rivaux à Buale, dans le sud du pays, selon un porte-parole de l'ONU. – *(AFP.)*



La majorité face à la rivalité entre M. Chirac et M. Balladur pour l'élection présidentielle

Le RPR se prépare à une précampagne interne

■ En l'absence du premier ministre, Jacques Chirac va s'exprimer devant les jeunes RPR réunis à Bordeaux pour leur université d'été. Les deux protagonistes ont deux stratégies opposées : M. Balladur souhaite temporiser mais les amis de M. Chirac poussent le maire de Paris à s'engager plus rapidement dans la campagne présidentielle.

■ LE PARTI RÉPUBLICAIN PREND SON TEMPS. Confortée, par la reprise économique et par les sondages, dans son choix implicite en faveur d'Edouard Balladur, la direction du Parti républicain, autour de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, ne voit aucune raison de précipiter le débat sur le choix du candidat que le PR soutiendra à l'élection présidentielle.

La mission est simple : il s'agit de serrer les rangs autour de Jacques Chirac. Elle est complexe : il faut canaliser les débordements de la jeunesse. Avant que ne s'ouvre la douzième université d'été des jeunes du RPR, vendredi 2 septembre, à Bordeaux, consigne a été donnée implicitement, par les organisateurs, de ne pas transformer ce rassemblement juvénile en meeting de lancement de la campagne présidentielle du maire de Paris. La jeune classe néogaulliste est donc priée de mettre une sourdine aux slogans du type « Chirac, président » ou « Balladur à Matignon ».

Le premier des deux avait été largement scandé, l'an dernier, à Strasbourg, à l'occasion de la précédente université d'été, et le second n'avait pas encore l'acuité qu'il a ajourd'hui dans la bataille qui oppose, de plus en plus ouvertement, le président du RPR et le premier ministre qu'il a donné à la France, en lui abandonnant l'hôtel Matignon, selon une expression aimable de son entourage. En 1993, déjà, Edouard Balladur était absent car il n'avait participé à aucune université d'été des composantes de la nouvelle majorité. M. Chirac avait reçu un soutien appuyé du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, qui, à la manière d'André Malraux, le pressait de se découvrir, mais c'est à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du parti et *« le meilleur d'entre nous »*, que le maire de Paris avait rendu un hommage appuyé.

Une année s'est écoulée et le chef du gouvernement, qui est aux affaires depuis dix-sept mois, atteint des sommets dans les sondages avec une cote de satisfaction de 66 % pour l'IFOP et une cote de confiance de 60 % pour la SOFRES. Les amis de M. Chirac font remarquer que ces indices concernent M. Balladur en tant que premier ministre et non pas M. Balladur comme hypothétique candidat à la président de la République. Ils veulent ainsi signifier que c'est plus la fonction que l'homme qui est saluée par l'opinion publique pour minimiser les chances et mettre en doute la pugnacité de l'intéressé. De fait, les chiraquiens peuvent se prévaloir du fait que, n'occupant aucun poste de responsabilité au gouvernement et bénéficiant moins, par voie de conséquence, des feux médiatiques, M. Chirac est certes distancé dans les sondages par M. Balladur, mais il n'est en rien « décroché ».

La stratégie de « finlandisation »

Si la campagne publicitaire de lancement de son livre, *Une nouvelle France*, n'a pas permis au président du RPR de gagner les quelques points qu'il en espérait, en revanche, la position de président de la République « de fait » occupé par M. Balladur (*le Monde* du 31 août), en raison de l'effacement de François Mitterrand (*le Monde* du 2 septembre) n'a pas encore, si cela doit se produire, produit l'échappée déterminante du premier ministre dans les sondages. Cette absence d'échappée lui interdit de crier victoire prématurément mais elle le contraint, en revanche, a accentuer sa présence, qui devient omniprésente, pour la provoquer. L'examen de son calendrier montre à quel point le premier ministre a décidé de ne pas lâcher le devant de la scène pour parvenir à ses fins.

La stratégie développée par les conseillers de M. Balladur consiste à « finlandiser » le RPR, c'est-à-dire à obtenir une neutralisation du mouvement néogaulliste dans la joute entre les deux protagonistes, et à « chabaniser » M. Chirac, c'est-à-dire à le réduire à la portion congrue dans les enquêtes présidentielles, en le faisant apparaître comme un homme du passé. Ce dernier élément fait référence à Jacques Chaban-Delmas, candidat gaulliste marginalisé à l'élection présidentielle de 1974 alors que M. Chirac, à la tête de quarante-trois députés UDR – la formation qui a précédé le RPR – avait pris fait et cause pour Valéry Giscard d'Estaing, qui fut du reste élu à l'Elysée, l'hôtel Matignon revenant alors au chef des « 43 ». Les balladuriens ne font pas mystère du rappel historique qu'ils pourraient être appelés à faire dans le cas où les chiraquiens se lanceraient sur le chapitre de la trahison.

Pour répondre à la stratégie de la « finlandisation », alors que M. Juppé a indiqué, le 24 août, sur RMC, que, *« le moment venu »*, le RPR choisira son candidat, Bernard Pons, président du groupe néogaulliste à l'Assemblée nationale, déclare dans le dernier numéro de *Paris-Match* que la campagne présidentielle doit être l'occasion d'un *« grand débat d'idées »* et que, par conséquent, elle doit commencer plus tôt que ne l'a toujours souhaité, et pour cause, M. Balladur. *« Personnellement, en raison de ce grand débat d'idées que j'appelle de mes vœux, je préférerais que la campagne démarre beaucoup plus rapidement. A l'automne, par exemple »*, précise M. Pons. Officialisant cette compétition dans *le Figaro* du vendredi 2 septembre, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et turbulent porte-parole du RPR, émet le vœu qu'elle se déroule *« avec dignité »*.

Il n'en demeure pas moins qu'à la double stratégie balladurienne, les chiraquiens préfèrent jouer la course de fond, en espérant que le premier ministre ne tiendra pas la distance, lui à qui a été *« donné »* successivement, fait-on remarquer, *« Rivoli, le quinzième* [arrondissement de Paris] *et Matignon »*. Les amis du maire de Paris vont ainsi tenter une « messmérisation » de M. Balladur, opération consistant à imposer à un premier ministre en poste – comme ce fut le cas pour Pierre Messmer en 1974 – de renoncer à la course présidentielle par l'entrée en jeu d'autres candidats.

OLIVIER BIFFAUD

Le PR confirme son appui au premier ministre

CARCANS-MAUBUISSON (Gironde)

de notre envoyé spécial

Le Parti républicain, qui se targue parfois d'être une formation de hussards et de sabreurs, risque de donner une image inhabituelle de lui-même à l'occasion de l'université d'été qu'il organise jusqu'au 4 septembre à Carcans-Maubuisson, en Gironde : celle d'un voyageur figé sur le quai d'une gare, la valise à la main, dans l'attente du train de l'élection présidentielle. La réunion, à huis clos, des parlementaires du PR, jeudi 1er septembre, autour de Gérard Longuet, président du parti, a donné un aperçu de la situation dans laquelle se trouve la plus forte composante de l'UDF.

« Personne n'a osé s'attaquer aux sondages », a résumé ironiquement Laurent Dominati, député de Paris. Après l'évocation de la nécessité d'une meilleure harmonie entre l'expression des parlementaires et celle des ministres PR, après le rappel des affaires varoises – conclues provisoirement par l'incarcération de Maurice Arreckx –, qui n'ont pas contribué, chacun en a convenu, à redorer le blason moral du parti, la direction du PR, recentrée autour de François Léotard, se sent confortée dans ses choix balladuriens par les données économiques comme par les observations des instituts d'étude de l'opinion. Aussi estime-t-elle qu'elle peut ramener son message à sa plus lapidaire expression : le soutien au gouvernement, le souci de l'union, et le souhait d'une candidature unique à l'élection présidentielle, qui sied au premier ministre.

Seul Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a préconisé, une nouvelle fois, le choix d'une candidature de l'UDF pour ce grand rendez-vous politique. M. Millon a attiré l'attention sur le risque qu'il y a à ouvrir entre la droite parlementaire et le Front national un large espace politique, fort bien occupé, aux élections européennes, par Philippe de Villiers (dont la fédération PR de Vendée, qu'il préside, est menacée de dissolution par José Rossi, secrétaire général du parti). M. Longuet n'a pas contesté cette faille dans l'argumentation qu'il propose en faveur de la candidature unique, et il a pris acte de cet élément de poids.

Aux défenseurs de l'identité UDF, Jean-Claude Gaudin, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et chargé de la question délicate des investitures au sein de l'UDF, a cependant répondu par un autre constat de bon sens : au-delà de l'élection présidentielle, les prétendants à l'élection ou à la réélection municipale ne tiennent absolument pas à se marquer avant la compétition de quelque étiquette que ce soit, afin de pouvoir espérer opérer, au sein de la majorité, le plus large rassemblement possible autour de leur personne.

Ni Alain Madelin – que son esprit d'indépendance, d'une part, a conduit non loin de Jacques Chirac et qui sera chargé, d'autre part, du volet programmatique de l'université d'été –, ni M. Léotard, ni M. Longuet ne devraient s'écarter outre mesure de ce cap modeste. Signe des temps, le nom de Valéry Giscard d'Estaing et l'Arlésienne de la réforme des statuts de l'UDF n'ont même pas été évoqués lors du huis clos. Ils ne devraient donc pas l'être beaucoup plus dans les discours de samedi.

Le PR se fait un devoir de surveillance à l'endroit du président de l'UDF, suspecté de contrarier, par sa propre ambition, la perspective balladurienne que se sont choisie les responsables du Parti républicain et qu'appuie, dans *le Figaro* de vendredi, son ancien lieutenant, Michel Poniatowski, sénateur du Val-d'Oise. Or M. Giscard d'Estaing a donné rendez-vous à la rentrée sur le dossier de l'emploi, et le PR estime que les résultats du gouvernement en la matière devraient suffire à étouffer sa voix.

GILLES PARIS

Selon un sondage Louis Harris

M. Balladur devancerait M. Chirac en cas de primaires

Deux nouveaux sondages confirment l'amélioration de la popularité d'Edouard Balladur au cours de l'été. Le nombre de personnes lui faisant *« confiance »* augmente de 4 points pour atteindre 60 % dans le baromètre mensuel de la SOFRES publié dans *le Figaro-magazine* du samedi 3 septembre. D'après cette enquête réalisée du 23 au 25 août auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes, 61 % des Français, soit 7 % de plus qu'en août, souhaitent voir jouer au premier ministre *« un rôle important au cours des mois et des années à venir »*. Il devance ainsi Charles Pasqua (56 %, plus 9 points), Simone Veil (48 %, sans changement), François Léotard (40 %, moins 2 points) et Jacques Chirac (38 %, moins 1 point).

Par ailleurs, selon un sondage réalisé par l'institut Louis Harris les 24 et 25 août auprès de 1 004 personnes, et publié par *Valeurs Actuelles* daté du 3 septembre, en cas de primaires organisées auprès des sympathisants RPR et UDF, M. Balladur obtiendrait 44 % des suffrages, contre 31 % à M. Chirac, 9 % à M. Pasqua et 5 % à Valéry Giscard d'Estaing. En revanche, auprès des seuls sympathisants RPR, le maire de Paris obtiendrait 42 % et le premier ministre 40 %.

Une consultation auprès des jeunes sur l'emploi

Avant l'ouverture de sa douzième université d'été des jeunes, vendredi 2 septembre à Bordeaux, le RPR a diffusé, mercredi 31 août, les premiers résultats d'une consultation réalisée auprès des jeunes (sans précision d'âge), portant sur la formation et l'emploi. Cette campagne, qui s'inscrit implicitement dans la rivalité entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, avait été engagée alors que le premier ministre avait lui-même annoncé, le 21 avril, le lancement d'un questionnaire auprès des jeunes. L'opération avait été décidée par le gouvernement à la suite des manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) ; elle s'est achevée le 31 août.

Distribué à plus d'un million d'exemplaires par les jeunes militants du RPR, l'échantillon chiraquien s'élevait, à la date du 20 août, à 16 857 questionnaires, soit un taux de retour de 1,68 %. Pour sa part, l'échantillon balladurien atteindrait 1,2 million de questionnaires, soit un taux de réponses de l'ordre de 20 %, en considérant que la population des quinze - vingt-cinq ans atteint environ huit millions de personnes.

Les résultats de l'enquête du RPR font apparaître que les jeunes, à plus de 70 %, jugent *« insuffisant »* le système d'orientation dans les collèges et les lycées. Ils se prononcent à 86 % pour une journée nationale d'information et d'orientation alors qu'une initiative similaire existe déjà, de façon décentralisée, dans les établissements scolaires. A plus de 52 %, les jeunes considèrent que l'apprentissage est une formation d'avenir, tout comme le CNPF, qui prône son développement mais pas sa prise en charge financière par les entreprises.

Enfin, ce « sondage » met en évidence l'accord des jeunes pour une rémunération inférieure à leurs espérances (76 %) et, selon eux, l'inadaptation du système éducatif au monde du travail (82 %)...

O. B.

M. Rocard explique les raisons de sa démission de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine. –Michel Rocard a adressé, mardi 30 août, une lettre à tous les habitants de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) pour leur expliquer les raisons de sa démission de son poste de maire (*le Monde* des 25 et 31 août), qu'il devrait annoncer formellement au conseil municipal, puis au préfet des Yvelines, la semaine prochaine. Tout en précisant qu'il restera au conseil municipal, l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste indique qu'il *« n'est pas sain que le même titulaire exerce trop longtemps les mêmes fonctions »* et qu'il entend, par sa démission, *« organiser la passation de témoin dans des conditions dignes »* avec son premier adjoint, Jean-Paul Huchon.

Tout en critiquant les projets de M. Pasqua

Les élus socialistes reprochent à M. Charasse d'avoir bloqué la réforme de la fiscalité locale

L'université d'été de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), qui s'est ouverte à La Rochelle, jeudi 1er septembre, avant celle du PS lui-même, a été l'occasion, pour certains socialistes, de critiquer la gestion passée de la gauche en matière d'aménagement du territoire, de fiscalité locale et de réformes électorales. *« L'aménagement du territoire n'est pas notre grande réussite de ces dix dernières années »*, a admis Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne, tout en laissant entendre que l'aggravation des disparités entre les zones géographiques est la rançon d'une réforme audacieuse entreprise par la gauche, celle de la décentralisation.

« Nous avons cru qu'en donnant le pouvoir aux élus nous aurions aménagé harmonieusement le territoire », a expliqué M. Balligand, en précisant que le projet de loi de M. Pasqua ne s'attaque pas au mal. *« La première cause de cette crise est la cacophonie institutionnelle. Or le texte ne clarifie pas les compétences »*, a-t-il indiqué. *« Nous voyons bien que le système territorial issu de 1790 a épuisé ses effets. En faire un nouveau, c'est une autre histoire !* a reconnu Bernard Poignant, maire de Quimper et président de la FNESR. *Nous sommes tous d'accord pour pousser les feux de l'intercommunalité. Après se pose le problème de l'équilibre région-département. »*

En matière de fiscalité locale, plusieurs élus ont vivement critiqué la gestion socialiste et, notamment, les freins posés par l'ancien ministre du budget, Michel Charasse. *« Quelle crédibilité avons-nous quand nous réclamons une réforme fiscale, alors que nous n'avons su imposer ni la taxe départementale sur le revenu, ni la taxe sur l'activité agricole, ni la révision des valeurs locatives ? »*, a demandé René Dosière, conseiller général de l'Aisne. A cette question embarrassante, M. Poignant a répondu qu'il faut *« rouvrir le débat, même si nous n'avons pas été les meilleurs, même si ce n'est pas facile pour nous »*.

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, venu conclure la journée, a déploré le manque d'audace de la gauche pour réformer le mode d'élection des conseils généraux et le mode de scrutin des conseils régionaux. *« Je suis un très fort partisan de l'élection proportionnelle dans le cadre régional »*, a-t-il affirmé. M. Emmanuelli, qui est aussi président du conseil général des Landes, a regretté que la gauche et le milieu urbain soient *« sous-représentés »* dans l'institution départementale.

RAFAËLE RIVAIS

Trois élus écologistes quittent les Verts. – Trois élus du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Patrice Miran, Marc Faivet et Michel Pizzole, ont annoncé, mercredi 31 août, leur démission des Verts, pour protester contre la candidature à l'élection présidentielle de Dominique Voynet. Ils devraient rejoindre le « Mouvement écologiste », qui sera créé, les 3 et 4 septembre, par Antoine Waechter.

M. Bosson invite le CDS à « ne pas choisir trop tard » son candidat

Une harmonie singulière pèse actuellement sur la plus grande partie de l'UDF : plus la solidité de la candidature d'Edouard Balladur semble avérée et moins elle est avancée dans les discours. Toutefois, M. Bosson, jeudi 1er septembre, devant les jeunes démocrates sociaux (JDS) réunis au Pradet (Var) pour leur dix-neuvième université, a demandé à son parti de « ne pas choisir trop tard » le candidat qu'il soutiendra à l'élection présidentielle.

LE PRADET (Var)

de notre envoyé spécial

Ses déboires de tête de liste de la majorité lors de l'élection européenne n'ont pas été oubliés par Dominique Baudis. Devant les jeunes du CDS réunis au Pradet, pour leur université d'été, il a donc tenu, jeudi 1er septembre, à rappeler que la situation de candidat officiellement unique du RPR et de l'UDF n'était pas la plus confortable. Le maire de Toulouse se souvient du lent grignotage de son capital de voix par Philippe de Villiers. Il a aussi rappelé qu'une candidature d'union n'était pas la meilleure garantie pour que chacun respecte les engagements pris. M. Baudis a donc demandé que le CDS *« exige »* du candidat qu'il soutiendra lors de l'élection présidentielle un *« cahier des charges »* européen.

Pour le maire de Toulouse, ce *« cahier des charges »* ne peut être que le projet européen signé par le RPR et l'UDF avant les élections européennes de juin dernier. Il a même précisé que le CDS ne devrait pas soutenir *« un candidat dont le programme ou le discours seraient en retrait par rapport à ce contrat »*. M. Baudis a ajouté qu'il ne fallait pas *« sous-estimer la pression politique très forte exercée par des personnalités d'influence que l'on trouve dans les deux écuries présidentielles et qui s'efforcent de peser de tout leur poids pour amener le candidat qu'ils soutiendront à une sorte de position de compromis entre le projet européen de la majorité et un discours que nous avons combattu au mois de juin »*.

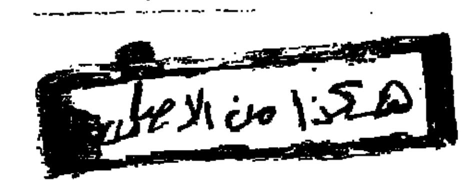
Dans un autre genre, le très balladurien secrétaire général du CDS a lancé lui aussi un avertissement bien senti. Si M. Bosson a fait sienne la ligne actuelle du CDS, qui est de ne pas précipiter l'heure du choix pour la présidentielle, il a aussi estimé que le CDS ne devait pas *« choisir trop tard »* et *« négocier trop tard »*. *« Le CDS n'est pas la SOFRES, nous n'avons pas à nous déterminer au vu des sondages, ce ne serait pas digne »*, a-t-il asséné.

Le ministre de l'équipement avait cependant une deuxième tâche à remplir devant les militants démocrates-sociaux : contrer l'offensive de François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, qui postule comme lui la succession de Pierre Méhaignerie à la présidence du CDS. Il a tout d'abord appelé chacun au respect de l'engagement pris devant le conseil politique et qui fixe au mois de décembre de cette année la passation des pouvoirs. M. Bosson a réclamé l'organisation de ce congrès pour que les militants puissent se prononcer avant toutes choses sur le nom du candidat soutenu par le CDS à l'élection présidentielle.

Le secrétaire général du CDS a enfin témoigné du peu de considération que lui inspire son rival, qui n'en pense pas moins, en rangeant au rayon de la démagogie les engagements, notamment financiers, pris par M. Bayrou. *« Promesse de Gascon »*, a tranché sèchement le Savoyard, maire d'Annecy, à l'attention du Béarnais, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

G. P.

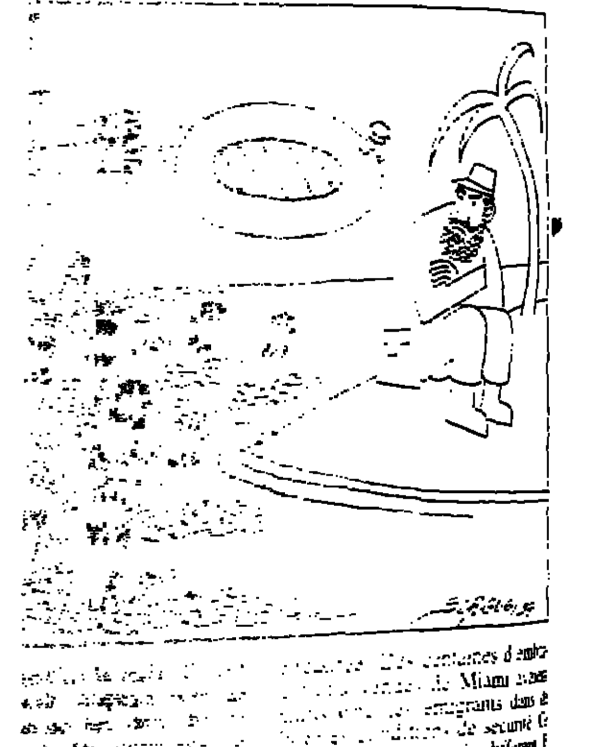
M. Mauroy soutient la candidature de M. Delors. – Pierre Mauroy a affirmé, jeudi 1er septembre, à Lille, que *« Jacques Delors est celui qui peut mener le Parti socialiste et la gauche à la victoire »*. Interrogé sur ce que serait son attitude si le président de la Commission européenne ne se présentait pas, l'ancien premier ministre a ajouté : *« Ce sont des questions qui ne posent pas. Souhaitant sa candidature, je m'abstiens de parler de moi-même et je m'abstiens de parler des autres. »*



LIBYE

e drapeau français piétiné
résence du président algérien

alentissent pas l'exode



ASIE

La Chine soupçonnée de faire le commerce d'organes humains

D'après l'organisation américaine Human Rights Watch, des prélèvements seraient opérés sur les corps des condamnés à mort

PÉKIN
de notre correspondant

Des accusations récemment formulées par l'organisation new-yorkaise de défense des droits de l'homme Human Rights Watch à propos d'organes prélevés sur des prisonniers exécutés en Chine à des fins de transplantation – *pratique qui semble avoir atteint le « volume » de deux mille à trois mille cas par an* – sont parmi les plus graves jamais enregistrées concernant certaines méthodes du régime de Pékin. Selon l'organisation – dont le rapport de trente-huit pages est étayé par quantité de documents officiels chinois, publics et confidentiels, ainsi que par les témoignages de médecins, chinois et étrangers –, les conditions *dans lesquelles les condamnés* à mort sont amenés à se faire donneurs d'organes, reins et yeux surtout, ainsi que les circonstances de leur exécution, permettent de douter du caractère volontaire de leur acte, requis par la loi.

Des témoignages font état de familles (dans des cas où leur consentement a été sollicité) qui ont été menacées de devoir payer des factures représentant les frais de détention et d'exécution de l'intéressé en cas de refus. Des exécutions ont été opérées de manière à ce que le supplicié soit encore en vie lors du prélèvement. Les pratiques judiciaires élastiques et une tradition de peine de *mort expéditive ne permettent pas* de garantir que des erreurs de justice n'amènent pas des innocents à devenir donneurs d'organe contre leur gré.

En outre, se développe un *« marché des organes aux caractéristiques chinoises »* : des hôpitaux fournissent à des patients influents ou fortunés, y compris étrangers, des organes en vue de transplantations ; ce commerce est particulièrement actif en direction de l'Asie, du fait que des croyances religieuses y découragent les prélèvements sur les corps des défunts. Les documents cités par Human Rights Watch suggèrent un lien structurel entre ces hôpitaux et des centres de détention ; ils soulignent que rien ne permet d'exclure que des exécutions soient opérées en fonction des « besoins » *de la chirurgie.*

La gravité de ces accusations explique probablement que Pékin ait pris le temps de la réflexion avant d'apporter une réponse. Selon Human Rights Watch, la Chine avait concédé l'an dernier, auprès des Nations unies, que cette pratique existait de manière occasionnelle avec le consentement *des prisonniers. Cependant*, les conditions de détention dans le pays *« privent de tout sens ce consentement »*, note l'organisation, du fait des pressions morales infligées aux condamnés à mort. En outre, la participation secrète de membres de la profession médicale au processus de l'administration de la peine de mort viole les règles internationales d'éthique en ce domaine.

Une coïncidence

Human Rights Watch est composée de chercheurs et d'avocats qui n'ont pas pour habitude de formuler des accusations à la légère et dont, par le passé, les informations se sont, la plupart du temps, révélées exactes. Le rapport était destiné à coïncider avec l'ouverture, à Kyoto, au Japon, d'un congrès de la Société mondiale de transplantation. Mais il a aussi coïncidé, de manière embarrassante pour Washington, avec la *venue en Chine du secrétaire au* commerce américain Ron Brown, venu signer pour 5 milliards de dollars de contrats et lettres d'intention pour des acquisitions chinoises de technologie américaine – dans les domaines de l'énergie, de l'informatique et des communications en particulier – au nom de la nouvelle politique du président Clinton séparant les questions de droits de l'homme et les affaires commerciales.

M. Brown était le premier membre de l'administration démocrate à se rendre à Pékin depuis que *le chef de l'exécutif a décidé*, en mai, que le régime chinois avait effectué *« suffisamment de progrès »* vers des normes accep*tables de gouvernement pour que* Washington n'entrave pas son accès au marché américain. Le secrétaire au commerce s'est efforcé de se tenir à l'écart de la controverse ouverte par Human Rights Watch. Mais il n'a pu éviter les camouflets que le régime tenait à lui faire subir, en vertu d'un rituel bien réglé.

C'est ainsi que le dissident Wang Dan, célèbre figure du mouvement étudiant de 1989, a été par deux fois interpellé à l'occasion de la venue de M. Brown, puis relâché avec la promesse qu'on lui donnerait bientôt des explications sur les raisons pour lesquelles il est sous surveillance intensive depuis quatre mois. Pour faire bonne mesure, la justice a aussi repris son cours, avec des procès de dissidents qui avaient été gelés *avant la décision commerciale* américaine.

Pékin, par ailleurs, avait accueilli M. Brown – qui est venu accompagné d'une vingtaine de dirigeants de grandes entreprises de son pays – avec une « carotte » symbolique en procédant avec succès au lancement anticipé, le 28 août, d'un satellite commercial américain à bord d'une fusée chinoise pour le compte d'une firme australienne. Une manière de faire miroiter aux Etats-Unis les alléchantes perspectives offertes par l'arrivée de Pékin sur *le marché de l'espace.*

FRANCIS DERON

INDE : meurtre d'un journaliste. – Le Comité américain pour la défense des journalistes a demandé *jeudi 1er septembre* au premier ministre indien, M. Rao, de faire ouvrir une enquête après le meurtre d'un journaliste au Cachemire. Ghulam Lone s'était plaint, auparavant, d'avoir reçu des menaces de la part d'un officier indien, qui lui reprochait de parler dans ses articles des mouvements de troupes de Delhi. M. Lone a été tué à l'arme automatique, le 29 août. Le tir, qui l'a visé à son domicile, a aussi blessé son fils, âgé de sept ans. *L'enfant a, depuis, succombé à ses* blessures. – *(Reuter.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

M. Hekmatyar menace d'abattre des avions de ligne

La faction de l'ancien premier ministre Hekmatyar a interdit aux avions de la compagnie afghane Ariana de survoler le territoire afghan et menacé d'abattre, à partir de vendredi 2 septembre, *tout appareil enfreignant* cette interdiction. Dans un communiqué publié jeudi au Pakistan, le Hezb et son allié le général ouzbek Dostom indiquent avoir la preuve que les appareils d'Ariana sont utilisés par l'ex-président Rabbani pour *« transporter de la fausse monnaie, des munitions et du personnel militaire depuis Moscou et New-Delhi »*. Le gouvernement de M. Rabbani a démenti jeudi ces allégations. *M. Hekmatyar a aussi accusé des* pilotes indiens opérant pour M. Rabbani d'avoir bombardé son QG de Charasyab, au sud de Kaboul. Selon la presse pakistanaise, Islamabad, qui est hantée par le rétablissement d'une *« alliance de revers »* entre Kaboul et Delhi, a intercepté plusieurs avions d'Ariana se rendant en Inde. *M. Rabbani a démenti* tout lien avec Delhi. *(AFP.)*

CHINE

Pékin opposé à l'examen de la question des Spratleys à l'ONU

Un porte-parole des affaires étrangères a déclaré jeudi 1 septembre à Pékin que son pays est hostile à un examen par l'ONU de *la question de la souveraineté sur* les Spratleys, assurant que cela *« compliquerait »* l'affaire. *« La Chine souhaite trouver une solution au problème des îles Nansha* [Spratleys] *par* des *négociations bilatérales », a-t-il ajouté. L'archi*pel des Spratleys, situé en mer de Chine du Sud, est le principal foyer de tension en Asie avec la question nucléaire nord-coréenne. Riche en hydrocarbures, il est revendiqué, en totalité ou partie, non seulement par la Chine, mais aussi par les Philippines, Taïwan, la Malaisie, Brunei et le Vietnam. La position de Pékin est que les autres pays devraient enterrer la dispute et se mettre à développer *l'archipel* conjointement. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le conseil provisoire « reconstitué et élargi »

Un important remaniement était en cours, jeudi 1er septembre, au sein du conseil provisoire, a indiqué, mercredi, la présidence à Abuja. Le conseil provisoire – *l'instance suprême* du régime militaire –, constitué au lendemain de la prise de pouvoir du général Sani Abacha en novembre, va être *« reconstitué et élargi »*. Le conseil, qui comprenait onze membres (sept militaires et quatre civils dont trois anciens partisans du principal personnage de l'opposition, Moshood Abiola), inclura notamment des commandants d'unité combattante sur le terrain, a déclaré, jeudi, le général Fred Chijuka, porte-parole du ministère de la défense. L'arrivée de ces officiers au sein de la plus haute instance du pouvoir devrait permettre au général Abacha de *raffermir son emprise sur le pays.* – *(AFP.)*

PANAMA

Investiture du président Perez

Elu le 8 mai sous les couleurs du Parti révolutionnaire démocratique, Ernesto Perez Balladares a pris le jeudi 1er septembre ses fonctions de président du Panama pour un mandat de cinq ans. Cet homme *d'affaire* de quarante-huit ans succède à Guillermo Endara, arrivé au pouvoir *fin 1989, après l'intervention militaire américaine* qui avait chassé du pouvoir le général Noriega. M. Perez a formé un gouvernement de *« réconciliation nationale »*, composé majoritairement de membres de son parti mais comprenant aussi des personnalités indépendantes ou de l'opposition. M. Perez a prêté serment en présence de *10 000 personnes* et de 34 délégations étrangères, dont cinq chefs d'Etat latino-amé*ricains.* D'abord officiellement annoncée, la venue du président cubain Fidel Castro a été annulée. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La réunion des ambassadeurs de France à Paris

Pour M. Balladur, la France « s'affirme à l'extérieur d'une seule voix »

« Notre pays s'affirme à l'extérieur d'une seule voix », disait M. Balladur jeudi 1 septembre, à la fin de son discours devant les ambassadeurs de France réunis à Paris, à l'initiative d'Alain Juppé, pour une conférence désormais annuelle. La France, qui *« s'affirme d'une seule voix »*, leur avait cependant parlé successivement par trois bouches depuis la veille au soir – celles du président de la République, du ministre des affaires étrangères et du premier *ministre – et vers la soixantième* minute de ce troisième exposé des grandes orientations de la politique étrangère, le corps diplomatique commençait à se laisser aller, dans les salons du quai d'Orsay, à quelques signes discrets mais indubitables d'impatience.

Puisque la France n'est pas en *campagne électorale mais* en période de cohabitation harmonieuse, caractérisée notamment par cette unicité de l'action extérieure des différents responsables de l'Etat à laquelle M. Balladur faisait allusion, les discours, sur le fond, ne pouvaient guère varier, à quelques inflexions et au style près. Bref, l'ennui serait né de la répétition si tout cela n'avait été que simple sollicitude et fastidieuse pédagogie en direction des ambassadeurs. *Mais cette réunion était aussi* autre chose : l'occasion solennelle, pour le premier ministre, à quelques mois de l'élection présidentielle, de faire son entrée en politique étrangère.

Le terrain avait été préparé depuis quelques jours, d'abord par un long entretien sur le sujet accordé par le premier ministre en début de semaine au *Figaro*, puis par son entourage qui avait pesamment enfoncé le clou, au cas où la presse n'aurait encore pas bien compris le message, à savoir que la politique étrangère, c'est l'affaire de M. Balladur. Cette revendication des prérogatives diplomatiques s'embarrassait tellement peu de nuances et d'exactitude que le *président de la République* se vit contraint, mercredi soir en recevant les ambassadeurs à l'Elysée, à une mise au point : *« Les affaires étrangères sont, parmi les fonctions qui sont les miennes, parmi les plus importantes et les plus clairement définies par la Constitution. J'entends préserver exactement les différentes répartitions des tâches de l'exécutif (...) »* (*le Monde* du 2 septembre).

Un débat sur l'Europe

En dépit de ce rappel de M. Mitterrand, le premier ministre attaquait le lendemain en ces termes son discours aux ambassadeurs : *« Voici maintenant près d'un an et demi que mon gouvernement, en accord avec le président de la République, a conduit les relations extérieures de la France (...) »* Une formulation qui ne heurte pas la Constitution (sauf qu'elle passe sous silence la prééminence du président de la République), *mais qui* ne reflète pas tout à fait la réalité. En effet, si c'est à bon droit que M. Balladur *revendique pour* « son gouvernement » la gestion de deux crises : celle qu'était devenue la négociation du GATT dans sa phase finale, et la crise monétaire de l'été 1993, la façon dont il s'approprie la politique menée en Bosnie et au Rwanda est quelque peu excessive.

C'est en effet dans ces deux cas l'entente, assez inattendue, entre le ministre des affaires étrangères et le chef de l'Etat qui a présidé à toutes les initiatives prises par la France depuis un an. En ce qui concerne la Bosnie, Alain Juppé est parvenu à infléchir considérablement la ligne précédemment suivie par l'Elysée. Matignon a suivi, avec pour principal souci de *contenir le coût de l'intervention* française. Quant au Rwanda, M. Balladur disait jeudi aux ambassadeurs : *« J'ai alerté la communauté internationale sur la catastrophe humanitaire qui se préparait. »* Ce n'est pas tout à fait faux : le premier ministre est effectivement allé à l'ONU, avec Alain Juppé, plaider pour la *constitution de la MINUAR 2*, et il a reçu à Paris des responsables d'organisations humanitaires. Mais il est de notoriété publique que l'intervention française au Rwanda est une initiative de MM. Juppé et Mitterrand et que M. Balladur, qui rechignait, n'est intervenu dans un premier temps que pour les freiner. Il avait même, *dans son intervention du 22 juin à* l'Assemblée nationale, imposé pour terme de l'opération « Turquoise » la fin du mois de juillet, délai qui fut outrepassé d'un mois.

C'est en fait essentiellement dans la partie de son discours consacrée à l'Europe que M. Balladur expose sa vision propre, celle qu'il défendra dans le débat *de l'élection présidentielle. Le* premier ministre, très ferme sur le choix européen de la France *(« Il n'y a pas aujourd'hui d'alternative à la construction européenne »)*, a de nouveau défendu l'idée d'une Europe dont les membres seraient plus ou moins intégrés, ce qu'il appelait en début de semaine, « les cercles concentriques ». Il a déclaré souhaiter que l'Union s'attelle à l'élaboration d'un « livre blanc » sur la *défense européenne.* Enfin, il a annoncé qu'un débat sur l'ensemble des problèmes européens serait organisé à la session d'automne du Parlement.

CLAIRE TRÉAN

Le président chinois en Russie

La visite de Jiang Zemin consacre les retrouvailles de Pékin et de Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Depuis le voyage de Boris Eltsine à Pékin en décembre 1992, plusieurs hauts dirigeants russes, dont le premier ministre Viktor Tchernomyrdine et les responsables de la défense et des affaires étrangères, MM. Gratchev et Kozyrev, se sont rendus en Chine, témoignant d'une nouvelle donne dans les relations entre les deux pays après des décennies d'antagonisme. La visite à Moscou, vendredi 2 septembre, du président chinois Jiang Zemin est aussi la première en Russie d'un chef d'Etat chinois depuis la venue de Mao Zedong en 1957. Elle devrait *être l'occasion de donner une « impulsion au développement de nos relations »*, a déclaré Boris Eltsine.

Pour bien marquer que l'heure n'est plus à la méfiance, les pré*sidents Eltsine et Jiang Zemin* signeront un accord aux termes duquel Moscou et Pékin s'engagent à ne plus diriger leurs missiles balistiques l'un contre l'autre. Épineuse, la discussion des questions frontalières a aussi progressé. Un accord sera ainsi paraphé à Moscou sur la délimitation du secteur occidental. Des divergences subsistent, en revanche, sur le tracé de la portion orientale, où Soviétiques et Chinois s'étaient affrontés sur le fleuve Amour en 1969.

Il sera également question de commerce. *Après l'Allemagne, la* Chine est en effet le deuxième partenaire économique de la Russie et, l'an dernier, les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 7,7 milliards de dollars, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à 1992.

Convoi de marchandises

Souvent fondés sur des accords de troc, ces échanges restent pourtant chaotiques. Dans les régions frontalières, des milliers de bazars improvisés où se pressent des vendeurs chinois de vêtements ou de matériel électronique ont ainsi surgi, souvent aux marges de la légalité. Quant au transsibérien Pékin-Moscou, il s'est transformé *en un véritable convoi* de marchandises. Moscou aimerait bien « régulariser » cette situation. Le chef de la diplomatie, Andreï Kozyrev avait ainsi estimé, en janvier, que la présence de dizaines de milliers de commerçants chinois en Russie – ils seraient de cent cinquante mille à deux cent mille, clandestins pour la plupart – devenait *« un très grave problème »*, et il annonçait des restrictions sur l'attribution de visas aux citoyens chinois.

La coopération militaire entre les deux pays figure aussi au pro*gramme de la visite de Jiang* Zemin. En décembre 1992, M. Eltsine avait évoqué les *« très, très grandes perspectives »* dans ce domaine. Le matériel russe, généralement moins coûteux que *les équipements occidentaux, est* particulièrement apprécié à Pékin où, après l'acquisition, il y a deux ans, de vingt-quatre chasseurs Su-27, on est notamment intéressé par des avions de combat de la dernière génération comme le Mig-31, des missiles sol-air et des équipements de ravitaillement en vol.

Jiang Zemin connaît bien Moscou pour y avoir effectué un stage à l'usine automobile Zil en 1955, au temps où le « grand frère » soviétique apportait un appui inconditionnel à la Chine révolutionnaire. Lors de sa visite en Russie, les questions politiques ne devraient jouer qu'un rôle secondaire. Aucun incident sérieux n'a en effet affecté, récemment, les relations entre les deux pays. En outre, Moscou n'a pas, à l'inverse des pays occidentaux, l'intention de soulever la question des violations des droits de l'homme en Chine... *(Intérim.)*

La polémique sur l'attitude du gouvernement à l'égard du terrorisme en 1982

M. Kessous contredit Me Vergès sur les prétendues négociations avec Carlos

Mis en cause par Me Jacques Vergès, l'avocat de Carlos, Roland Kessous, avocat général à la Cour de cassation, est sorti de sa réserve en adressant une mise au point au « Monde ». Me Vergès avait affirmé que des négociations avaient eu lieu entre le gouvernement français et le terroriste en 1982, à l'initiative notamment de M. Kessous, alors conseiller juridique au cabinet du ministre de l'intérieur, Gaston Defferre. M. Kessous dément catégoriquement cette version des faits, en produisant notamment la note qu'il avait établie, en juin 1992, à destination de la DST pour répondre aux allégations contenues dans un rapport de la Stasi.

Me Vergès a, semble-t-il, choisi pour cible privilégiée M. Kessous. Delaissant Louis Joinet, ancien conseiller juridique de tous les premiers ministres socialistes depuis 1981, aujourd'hui membre du cabinet du président de la République, avec lequel il était pourtant également entré en contact en 1982, il s'en prend essentiellement à ce magistrat discret qui n'est resté qu'un an, de septembre 1981 à septembre 1982, au ministère de l'intérieur et qui se tient à l'écart de la vie politique depuis 1985.

Tous les témoins des premiers mois de la présidence mitterrandienne vue de la Place Beauvau savent pourtant que M. Kessous, homme prudent et précautionneux, ne jouait pas un rôle de premier plan sur les dossiers sensibles. Mais M. Kessous est sans doute pour l'avocat une cible plus facile dans la mesure où, ayant pris ses distances depuis près de dix ans avec les cabinets ministériels et repris sa carrière dans la magistrature, il n'a pas accès aux archives de l'époque et doit s'appuyer sur sa seule mémoire, douze ans après un épisode qui fut à ses yeux secondaire tant son rôle y fut marginal.

L'avocat de Carlos ayant affirmé, dans *le Figaro* du 1er septembre, sur la foi de ses propres agendas, avoir eu plusieurs rendez-vous avec M. Kessous – et non seulement deux comme celui-ci l'affirme –, le magistrat a néanmoins pu le prendre en faute sur l'une des dates avancées, celle du 9 août 1982. *« Je n'ai pu rencontrer Me Vergès ce jour-là car je n'étais pas à Paris*, nous a-t-il déclaré. *J'étais en montagne sur le GR5* [chemin de grande randonnée] *entre Briançon et Nice. Je m'en souviens parfaitement car c'était le jour de l'attentat de la rue des Rosiers. Depuis un poste de gendarmerie, j'ai même téléphoné au ministère de l'intérieur, au directeur adjoint de cabinet, pour savoir si je devais rentrer. Il me fut répondu que ce n'était pas nécessaire. »*

Une note à la DST en 1992

Dans une lettre au *Monde*, M. Kessous dénonce les *« informations inexactes, quand elles ne sont pas invraisemblables »* diffusées par Me Vergès à son propos. Il précise que, lorsque les documents de la Stasi faisant état des contacts entre l'avocat et le groupe Carlos en 1982 sont parvenus à la DST française, fin 1991, il fut appelé, le 13 janvier 1992, par Philippe Marchand, alors ministre de l'intérieur. Tout comme M. Joinet, il rédigea une note répondant aux allégations de la police d'Etat est-allemande. Dans cette note, datée du 12 juin 1992 et aujourd'hui archivée à la DST, il fait état de deux rencontres avec Me Vergès en 1982, écrivant notamment, à propos du premier rendez-vous et de l'attitude de l'avocat : *« Je garde le souvenir d'un homme debout, soliloquant devant un miroir pendant une demi-heure en se lissant les cheveux. Manifestement, il appréciait son propre discours. Il m'expliquait que l'avocat est un artiste et la plaidoirie une œuvre d'art. »*

« Concernant Kopp et Bréguet [les deux amis de Carlos en instance de jugement à Paris dont le terroriste exigeait la libération], écrit encore M. Kessous, *Me Vergès souhaitait que l'intérieur fasse pression sur la justice pour les libérer. La contrepartie consistait en une rencontre de responsables français avec Carlos qu'il se portait fort de contacter pour faire cesser les attentats. Il m'a laissé entendre que si Kopp et Bréguet n'étaient pas libérés, de nouveaux attentats interviendraient. »* M. Kessous précise que les responsables du cabinet de Gaston Defferre, Maurice Grimaud et Claude Bussière, lui ont *« demandé de maintenir le contact sans faire la moindre promesse »*. Un second rendez-vous eu lieu au cabinet de Me Vergès où *« il ne s'est rien dit de plus que précédemment »*.

« Se valoriser aux yeux de ses correspondants »

En conclusion de cette note rédigée en 1992, M. Kessous écrit : *« Nous avons cherché à comprendre le comportement de Me Vergès. Nous avons pensé que, à la suite de la publication de la lettre de menaces de Carlos à Defferre, il avait pris l'initiative de me contacter pour tester la détermination du gouvernement français et se valoriser aux yeux de ses correspondants. Le caractère vague de ses propositions, le fait qu'il ne leur ait donné aucune suite semblent confirmer qu'il était davantage en phase d'exploration personnelle pour se placer qu'en situation d'interlocuteur ayant capacité à négocier. »*

Dans la lettre qu'il a adressée au *Monde*, M. Kessous reconnaît que cette note d'explications contient, par ailleurs, quelques erreurs grossières qui attestent de sa bonne foi : *« Je situe le début des attentats pendant l'hiver 1981 alors qu'ils ont commencé le 29 mars 1982 après l'attentat du Capitole ; je me trompe sur la qualification des faits retenus contre Bréguet et Kopp, ce qui atteste en passant que je n'ai pas pu décider cette qualification comme le dit Me Vergès ; et je mentionne le début de mes contacts avec Vergès fin 1981-début 1982, ce qui est impossible. Pourquoi ces erreurs ? En janvier ou février 1992, quand je prends connaissance du document de la Stasi, je considère que son contenu relève du mauvais roman d'espionnage et qu'il est vain d'y accorder le moindre crédit. C'est pourquoi je ne m'attache pas à vérifier les dates et à réfuter une à une les assertions fantaisistes me mettant en cause. D'ailleurs, je ne possède aucun document sur cette période, ayant rejoint le monde judiciaire dès l'année 1985 et n'ayant plus aucun contact avec les autorités politiques et policières. Le plus important pour moi est alors de dire que Me Vergès m'a contacté, que je l'ai vu avec l'accord du ministre et que ces entretiens n'ont eu aucune suite. Tout le reste est secondaire. »*

E. P.

FAITS DIVERS

Dans un quartier noir de Chicago

Meurtrier à onze ans et exécuté par son gang

WASHINGTON

de notre correspondante

Il ne mesurait pas un 1,50 m et arrivait péniblement à 33 kilos. Dans le quartier, on l'appelait *Yummy* (« Miam-Miam ») parce qu'il avait un petit faible pour les cookies. Mais à onze ans, Robert Sandifur, gamin noir de Chicago, n'avait rien d'un tendre : déjà une douzaine d'arrestations à son actif, vol à la tire, incendie volontaire, vol de voiture, etc.

Cette semaine, peut-être poussé par le gang auquel il appartenait, Robert a franchi un seuil fatal dans la délinquance : il a arrosé de son pistolet semi-automatique, apparemment sans raison, un petit groupe de jeunes qui devisait devant la maison de l'un d'entre eux, dans un quartier noir de South Side, à Chicago. Lorsque les tirs se sont arrêtés, une adolescente de quatorze ans gisait, morte, dans une mare de sang. Deux autres gamins étaient blessés.

La revente de la drogue

Robert a pris la fuite, recherché par la police. Elle n'a pas eu à le chercher longtemps : le corps du garçon a été retrouvé jeudi 1er septembre sous un pont de chemin de fer, lui aussi dans une mare de sang, deux balles dans la tête – une dans le dos du crâne, une sur le dessus. *Yummy*, pensent les policiers, a été exécuté par son gang.

Ce drame a choqué l'Amérique, pourtant habituée aux ravages des armes à feu dans les grandes villes. Car il impose ce constat : la violence urbaine, ce n'est plus seulement les adultes qui s'entre-tuent, ce n'est plus seulement les enfants atteints de balles perdues tirées par des adultes, c'est à présent les enfants qui s'entre-tuent. Selon un responsable de la police, les membres des gangs confient souvent les tâches de revente de drogue ou de « liquidation » de rivaux par balles aux enfants, moins lourdement condamnés s'ils se font arrêter.

Pour les travailleurs sociaux, Robert était autant une victime que l'adolescente qu'il a tuée : né dans un environnement de drogue et de chômage, il avait été enlevé à sa mère à l'âge de trois ans, le corps marqué de traces de coups et de brûlures de cigarette. Confié un moment à sa grand-mère, il ne résista pas longtemps à l'influence de la rue et fit, dans sa courte vie, l'expérience de plusieurs foyers de placement, que les services sociaux avaient de plus en plus de mal à lui trouver.

Cette criminalité aveugle qui affecte essentiellement la minorité noire, n'épargne pas les anciens militants des droits civiques, ceux qui se sont battus pour la dignité et l'amélioration du sort des Noirs : Rosa Parks, quatre-vingt-un ans, célèbre pour avoir refusé de céder sa place à un Blanc dans un autobus en 1955 dans le cadre d'une campagne de désobéissance civile (l'incident lui valut la prison), a été agressée et frappée, mercredi, chez elle à Detroit, par un jeune qui lui a volé 53 dollars. Lui aussi était noir. *« Elle s'est battue pour notre race, et maintenant ce sont des membres de notre race qui s'abattent sur elle »*, a déploré le pasteur.

SYLVIE KAUFMANN

DÉFENSE

A Fréjus

M. Léotard inaugure un monument en l'honneur des troupes coloniales

Le ministre de la défense, François Léotard, a inauguré, jeudi 1er septembre, à Fréjus (Var), la ville dont il est le maire, un Mémorial de l'armée noire en hommage aux unités coloniales qui ont participé au débarquement de Provence, en août 1944, et aux combats pour la libération de la France. M. Léotard avait décidé de faire coïncider cette inauguration avec la célébration traditionnelle du cent vingt-quatrième anniversaire de la bataille de Bazeilles, une commune des Ardennes qui a vu, en septembre 1870, une division d'infanterie de marine être vaincue par les Bavarois.

Fréjus est, depuis plusieurs décennies, la ville qui a accueilli les traditions des anciennes unités coloniales, devenues les troupes de marine. Par trois fois, en 1870 et lors des deux grandes guerres mondiales, puis en Indochine, ceux qu'on a appelés « les soldats de la grande France » ont participé à la défense du pays (*le Monde* des 14-15 août).

Sur le front de mer, avenue Roland-Garros, la ville de Fréjus a fait construire un Mémorial de l'armée noire. Un premier mémorial, érigé en 1924 à Reims, avait été détruit par les Allemands en 1940. Une réplique fut élevée à Bamako (Mali). C'est celle-ci qui a inspiré le sculpteur Yvon Guidez pour le nouveau Mémorial de l'armée noireinauguré à Fréjus, à partir d'une œuvre fondue à Gliwice (Pologne).

Le ministre de la défense a profité de cette cérémonie pour remettre, au cours d'une prise d'armes au camp Lecocq, la croix de la valeur militaire (avec palmes) au général de brigade Jean-Claude Lafourcade, qui vient de commander, durant deux mois, l'opération française « Turquoise » au Rwanda.

ARMEMENT : échanges franco-russes. – Une douzaine de cadres de haut niveau, au sein du ministère russe de la défense, seront en stage, du 5 au 9 septembre, à Arcueil (Val-de-Marne), dans un centre de formation qui relève de la délégation générale pour l'armement. La France les instruira dans le domaine de la passation des marchés publics en matière de défense. La Russie souhaite, en effet, que ces cadres soient des experts chargés de mettre en place des procédures de relations contractuelles – qui n'existaient pas dans l'ex-URSS – entre l'Etat client et les usines d'armement au sein du nouveau système d'économie mixte créé sur l'instigation du président Boris Eltsine.

NOMINATION : le général Lanata entre au groupe Aérospatiale. – L'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Vincent Lanata, sera nommé, à compter du 5 septembre, conseiller spécial auprès de Louis Gallois, PDG du groupe Aérospatiale. Le général Lanata sera chargé d'animer et de suivre les négociations internationales visant le programme européen de nouvel avion de transport militaire, l'ATF, qui devrait remplacer l'avion-cargo Transall. La France forme avec l'Allemagne le couple de pays le plus attaché à ce projet. Le général Lanata a quitté l'armée de l'air en juillet.

MÉDECINE

A la suite d'un accord amiable

Les fabricants américains de prothèses mammaires verseront 22 milliards de francs de dédommagement aux plaignantes

WASHINGTON

de notre correspondante

C'est peut-être l'accord amiable du siècle : un juge fédéral américain a approuvé jeudi 1er septembre un arrangement conclu entre les fabricants de prothèses mammaires et des milliers de femmes qui affirment avoir souffert d'effets indésirables après s'être fait implanter ce type de prothèses, arrangement qui porte sur la somme de 4,25 milliards de dollars de dommages et intérêts (22 milliards de francs).

C'est la plus grosse somme jamais atteinte dans une affaire de responsabilité civile portant sur un produit aux Etats-Unis. L'accord, aux termes duquel les plaignantes renoncent à des poursuites judiciaires, a impliqué, pendant deux ans, près de 60 fabricants de prothèses, dont, le plus important, Dow Corning Corporation, accepte de payer à lui tout seul 2 milliards de dollars. Parmi les autres producteurs se trouvent également Bristol-Myers Squibb, 3M et Union Carbide.

Plus de 90 000 femmes, dont 500 étrangères, affirment avoir subi des effets secondaires néfastes, souvent durables, à la suite de la pose de prothèses de silicone. Des administrateurs judiciaires vont maintenant déterminer, au cas par cas, quelle somme doit être allouée et si la somme de 4,25 milliards suffit a dédommager chaque plaignante. En revanche, quinze mille autres ex-patientes ont rejeté l'arrangement, préférant pousser l'affaire devant la justice.

Le même jour, le jury d'un tribunal de San-Francisco a condamné le plus grand cabinet d'avocats du pays, Baker et McKenzie, à verser près de 7 millions de dollars à l'une de ses anciennes secrétaires qui avait été victime de harcèlement sexuel de la part de son supérieur, sans avoir pu obtenir de son employeur qu'il prenne des mesures pour faire cesser ce comportement. L'auteur du harcèlement, lui, devra payer à la plaignante, Rena Weeks, 225 000 dollars. Les avocats de Mme Weeks n'avaient réclamé « que » 3,7 millions de dollars à son ancien employeur, mais le jury, composé de six femmes et six hommes, a décidé de doubler la somme. Ce jugement est perçu dans les milieux d'affaires comme un avertissement aux employeurs, qui risquent désormais gros s'ils ferment les yeux sur les accusations de harcèlement sexuel au sein de leur entreprise.

S. K.

SPORTS

Les Internationaux de tennis des Etats-Unis

Guy Forget éliminé par André Agassi

L'ancien numéro un français, Guy Forget, a été battu par l'Américain André Agassi au deuxième tour des Internationaux de tennis des Etats-Unis, jeudi 1er septembre à Flushing-Meadow. Entre les deux joueurs, qui tentent de retrouver le sommet de la hiérarchie mondiale après une année difficile due à des blessures, la lutte a duré près de trois heures et quatre sets (6-3, 7-5, 6-7, 6-2). *« Malgré le manque de compétition, j'ai prouvé que je pouvais encore jouer du bon tennis*, a estimé le Français. *C'était peut-être mon meilleur match depuis très longtemps. »*

Le tournoi masculin a vu également la disparition d'Ivan Lendl. Opposé à l'Allemand Bernd Kerbacher, l'ex-premier joueur mondial a été contraint d'abandonner au premier jeu de la troisième manche, alors qu'il était mené 6-4, 7-6, en raison d'une douleur au dos qui l'aura handicapé toute l'année.

Chez les femmes, la joueuse française Mary Pierce, tête de série numéro 4, a eu du mal à battre la Tchèque Katerina Studenikova en trois sets (6-3, 2-6, 6-4) pour accéder aux seizièmes de finale. Julie Halard s'est inclinée devant la Japonaise Mana Endo (6-1 7-5) tandis qu'Alexia Dechaume s'imposait face à l'Argentine Maria José Gaidano (7-5, 6-3). Comme chez les hommes, aucune tête de série n'est tombée, jeudi, dans le tournoi féminin. – *(AFP, Reuter.)*

SIMPLE MESSIEURS

DEUXIÈME TOUR

Troisième quart du tableau

A. Agassi (E-U) b. G. Forget (Fra.) 6-3, 7-5, 6-7, 6-2 ; W. Ferreira (RSA, n°12) b. M. Rios (Chil.) 6-4, 6-2, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. H. Dreekmann (All.) 7-6, 7-6, 6-7, 7-5 ; M. Goellner (All.) b. T. Carbonell (Esp.) 7-6, 3-2, forfait ; S. Bruguera (Esp., n°3) b. A. Olhovskiy (Rus.) 7-5, 6-2, 7-6 ; T. Muster (Aut., n°13) b. M. Rush (Ven.) 6-4, 4-6, 6-4, 6-2.

Quatrième quart du tableau

M. Zoecke (All.) b. R. Weiss (E-U) 6-1, 7-5, 6-2 ; R. Fromberg (Aus.) b. R. Agenor (Haï.) 6-3, 6-3, 6-4 ; G. Pozzi (Ita.) b. A. Mansdorf (Isr.) 4-6, 7-5, 3-6, 7-5 ; T. Martin (E-U, n°9) b. A. Chesnokov (Rus.) 6-3, 6-2, 7-5 ; R. Reneberg (E-U) b. J. Burillo (Esp.) 6-3, 7-5, 6-3 ; M. Rosset (Sui., n°15) b. N. Kulti (Suè.) 6-4, 6-2, 6-7, 6-2 ; P. Rafter (Aus.) b. J. Apell (Suè.) 7-5, 4-6, 7-6, 6-3 ; B. Karbacher (All.) b. I. Lendl (E-U.) 6-4, 7-6, 1-0, abandon.

SIMPLE DAMES

DEUXIÈME TOUR

Premier quart du tableau

R. Bobkova (R. Tch.) b. N. Bradtke (Aus.) 6-7, 6-4, 6-2 ; M. de Swardt (RSA) b. M. Werdel (E-U) 6-4, 2-6, 7-6 ; S. Graf (All. n°1) b. S. Cacic (E-U) 6-0, 6-2 ; L. Davenport (E-U. n°6) b. P. Shriver (E-U) 6-1, 6-2 ; M. Endo (Jap.) b. J. Halard (Fra.) 6-1, 7-5 ; Z. Garrison-Jackson (E-U, n°10) b. P. Suarez (Arg.) 6-4, 6-3 ; A. Coetzer (RSA, n°11) b. E. Maniokova (Rus.) 6-2, 6-0 ; A. Dechaume-Balleret (Fra.) b. M. J. Gaidano (Arg.) 7-5, 6-3.

Deuxième quart du tableau

M. Pierce (Fra. n°4) b. K. Studenikova (Tch.) 6-3, 2-6, 6-4 ; M. Maleeva (Bul., n°15) b. R. Dragomir (Rou.) 7-5, 6-3 ; J. Novotna (Tch., n°7) b. K. Habsudova (Rep. Slo.) 6-2, 6-3 ; P. Hy (Can.) b. A. Gavaldon (Mex.) 6-3, 6-2 ; S. Stafford (E-U) b. L. Harvey-Wild (E-U) 6-0, 6-7, 6-2 ; I Majoli (Cro.) b. E. Reinach (RSA) 6-2, 6-2 ; J. Wiesner (Aut.) b. C. Kuhlman (E-U) 6-2, 6-2 ; A. Smashnova (Isr.) b. N. Muns-Jagerman (P-B.) 6-2, 3-6, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, le numéro de tête de série).

SOCIÉTÉ

Les suites de l'expulsion au Burkina des militants islamistes présumés et l'enquête sur les meurtres de Marrakech

Dans un communiqué diffusé jeudi 1er septembre, le ministère de l'intérieur affirme que les droits des vingt personnes expulsées vers le Burkina-Faso, mercredi 31 août, n'ont pas été *« méconnus »* et s'explique sur la durée de l'assignation à résidence. « [Le ministère de l'intérieur] *a pris le soin de rechercher un pays de destination où leur sûreté serait garantie. Mais le temps de cette recherche ne pouvait courir sans qu'une surveillance appropriée soit organisée afin de prévenir tout risque. C'était l'objet de l'assignation à résidence à Folembray.* »

■ MARRAKECH. Des documents islamistes ont été découverts lors des perquisitions au domicile de plusieurs proches des auteurs présumés de la fusillade de Marrakech au cours de laquelle deux touristes espagnols avaient été tués. Vingt-sept personnes avaient été interpellées par la police judiciaire française, jeudi 1er septembre, sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière chargé d'une information judiciaire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Vendredi en fin de matinée, vingt et une personnes étaient toujours en garde à vue.

M. Pasqua refuse les « faux procès » sur les conditions de départ des assignés à résidence de Folembray

Au lendemain de l'expulsion de vingt des vingt-six personnes assignées à résidence à Folembray au début du mois d'août, le ministère de l'intérieur a tenu à répondre à tous ceux qui estimaient que le droit français avait été malmené. Dans un communiqué, diffusé jeudi 1er septembre, la Place Beauvau affirme qu'il ne faut pas instruire de *« faux procès »*. *« L'action menée s'inscrit dans le cadre de la loi, qui donne à la République les moyens de droit nécessaires à la sauvegarde de l'ordre public*, note le texte. *Ces procédures sont certes exceptionnelles mais justifiées par des circonstances et des risques qui le sont aussi. »*

Selon le ministère de l'intérieur, l'utilisation de la procédure de l'urgence absolue, qui exige une *« nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou pour la sécurité publique »*, était justifiée. *« Les activités* [des personnes assignées à résidence] *en liaison avec des groupements armés, leur rôle au sein de réseaux amenaient à redouter pour la France des conséquences graves dans le contexte créé par l'assassinat de cinq de nos compatriotes à Alger. »* Le ministère de l'intérieur ne précise cependant pas plus avant le *« rôle »* que les assignés de Folembray auraient joué au sein de ces *« réseaux »* terroristes.

Dans les semaines à venir, cette discussion se poursuivra sur le terrain judiciaire. Une première audience s'est ainsi tenue jeudi 1er septembre au tribunal de grande instance de Laon (Aisne). Estimant que le séjour forcé à Folembray constituait une *« voie de fait »*, les avocats de trois des islamistes avaient assigné le ministre de l'intérieur et le préfet de l'Aisne en référé. Les avocats avaient fait constater par huissier que les assignés, consignés à l'intérieur de la caserne, n'étaient pas libres d'aller et venir à leur guise, mais le procureur de la République et l'avocat de la Place Beauvau ont estimé que le tribunal des référés n'était pas compétent. La décision sera rendue le 8 septembre.

Aussitôt après l'audience, les avocats de Saïd Magri se sont rendus à l'hôpital de Chauny, où leur client, très affaibli par une grève de la faim, est toujours en observation. Ils ont annoncé leur intention de porter plainte contre le curieux aller-retour que les policiers ont imposé, *mardi 30 août, au gréviste de la* faim, entre la caserne de Folembray et l'hôpital de Chauny. Dès que son état de santé le permettra, Saïd Magri, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion en urgence absolue daté du 10 août, devra rejoindre le département du Nord.

Une seconde audience, sur le fond cette fois-ci, devrait avoir lieu le 15 septembre au tribunal administratif d'Amiens à l'initiative de Mes Creuzillet et Dechezelles, qui défendent dix-neuf des vingt-six assignés. Ils *contestent* la légalité des arrêtés d'expulsion en urgence absolue, qui, selon eux, sont très insuffisamment motivés. *Interrogé* au sujet de ces départs forcés, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a refusé d'émettre une opinion car elle serait, selon lui, *« perçue comme une intervention sur les juges »*. Charles Pasqua, pour sa part, a refusé de *répondre* aux accusations de brutalités policières formulées par les expulsés *(voir encadré)*. *« Je n'ai pas l'intention de répondre à ces individus »*, a-t-il simplement déclaré.

Enfin, l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger a estimé, jeudi 1er septembre, que cette expulsion était *« une grave violation des lois françaises »*. Dans un communiqué diffusé à Bonn en français, le FIS estime que *« l'assignation à résidence des innocents détenus dans le camp de concentration de Folembray sans accord et sans appui avec la justice française pour leur seule appartenance au FIS représente une atteinte aux libertés et aux droits de l'homme »*. Le communiqué déplore également l'imposition par le Maroc de visas aux citoyens algériens, considérée comme *« une humiliation à la communauté algérienne vivant au Maroc »*.

Le recteur de de la mosquée de Parisdemande des explications à M. Pasqua. – Interrogé vendredi 2 septembre sur RMC, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a souhaité que le ministère de l'intérieur s'explique davantage sur les arrestations, les assignations à résidence et les expulsions de militants présumés islamistes. Il affirme que la communauté musulmane de France connaît *« un sentiment de perplexité, nourri par l'imprécision et le manque d'informations »*. Il n'exclut pas une extension des problèmes que connaît l'Algérie, mais se dit certain que *« la communauté musulmane de France se démarque de ces événements »*.

Des précédents

Abdelmoumen Diouri. Entré en France en 1971, réfugié politique depuis 1977, Abdelmoumen Diouri, opposant politique *marocain et auteur d'un livre*-pamphlet contre le roi Hassan II intitulé *A qui appartient le Maroc ?*, avait été expulsé en urgence absolue le 20 juin 1991 vers le Gabon par le ministre de l'intérieur de l'époque, Philippe Marchand.

Dans une décision rendue le 10 juillet, le tribunal administratif de Paris avait cependant estimé que cette expulsion constituait un *« excès de pouvoir »* et ordonné le sursis à exécution. Abdelmoumen Diouri était alors rentré en France. *Le ministère de l'intérieur* avait fait appel, mais le Conseil d'Etat avait confirmé le *13 octobre le sursis à statuer* prononcé par le tribunal administratif.

Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi. Arrêtés le 21 mars à Lyon au *cours* d'une manifestation lycéenne contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi avaient été expulsés le 24 mars en urgence absolue vers l'Algérie. Le ministère de l'intérieur, qui estimait que leur présence menaçait *« la sûreté de l'Etat et la sécurité publique »*, leur reprochait d'avoir jeté des pierres contre des policiers, ce que les deux intéressés niaient.

Le juge des référés de Lyon avait estimé le 25 mars que le préfet du Rhône avait commis une *« voie de fait »* à l'encontre des jeunes gens et ordonné leur retour sur le territoire national. Le 6 avril, le tribunal administratif de Lyon estimait à son tour que la Place Beauvau avait invoqué une *« nécessité impérieuse »* à tort et ordonnait un sursis à exécution. Les deux jeunes gens étaient alors rentrés en France. Dans un jugement rendu le 13 juillet, le tribunal administratif de Lyon estimait qu'en *« admettant même que* [les faits] *soient regardés comme matériellement exacts »*, ils *« ne sont pas de nature à établir que, dans les circonstances de l'espèce, l'expulsion de l'intéressé constituait une nécessité impérieuse pour la sécurité publique »*.

« Nous avons été kidnappés »

OUAGADOUGOU

correspondance

L'hôtel OK Inn de Ouagadougou, sorte de résidence secondaire avec ses multiples dépendances, s'étale sur 3 hectares au sud de la capitale. Depuis l'arrivée des islamistes expulsés de France, des militaires membres de la sécurité présidentielle burkinabé encerclent la propriété et filtrent les entrées.

Réunis dans l'une des salles de l'hôtel, les vingt expulsés ont longuement raconté leurs conditions d'expulsion. *« Deux cents à trois cents policiers et gendarmes ont défoncé les portes des dortoirs à Folembray, ont maltraité les expulsés et les ont embarqués de force à destination de la base militaire de Reims*, a déclaré Me Ahmed Simozrag. *Nous avons été kidnappés, enlevés par le gouvernement français. Certains d'entre nous n'ont su leur destination que dans l'avion. Personne n'avait demandé à être expulsé, y compris à destination du Burkina-Faso. »*

La victoire est proche

Assis sous une banderole portant une sourate du Coran – *« Par la volonté de Dieu, la victoire est proche »* –, le porte-parole a ensuite estimé que la décision prise par le ministère de l'intérieur était illégale. *« Elle viole les ordonnances de 1945 sur le séjour des étrangers en France*, a-t-il ajouté. *Elle est également contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la France, qui interdit les expulsions collectives. »* Les islamistes espèrent désormais que la justice française leur donnera raison.

« Nous sommes libres de nos mouvements. Il n'y a aucune contrainte. C'est ce qui nous a été signifié à notre arrivée à Ouagadougou par les autorités burkinaises », a enfin indiqué Me Simozrag. Le porte-parole des islamistes a refusé de préciser quelle serait la durée de leur séjour au Burkina. Selon lui, le gouvernement de Ouagadougou leur a proposé soit de rester au Burkina, soit de quitter le pays pour une destination de leur choix. Les vingt islamistes, qui étudient actuellement les différentes possibilités, ont précisé qu'ils avaient été bien accueillis et que le Burkina avait donné une leçon de démocratie.

PIERRE DABIRÉ

Des documents du FIS ont été découverts en France dans l'entourage des auteurs présumés de la fusillade de l'hôtel Atlas-Asni

« On n'est pas tombé chez des laïcs », commente-t-on du côté de la police judiciaire après la série d'interpellations et de perquisitions opérées, jeudi 1er septembre, dans la région parisienne, à Chartres et à Orléans, sous la conduite du juge Bruguière. Vingt-sept personnes, qui sont des proches des Français arrêtés au Maroc après la fusillade de l'hôtel de Marrakech, ont été placées en garde à vue. Au cours des perquisitions, les enquêteurs ont saisi des documents en arabe et en français – des textes du FIS et du GIA algériens, un exemplaire du journal *Résistance*, des brochures du Mouvement de la jeunesse islamique marocaine – semblant attester que l'entourage des auteurs présumés de l'attaque meurtrière de l'hôtel Atlas-Asni *évolue* dans la mouvance islamiste.

La coopération judiciaire franco-marocaine avait commencé par l'envoi, le 30 août et *via* Interpol, d'une demande de renseignements de Rabat sur *« un réseau servant à transporter des armes entre la France et le Maroc et à perpétrer des opérations au Maroc dans un but idéologique »* (*le Monde* du 1er septembre). Parallèlement à l'interpellation de quatre suspects – trois Français d'origine maghrébine et un Marocain, tous domiciliés dans l'Hexagone –, les policiers marocains avaient découvert dans la région de Fès une cache d'armes comprenant des fusils à pompe et des munitions. Selon les renseignements communiqués par Rabat, les deux Français présentés comme les auteurs de l'attaque à main armée de Marrakech – Stéphane Aït-Idir, vingt-deux ans, d'origine algérienne, et Redouane Hammadi, vingt-quatre ans, d'origine marocaine – auraient dénoncé leurs complices en France. Ces deux jeunes habitants de la cité des 4000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) auraient notamment avoué leur participation à plusieurs attaques à main armée commises dans l'Hexagone et auraient désigné des coauteurs de la fusillade de Marrakech.

Les informations en provenance du Maroc ont été corroborées par le début de l'enquête conduite par le juge Bruguière, spécialisé dans les dossiers terroristes. Une dizaine de personnes – des Français d'origine maghrébine, des Marocains et des Algériens – étaient visées par l'opération policière du 1er septembre. La moisson d'éléments recueillis constitue *« une base d'enquête sérieuse et solide »*, commente un responsable de la lutte antiterroriste. Outre la documentation de caractère islamiste, les premiers résultats de l'enquête indiquent en effet que les Français arrêtés au Maroc et leur entourage *se sont livrés à des attaques à main* armée, des deux côtés de la Méditerranée.

A l'attaque de l'hôtel de Marrakech semblent d'ores et déjà correspondre au moins trois braquages réalisés par le même groupe de malfaiteurs : les deux premiers commis aux dépens d'un boucher musulman d'Aubervilliers qui se rendait à sa banque, le 3 janvier et le 16 mai 1994 le troisième visant un poissonnier du dix-huitième arrondissement de Paris, également agressé, le 19 juin, par des hommes armés. Ces enquêtes, qui avaient *été confiées à la brigade de répression* du banditisme de la PJ parisienne, ont été relancées par les renseignements recueillis après la fusillade de Marrakech.

Au lendemain des opérations du 1er septembre, les enquêteurs ont acquis la conviction que les jeunes Français arrêtés au Maroc sont bien liés aux attaques à main armée de la région parisienne. Il est cependant trop tôt pour dire si ces attaques relèvent du droit commun et du banditisme classique ou si elles avaient comme finalité la perception d'un « impôt révolution*naire » et le financement* d'un groupe islamiste.

ERICH INCIYAN

Près de 400 personnes auraient été arrêtées au Maroc

La pression policière se maintenait jeudi 1er septembre au Maroc, *même si le nombre de ressortissants algériens ou d'origine algérienne présents sur le territoire a sensiblement diminué. Selon Al Itihad al Ichtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (*USFP*-opposition de gauche), près de quatre-cents personnes auraient été arrêtées ces derniers jours dans des villes comme Oujda, Nador, Meknès et soixante autres seraient recherchées, dont un certain nombre qui résideraient en Europe.

Libération, organe en langue française de l'USFP, fait remarquer que les forces de sécurité marocaines ont *bénéficié* pour leurs opérations des structures mises en place pour organiser le retour en Europe, après leurs vacances, des ressortissants marocains *installés à l'étranger*. Le quotidien se demande si les auteurs et les commanditaires des crimes commis récemment dans le royaume chérifien ne voulaient pas profiter, pour se livrer à leurs actions de déstabilisation, de la confusion *créée* par ces dizaines de milliers de départs à la fin de l'été.

En Algérie, l'opposition, y *compris* les groupes armés islamistes, a unanimement condamné l'instauration par Rabat d'un visa pour les *ressortissants de nationalité* et d'origine algériennes. Le Front de libération nationale (FLN, ancien parti *unique)* a *qualifié de « provocatrice »* cette décision et appelé *« tous ceux qui croient en l'unité du Maghreb »* à la dénoncer. Le FIS et l'AIS (Armée islamique du salut), son bras armé, ont mis en garde le Maroc contre la tentation de profiter de la situation en Algérie *« pour assouvir ses rêves hégémoniques »*, faisant ainsi allusion aux revendications marocaines sur les territoires algériens de Tindouf et de Béchar (sud-ouest algérien). Le Groupe islamique armé (GIA) a quant à lui menacé, mercredi 31 août, de porter le Djihad (guerre sainte) sur le sol marocain. – *(AFP.)*

Un entretien avec le directeur délégué de l'Opéra

Hugues Gall : « Je ne vois pas pourquoi Paris continuerait à être, en matière musicale, une trop généreuse vache laitière »

« La guérilla judiciaire » se poursuit entre l'Opéra national de Paris et son directeur musical, Myung Whun Chung. Mercredi 31 août, le tribunal de Paris a sommé M. Cluzel, directeur général de l'Opéra, d'appliquer le contrat qui le lie à M. Chung. Ce dernier, en dépit de la décision de justice, s'est vu refuser l'entrée de la Bastille par la direction de l'Opéra. Aussi, le tribunal devait, vendredi 2 septembre, condamner l'établissement à payer une astreinte à M. Chung. Mardi 6 septembre, la cour d'appel de Paris examinera un appel de l'Opéra contre l'ordonnance de référé qui ordonnait à l'Opéra Bastille d'appliquer le contrat.

Dans un entretien au « Monde », M. Hugues Gall, directeur délégué de l'Opéra national de Paris, qui prendra ses fonctions à partir d'août 1995 – et qui à ce titre prépare la saison 1995-1996 –, donne sa version du conflit. Il expose les différends qu'il a eus avec le chef d'orchestre et présente les principales conditions du « redressement » de l'Opéra. Pour lui, « Paris ne doit plus continuer à être ce qu'il est depuis des années, du moins en matière musicale : une trop généreuse vache laitière. »

« Avant de prendre vos fonctions de directeur de l'Opéra national de Paris en août 1995, vous souhaitiez qu'un certain nombre de problèmes soient réglés. L'« affaire Chung » ne risque-t-elle pas d'envenimer la situation ?

– Du fait de qui ? J'ai personnellement tout fait pour qu'il n'y ait aucune affaire d'aucune sorte. Laissez-moi rappeler qu'en juillet 1993, lorsque le ministre de la culture m'a proposé la direction de l'Opéra, j'ai subordonné ma réponse aux résultats d'une étude sur l'état précis de la maison. Cette étude a notamment mis en évidence de graves problèmes techniques consécutifs à une mauvaise conception du bâtiment Bastille et une stupéfiante dispersion des responsabilités, en grande partie due à un statut ubuesque.

Ce second point avait des conséquences très négatives sur la gestion comme sur la politique artistique. J'ai donc souhaité, dans un rapport rendu public, une réforme aboutissant à confier à une seule personne les responsabilités artistiques et administratives. C'est d'ailleurs la règle dans toutes les grandes maisons d'opéra. J'ai obtenu ce nouveau statut. A partir de là, la politique que j'entends suivre consiste d'abord à rétablir la confiance. Pour cela, il me faut la durée : j'ai souhaité et obtenu d'être nommé pour six ans. Je serai donc à la tête de l'Opéra de Paris à partir de 1995 jusqu'à 2001... au moins.

» Bien entendu, je ne me suis pas attaché au seul statut du directeur. Je me suis également préoccupé d'assurer à l'Opéra les moyens de son fonctionnement et de sa renaissance.

» J'ai fait en sorte que le Palais-Garnier soit rénové, modernisé et utilisable, tant pour l'opéra que pour le ballet à partir du 1er mars 1996. Cela permettra d'ajouter aux 200 spectacles que peut produire Bastille 150 représentations à Garnier, et même 165 si l'on veut arriver au chiffre symbolique de 365. Ce chiffre se répartira en 165 représentations de ballet et 200 représentations lyriques.

» J'ai obtenu du gouvernement une subvention qui assure à la fois le financement d'un plan social nécessaire au redressement durable d'une gestion lourdement déficitaire et la reconstitution du répertoire. La politique de production n'a jusqu'à maintenant tenu compte ni des impératifs de l'alternance ni des caractéristiques techniques des deux salles (Garnier et Bastille) : une grande partie des spectacles déjà produits ne pourront donc être redonnés alors même qu'ils ont coûté en moyenne 6,7 millions de francs. Aucun théâtre en Europe, sauf la Scala pour son ouverture, n'atteint de tels sommets.

» J'ajoute que, pour répondre au souci de démocratisation inhérent à un établissement public, *a fortiori* s'agissant de Bastille, il faudra réduire le prix des places les plus chères. Au demeurant, ce sera du réalisme commercial.

» Pour la réussite de toutes ces réformes, l'Opéra de Paris dispose de nombreux atouts : de bons musiciens, de bons choristes, un magnifique ballet, une excellente école de danse, des équipes techniques assez remarquables pour avoir remédié aux ratés de conception du bâtiment Bastille : chariots porte-décors défectueux, ascenseurs monte-décors parfois inutilisables, plateaux mobiles immobiles.

« Le contrat de M. Chung était une bombe à retardement »

– Puisque vous avez rédigé le rapport sur l'état de l'Opéra avant d'en accepter la direction, vous ne pouvez ignorer la spécificité du contrat de M. Chung ?

– Que les choses soient claires. Si j'avais dit en juillet 1993 au ministre de la culture que je ne voulais pas de M. Chung, croyez bien qu'on aurait trouvé immédiatement les moyens d'une séparation. Si mon arrivée et mes intentions – qui ont été publiées dans le rapport que vous citez – avaient déplu à M. Chung, il aurait pu quitter de lui-même l'Opéra. En effet, son contrat, signé en décembre 1992 par M. Bergé, lui donnait la possibilité de faire jouer une « clause de conscience » pour le cas où le nouveau patron de l'établissement ne lui conviendrait pas, et de partir avec de copieuses indemnités. Or M. Chung, à qui j'avais clairement exprimé à plusieurs reprises mon projet d'adapter ses pouvoirs contractuels au nouveau statut de l'Opéra, c'est-à-dire de mettre fin à son droit de veto sur toutes les décisions artistiques, m'a dit, je le cite : *« Bienvenue ! Comme je suis heureux que vous soyez là ! Nous avons besoin de vous ; il y a longtemps que nous vous attendions, et pour ce qui concerne les pouvoirs qui me sont consentis par mon contrat, il n'y aura aucun problème d'aménagements entre nous car nous allons pouvoir parler entre professionnels. »* Plus tard, son homme de confiance, David Foster, qui est imprésario à la Columbia Artists Management de New-York m'a répété ces propos.

– Après cette courte lune de miel, les problèmes ont surgi.

– Nous avons eu, Myung Whun Chung et moi, un différend qui a porté sur *Lohengrin*, de Wagner. Myung Whun Chung entendait le diriger. Bien qu'il ne l'ait jamais fait, j'ai accepté de prendre ce risque avec lui. J'ai finalement renoncé à monter cet ouvrage aux dates prévues, car nous n'avions pas pu réunir une distribution satisfaisante. Je l'ai donc reporté à l'automne 1996 et remplacé par *Billy Budd*, de Britten. J'ai choisi un chef ayant déjà triomphé dans cet ouvrage difficile. C'était là l'exercice normal de ma responsabilité. M. Chung a cependant exigé de diriger *Billy Budd* et m'a alors confié une vision de notre collaboration incompatible avec ses précédentes déclarations. Il entendait conserver *« une priorité absolue »* – c'était son mot – dans le choix des œuvres qu'il souhaitait diriger, c'est-à-dire m'imposer sa présence et me contraindre à renoncer à faire appel à des chefs me semblant plus qualifiés pour certains ouvrages. A partir de là, où pouvait être la concertation ?

– C'est là qu'apparaît la contradiction fondamentale entre les responsabilités contractuelles qui ont été confiées à M. Chung par Pierre Bergé et celles qui vous l'ont été par Jacques Toubon. L'Etat n'a-t-il pas agi avec légèreté, une fois de plus, dans la conduite des affaires de l'Opéra en mettant deux patrons artistiques à la tête de l'établissement ?

– Bien au contraire. Le contrat signé en 1992 avec M. Chung créait, de fait, une direction bicéphale (déjà contraire au statut alors en vigueur) manifestement non viable et ruineuse. Le gouvernement actuel a pris rapidement la mesure du problème et a décidé de mettre fin à cette incohérence. Le contrat de M. Chung était une bombe à retardement placée sous le siège du futur patron de l'Opéra, quel qu'il soit, et une manœuvre politique destinée à embarrasser la future majorité sans le moindre souci des intérêts de l'établissement ni de ceux du contribuable.

La seule solution était donc que M. Chung, qui s'est toujours prévalu de l'intérêt supérieur de l'Opéra, accepte de normaliser son contrat. J'y étais prêt. Je le souhaitais. J'ai cru M. Chung lorsqu'il me l'a affirmé. J'ai eu tort.

– C'est donc sur la programmation que le conflit a éclaté ?

– Dans la mesure où M. Chung entendait exercer un droit de préemption et un droit de veto, oui. Mais le conflit porte également sur une question d'argent. Nous proposions à M. Chung un contrat de trois ans stabilisant sa rémunération annuelle garantie à un minimum de 3,6 millions de francs pour vingt-sept semaines de présence et trente représentations d'opéra, de concert ou éventuellement de ballet.

M. Chung a jugé cette offre inacceptable. Il a insisté pour que le terme de son contrat reste le 31 août 2000, sans aucune concession sur ses pouvoirs, et n'envisageant sur le plan financier qu'un « rabais » de 10 % sur la somme globale garantie avoisinant les 40 millions de francs qu'il avait obtenue de Pierre Bergé pour ses services et ses prestations à compter du 1er septembre 1994 jusqu'au 31 août 2000 avec l'aval de MM. Lang et Malvy, respectivement ministres de la culture et du budget de l'époque.

M. Chung répète partout aujourd'hui qu'il aurait été prêt à diriger pour presque rien. Ce désintéressement – purement verbal – est chez lui tout à fait nouveau. En effet, la saison dernière, où ses émoluments se sont montés à 6,3 millions de francs, il a renoncé à diriger cinq des douze représentations du spectacle *Nijinski* parce que la direction le priait de réduire son cachet (88 000 francs par soirée) pour tenir compte de la situation financière de l'Opéra. M. Klaus Weise a donc dû le remplacer sans qu'on lui permette de disposer des « services » nécessaires pour répéter un programme aussi exigeant que celui comprenant *le Sacre du printemps*, *Petrouchka*, de Stravinsky, et *Till Eulenspiegel*, de Richard Strauss. M. Weise s'est fort bien acquitté de sa tâche, mais un directeur musical conscient de ses responsabilités n'aurait jamais dû créer une situation à ce point incompatible avec le niveau affiché de ses exigences artistiques.

« J'aurais préféré éviter ce pénible épisode »

– Myung Whun Chung aurait donc rattrapé en 1998 le salaire que son prédécesseur, Daniel Barenboïm, aurait obtenu en 1989 s'il n'avait pas été évincé. Pour l'Etat et les contribuables, la différence est que M. Chung est assujetti à l'impôt sur le revenu quand son prédécesseur ne l'était pas.

– Je dois rectifier. Sa rémunération minimale garantie par le contrat de 1992, qui fait problème, aurait rattrapé celle de M. Barenboïm dès le 1er septembre 1995.

» Puis-je suggérer également qu'entre l'expérience et la notoriété de ces deux artistes, il y a encore aujourd'hui une marge considérable ? Puis-je rappeler enfin que Pierre Bergé – qui crie aujourd'hui à l'attentat – s'est débarrassé de M. Barenboïm, qui était porteur d'un projet remarquable pour le nouvel Opéra, dans des conditions que je préfère ne pas qualifier ? Je souhaitais pour ma part le maintien de M. Chung. Il a refusé des propositions qui se bornaient à aligner notre Opéra de Paris sur les règles internationales en vigueur dans toutes les grandes maisons.

» Je ne vois pas pourquoi Paris continuerait à être ce qu'il est depuis des années, du moins en matière musicale : une trop généreuse vache laitière. Pourquoi devrait-on accorder ici à MM. X... ou Y... ce qu'ils ne touchent dans aucune capitale musicale ? Les artistes que nous engageons toucheront ce qu'ils perçoivent à Hambourg, Berlin, Londres ou New-York. L'Opéra ne peut pas avoir un chef permanent qui perçoive des sommes aussi exorbitantes. Je ne peux pas dire à un chef invité : *« Votre cachet sera celui que vous touchez à Cologne, Hambourg, Londres ou Vienne »*, s'il doit me répondre – et c'est déjà parfois le cas : *« Mais votre directeur musical, contrairement à toutes les règles, touche plus chez lui à l'Opéra de Paris que lorsqu'il dirige ailleurs. »*

– Il n'en reste pas moins que M. Chung a en main un contrat signé par l'Etat.

– Non. Signé par M. Bergé. Et aucune règle n'interdit aux pouvoirs publics de reconsidérer une mauvaise décision. Au contraire. Le souci du bien public le commandait. L'intérêt de l'Opéra l'exigeait. Et permettez-moi d'ajouter que M. Chung y aurait trouvé le sien propre tout en évitant à l'orchestre et au chœur un très injuste traumatisme. Il aurait poursuivi pour trois ans au moins le travail remarquable accompli à la tête de ces deux formations essentielles, à la qualité desquelles il a incontestablement ajouté.

» Il est clair que, une fois l'orage passé, je trouverai un chef de talent et d'expérience décidé à reprendre la tâche en parfait accord avec mon projet, un artiste dans lequel puisse se reconnaître l'orchestre de l'Opéra, qui est aujourd'hui le meilleur de France. Ce chef aura le souci de permettre à l'orchestre et au chœur d'être dirigés par des collègues d'égale compétence et de réputation internationale. Nous développerons avec lui et avec eux la politique d'enregistrement phonographique et de diffusion audiovisuelle indispensable au rayonnement de la maison.

» J'aurais néanmoins préféré éviter ce pénible épisode après cinq mois de conversations et de négociations. Je comprends aujourd'hui que la tactique de M. Chung – sans doute mal conseillé – était de faire traîner les choses jusqu'au 1er septembre 1994. En effet, son contrat prévoyait à partir de cette date des dispositions qui aggravaient encore une situation déjà inacceptable.

– Que va-t-il se passer si la justice donne raison à M. Chung sur le fond dans quelques mois, peut-être après votre arrivée en août 1995 ?

– Quelle qu'elle soit, la décision définitive, à l'issue de la procédure judiciaire, sera exécutée. Mais l'Opéra entend trouver et trouvera le moyen légal de se séparer de M. Chung avant la date que vous évoquez.

» Pour l'heure, je ne me laisse pas distraire de l'essentiel : l'avenir de l'Opéra de Paris pour les six ans de mon premier mandat. J'exerce mon métier : je signe des contrats. Je négocie avec les artistes au mieux des intérêts de la maison. Je veille à la cohérence de ma programmation avec le projet soutenu par le gouvernement, projet bien accueilli par les professionnels et les commentateurs. J'organise des productions d'un haut niveau musical, je réunis des distributions que j'espère intelligentes, sans coups de bluff. J'engage des chefs d'orchestre, dont certains viennent d'être retenus pour remplacer M. Chung, dans les spectacles dont nous étions convenus qu'il les dirigerait lors de mes deux premières saisons.

» Dans les prochaines semaines, je développerai mon projet, mon programme et leurs conséquences financières devant le conseil d'administration de l'Opéra. Dans le courant de l'hiver, je les exposerai au personnel puis à la presse. Je souhaite pouvoir alors dévoiler mes deux premières saisons, afin de démontrer leur logique et leur cohérence.

– Au lieu de trouver une situation nette en arrivant, vous risquez de trouver une maison en ébullition. Les syndicats sont-ils partie prenante dans cette histoire ?

– Il est normal que les personnels soient concernés par ces problèmes et qu'ils s'expriment à travers leurs représentants. Je les connais bien. Ils me connaissent depuis 1969. Ils ne veulent pas la politique du pire. Pourquoi donc imaginer que je trouverai le désordre à ma prise de fonctions ? L'excellent travail accompli par l'actuel directeur de l'Opéra, Jean-Paul Cluzel, en parfait accord avec les pouvoirs publics, amorce et consolide le redressement, souhaité par tous, de cette grande maison.

– Vous avez évoqué récemment de ne pas prendre vos fonctions en 1995 si la situation n'évoluait pas conformément au nouveau statut.

– La question ne se pose plus. Le soutien du gouvernement et, au premier chef, celui de M. Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, ne m'a jamais été mesuré depuis le 23 juillet 1993, date de ma désignation. Il m'est confirmé en ce moment même. Pourquoi manquerais-je à la confiance que l'on m'accorde et aux responsabilités qui sont les miennes à l'égard d'une maison, l'Opéra de Paris, que j'ai déjà servie pendant onze années ? »

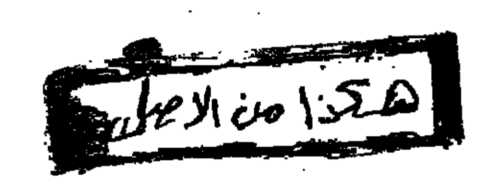
Propos recueillis par
ALAIN LOMPECH
et **EMMANUEL DE ROUX**



MARC VAN APPELGHEM

Hugues Gall : M. Chung a « refusé des propositions qui se bornaient à aligner notre Opéra de Paris sur les règles internationales ».

DANSE : mort de Michael Peters. – Le chorégraphe et directeur artistique américain Michael Peters, qui a notamment assisté Michael Jackson dans les chorégraphies de ses vidéo-clips, est mort, le 27 août, des suites du sida. Il avait quarante-six ans. Né à New-York, Michael Peters avait fait ses débuts de danseur de modern dance, dans les années 60, sous la direction des chorégraphes Talley Beatty, Alvin Ailey et Bernice Johnson. Directeur chorégraphique de music-hall et de films, on lui doit surtout la chorégraphie de vidéo-clips pour Michael Jackson, Diana Ross, Lionel Richie, Billy Joel et le groupe Earth, Wind and Fire.



ÉDUCATION

Malgré l'hostilité des syndicats et les réserves des présidents d'université

M. Fillon décide d'engager la réforme du recrutement des enseignants du supérieur

François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté, jeudi 1er septembre, les premières dispositions de la réforme du recrutement des universitaires qu'il souhaite faire adopter pour le printemps 1995. Ces orientations sont inspirées du rapport de Maurice Quenet, ancien recteur, qui avait suscité l'hostilité des principales organisations syndicales et les réserves de la conférence des présidents d'université (« le Monde » du 21 mai).

Cette réforme, la treizième en dix ans, était-elle nécessaire ? Fermement décidé à la mener à bien avant le printemps 1995 – tout en sachant qu'elle ne pourra s'appliquer qu'à partir de 1996, – François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, s'est pourtant bien gardé d'attaquer de front la communauté universitaire sur l'ensemble des questions de statut et de carrière.

De la trentaine de recommandations du rapport de l'ancien recteur Maurice Quenet sur la condition des personnels enseignants, il n'a retenu que quelques dispositions d'apparence mineure à effet immédiat. Parmi celles-là, une nouvelle voie de recrutement interne pour l'accès au professorat dans les disciplines de droit, sciences économiques et science politique, ou encore l'extension du concours d'agrégation du supérieur à la pharmacie.

Après avoir écarté toutes les mesures financièrement coûteuses, le ministre de l'enseignement supérieur a proposé un calendrier d'élaboration des plus complexes à mettre en œuvre. Passant outre l'hostilité des principales organisations syndicales consultées (SNES-Sup et SGEN-CFDT), il a néanmoins tenu compte des franches réserves de la conférence des présidents d'université, soucieux de préserver la part d'autonomie dévolue aux établissements dans le système actuel.

De fait, il n'est plus question de changer les modalités d'attribution des promotions, en partie décidées par les instances locales. Seul le cas des professeurs de classe exceptionnelle échappera à la règle pour être traité à l'échelon national. De même, sont repoussées la modification du système des allocations de recherche en faveur des jeunes « thésards » ainsi que la suppression du monitorat, celle des centres d'initiation à l'enseignement supérieur et de la catégorie des assistants techniques d'enseignement et de recherche (ATER).

Le retour des mandarins

Ayant en partie cédé sur ces points, M. Fillon a concentré son projet sur la procédure de recrutement en vigueur depuis le décret du 16 janvier 1992 pris par Lionel Jospin. Selon le dispositif actuel, les établissements choisissent leurs candidats sur des listes de « qualification » de personnels établies par le Conseil national des universités (CNU) et ses commissions de spécialistes. Jugée trop « souple » dans ses critères, cette formule aurait créé un « stock » de personnels reconnus qualifiés, mais non recrutés faute de postes à pourvoir. Selon le ministère, 9 000 d'entre eux en 1993 et 7 000 en 1994 sont toujours en attente d'affectation comme maîtres de conférence. Sur les listes de professeurs, on compte 3 000 « reçus-collés » en 1993 et 1 400 en 1994.

Le projet de réforme préconisé par M. Fillon supprime les qualifications et institue trois étapes. En premier lieu, les instances locales devront proposer leur liste de candidats, qui sera soumise pour validation au CNU avant le retour aux universités, qui décideront en dernier ressort. *« Le passage par le CNU constitue une sorte de filtre permettant d'écarter des candidatures médiocres proposées pour des raisons purement locales »*, estime le ministre. Cette formule aurait, en outre, le mérite, selon lui, d'ajuster le nombre de candidats à celui des postes réellement disponibles.

Tout en reconnaissant les *« dysfonctionnements »* du système actuel et le caractère *« équilibré »* de la proposition, Bernard Dizambourg, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, craint d'ores et déjà les effets d'un alourdissement de la procédure et les difficultés de son application. Cette complexité justifie les délais d'élaboration de textes qui devront être soumis à diverses instances jusqu'au printemps prochain pour une éventuelle mise en œuvre en 1996.

Côté syndical, les réactions n'ont pas tardé. Pour le SNES-Sup, cette réforme ne répond pas aux besoins non satisfaits de l'enseignement supérieur, en termes de créations d'emplois, de lutte contre la précarité et de revalorisation de la carrière des enseignants. Plus incisif, le SGEN voit dans ce projet une marque *« de régression et de conservatisme »*. Le renforcement du contrôle national du CNU – dont la composition et le mode de représentation ont aussi été remis en chantier – et le rétablissement du poids de l'agrégation pour les disciplines juridiques ne seraient qu'une concession *« pour satisfaire les plus conservateurs des enseignants-chercheurs »*. Pour le SGEN, le procès des mandarins est ouvert.

MICHEL DELBERGHE

Un guide réalisé par l'ONISEP

La « nouvelle école » expliquée aux parents

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, s'adresse aux parents d'élèves et profite de la rentrée pour leur offrir – au prix de 10 francs –, en cinquante pages et en couleur, le résumé avantageux de la politique qu'il conduit depuis dix-huit mois. *Tout sur la nouvelle école,* guide réalisé par l'ONISEP sous l'égide du ministère, sera diffusé en kiosque à partir du 3 septembre, pendant un mois. Des affichettes et une campagne de spots diffusés à la radio accompagneront sa diffusion.

Les personnels de l'éducation nationale, enseignants ou non, devant pour leur part recevoir (gratuitement) un document rappelant plus sobrement les 158 propositions du « Nouveau contrat pour l'école », ce sont les parents d'élèves qui sont les principaux destinataires du guide ministériel. Ils y trouveront, outre un petit mot du ministre, un rappel des changements prévus pour cette rentrée sur les trois fronts de l'école, du collège et du lycée, ainsi qu'un guide pratique sur les modalités d'inscription, l'orientation, les nouvelles épreuves du bac, etc. Rappelant que ces décisions, annoncées par le premier ministre, Edouard Balladur le 16 juin dernier, sont le fruit de la concertation *« remarquable de sérieux et d'engagement »* qui s'est déroulée au printemps, le ministre de l'éducation nationale attire l'attention des parents d'élèves sur leur caractère *« précis et concret »*.

Un effort louable qui ne parvient pas, cependant, à faire oublier totalement le flou de certaines dispositions et le fait qu'elles ne sont, dans leur majorité, applicables – au mieux – qu'à partir de 1995...

Ch. G.

Après la publication d'une étude de la fédération Familles de France

Polémique sur le coût de la rentrée scolaire

En publiant il y a quelques jours sa traditionnelle étude sur le coût de la rentrée scolaire, qui faisait apparaître une hausse de 3,5 % (*le Monde* du 24 août), la fédération Familles de France a jeté un beau pavé dans la mare. Quelques heures plus tard, le ministère de l'économie contestait totalement le chiffre avancé par l'organisation, allant jusqu'à publier un communiqué pour expliquer son point de vue. Une démarche assez rare et révélatrice de la nervosité du gouvernement sur la question de la consommation.

Dans son texte, Bercy expliquait que l'enquête avait été réalisée du 15 juillet au 15 août et non, comme en 1993, du 1er au 30 août. *« Elle ne peut donc pas prendre en compte, contrairement à celle de l'an dernier, les promotions effectuées dans la grande distribution qui se déroulent pour la plupart après le 15 août. »* En se fondant sur les données de l'INSEE, le ministère allait même jusqu'à calculer l'évolution d'un *« cartable composé comme celui utilisé dans l'enquête »* de la fédération Familles de France : la hausse est alors *« légèrement inférieure à 1 % »*.

A son tour, la Confédération syndicale des familles (CSF) a avancé, jeudi 1er septembre, son estimation : + 2,65 %. Elle a aussi tenté d'expliquer la cacophonie : Familles de France ne calcule que le coût de rentrée en sixième et fait entrer dans son analyse 50 articles. La liste de la CSF est plus large puisqu'elle comporte 93 articles. La confédération explique aussi que les statistiques ministérielles ne saisissent pas l'éventuelle montée en gamme des articles proposés dans les magasins.

Echantillons différents

En fait, les échantillons de produits retenus étant différents, il est fort difficile d'avancer un chiffre sur la hausse réelle du coût de la rentrée. Si l'hypothèse de la montée en gamme des produits peut être retenue, il faut la nuancer : la lutte féroce qui se déroule actuellement dans la distribution n'est pas propice à une hausse des prix, même sur des articles à caractère aussi saisonniers (et donc peu propices aux soldes) que ceux de la rentrée. Dans le textile, les étiquettes sont orientées à la baisse, et la récente déconfiture de Chevignon est là pour montrer les limites d'une politique de prix hauts. Dans la papeterie, les distributeurs n'ont pas eu grand mal à tenir leurs prix, sachant que les cours du papier ont énormément baissé jusqu'en décembre 1993 (1).

La grande distribution vante d'ailleurs à longueur de publicité ses prix bas. Même Tati s'affiche sur ce thème, qui est pourtant son traditionnel point fort. Et, il y a quelques jours, Monoprix allait jusqu'à prêter main-forte au ministère de l'économie pour contester Familles de France, chiffres à l'appui. Dans la papeterie, assure l'enseigne, les prix moyens sont en baisse de 0,6 %, par exemple. Chez Carrefour, selon les magasins, les prix dans ce rayon évoluent entre – 1 et + 1 %.

Reste que, même si l'heure est à la modération, la rentrée des classes coûte cher aux familles : 385 francs pour le cours préparatoire, 623 francs pour le cours moyen, mais déjà 1 398 francs en sixième, 1 447 en quatrième et 2 937 francs en seconde, selon la CSF (2).

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Compte tenu des délais, cette modération a fait sentir ses effets cette rentrée.

(2) Fournitures scolaires et cartables, livres annexes, équipements sportifs et frais administratifs pour le primaire et le collège, auxquels s'ajoutent les livres et des équipements spécifiques pour les lycées.

Après l'acquisition d'anciens locaux commerciaux

Les universités Paris-IV et Paris-V bénéficieront de 31 000 mètres carrés supplémentaires

Pour « reloger », dès la prochaine rentrée, près de 10 000 étudiants des deux universités saturées Paris-Sorbonne (Paris-IV) et René-Descartes (Paris-V), l'Etat, la Ville de Paris et le conseil régional ont acquis des locaux occupés précédemment par HEC, rue de Tocqueville, dans le dix-septième, et le centre de formation de la société IBM, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Au total 31 000 mètres carrés pour un coût de 700 millions de francs.

Il y avait donc urgence. Au mois de juin, les présidents des huit universités parisiennes lançaient un signal de détresse pour dénoncer la saturation et la vétusté de leurs installations (*le Monde* du 17 juin). Moins de trois mois plus tard, l'Etat, la Ville de Paris et le conseil régional ont trouvé une solution partielle en faveur de deux d'entre elles. Contrainte de quitter le Grand Palais, dont les travaux de consolidation doivent s'étaler sur une durée d'au moins trois ans, l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV) pourra occuper, dès la prochaine rentrée, les anciens locaux d'HEC, rue de Tocqueville, dans le dix-septième arrondissement. Ce bâtiment de 13 000 mètres carrés, qui appartenait à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, avait déjà été utilisé en solution de repli, à la fin de l'année 1993, lorsque Jacques Toubon, ministre de la culture, avait décidé la fermeture d'urgence du Grand Palais. La présidence de Paris-IV compte y installer progressivement près de 4 000 étudiants, une bibliothèque de 130 000 volumes, l'Institut hispanique de la rue Gay-Lussac et une partie de ses enseignements de la Sorbonne. De son côté, l'université René-Descartes (Paris-V), sans doute la plus surchargée avec un taux d'occupation de 1,5 mètre carré par étudiant, récupère les 18 000 mètres carrés de l'ancien centre de formation d'IBM à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), transféré à Marne-la-Vallée. Près de 6 000 étudiants, essentiellement en psychologie, jusqu'à présent dispersés sur quatre sites, y seront regroupés.

Pas d'augmentation du nombre d'étudiants

L'abondance de bureaux inoccupés dans la capitale semble avoir facilité ces deux acquisitions, réalisées, selon Daniel Vitry, vice-chancelier des universités, *« au coût du marché après l'estimation des domaines »* (entre 16 000 et 18 000 francs le mètre carré). Les frais d'installation et de matériel dans des locaux déjà affectés à la formation ne représentent qu'une faible partie des 700 millions de francs de cette opération financée par l'Etat à 90 %.

Pour minime qu'il soit, l'engagement de la Ville de Paris et du conseil régional confirme leur changement d'attitude à l'égard des universités de la capitale. *« Les problèmes de Paris et d'Ile-de-France ne relèvent pas seulement de l'Etat »*, considère désormais Roger Karoutchi (RPR), vice-président du conseil régional. Dans ce domaine, le contrat de plan Etat-région, qui, pour la première fois, inclut un chapitre de 600 millions de francs en faveur de l'enseignement supérieur, devrait être complété.

Selon Jean Tibéri (RPR), adjoint au maire de Paris, Jacques Chirac est, de son côté, prêt à *« amplifier »* le programme de 15 millions de francs annoncés *ex-abrupto* lors d'une séance du conseil municipal, le 20 juin, en faveur de la rénovation de la Sorbonne. Mais ni le montant ni le calendrier ne sont précisés.

« Exceptionnelle » pour François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'opération d'acquisition en faveur de Paris-IV et Paris-V ne devrait pas créer de nouvelles capacités d'accueil. Le gouvernement reste résolu à réduire la part des universités d'Ile-de-France à 20 % (au lieu de 25 %), d'ici à 2015.

Ce rééquilibrage commence à s'opérer entre les universités de la capitale et les autres établissements de la couronne, en forte progression d'effectifs. Il devrait se confirmer après l'inscription des quelque 3 000 bacheliers encore en attente, victimes ou oubliés du système télématique Ravel.

MICHEL DELBERGHE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KILLING Z. (**) Film américain de Roger Avary, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 3 septembre). Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE MME BOVARY. Film russe d'Alexandre Sokourov, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

WYATT EARP. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

L'ouverture de deux nouvelles gares

Le prolongement du RER permettra le développement de Cergy-Pontoise

La ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) disposait déjà de deux gares : Cergy-Préfecture et Cergy-Saint-Christophe, qui était le terminus de la ligne. Depuis le 29 août, le prolongement de deux kilomètres de la ligne A du RER repousse la fin du parcours à la nouvelle gare de Cergy-le-Haut, tandis qu'un nouvel arrêt, appelé Neuville-Université, dessert l'entrée de la ville. Le nouveau quartier de Cergy-le-Haut compte déjà six mille habitants et pourrait en accueillir vingt mille dans les prochaines années, sur les ZAC de Moulin-à-Vent et Sainte-Appoline.

Implantée au cœur du futur parc technologique universitaire de la ville nouvelle, la gare de Neuville-Université ne sera complètement achevée qu'à la fin de l'année. Située à mi-chemin des stations de Conflans-Fin-d'Oise et de Cergy-Préfecture, elle va desservir tout le sud de la ville nouvelle, notamment Vauréal, Jouy-le-Moutier et Eragny. Les habitants de ces communes devaient, jusqu'à présent, emprunter les autobus pour se rendre dans les deux gares existantes, situées à plusieurs kilomètres de leur domicile.

70 000 nouveaux habitants en 2015

Les perspectives de développement de la ville nouvelle à l'horizon 2015, c'est-à-dire telles qu'elles sont inscrites dans le nouveau schéma directeur de la région, tablent sur soixante-dix mille habitants nouveaux et cinquante mille emplois supplémentaires. Cergy-Pontoise compte, actuellement, cent soixante mille habitant et soixante-quinze mille emplois.

Le coût de cette extension du réseau et de la construction des deux gares est de 220 millions de francs. Le conseil régional y a participé à hauteur de 130 millions de francs, le reste étant financé par l'Etat. Les autres collectivités territoriales ont participé à l'aménagement des gares.

CHRISTOPHE DE CHENAY

L'accueil des sans-abri parisiens

Le maire des Lilas s'oppose toujours à la création d'un « hôtel social »

Jean-Jack Salles (UDF-CDS), maire des Lilas, refuse toujours que l'Armée du salut transforme un ancien hôtel de sa commune en centre d'hébergement pour les sans-abri de la capitale. Vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Salles vient de déposer un recours auprès du tribunal administratif de Paris pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'Armée du salut à transformer les chambres du sixième étage de l'ex-hôtel Europark en bureaux.

« Je compte faire respecter le droit par tous et par tous les moyens », assure le maire, qui estime que cet arrêté *« ne comporte aucune motivation légale telle que le code de la construction le prévoit »*. Il affirme, ainsi, ne pas avoir été consulté par le préfet, avant que ce dernier ne prenne sa décision. En outre, de crainte de voir l'association caritative entrer dans les lieux sans attendre le résultat de l'action intentée, M. Salles a demandé son sursis à exécution.

En moins de quatre mois, c'est la seconde action en justice engagée par la municipalité des Lilas pour tenter d'empêcher l'Armée du salut de faire de l'ancien hôtel un centre social pour les personnes démunies ou sans-abri. Au mois d'avril, le maire avait déjà engagé une procédure auprès du tribunal de grande instance de Bobigny, dans le but de faire annuler la vente du terrain à l'association pour non-respect du droit de préemption.

Depuis dix mois, la municipalité s'efforce de faire échec à ce projet qu'elle juge *« socialement inadapté et démesurément coûteux »* (87 millions de francs subventionnés par des fonds publics, 38 millions par le ministère du logement et 38 millions par le Conseil de Paris). M. Salles affirme que sa commune n'a pas à servir *« de réceptacle à toute la misère de Paris »*, sa voisine de l'autre côté du boulevard périphérique.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

La fin des cérémonies du cinquantenaire de la libération de la capitale

La date du 5 septembre, qui correspond à la libération de l'ensemble de la région-capitale, une dizaine de jours après celle de Paris, doit marquer la fin des cérémonies du cinquantenaire. Après avoir inauguré, jeudi 1er septembre, une exposition consacrée à la préfecture de police, le maire de Paris doit accompagner le premier ministre, samedi 3 septembre, sur la dalle-jardin de la gare Maine-Montparnasse, pour honorer la mémoire de Jean Moulin en inaugurant le musée qui va perpétuer le souvenir de ce résistant.

Edouard Balladur et Jacques Chirac se rendront ensuite sur la place des Cinq Martyrs du lycée Buffon. Là, ils fleuriront la plaque rappelant le sacrifice de ces cinq jeunes lycéens entrés dans la Résistance dès 1940. Arrêtés et emprisonnés à Fresnes, ils ont été fusillés le 8 février 1943.

Lundi 5 septembre, à la nécropole du Mont-Valérien, Philippe Mestre, le ministre des anciens combattants, et Michel Giraud, ministre du travail et président du conseil régional d'Ile-de-France, doivent présider une cérémonie pour *« honorer le sacrifice de tous ceux qui ont contribué à la libération du pays »*. Le conseil régional d'Ile-de-France *« a souhaité donner une ampleur et une solennité toutes particulières à l'hommage »* qui sera rendu lundi aux 4 500 résistants et otages fusillés au Mont-Valérien.

L'histoire d'une « grande maison »

Une exposition raconte l'évolution et l'organisation de la préfecture de police de Paris

Après avoir été à la peine durant les fêtes commémoratives de la libération de Paris – elles ont mobilisé des milliers d'hommes et de femmes –, les personnels de la préfecture de police ont été à l'honneur jeudi 1er septembre. Deux membres du gouvernement – Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat – ainsi que Jacques Chirac, le maire de la capitale, se sont déplacés pour inaugurer ensemble une exposition consacrée à l'histoire et à l'organisation actuelle de la « grande maison ».

Après Philippe Massoni, le préfet, MM. Chirac et Pasqua ont fait assaut d'amabilité à l'égard des policiers parisiens dont l'action, il y a cinquante ans comme aujourd'hui, a été qualifiée d'*« exemplaire »*. Le maire en a profité pour réaffirmer une fois de plus que l'arrêté, presque deux fois centenaire, qui a créé l'institution *« ne doit pas être remis en cause par les ajustements qui, dans tel ou tel domaine, peuvent être rendus nécessaires par l'évolution de notre société »*. Cette allusion à un éventuel transfert de certaines compétences de la préfecture à l'Hôtel de Ville aura rassuré les policiers qu'inquiète une telle perspective.

Quant à l'exposition, installée sous une tente de 1 000 mètres carrés dressée sur la place Louis-Lépine dans l'île de la Cité, elle constitue un événement. Selon ses organisateurs, c'est la première fois au moins depuis la seconde guerre mondiale que la préfecture essaie de montrer aux habitants de la capitale d'où elle vient, ce qu'elle est et les services qu'elle rend. On y a rassemblé des documents remarquables comme ce manuscrit daté du 14 mai 1610 mentionnant l'internement au Châtelet de Ravaillac, l'assassin d'Henri IV.

Puis sont évoquées la naissance de l'institution – elle a été créée par Bonaparte en 1800 – et son évolution. Sa vie quotidienne aussi avec les armes étranges des apaches du siècle dernier et le bâton blanc lumineux inventé par le préfet Louis Lépine. On remarquera que dix ans avant que les femmes n'obtiennent le droit de vote (en 1945) la « grande maison » recrutait du personnel féminin.

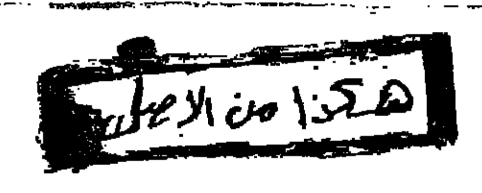
L'humour n'est pas absent de l'exposition qui présente les célèbres hirondelles d'antan – les gardiens de la paix à bicyclette – et les minuscules 4 chevaux Renault aux portières découpées au volant desquelles se faisaient les patrouilles au cours des années 50.

Dissiper le mystère

Pour intéressantes qu'elles soient, ces évocations ne sont pas l'essentiel. Les deux tiers de l'espace sont consacrés aux missions de la police parisienne d'aujourd'hui et aux moyens dont elle dispose pour les remplir. Comment organise-t-on le service d'ordre d'une grande manifestation ? Que se passe-t-il dans le PC souterrain de la circulation ? Quelles sont les méthodes des enquêteurs de l'identité judiciaire lorsqu'ils arrivent dans un appartement où un meurtre vient d'être commis ? A ces interrogations répondent de véritables mises en scène sans prétention mais fort didactiques.

Les Parisiens observeront avec intérêt les nouveaux équipements des îlotiers, comme le téléphone portable dont les communications sont codées et les cartes qui leur permettent de connaître chaque matin, au départ de la patrouille, la délinquance relevée la veille dans l'arrondissement. Bref, comme l'a souligné Charles Pasqua, cette exposition (ouverte tous les jours de 10 heures à 19 heures, à partir du 3 septembre et pour deux mois) devrait *« dissiper le mystère qui, pour beaucoup de nos concitoyens, continue à envelopper la préfecture de police »*.

MARC AMBROISE-RENDU



inuerait à être, e laitière »

LE FESTIVAL DE LA BÂTIE à Genève

Des bois à la ville

Le Festival du Bois de la Bâtie, à Genève, est à mi-chemin entre Paris Quartier d'été et le Festival d'automne français. Il se déroule sur les bord du lac Léman jusqu'au 11 septembre. Au programme, théâtre, danse et musiques.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Depuis presque vingt ans, chaque fin d'été, Genève va « au Bois ». Le Festival du Bois de la Bâtie, à défaut d'être une institution – sa généalogie le lui interdirait –, est devenu le passage obligé des manifestations culturelles genevoises. Né sous la pression du milieu associatif en 1976, à la grande époque des énergies alternatives, il fut le prétexte à de grandes messes communautaires, où musique et théâtre occupaient clairières et forêts des alentours de Genève. *« Un formidable lieu de rencontres pour ceux, jeunes, intellectuels, artistes, que Genève avait oubliés »*, explique Jean-François Rohrbasser, directeur artistique du festival. Depuis, il a abandonné ses oripaux sylvestres, il a grandi et même changé de nom (La Bâtie-Festival de Genève). Rentré au bercail, en 1984, désormais au centre-ville, il offre aujourd'hui deux semaines entières de spectacles et de concerts. *Mais il reste toujours* « le Bois ».

De « Roméo et Juliette aux Ekondas du Zaïre

Avec une moyenne de 40 000 entrées vendues chaque année, pour une quarantaine de spectacles présentés, un budget de 1,6 million de francs suisses (environ 6,4 millions de nos francs), la Bâtie entend servir *« d'accélérateur culturel, de point d'échange entre les créateurs, juste avant l'ouverture de la saison »*. Sa programmation inclut du théâtre – *Leonce und Lena*, de Georg Büchner, mis en scène par Manfred Karge *(lire ci-dessous)*, *Romeo and Juliet* par le Footsbarn Theatre, *C'est magnifique*, de Jérôme Deschamps –, de la danse – *Waterzooi*, de Maguy Marin –, des musiques traditionnelles – Carmen Linares, les Tsiganes Ando Drom, les Ekondas du Zaïre –, des musiques modernes – le pianiste français Pascal Comelade, les Cubains NG La Banda. A cela s'ajoutent quelques *incongruités* de bon aloi, comme les concerts de poésie sonore franco-américains de la Tribu à William S. Burroughs.

Un réseau presque familial

Le Festival de la Bâtie casse les *cadres habituels du spectacle de la* cité : l'Usine, lieu de prédilection des rockers, est investie par la musique classique. Le chorégraphe strasbourgeois Louis Ziegler et Fabienne Abramovich répètent en public dans un parc. Le fado (Carlos do Carmo) rencontre le flamenco (Carmen Linares). L'association La Bâtie-Festival de Genève appartient au RAC (Regroupement des associations culturelles, une vingtaine de structures de tailles diverses implantées à Genève). Ce réseau presque familial a permis d'inventer un schéma assez Robin-des-Bois : grosses et petites associations coproduisent, dans la mesure de leurs moyens, les spectacles du festival. Ce système d'alliances, pour ne pas dire d'entraide, permet tous les courages : des chants polyphoniques Ekonda, proposés par les Ateliers d'ethno-musicologie de Genève, aux improvisations de Pascal Comelade sur un film muet de Jean Vigo, *A propos de Nice*, produit par l'association Spoutnik.

Selon Jean-François Rohrbasser, la fragilité du festival *réside* dans *« la faible proportion de subventions fixes (environ un tiers du budget), compensées par des crédits extraordinaires, toujours aléatoires. En Suisse, la pyramide de la culture est inversée par rapport à la France »*. Soumise à « votation » l'an passé, la possibilité d'inscrire le rôle de la culture dans la constitution s'est soldée par un refus. *« Ici, la culture est un sujet qui concerne la personne privée, ensuite viennent les fondations, les associations, puis, la commune, le canton et en fin de course, l'Etat fédéral* (1). » Avec sa part d'impertinence, le Festival de la Bâtie s'implique toujours dans la vie de la cité. Ainsi est-il parti en campagne contre la démolition de l'Alhambra, un très joli music-hall de 600 places construit en 1918, qui a accueilli Joséphine Baker, le clown Grock ou Maurice Chevalier. Transformé en cinéma, il est aujourd'hui dans la ligne de mire des commerçants du centre-ville, qui voudraient en faire un parking. La fin du Festival de Genève coïncide cette année avec la première Journée du patrimoine en Suisse romande, organisée par le département des affaires culturelles de Genève sur le modèle français. A l'Alhambra, la fanfare du Loup et celle du Testaccio feront, le 11 septembre, de *« l'agitation culturelle pour la défense du patrimoine »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Il n'y a pas de ministère de la culture en Suisse. La Fondation Pro Helvetia, financée par le budget fédéral et des partenaires privés, en tient lieu.

▶ ***La Bâtie-Festival de Genève*, jusqu'au 11 septembre. Tél. : (19) 41-22-738-56-25.**

LEONCE ET LENA au théâtre Grütli

Les angoisses de Büchner

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Le théâtre Grütli accueille le spectacle de Manfred Karge *Leonce und Lena* de Georg Büchner qui, le 26 août, ouvrait le festival de Genève. Au premier abord, cette pièce n'a pas l'acidité du *Marie-Woyzeck* réalisé à l'époque où Manfred Karge travaillait en tandem avec Matthias Langhoff. En fait, il n'est sans doute pas moins cruel sous ses apparences de comédie bouffonne. Le désenchantement politique de Büchner est traduit avec acuité dans ce pseudo-conte, tout autant que son angoisse devant la vanité des engagements et la fuite mortelle du temps.

Le décor de Dieter Kass, jeu de parois mobiles, de portes et trappes tour à tour du blanc le plus pur ou intensément colorées, s'inspire des « Calendriers de l'Avent » en usage dans certaines provinces. L'espace du Grütli permet de jouer avec la profondeur de la scène, quand le mur du fond s'escamote pour révéler, très loin au-delà, un trône inaccessible au bout d'une perspective truquée. Cette utilisation ludique de l'espace, plastiquement très réussie, matérialise d'emblée le piège d'une vie où les êtres sont mis en boîte ou rangés au placard comme des automates dans leur étui.

Des personnages secondaires, Manfred Karge a fait des pantins aux silhouettes grotesques, tirant de leur débit de savoureux effets comiques. Ce qui ne l'empêche pas de rendre sensible le contexte social réel que Büchner voulait évoquer. Valerio, le confident de Léonce, a l'allure d'un déserteur las de sa situation de SDF, et les paysans qui doivent crier « Vivat ! » tandis que le fumet des rôtis chatouille leurs narines – privilège enviable pour ces affamés, note avec cynisme le maître d'école, – ont des trognes de rebelles en puissance.

La plus grande difficulté, pour qui monte *Leonce et Lena*, c'est de trouver le juste ton de l'interprétation des rôles-titre, alors que ce prince et cette princesse d'opérette passent par divers états entre le fantoche et le héros tragique. Leonce est un héritier oisif qui s'ennuie, mais c'est aussi une sorte de Hamlet hésitant entre dépression et folie : un Hamlet plus malheureux que son modèle shakespearien parce que son père à lui, tyranneau ridicule et phraseur, se porte bien... et on pense à Woyzeck, assurément, quand cet inadapté *« si jeune »* dans un monde *« si vieux »* exprime ses angoisses au contact d'une nature énigmatique.

Enfants du mensonge

Lena n'est pas moins insaisissable : futile et profonde tout à tour, indifférente ou désespérée, satisfaite de la rosée comme une fleur des champs, ou jouant elle aussi à l'ange de la mort. Tel est le couple qu'interprètent Martin Brambach et Chris Pichler, qui tiennent l'un et l'autre le parti d'une dérision distanciée. Les acrobaties physiques et verbales de Martin Brambach, comme les cris suraigus et les gestes impulsifs de Chris Pichler, suggèrent les désarrois de deux enfants du mensonge et de l'illusion.

A leurs côtés, Lore Brunner est une pittoresque gouvernante silhouettée en cousine de province de *Bécassine* ; Boris Aljinovic campe un Valerio plus réaliste, intermédiaire truculent entre le conte et la vraie vie ; Anja Thiemann dessine une Rosetta gracieusement mélancolique, jouet lucide des caprices des grands.

BERNADETTE BOST

CINÉMA

Le 51[eme] Festival de Venise

La Mostra interactive

VENISE

de notre envoyé spécial

Ouverte au soir du 1[er] septembre, la 51[eme] édition du Festival de Venise est une manifestation de transition, et le sait. Ses organisateurs se targuent d'avoir joué la carte de l'aventure, des premiers films et des pays peu habitués à pareilles festivités (un film macédonien, un film colombien et un film maori parmi les seize titres en compétition). C'est une manière élégante de dire qu'ils ont eu grand mal à boucler une sélection officielle digne du doyen des festivals internationaux de cinéma.

S'il a fallu parfois aller chercher très loin de quoi alimenter la programmation, on a aussi bouché les trous avec ce qui se trouvait à la maison. D'où l'imposante présence italienne – 34 films sur les 189 figurant dans les différentes sections. Les causes de ces déséquilibres ne sont pas toutes vénitiennes, *ni italiennes*. Elles tiennent, en partie, à l'état du cinéma mondial, à la raréfaction de bons films, pour lesquels rivalisent un nombre croissant de manifestations, tandis que les distributeurs mitonnent des stratégies qui souvent ne correspondent plus *aux heures où les lions d'or* veulent boire.

L'incertitude tient aussi à la période politique : un sondage effectué par la *Revista del cinematografico* auprès des professionnels italiens montre que 35 % d'entre eux estiment que le gouvernement Berlusconi n'aidera pas le cinéma national, tandis que 35 % hésitent sur la réponse à donner. *Mais 1994* est également une année charnière, en ce qu'elle précède un double centenaire, celui du cinéma et celui de la Biennale de Venise (dont dépend la Mostra créée en 1931). Ces deux échéances symboliques amènent à considérer la manifestation de cette année comme une étape, ou, ainsi que le suggérait le président du festival, Gillo Pontecorvo, lors de la conférence de presse qui préludait à l'ouverture.

Jouant sur les mots, et sur l'influence de plus en plus grande des nouvelles technologies dans la fabrication des films (*le Monde* du 1[er] septembre), Pontecorvo a en effet prôné la mise sur pied d'une *« Mostra interactive »*. Il ne s'agit pas de multiplier les productions calquées sur les jeux vidéos, mais d'organiser une circulation d'informations, de suggestions, de réactions et de réflexions entre les participants – cinéastes, producteurs et *distributeurs*, *journalistes*, public. Nul ne reprochera à Gillo Pontecorvo de vouloir instaurer un festival qui *ne soit pas seulement « de cinéma »* mais aussi *« sur le cinéma »*. A condition que ceci ne tue pas cela. Dans ce projet se profile une menace : lorsqu'il n'y aura plus de films à voir, on pourra toujours continuer à en parler.

Il n'y a malheureusement pas grand-chose à dire du premier film montré en compétition, *Deux Frères, Ma Sœur*, de la Portugaise Teresa Villaverde, sinon pour regretter que la belle présence de ses actrices (Mireille Perrier, Laura Del Sol et surtout Maria de Medeiros) ne parvienne pas à animer ce mélo existentiel.

La véritable projection d'ouverture était celle d'*Il Postino*, en hommage au comédien Massino Troisi, mort prématurément en juin 1994. Mis en scène par un cinéaste anglais, Michael Radford, ce « petit postier » décrit la rencontre entre le brave préposé temporaire officiant dans une île de pêcheurs coupée du monde, au début des années50, et Pablo Neruda, exilé sur cette même île. La *présence* de Philippe Noiret pour incarner l'auteur du *Chant général* n'est pas la moindre curiosité de ce patchwork. De quoi alimenter la conversation des futurs festivals tenus « sur » le cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

ÉCONOMIE

Sans grand effet sur le déficit de la Sécurité sociale

Les dépenses de santé à la baisse

Avec un nouveau recul en juillet, les dépenses d'assurance-maladie accusent une baisse de 0,5 % depuis le début de l'année. Une évolution sans précédent qui ne devrait pourtant guère atténuer le déficit de la Sécurité sociale. La politique d'exonération de charges sociales limite en effet les rentrées de cotisations.

Jamais l'évolution des dépenses d'assurance-maladie n'a été aussi clairement et durablement orientée à la baisse. En juillet, les remboursements ont, pour le troisième mois consécutif, enregistré un recul. Celui-ci atteint 0,5 % par rapport à juin et la baisse cumulée depuis le début de l'année est identique. En juillet, tous les postes ont vu leurs dépenses faire marche arrière : les versements aux hôpitaux publics (– 0,6 %), les remboursements d'honoraires privés (– 0,9 %), pourtant partiellement revalorisés, les prescriptions (– 0,6 %) ou les dépenses de pharmacie (– 0,2 %).

Outre les effets induits du ralentissement de la consommation, cette décroissance des dépenses de santé aux allures de divine surprise tient à la « pression politique » exercée sur les professionnels du secteur. Avant même qu'ait été mis en place un mécanisme de sanctions, les médecins libéraux ont devancé l'application des premières « références médicales ». A cela s'ajoute l'effet des accords négociés, parfois depuis plusieurs années, avec les biologistes, les cliniques, et plus récemment avec l'industrie pharmaceutique.

Résultat : les dépenses d'assurance-maladie, qui progressaient de 7,1 % en 1992 et de 6,2 % en 1993, pourraient subir une hausse qui n'excéderait 2,5 % en 1994. Or, il ne semble pas que, depuis le début de l'année, les malades soient plus mal soignés. Il serait donc tout à fait possible de rationaliser le système de santé français sans nuire à la qualité des soins...

Reste que ce résultat – encore fragile, car l'expérience montre que les retournements de tendance sont rapides – ne devrait guère contribuer à redresser les finances de la « Sécu ». Ainsi, les experts ne cachent pas leur déception devant la très modeste croissance des recettes du régime général. Entre le deuxième trimestre 1994 et le deuxième trimestre 1993, celles-ci n'ont progressé que de 1 %, en dépit des 63 700 créations nettes d'emploi recensées par l'INSEE au deuxième trimestre.

Un curieux paradoxe

Alors que, dans le même temps, les rentrées fiscales augmentent un peu plus rapidement que prévu, il apparaît que la déconnexion d'un demi-point entre croissance de la masse salariale et cotisations effectivement perçues s'explique par l'effet des exonérations de charges patronales. Apparemment, une large partie des créations de postes concerne, des emplois à mi-temps, pour lesquels de très importants allégements de cotisations sociales ont été consentis depuis 1992.

Au gouvernement, on espère vivement que cette perte de recette ne sera que passagère. La « Sécu » vit en effet depuis quelques mois un curieux paradoxe. Alors que ses dépenses n'ont jamais progressé aussi lentement (baisse pour la maladie, croissance modérée des retraites, impact modeste de l'augmentation des prestations familiales), le ralentissement de ses rentrées, imputable aux pertes d'emploi et à la discipline salariale, creuse le déficit dans des proportions considérables. Pour la fin de cette année, les experts s'attendent donc, au mieux, à une évolution parallèle des dépenses et des recettes...

JEAN-MICHEL NORMAND

Reprise : le bénéfice des circonstances

Suite de la première page

Pour le gouvernement, c'est bien sûr la divine surprise. Ses pronostics, longtemps hasardeux, se trouvent enfin confirmés. Peu importe la nature et la durée du phénomène. Pareil cadeau ne se refuse pas à huit mois d'une échéance électorale décisive. C'est peu dire que l'on jubile sous les lambris des ministères. Cette jubilation prend bien évidemment des formes diverses : exubérante dans les propos du ministre de l'économie, aussi intense mais mieux contenue dans ceux du premier ministre. Question de style. Affaire de stratégie aussi. Edouard Balladur, une fois pour toutes, a décidé d'afficher une constante sérénité. Dès lors, il s'interdit de crier victoire mais ne s'interdit pas de suggérer, à sa manière, que sa politique économique se trouve *a posteriori* justifiée.

Erreur de diagnostic

C'est de bonne guerre et on lui en donnerait volontiers acte si cette politique avait eu le mérite de la continuité, démonstration évidente d'un jugement sûr. Or il n'en a pas été ainsi. Même si l'aveu n'en sera jamais fait, il est clair qu'en revenant au pouvoir la nouvelle équipe a fait une énorme erreur de diagnostic sur la maladie dont souffrait ce pays. Convaincu d'être confronté à une crise de l'offre, le gouvernement commença par opérer un imposant prélèvement sur les particuliers au profit des entreprises, par le biais d'une forte augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG). Il est vrai que cette démarche correspondait alors au discours alarmiste qui était tenu. Le pays allait à la ruine. Les déficits le rongeait, il fallait d'urgence y remédier. Peut-être un jour mesurera-t-on les effets économiques qu'eurent ces propos alarmistes sur le comportement des Français.

Quoi qu'il en soit, Edouard Balladur, et c'est l'hommage qu'il faut lui rendre, s'aperçut bien vite qu'il avait fait fausse route et, qu'en fait de crise de l'offre, c'était bel et bien à une crise de la demande qu'il était confronté, crise qu'il avait aggravée en purgeant les consommateurs potentiels. On assista alors à un tête-à-queue spectaculaire de la politique économique qui s'amorça par une baisse de l'impôt sur le revenu – on redonnait d'une main une partie de ce que l'on avait ponctionné mais pas aux mêmes ! – et fut suivie par une série de mesures de relance ponctuelles, dont la plus spectaculaire et la plus efficace fut la prime à la casse des vieilles automobiles.

Mais c'est dans la gestion globale des finances publiques que la volte-face fut le plus spectaculaire. Ce gouvernement dont l'objectif claironné était de réduire les déséquilibres laissa filer le déficit budgétaire dans des proportions à effrayer même les plus keynésiens des socialistes... sans changer de discours ! Remarquable en termes de communication, cette « gymnastique » le fut moins sans doute en termes économiques. Les corrections ont-elles effacé les erreurs initiales ? La question en tout cas mérite d'être posée...

En revanche, s'il est un domaine qui vit Edouard Balladur maintenir imperturbablement le cap, c'est celui de la politique monétaire. Le futur premier ministre s'était clairement prononcé avant son arrivée à l'hôtel Matignon pour la continuité. Il a tenu parole et ses thuriféraires n'ont pas manqué de le souligner il y a quelques semaines – on « fêtait » alors l'anniversaire de la crise du système monétaire européen – en mettant en évidence la fermeté et la clairvoyance du chef du gouvernement. On leur en donnerait volontiers acte à quelques détails près.

En premier lieu, nos taux d'intérêt courts, en dépit d'une baisse appréciable, restent en termes réels parmi les plus chers. En second lieu, nos taux longs n'ont pas échappé – bien au contraire – à la brutale tension qui a suivi le changement de politique des Etats-Unis. Enfin et surtout, on ne peut que constater que notre pays n'a pas accru sa marge de manœuvre monétaire. L'indépendance accordée à la Banque de France n'y a rien changé. Plus que jamais la Bundesbank allemande commande notre conduite. A-t-on laissé passer l'occasion d'échapper à cette tutelle il y a un an, à l'occasion de l'élargissement des bandes du SME ? Nul ne saurait répondre à cette question, et aujourd'hui le débat est clos. Mais celui sur la part qu'a prise l'action gouvernementale dans la reprise économique que nous connaissons reste à tout le moins ouvert...

La variable de l'emploi

Ce débat pourrait paraître accessoire s'il ne déterminait en partie l'avenir. Que va faire Edouard Balladur ? Va-t-il, porté par les sondages et la conjoncture, se contenter d'accompagner le redressement ou tentera-t-il de le consolider ? Cette reprise, on l'a vu, a été nourrie par trois éléments : un puissant effet de rattrapage, une forte reconstitution des stocks et une excellente tenue de nos exportations. Les deux premiers moteurs sont sans doute épuisés. Le troisième en revanche devrait continuer de fonctionner à plein, si l'on en croit du moins les prévisions pour 1995. Il n'en demeure pas moins qu'il n'est jamais confortable de dépendre de l'extérieur. L'idéal serait bien sûr que la consommation et l'investissement viennent prendre le relais. Qu'en sera-t-il ? Tout laisse supposer que l'investissement ne progressera que modestement. Les capacités de production ne sont pas saturées et la poursuite accélérée de leur désentettement demeure l'objectif prioritaire des entreprises.

Reste la consommation. C'est peu dire que le gouvernement souhaite la voir repartir. Mais l'incantation est de peu d'effet. D'abord parce que les Français restent inquiets. Le redressement de l'activité, pour incontestable qu'il soit, ne leur est pas encore perceptible, tant est fort le poids du chômage. De surcroît, le partage des revenus entre entreprises et salariés n'est guère favorable à ces derniers. Faut-il le modifier ? C'est une première interrogation.

La seconde porte sur la réduction des déficits. Le laisser-faire dans ce domaine a une limite : celle qu'impose les marchés. Poursuivre dans la voie actuelle, c'est prendre le risque de devoir relever les taux pour défendre la monnaie. Inverser brutalement la vapeur, c'est prendre celui de briser l'élan. Cruel dilemme que la tentation de l'inaction ne résoudra pas...

Mais c'est bien sûr l'évolution de l'emploi qui, finalement, sera économiquement et politiquement déterminante. Dans ce domaine les choses vont plutôt mieux qu'on aurait pu le craindre. Cette affirmation choquera tous ceux qui à juste titre ont l'œil fixé sur la courbe du chômage. Mais les chiffres sont là : les emplois salariés marchands non agricoles ont progressé de 0,2 % au premier trimestre et de 0,6 % au deuxième. Rarement la corrélation entre reprise et emploi aura été si rapide. A cela une raison bien simple : les entreprises ont taillé dans les effectifs à un point tel qu'elles n'ont plus aujourd'hui *« que la peau sur les os »*, pour reprendre l'expression d'un spécialiste. D'où le redressement spectaculaire du travail temporaire et l'amorce de réveil du marché de l'emploi des cadres.

Si ce phénomène perdure, il n'est pas exclu que l'emploi salarié progresse sensiblement cette année (alors qu'il avait fléchi de 0,4 % l'année dernière), et même que la courbe du chômage s'inverse de façon significative. Ce ne sont là que des projections. Seraient-elles vérifiées, qu'alors Edouard Balladur, béni des dieux, aurait toute chance de devenir l'élu des Français...

PHILIPPE LABARDE

Le gouvernement français révise à la hausse ses prévisions de croissance pour 1994

Le gouvernement français a révisé officiellement sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) en 1994 à 2 %, contre 1,4 % prévu précédemment, a annoncé, jeudi 1er septembre, Edmond Alphandéry. Interrogé sur France 2, le ministre de l'économie a ajouté que cette révision était *« prudente »*. *« Nous ferons sans doute un peu plus de 2 % »*, a-t-il indiqué. Cette révision est une confirmation du pronostic établi en juillet dernier par l'INSEE, qui mentionnait déjà le chiffre de 2 %.

COMMUNICATION

La 15e université d'Hourtin

De Lascaux aux autoroutes de l'information

HOURTIN

de notre envoyé spécial

La grotte de Lascaux est fermée au public pour protéger ses trésors des dégradations. Lascaux 2, sa réplique construite à proximité, doit parfois refuser des visiteurs. Mais on pourra peut-être bientôt admirer à distance et sans file d'attente Lascaux 3, une grotte virtuelle en images. C'est du moins le sens du projet, lancé par le Centre national de la préhistoire (CNP) de Périgueux et l'agence Aquitaine Nouvelle Communication, dont Gildas Le Mestre a réalisé une maquette. A l'écran, on découvre le site de Lascaux, son histoire, ses plans, et les taureaux de chaque salle. A terme, plus de cent cinquante sites répertoriés dans la base de données du CNP seraient ainsi disponibles « en ligne » sur le réseau régional Aquarel, relié au réseau mondial Internet. L'art pariétal se branche sur les autoroutes mondiales de l'information... et soulève de nombreuses questions, pas seulement techniques ou financières.

Le ministre de la culture, Jacques Toubon, en a abordé plusieurs lors de sa visite à la quinzième université de la communication d'Hourtin (Gironde), mercredi 31 août. Pour M. Toubon, qui préfère parler d'*« inforoutes »* plutôt que d'*« autoroutes de l'information »*, l'enjeu majeur est celui des contenus : les réseaux, pour l'essentiel, sont déjà en place. Mais il faut être vigilant pour rester *« maîtres de notre patrimoine »* et ne pas laisser les autres créer les futurs produits multimédias et renouer avec une sorte de *« néocolonialisme »*. Le ministre souhaite donc intensifier les formations, adapter le droit aux nouveaux enjeux. Il a proposé des mécanismes de soutien aux éditeurs de produits multimédias, dont l'extension des SOFICA (sociétés d'investissement dans le cinéma) à leur profit.

« L'impératif culturel »

Comme *« la politique des inforoutes sera européenne »*, M. Toubon souhaite aussi que la future présidence française de l'Union européenne, le 1er janvier 1995, fasse prévaloir l'*« impératif culturel »* des contenus à travers un *« plan d'action en faveur de l'édition et de la diffusion multimédia dans le domaine culturel »*. Cette action européenne passerait aussi par la normalisation et par une réflexion juridique intercommunautaire, notamment sur la question des sources d'images fixes. *« Il s'agit de déterminer et de produire les véhicules qui circuleront sur les inforoutes »*, explique M. Toubon, qui met en garde contre *« les tentations du « laisser-faire » qui pourraient saisir l'Europe, à l'instigation des Etats-Unis, à l'occasion du prochain sommet du G 7 »*.

Dans la même logique de « contenu », mais dans un secteur plus traditionnel, le ministre de la culture a annoncé des mesures pour les programmes audiovisuels. La réforme du compte de soutien aux industries de programmes (le fonds d'aide aux producteurs de télévision et de cinéma) permettra une mobilisation plus rapide des aides. En 1995, le nouveau partage des ressources se fera en faveur de l'audiovisuel (62 % contre 60 %), la part du cinéma passant de 40 % à 38 %. Les règles d'attribution seront adaptées, et une aide particulière à la promotion des œuvres à l'étranger est à l'essai.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Contraint à augmenter son prix de vente

Le « New York Times » espère renforcer sa diffusion en développant ses informations économiques

NEW-YORK

de notre correspondant

Le prix de vente, en semaine, du *New York Times* sera porté de 50 à 60 cents (de 2,70 à 3,25 francs), lundi 12 septembre. Malgré une vive concurrence sur le marché des quotidiens, New-York n'est pas Londres, où les titres se sont engagés dans une violente guerre commerciale avec de fortes baisses de prix (*le Monde* du 27 août). L'éditeur du principal quotidien de New-York a annoncé, jeudi 1er septembre, que par cette décision, l'entreprise répondait à la croissance de ses coûts de fabrication.

La dernière hausse du prix de vente en kiosque du *New York Times* date de septembre 1991 (40 à 50 cents). Le groupe avait poursuivi depuis une politique d'augmentation de ses prix plus discrète, en relevant ses tarifs d'abonnement et son prix de vente hors New-York. Ces hausses seraient l'une des explications du recul de la diffusion du quotidien new-yorkais. D'octobre 1993 à mars 1994, dernières données disponibles, les ventes du *Times* ont baissé en moyenne en semaine de 3,4 % (elles sont de 1,2 million d'exemplaires), celle de l'édition du week-end, vendue 2 dollars, de 2,5 % (1,8 million d'exemplaires).

Interrogé après sa nomination, en mai, à la tête de la rédaction du quotidien, Joseph Lelyveld déclarait que son objectif serait, dans les années à venir, de maintenir la diffusion du *Times* à son niveau actuel, *« entre 1,2 et 1,3 million »*. Nécessaire pour assurer la rentabilité du journal – après des pertes en 1992, New York Times Corp est redevenu très légèrement bénéficiaire en 1993 –, l'augmentation du prix de vente doit être justifiée par des améliorations apportées au produit, avait-il expliqué.

« Au cours des cinq dernières années, nous avons poursuivi trois priorités : le sport, les informations locales et le magazine du week-end, précisait M. Lelyveld. *Maintenant, notre prochaine opportunité, ce sont less business news. »* En développant le cahier économique du quotidien, le nouveau rédacteur en chef espère prendre des lecteurs au *Wall Street Journal*. Il cherche pour l'instant à engager des rédacteurs du quotidien économique et boursier. Afin d'attirer plus de lecteurs jeunes, le *New York Times* cherchera aussi à publier davantage de pages en couleurs et des informations plus fraîches, notamment en matière de résultats sportifs. Mais il faudra attendre 1997 et la mise en route d'une nouvelle imprimerie, en cours d'installation, qui représente un investissement de 315 millions de dollars (environ 1,7 milliard de francs).

ERIK IZRAELEWICZ

COMMISSION EUROPÉENNE : vers un report de la directive harmonisant la concentration dans l'audiovisuel. – Selon le *Financial Times* de vendredi 2 septembre, la Commission européenne s'apprêterait à reporter la directive chargée d'harmoniser les règles fixant les « seuils » de concentration dans l'audiovisuel européen, et qui avaient fait l'objet d'un Livre vert. Cette directive, que certains commissaires européens voulaient introduire d'ici à 1995, ne devrait pas être adoptée dans ces délais. Inquiets de voir Bruxelles s'immiscer dans ce « patchwork » de règles qui diffèrent selon les pays, la majorité des membres de la Commission penchent désormais pour une approche plus mesurée.

DANS LA PRESSE

Politique étrangère et cohabitation

Libération (Gérard Dupuy) : « Un consensus, qui est plus subi que voulu, s'établit sur la politique étrangère de la France parce que, dans une large mesure, quelque chose comme « la politique étrangère de la France » relève largement de l'illusion dans un monde interdépendant et dominé par une logique contractuelle. Cela n'empêche pas des aigreurs (et celles-ci ne se sont pas pour rien focalisées sur le contrat-type, la construction européenne). Mais cela interdit les fanfreluches. Et c'est pourquoi le trio Mitterrand-Balladur-Juppé tient sans trop d'encombre dans un seul petit bateau. »

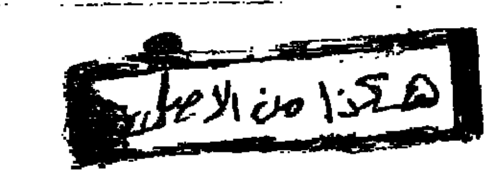
Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « M. Balladur est d'autant moins enclin à empiéter sur cette prérogative présidentielle qu'il pense sans doute avoir pris une sérieuse option sur la succession. Pourquoi créer un fâcheux précédent ou un mauvais exemple ? Le premier ministre n'est donc pas en train de tirer à lui la couverture de la cohabitation. Il n'en est plus là. Simplement, les yeux rivés sur 1995, il revêt les habits d'un personnage étrange : candidat sans l'être, naturel et incontournable. Peu à peu, il s'installe dans les meubles. »

InfoMatin (Danièle Molho) : « Que ceux qui étaient inquiets sur l'état de santé de François Mitterrand se rassurent : le président est de retour. D'ailleurs, a-t-il été vraiment absent ? (...) En dehors de l'empiètement sur ses plates-bandes, ce qui a fait sortir le président de sa réserve, c'est qu'il n'a pas apprécié les déclarations du premier ministre sur l'Europe et sa non-référence au traité de Maastricht, qu'Edouard Balladur a soigneusement évité pour satisfaire toutes les tendances du RPR. »

La Croix (Philippe Martinat) : « Ce retour sur le devant de la scène du président de la République a bien sûr valeur de symbole sur le plan des institutions. Mais il sonne aussi comme un avertissement à un premier ministre porté par la vague conquérante des sondages. Si Edouard Balladur veut continuer de profiter à plein de la cohabitation, il ne devra plus mordre la ligne jaune avec l'Elysée. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « Après la série de politesses faites à Jacques Chirac pendant les commémorations de la libération de Paris, il n'est pas impossible que François Mitterrand cherche maintenant à affaiblir Edouard Balladur pour rééquilibrer les chances et remuscler la compétition. Jacques Delors pourrait alors profiter des batailles de la droite pour gagner la guerre de l'Elysée. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Le président a, certes, clairement signifié en tête-à-tête au chef du gouvernement, mercredi, que la ligne jaune avait été franchie, et il a sans doute tenu à rappeler devant les ambassadeurs et devant le pays sa prééminence en matière diplomatique, mais le processus est là, irréversible, c'est celui d'une marginalisation croissante de l'influence élyséenne sur la politique du pays, marginalisation aussi sur une gauche et un Parti socialiste qui ne peuvent espérer sauver les meubles sans une remise en cause partielle du septennat et de ses pratiques. »



La publication des résultats semestriels du groupe récemment privatisé

Elf Aquitaine : de la conquête au recentrage

Elf Aquitaine a annoncé une baisse de 10 % de ses résultats semestriels à 1,2 milliard de francs. Privatisé au début de l'année, le groupe pétrolier a, en l'espace d'un an, changé radicalement sa stratégie. Au temps de la conquête conduite par Loïk Le Floch Prigent, succède celui du recentrage mené par Philippe Jaffré. Un revirement d'autant plus fort que la crise pétrolière s'est aggravée. La conjoncture étant défavorable, les effets de cette cure d'austérité n'apparaissent pas encore. Quant aux fluctuations boursières, elles ont ralenti le programme de cessions.

■ AFRIQUE. Tout en recherchant un nouveau pôle de développement, venant compléter ceux de la mer du Nord et de l'Afrique, le groupe entend se renforcer sur ses points forts, en particulier sur le continent africain où le groupe consacre depuis longtemps une grande partie de son budget d'exploration.

■ STRUCTURE. Le groupe Elf Aquitaine présente une unité de façade. A l'intérieur, les trois pôles hydrocarbures, chimie et santé ont peu de synergies.

■ CAPITAL. Elf s'inscrit clairement dans la logique du nouveau capitalisme français né des privatisations à base de participations croisées entre groupes industriels et financiers. Ses principaux actionnaires sont l'UAP, la BNP et Suez, le groupe pétrolier détenant pour sa part des participations importantes dans Suez et la BNP.

« Si vous dispersez vos forces, vous vous faites battre, alors je préfère reconcentrer mes troupes, rapatrier mes patrouilles, vérifier les lignes logistiques, avant de me redéployer. » Philippe Jaffré aime se référer à l'art de la guerre pour illustrer la stratégie qu'il déploie depuis un an chez Elf Aquitaine. Parachuté le 4 août 1993 à la tête du huitième groupe pétrolier mondial, ce proche d'Edouard Balladur avait une mission bien précise. Préparer et réussir la privatisation de la première entreprise française. Pour cela, cet inspecteur des finances et alors directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole avait un atout : son expertise des marchés financiers, mais aussi un handicap : sa méconnaissance du secteur pétrolier.

Son arrivée dans la torpeur de l'été 1993 provoque remous et craintes. Ne vient-on pas de céder, une fois encore, à ce travers national des nominations à la tête des groupes publics où l'aspect politique l'emporte sur la logique industrielle ? Elf le pétrole, Elf l'Afrique, Elf la plus importante entreprise de France : l'alternance imposait le changement. A Loïk Le Floch-Prigent, proche de l'Elysée, succède un ami de Matignon. L'attente d'une chasse aux sorcières fige le groupe pendant quelques semaines. Elle n'aura pas lieu. L'état-major ne connaîtra qu'un seul départ important, celui d'Alain Guillon, le patron du raffinage, et une arrivée fort commentée, celle de Geneviève Gomez. La nouvelle venue s'était illustrée auparavant chez Indosuez en jouant un rôle actif dans l'une des plus désastreuses opérations immobilières parisiennes : la rénovation de l'ancien immeuble des Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Philippe Jaffré lui demande de remettre de l'ordre dans les participations financières du groupe et d'en vendre la moitié.

Un diagnostic sévère

Le message est clair, le temps est à la reprise en main de la gestion. A l'ère de la conquête initiée par l'ancien président, succède désormais l'austérité. Cette rigueur est d'autant plus sévère que la crise économique intervient, qui tasse l'activité pétrolière mondiale, fait plonger le baril de pétrole et lamine les marges du raffinage.

Devant une équipe de direction confirmée dans ses fonctions, Frédéric Isoard pour l'exploration pétrolière, Jean-François Dehecq pour la santé (Sanofi) et Jacques Puéchal pour la chimie (Atochem), le raffinage étant confié par la suite à Bernard de Combret, le nouveau président livre son diagnostic : le groupe est trop endetté et trop dispersé. L'objectif est double : revenir sur les métiers de base et réduire la dette. *« Le ratio d'endettement, qui était de 13 % en 1989, tangente les 50 %. Notre objectif est de le stabiliser en 1994 pour décroître ensuite. »* La stratégie offensive de Loïk Le Floch-Prigent est vivement critiquée dans le groupe, non sur son principe, mais du fait de la dispersion des acquisitions et parfois de leur coût.

Chargeant la barque de son prédécesseur, méthode classique dans les affaires, pour ensuite, de façon mécanique, mieux paraître redresser la barre, M. Jaffré annonce, dès novembre 1993, une chute des résultats annuels de plus de 80 % ! Un électrochoc qui sert à justifier la cure d'austérité et à intensifier la chasse au gaspillage.

Le groupe est privatisé en janvier 1994, avec succès, puisque trois millions d'actionnaires achètent des titres. Cette cession – la plus importante jamais réalisée en France et qui rapporte 33 milliards de francs dans les caisses de l'Etat – conforte les dirigeants d'Elf dans leur ligne de conduite. *« Lors des différentes présentations du groupe en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la question qui revenait le plus souvent chez les analystes financiers ne portait pas sur la stratégie mais sur la manière dont nous envisagions de réduire nos coûts »*, se souvient un des participants.

Recentrage, rigueur et autonomie des branches et des filiales. La nouvelle philosophie du groupe inspirera toutes ses décisions en 1994, et notamment la diminution de la participation dans la raffinerie de Leuna et l'acquisition de Sterling par la Sanofi. L'une des actions les plus spectaculaires de Loïk le Floch-Prigent avait été l'achat du réseau de stations-service Minol dans l'ex-Allemagne de l'Est, qui devait permettre à Elf de conquérir une place de choix sur le premier marché européen. En contrepartie, le groupe français s'était engagé à participer avec l'allemand Thyssen à la construction d'une nouvelle raffinerie de 10 millions de tonnes à Leuna. Cet investissement franco-allemand, *« le plus significatif depuis 1945 »*, débouchait deux ans plus tard sur un contentieux grave entre les deux pays.

Une grille de lecture pour Leuna et Sterling

Dès le départ, chez Elf, il n'était pas question de financer seul les deux tiers de l'investissement dont le montant global atteint la bagatelle de 6 milliards de deutschemarks (20 milliards de francs). Mais, faute de temps, l'ancien président d'Elf n'avait pas trouvé de nouveaux partenaires. Son successeur n'hésite pas à durcir le ton en ne respectant pas le protocole d'accord. Il annonce qu'il reconsidère le projet, menaçant même de se retirer. A l'heure de l'économie, plus question de dépenses inconsidérées. En février, un bras de fer s'engage avec Bonn et avec la Treuhand, l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est. Helmut Kohl, qui s'était personnellement engagé en promettant des emplois aux ouvriers des nouveaux Länder, entre dans une rage froide. Pour lui, l'affront est d'autant plus grave qu'il entame sa campagne électorale. Il téléphone tous azimuts en France et à Bruxelles pour dénoncer le manque de parole d'Elf. En mars, une solution se dégage. Elf reste maître d'œuvre de la raffinerie mais ramène sa participation de 66 % à 43 %. Le groupe parvient à ses fins : associer un partenaire allemand. Ce sera Buna, une entreprise publique. A la fin du mois de mai, le chancelier Kohl vient personnellement lancer les travaux sur place. L'incident paraît clos. Mais, à Bonn, il ne sera pas oublié de sitôt.

Au mois de mai, c'est Sanofi, la branche santé-beauté, qui sent passer la hache. L'américain Kodak décide de se recentrer sur la photo et propose au groupe français d'acquérir une partie de Sterling, sa filiale pharmacie. Les deux entreprises se connaissent pour avoir noué une alliance en novembre 1991, appelée « Sanofi Winthrop ». La proposition est onéreuse. Près de 10 milliards de francs. Mais elle permettrait au français de se hisser parmi les vingt premiers laboratoires mondiaux. Philippe Jaffré n'hésite pas un instant. Il approuve la stratégie... mais demande à Jean-François Dehecq, le patron de Sanofi, de la financer seul, la maison mère étant trop endettée. Cette décision provoque une secousse chez Sanofi. La société, qui vient de fêter ses vingt ans en magnifiant ses trois axes de développement, la santé, la beauté et les biotechnologies, est contrainte de revoir son discours... au risque de se décrédibiliser. Car au nom d'impératifs financiers, la voilà contrainte de céder les biotechnologies, présentées tout le long des années 80 comme l'avenir. Un secteur dont l'entreprise dit aujourd'hui, pour se consoler, que, de toute façon, elle n'aurait pas pu assurer le développement...

Bras de fer risqué d'un côté et bras coupé de l'autre, tels sont les dangers du dogme financier appliqué sans nuance. Ce durcissement repose sur le pari d'un retour rapide à une meilleure rentabilité. Pour Philippe Jaffré, c'est la clef indispensable pour permettre un nouveau redéploiement, d'ici deux ou trois ans, lorsque le groupe aura retrouvé une marge de manœuvre. En attendant, la potion est d'autant plus amère qu'elle est ingurgitée avec retard, les « majors » du pétrole ayant en la matière deux ou trois ans d'avance.

Une course de fond

Restriction ne veut pas dire, pourtant, limitation *« homothétique des dépenses »*. Certains budgets, comme celui de la recherche, n'ont pas été touchés (5,4 milliards de francs en 1994 contre 5,2 milliards en 1993). Si la chimie continue de redresser la tête après ses quatre années de crise, des acquisitions ne sont pas à exclure pour renforcer les activités de « spécialités » d'Atochem plus rentables que sa pétrochimie. Ce n'est pas d'actualité immédiate, mais *« dans l'avenir, il peut y en avoir »*. En tous cas, le principe restera le même : la filiale devra les financer elle-même, au besoin en s'amputant comme Sanofi.

Dans le secteur pétrolier, les coûts devenant de plus en plus élevés tant pour l'exploration que pour la production et la construction de plates-formes, des alliances sont nécessaires à condition de garder la maîtrise technique en étant l'opérateur. Dans cette branche, les investissements se poursuivent, mais réduits et plus sélectifs.

Pour l'heure, aucune acquisition n'est en vue et Elf se suffit de sa taille, la préoccupation étant de consolider sa place dans le peloton des premiers pétroliers mondiaux avec une production annuelle passant de 46 millions à 50 millions de tonnes d'ici à la fin 1996. *« Aujourd'hui, 50 millions de tonnes, c'est le niveau de référence pour compter parmi les majors. Nous pouvons y parvenir avec notre effectif actuel. Dans dix ans, il faudra produire plus »*, affirme Philipe Jaffré. L'une des préoccupations est de trouver un nouveau pôle de développement venant renforcer les gisements d'Afrique et de la mer du Nord. Des puits sont forés au Kazakhstan, pour l'instant sans succès, des prospections sont envisagées en Amérique latine et en Chine. Mais tout cela prend du temps : *« C'est une course de fond, le sprint, en matière pétrolière, ça n'existe pas. »*

En attendant de futures associations avec les groupes mondiaux au fil des recherches, en France, depuis l'arrivée du nouveau patron d'Elf, les relations avec Total se sont détendues. Les deux présidents se reçoivent à déjeuner alternativement dans leurs tours à la Défense, une fois par mois. Parfois, des actions communes sont envisagées. De là à aller plus loin... l'idée est balayée d'un revers de main.

Un an après sa nomination, Philippe Jaffré doit toujours affronter la critique d'une stratégie réduite à des préoccupations de rapide rentabilité. Il reste perçu comme un financier plutôt qu'un industriel. Les coupes qu'il a imposées apparaissent périlleuses alors même qu'elle n'ont pas suffi à corriger nettement la structure du bilan. Celui-ci pâtit de la crise, rétorque le PDG, qui est parvenu cependant à stabiliser l'endettement du groupe. A l'intérieur, les personnels subissent les pressions sans voir les résultats. Le « message » de rigueur du président, dont le ton caustique et la froideur déconcertent, a du mal à passer dans un groupe imprégné depuis toujours d'une culture de conquête et de défis. Philippe Jaffré en a conscience. Il a, symboliquement, démissionné de l'inspection des finances peu avant l'été. A quarante-neuf ans, il coupe les ponts du retour à la fonction publique. Le voilà franchement dans le privé. Pas encore capitaine d'industrie.

DOMINIQUE GALLOIS

Trois cultures

De formation récente (1976), le groupe Elf Aquitaine (93 000 salariés) reste très fortement marqué par la culture des trois entités qui le composent : la branche hydrocarbure Elf Aquitaine proprement dit, la branche chimique, Elf Atochem, et la branche santé, Elf Sanofi, qui a repris le nom de Sanofi tout court en avril 1994. Imposée en 1992 par Loïk Le Floch-Prigent, le prédécesseur de Philippe Jaffré, la réforme qui consistait à introduire le suffixe Elf devant les trois entités principales du groupe pour marquer leur appartenance commune a ainsi fait long feu.

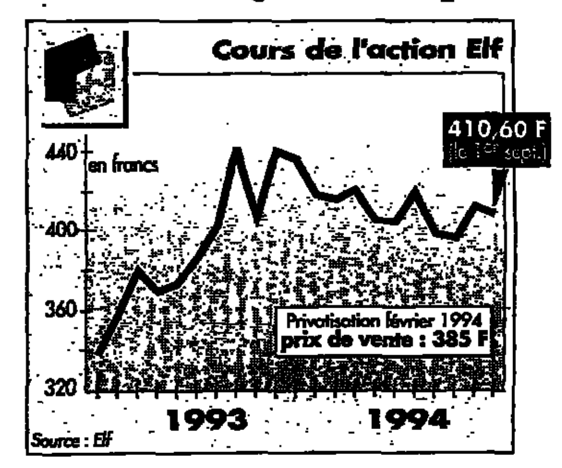
Dans cette configuration, Sanofi, filiale à 51 % seulement d'Elf Aquitaine, apparaît comme la branche la plus éclatée du groupe. Subdivisée en trois pôles – santé, beauté et bioactivités –, Sanofi est, de par ses origines, un rassemblement de laboratoires pharmaceutiques, de maisons de parfums et d'autres activités.

La privatisation a aussi accentué la division en trois d'Elf Aquitaine. Désormais, la présidence commune est devenu l'unique garant de l'unité du groupe.

Elf Aquitaine n'a jamais connu de grève paralysant l'ensemble de ses activités. En revanche, des conflits sociaux ont éclaté de manière ponctuelle dans les secteurs de la chimie, du pétrole ou des engrais (qui dépendent de Sanofi). Autre particularité du groupe, lors de sa privatisation, les administrateurs salariés, qui ont été réduits à la portion congrue, n'ont pas subi le même sort dans chacune des branches. Réduits à trois au niveau du groupe, ils ont été supprimés dans les différentes filiales de la branche hydrocarbures, ils ont en revanche été conservés dans les filiales de Sanofi.

A. B.-M.

La Bourse réagit sans surprise



L'annonce des résultats semestriels d'Elf Aquitaine n'a pas créé de surprise à la Bourse, jeudi 1er septembre, où le recul du bénéfice était attendu. L'action a perdu 1,4 % à 410,60 francs, dans un marché en recul de 1,65 %. Le titre se maintient au dessus de son cours de privatisation (385 francs) fixé en février.

A l'image du nouveau capitalisme français

La répartition du capital d'Elf Aquitaine, ses principaux actionnaires et ses principales participations sont une bonne illustration de la nature du nouveau capitalisme français né des privatisations. Un système constitué à partir de participations croisées entre grands groupes industriels et financiers passés au privé entre 1986 et 1987 ou entre 1993 et 1994.

On voit ainsi se constituer de véritables pôles industriels liés à des cœurs financiers regroupant banquiers et assureurs. Le plus évident est celui alliant la BNP à l'UAP, chacune des deux maisons étant, de loin, le principal actionnaire de l'autre avec 15 % de son capital. On peut également associer Suez à cet ensemble auquel Elf Aquitaine se rattache très clairement. L'UAP et la BNP sont ainsi parmi les principaux actionnaires du groupe pétrolier, membres du noyau dur, avec respectivement 2,9 % et 1,4 % du capital. Suez est également dans le groupe d'actionnaires stables *via* sa filiale la Société générale de Belgique, qui détient 1,9 % d'Elf. *En sens inverse, participations* croisées oblige, Elf détient 3,6 % de Suez et depuis peu plus de 4 % de la BNP, ce qui en fait le deuxième actionnaire de la banque. Le groupe pétrolier a annoncé à la fin du mois de juillet (*le Monde* du 30 juillet) l'échange d'un portefeuille de participations industrielles évalué à 1,1 milliard de francs contre des titres BNP à émettre.

Seule « anomalie ». Elf ne figure pas au capital de l'UAP privatisé en avril, trois mois après le groupe pétrolier. Les dirigeants des deux maisons avouent avec le sourire qu'ils se sont abstenus justement *« pour ne pas voir se multiplier à nouveau les critiques sur les participations croisées »*.

Ce « capitalisme à la française » organisé par l'Etat au moment où il met sur le marché des entreprises publiques vise à la fois à gérer la pénurie de capital, mais aussi à se protéger d'éventuels appétits, notamment de groupes étrangers. Un souci évident dans le cas d'Elf, considéré comme stratégique. Dernière caractéristique du système, et non la moindre, l'homogénéité des dirigeants. Leur origine est la même : la haute fonction publique, plus particulièrement l'inspection des finances, doublée le plus souvent de passages dans les cabinets ministériels entre 1986 et 1988. Un profil qui est très exactement celui de Phillipe Jaffré, le président d'Elf.

E. L.

L'Afrique toujours prioritaire

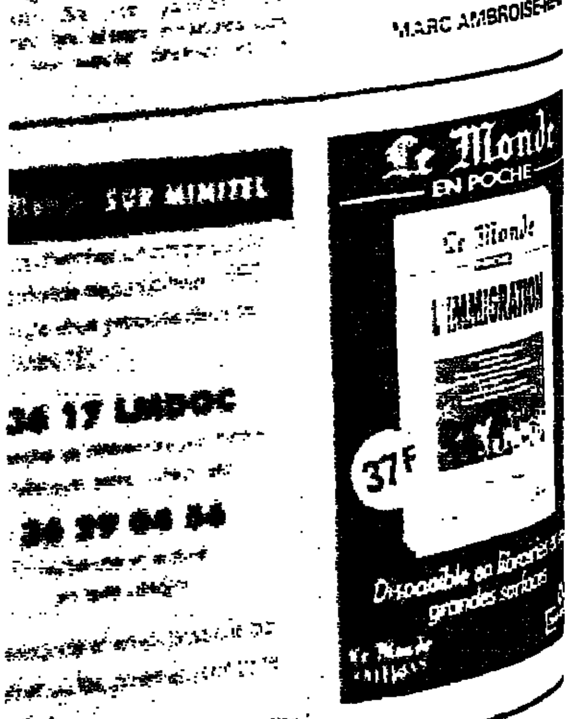
Elf devenu privé allait-il modifier sa politique africaine ? Conscient du rôle stratégique et de l'influence de la compagnie pétrolière dans certains pays du continent noir, le gouvernement décidait de ne pas perdre ce levier en se désengageant totalement de la firme nationale. L'Etat a ainsi gardé 13 % du capital et peut s'opposer à toute décision de cessions d'actifs chez Elf Congo et Elf Gabon. Mieux, une action spécifique (*golden share*) a été créée pour mettre le groupe à l'abri d'un raid boursier.

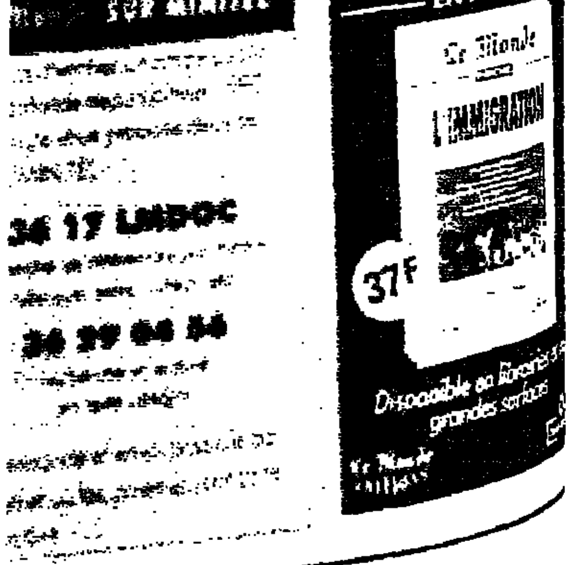
Si Philippe Jaffré a attendu près de six mois avant de faire la tournée des pays africains, il s'est rattrapé depuis, en effectuant pas moins de six voyages depuis janvier. Les premiers pays visités ont été le Gabon et le Congo et ensuite, pêle-mêle, le Cameroun, le Tchad, le Nigéria et l'Angola. Au sein du groupe, ce temps de latence entre la prise de fonctions d'un nouveau président et ses déplacements est expliqué par le souci de dépassionner ou d'apaiser les relations entre le pétrolier et les dirigeants des pays, en y introduisant une certaine distance.

Prudence, il a fallu attendre la réélection d'Omar Bongo pour se rendre au Gabon en janvier. Le voyage en Angola a été consacré à la réconciliation de la compagnie pétrolière française avec le gouvernement et à la mise à l'écart de l'américain Occidental Petroleum, qui avait tenté de s'immiscer dans le pays. Mais la réconciliation sera coûteuse.

« Il faut se concentrer sur ses points forts. Si vous ne connaissez pas une région, vous investissez des moyens considérables sans être sûr de trouver, explique Philippe Jaffré, pour replacer le débat sur le plan stratégique. Le groupe consacre 40 % de son budget total d'exploration à ce continent, le reste se répartissant ainsi : 30 % en Europe et 30 % dans le reste du monde. La recherche d'un nouveau pôle de développement, et la restriction des investissements n'empêcheront pas Elf de poursuivre ses recherches mais, comme ailleurs, elles seront très sélectives. Dans les pays du golfe de Guinée, c'est en eaux profondes que se feront les explorations, les gisements semblant plus prometteurs. Ce glissement de la terre vers l'océan offre un autre avantage, celui de mieux protéger les installations et le personnel en cas de troubles ou de guérillas.

D. G.





Malgré un chiffre d'affaires en stagnation

Renault dégage 1,7 milliard de francs de bénéfices pour le premier semestre

L'amélioration de la conjoncture n'a pas profité à Renault dont le chiffre d'affaires a stagné pour ce premier semestre. Son résultat d'exploitation 688 millions de francs est en baisse de 11 %. Quant à son bénéfice avant impôts, il s'élève à 1,7 milliards de francs. La décision d'ouvrir ou non son capital devrait être prise avant la mi-septembre.

Les résultats du premier semestre de Renault arrivent à point nommé pour être analysés par les éventuels investisseurs. Malgré un chiffre d'affaires de 89,9 milliards de francs, quasi-stationnaire sur celui de l'année précédente (+0,9 %), la firme au losange a dégagé un résultat avant impôts de 1,715 milliards de francs. Ces résultats ne doivent néanmoins pas laisser place à l'euphorie. Le résultat d'exploitation (688 millions de francs) est, lui, en baisse de 11 %. Les profits sont pour une grande part dûs à des rentrées exceptionnelles : cession de titres AB Volvo d'une part pour 488 millions de francs, cession d'actions CIADEA (société qui assure les activités de renault en Argentine) d'autre part, pour 302 millions de francs.

L'amélioration de la conjoncture sur les six premiers mois n'a en effet pas profité à Renault. En France, la prime Balladur de 5 000 francs accordée à chaque acheteur de voiture neuve mettant simultanément à la casse un véhicule de plus de dix ans, a dopé les immatriculations. Mais elle a surtout favorisé la vente de petites voitures dégageant peu de chiffre d'affaires et de faibles marges. En outre Renault, a vu sa part de marché sur l'Hexagone s'effriter au profit de son grand rival PSA, sur un marché français en croissance de 15,4 %. En revanche, ses ventes en Europe se sont développées plus rapidement que le marché en hausse de plus de 6 %.

Pour l'ensemble de l'année, le groupe reste prudent. *« Le résultat annuel devrait être inférieur au double du résultat atteint au premier semestre »*, soit 3,4 milliards de francs avant impôts, dit-on au siège du groupe. Plusieur raisons expliquent cette prudence. En France, la prime Balladur ne produit pratiquement plus aucun effet et les constructeurs craignent un ralentissement des ventes. Hors France, Renault a réussi une bonne percée en Grande-Bretagne grace à la Laguna, mais reste pénalisé en Italie par la faiblesse de la lire, et souffre en Turquie, troisième marché de Renault en véhicules particulier, mais où les immatriculations se sont effondrées de 40 % depuis le début de l'année.

Néanmoins le niveau des résultats semestriels ne manquera pas d'être mise en avant par les partisans d'une ouverture du capital de la firme au losange, à savoir le constructeur lui-même, qui aurait certes préféré une réelle privatisation mais demeure favorable à la demi-mesure qui se dessine où l'Etat continue de garder la majorité.

Une augmentation de capital

Renault voit en effet dans l'ouverture de son capital, un moyen de le rendre plus libre, plus à même d'attirer des partenaires industriels, mais aussi une opportunité de se frotter au marché financier et de regonfler ses fonds propres. Il semble en effet désormais acquis, que la mise sur le marché de Renault s'accompagnera d'une augmentation de son capital. De quoi donner un ballon d'oxygène à cette entreprise sous-capitalisée par rapport à ses concurrentes : les fonds propres de Renault s'élèvent à 31 milliards de francs contre 51 milliards pour PSA.

Mais, pour l'instant, le gouvernement continue de tergiverser et devrait faire savoir avant la mi-septembre qui des AGF ou de Renault sera mis sur le marché, a précisé jeudi 1er septembre le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, sur France 2.

Si ouverture du capital il y a, la part de l'Etat passera de 80 % à 51 % du capital. Cette option lui rapportera environ 10 milliards de francs. Les 29 % cédés seront proposés à des investisseurs, ainsi qu'au public et aux salariés de Renault. Cette part mise sur le marché pourrait être supérieure si Volvo vendait tout ou partie de sa participation actuelle de 20 % dans le capital de Renault.

Cette éventualité, souhaitée par Edouard Balladur, l'est aussi par le constructeur suédois, qui n'a guère changé de ligne de conduite depuis sa décision de ne pas fusionner avec Renault en décembre dernier. A savoir qu'il demeure favorable à une privatisation de Renault ou, à défaut à une ouverture du capital. D'autant plus que la vente de tout ou partie de ses titres lui permettra de racheter les 45 % du capital de sa filiale poids-lourd, Volvo Trucks encore détenus par Renault et dont les accords de dissolution, négociés entre les deux constructeurs en février, avait fixé le prix à 4,5 milliards de francs. En revanche les clauses du désengagement dans Renault doivent désormais être renégociées car celles, prévues dans ces mêmes accords de *« dissolution »* n'étaient valables que si Renault était privatisé avant le 30 novembre. Ce qui ne sera pas le cas.

Les discussions portent désormais sur la fraction cédée par Volvo, le prix et la date de cette cession. Elles sont liées aux résultats des évaluations lancées par les constructeurs et le gouvernement français et qui devraient être connues dans les prochaines semaines. Mais là aussi les esprits sont sereins. Lors de la négociation des accords de dissolution, la valeur de Renault avoisinait les 40 milliards de francs. Les fourchettes estimées actuellement porteraient sur des chiffres plutôt supérieurs, dans la mesure où Renault, voit sa valeur s'apprécier de jour en jour. Ce qui ne peut donc que réjouir la firme suédoise.

Un nouveau motif de satisfaction pour Volvo qui dégage lui aussi, des résultats records pour le premier semestre. Son chiffre d'affaires, en croissance de 34 % a atteint 75,7 milliards de couronne suédoises (53 milliards de francs). Et ses profits nets, 7,6 milliards de couronnes (contre 45 millions un an plus tôt) se sont envolés en partie grace à une plus-values de 4,1 milliards de couronnes sur les cessions d'importantes participations durant ce premier semestre.

ANNIE KAHN

Selon le « Washington Post »

Les Etats-Unis pourraient interdire à neuf compagnies aériennes d'atterrir sur leur territoire

L'administration fédérale de l'aviation civile américaine (FAA) devait dévoiler, vendredi 2 septembre lors d'une conférence de presse, une liste de neuf nations dont les compagnies aériennes se verraient interdire de desservir les Etats-Unis parce que le dispositif de sécurité aérienne est jugé insuffisant dans ces pays, ont rapporté NBC News et le *Washington Post*, jeudi 1er septembre.

Ces Etats ne répondant pas aux normes internationales sont Bélize, la République dominicaine, la Gambie, le Ghana, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay, l'Uruguay et le Zaïre. Ils ont été informés par la FAA que leurs appareils ne pourraient se rendre aux Etats-Unis tant qu'il ne serait pas remédié à ces lacunes de sécurité, écrit le *Washington Post*.

Quatre autres pays, les Pays-Bas, la Bolivie, le Salvador et le Guatemala, figurent sur une liste additionnelle. Leurs avions sont autorisés à desservir les Etats-Unis, mais ils feront l'objet d'une surveillance renforcée de la FAA, ajoute le *Post*. – *(Reuter.)*

Alors que la Bundesbank laisse inchangé le loyer de l'argent

Vive tension sur les taux d'intérêt longs français

C'est sans surprise que la Bundesbank a annoncé, jeudi 1er septembre, qu'elle maintenait ses taux directeurs inchangés. L'escompte et le Lombard restent à leurs niveaux en vigueur depuis le 13 mai de respectivement 4,50 % et 6 %. La banque centrale allemande a également précisé que ses deux prochaines prises en pension d'effets à court terme se feraient au taux fixe de 4,85 %, inchangé depuis le 27 juillet.

En fixant ce taux à l'avance, la Bundesbank repousse la date de la reprise de la baisse « à petit pas » des taux outre-Rhin. Les marchés ne se faisaient de toute façon pas trop d'illusions. Ils avaient pratiquement perdu tout espoir de baisse du loyer de l'argent après l'annonce jeudi matin à Bonn par le ministère de l'économie d'une hausse de 2,2 % de la production industrielle ouest-allemande en juillet par rapport à juin (données provisoires corrigées des variations saisonnières). Un chiffre supérieur aux attentes, qui souligne la vigueur de la reprise ouest-allemande.

Pour la plupart des analystes, il est clair aujourd'hui que la baisse des taux courts en Europe est suspendue au moins jusqu'aux élections législatives allemandes du 16 octobre. D'ici là, la Bundesbank ne bougera pas. Une confirmation qui a affecté les marchés européens en général et français en particulier, déjà fragilisés par le relèvement annoncé, mardi 30 août, du taux de base bancaire. L'adjudication mensuelle d'OAT en France s'est traduite jeudi par une nette remontée des taux à dix ans à 7,92 % contre 7,86 % la veille et 7,23 % pour l'opération précédente réalisée le 4 août. La Bourse de Paris a également souffert, perdant 1,65 % jeudi en clôture. Les autres places européennes étaient également en recul sensible, à l'image de Londres qui a reculé de 1,07 %, de Francfort qui a cédé 0,54 % et de Madrid et Amsterdam en baisse respectivement de 1,57 % et 0,79 %.

Vendredi 2 septembre, en début de matinée, la Bourse de Paris se reprenait légèrement, en hausse de 0,4 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 septembre ▲ Reprise

Après la forte baisse de la veille (- 1,65 %), la Bourse de Paris se reprenait vendredi 2 septembre à la suite de l'amélioration des marchés obligataires. En hausse de 0,42 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche en milieu de journée un gain de 0,80 % à 2 051,2 points.

Les milieux financiers attendaient la publication dans l'après-midi des chiffres du chômage américain en août. Les chiffres sur l'emploi risquent de modifier la tendance sur les taux à long terme américains, notamment s'ils ne sont pas conformes aux attentes des milieux financiers (stabilité du taux de chômage à 6,1 %).

Car les marchés réagissent actuellement surtout aux mouvements du dollar et des taux d'intérêt. Jeudi la Bourse de Paris a fortement baissé à la suite du maintien en l'état de la politique monétaire allemande et du relèvement du taux de base bancaire d'un quart de point à 7,95 %. L'idée d'une baisse des taux d'intérêt à court terme en Europe est donc pour l'instant abandonnée. La confirmation de la reprise économique en France comme en Allemagne ne milite pas pour une nouvelle détente des taux, ajoutent les opérateurs. Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a révisé officiellement la croissance en 1994 à 2 % contre 1,4 % prévu.

Une remontée sensible du dollar pourrait en revanche provoquer une détente des taux à long terme, estiment encore les experts. Cette détente ne pourra toutefois intervenir que si le Japon et les Etats-Unis parviennent à un accord commercial.

Du côté des valeurs, on remarque les hausses de 1,9 % de Total, Lyonnaise des eaux et AXA et la forte progression de 6,1 % de La Rochette.

NEW-YORK, 1er septembre ▼ Dans l'expectative

Wall Street a battu modestement en retraite jeudi 1er septembre, en raison de prises de bénéfices et d'une remontée en séance des taux d'intérêt à long terme, mais le recul a été limité car les opérateurs attendent la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain pour août. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 901,44, en baisse de 11,98 points (0,31 %).

Quelque 282 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 296 contre 844. 732 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est resté inchangé à 7,45 % par rapport à mercredi soir. Il avait grimpé jusqu'à 7,48 % en séance après l'annonce que l'indice des prix établi par les directeurs d'achat des principaux groupes américains a progressé à 74,5 % en août contre 73,1 % en juillet.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Alcoa	84	83
Allied Signal Inc.	37 7/8	37 3/4
American Express	28 1/8	28 1/2
ATT	54 3/4	54 3/8
Bethlehem Steel	23	21 3/4
Boeing	45 1/2	46 7/8
Caterpillar Inc.	116 1/2	114 3/8
Chevron	42 3/8	43 1/8
Coca-Cola	46	46
Disney Corp.	41 1/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	60 1/2	60 1/8
Eastman Kodak	49 3/4	49 7/8
Exxon	59 1/2	59 5/8
General Electric	49 7/8	50 1/4
General Motors	50 1/4	50 1/4
Goodyear Tire	36	36 7/8
IBM	68 5/8	67 7/8
International Paper	77 1/8	78 3/8
Morgan (J.P.)	65 7/8	65 5/8
McDonnell Douglas	118 1/4	118 7/8
Merck and Co.	34 1/4	34 3/8
Minnesota Mining	55 1/4	54 3/4
Philip Morris	60 7/8	61 1/4
Procter & Gamble	60 7/8	60 5/8
Sears Roeb. and Co.	47 3/8	47 1/4
Texaco	61 7/8	61 1/2
Union Carbide	34 3/8	33 3/8
United Tech.	63 5/8	62 7/8
Westinghouse El.	14 1/8	14
Woolworth	16 1/8	16 1/4

LONDRES, 1er septembre, ▼ Repli

Le Stock Exchange a accentué ses pertes jeudi 1er septembre dans l'après-midi après l'annonce d'une baisse de l'indice des directeurs d'achats américains, qui a fait craindre des poussées inflationnistes dans une économie stagnante, affaiblissant Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 34,8 points (1 %) à 3 216,5 points, tandis que les fonds d'Etat terminaient en léger recul.

Les valeurs avaient déjà baissé dans la matinée, après l'annonce d'une hausse mensuelle de 2,2 % de la production industrielle de l'Allemagne de l'Ouest en juillet, qui avait écarté tout espoir d'une baisse des taux allemands. La Bundesbank a ensuite comme prévu annoncé un maintien de ses taux directeurs. Quelque 667,6 millions de titres ont été échangés contre 647,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Allied Lyons	6,25	6,14
BP	4,16	4,08
BTR	3,85	3,80
Cadbury	4,88	4,89
Glaxo	6,45	6,31
GUS	5,93	5,88
ICI	8,34	8,34
Reuters	5,12	5,11
RTZ	8,82	8,78
Shell	7,51	7,45
Unilever	11,60	11,43

TOKYO, 2 septembre = Inchangée

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de vendredi 2 septembre quasiment inchangée. L'indice Nikkei affiche en clôture une progression insignifiante de 10,90 points, soit 0,05 %, à 20 653,83 points. Le volume des échanges a été estimé à 350 millions d'actions contre 341,67 millions jeudi. L'indice TOPIX a gagné 1,23 point, soit 0,08 %, à 1 641,14 points.

Les fluctuations de cours sont restées extrêmement limitées en dépit de nouveaux achats sélectifs dans les compartiments du BTP, de la sidérurgie et des télécommunications. Nippon Telegraph and Telephone Corp. a continué d'attirer les investisseurs, gagnant 10 000 yens à 930 000 et entraînant à sa suite d'autres valeurs des télécommunications.

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Bridgestone	1 580	1 600
Canon	1 740	1 770
Fuji Bank	2 250	2 230
Honda Motors	1 670	1 660
Matsushita Electric	1 760	1 780
Mitsubishi Heavy	781	797
Sony Corp.	6 150	6 100
Toyota Motors	2 170	2 160

CHANGES

Dollar : 5,3946 ▼

Vendredi 2 septembre, le dollar fléchissait à 5,3946 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,4125 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était stable à 3,4227 francs, contre 3,4213 francs jeudi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	1er sept.	2 sept.
Dollar (en DM)	1,5802	1,5761

TOKYO	1er sept.	2 sept.
Dollar (en yens)	100,01	99,66

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 sept.) ....5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (1er sept.) ....4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	31 août	1er sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 069,08	2 034,91
(SBF, *base 1000 : 31-12-90)*		
Indice SBF 120	1 424,65	1 407,68
Indice SBF 250	1 378,35	1 364,46

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	31 août	1er sept.
Industrielles	3 913,42	3 901,44

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	31 août	1er sept.
100 valeurs	3 251,30	3 216,50
30 valeurs	2 535	2 509,40

FRANCFORT

	31 août	1er sept.
Dax	2 212,85	2 200,80

TOKYO

	1er sept.	2 sept.
Nikkei Dow Jones	20 642,93	20 654
Indice général	1 639,91	1 641

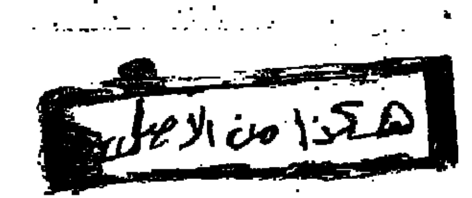
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3900	5,3920	5,3983	5,4018
Yen (100)	5,4040	5,4115	5,4472	5,4575
Ecu	6,5353	6,5405	6,5302	6,5381
Deutschemark	3,4204	3,4240	3,4251	3,4300
Franc suisse	4,0710	4,0756	4,0825	4,0892
Lire italienne (1000)	3,4027	3,4062	3,3761	3,3812
Livre sterling	8,3356	8,3415	8,3380	8,3467
Peseta (100)	4,1236	4,1268	4,0992	4,1039

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 9/16	8 13/16	9 1/4	9 1/2
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



L'avenir contrasté de la population mondiale

IV. – *Mexique : la ruée vers le nord*

Nous terminons notre série d'articles sur la population mondiale. Elle aura éclairé la situation de trois pays ou régions du monde. L'Inde, où la croissance de la population ralentit difficilement dans les Etats les plus pauvres, mais où, heureusement, l'explosion des métropoles est stoppée. L'asie du Sud-Est, où maîtrise de la fécondité et développement économique n'empêchent pas d'importants flux migratoires. L'Egypte, où l'expatriation est une source indispensable d'emploi et de devises, où la capitale est étouffée par son accroissement démographique (« le Monde » du 30 août, du 1er et du 2 septembre). Aujourd'hui, le Mexique. Celui-ci, qui a signé un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, espère faciliter son décollage économique par un contrôle des naissances réussi, mais sert à des centaines de milliers de Latino-Américains de passage vers le « paradis USA ».

TECUN-UMAN (Guatemala)

de notre correspondant en Amérique centrale

D'étranges embarcations – cinq planches posées sur deux chambres à air de camion – vont et viennent entre les deux berges du rio Suchiate qui sépare le Guatemala du Mexique. Moyennant quelques quetzales (1 quetzal vaut un peu moins de 1 franc), on traverse le fleuve en évitant les tracasseries du poste-frontière installé sur un pont, à une centaine de mètres en aval. Les douaniers des deux pays regardent avec indifférence la noria incessante des radeaux halés par des hommes qui, sans jamais perdre pied, luttent contre le courant avec leur charge : marchandises de toute sorte, frontaliers qui font la navette entre les deux pays et immigrants clandestins en provenance du monde entier. Illégal ? Sans aucun doute, mais pourquoi s'en faire quand l'illégalité est ce qui fait vivre Tecun-Uman et Ciudad-Hidalgo, sa jumelle mexicaine ?

La petite ville de Tecun-Uman est un lieu sordide, où tout s'achète et tout se vend. C'est le point de départ de la dernière étape – la traversée du Mexique, interminable course d'obstacles – qui mène aux Etats-Unis, la « terre promise » pour des millions de Latino-Américains en quête de meilleures conditions de vie, aussi nombreux, peut-être, que les Mexicains qui passent chaque année le Rio Grande.

Mais Tecun-Uman est aussi le terminus pour ceux qui ont été rançonnés en cours de route et n'ont plus les ressources nécessaires pour continuer le voyage ni pour retourner sur leurs pas. Une dizaine de bordels accueillent, parmi les naufragés du « rêve américain », des filles souvent très jeunes, qui espèrent se renflouer avant de reprendre la route vers le nord. Hélas ! les clients ne sont guère plus fortunés et marchandent la passe à 50 francs. Juste de quoi survivre. Mais comment payer le « coyote » sans lequel il est hors de question de s'aventurer au Mexique ?

« Le Texan » a pignon sur rue. Il vit du trafic d'immigrants illégaux et s'en cache à peine. Il ne se fait guère prier pour établir un devis pour des « amis » guatémaltèques : *« Pour vos amis,* nous dit-il, *ce sera 700 dollars par personne jusqu'à Mexico. Ensuite, il faut compter 400 dollars jusqu'à Tijuana ou Agua-Prieta, et 400 dollars pour traverser la frontière. En tout, 1 500 dollars par personne. »*

Expulser les étrangers indésirables

Les tarifs ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Relativement raisonnables pour les Centraméricains – entre 1 000 et 1 500 dollars – mais prohibitifs pour les Sud-Américains – 3 000 dollars – et surtout les Asiatiques – 5 000 dollars –, en particulier les Chinois. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à utiliser le Mexique comme tremplin vers les Etats-Unis, mais ils préfèrent la voie maritime (en juillet 1993, les autorités mexicaines ont déporté sept cents Chinois arrivés en bateau sur la côte Pacifique).

Quand la nuit tombe sur le Suchiate, les mouvements se font plus discrets. C'est l'heure des « coyotes », connus aussi sous le nom de *« polleros »*, ceux qui se chargent de transporter les « poulets » et, à l'occasion, de les plumer. Rien ne peut se faire sans la complicité des autorités, qui participent au commerce lucratif des immigrants en fermant les yeux ou en organisant elles-mêmes certains réseaux. En avril dernier, quatre membres de la police fédérale ont été arrêtés en flagrant délit alors qu'ils transportaient quarante-six immigrants illégaux recueillis sur la rive du Suchiate.

« Tous les jours, nous arrêtons plusieurs centaines d'étrangers en situation illégale, affirme Rosario Uribe, la déléguée régionale des services mexicains d'immigration. *La plupart viennent d'Amérique centrale, mais il y a aussi des Sud-Américains, en particulier des Colombiens, des Equatoriens et des Péruviens. Tous se disent originaires du Guatemala ou du Salvador, pour être refoulés le plus près possible et tenter de nouveau leur chance. »* Certains disposent de faux papiers acquis à Tecun-Uman, où de nombreux ateliers clandestins se chargent, en quelques heures, de falsifier des passeports volés ou de fabriquer de faux actes de naissance. On peut aussi se procurer sans difficulté des certificats de travail valables aux Etats-Unis et même de fausses cartes de presse, comme celles utilisées par trois Equatoriens arrêtés le mois dernier qui *affirmaient avoir été envoyés par* leurs journaux – totalement inconnus – pour couvrir la rébellion « zapatiste » au Chiapas.

Selon Manuel Villa, directeur de l'Institut national des migrations, rattaché au ministère de l'intérieur, 180 000 Centraméricains entrent illégalement chaque année au Mexique pour se rendre aux Etats-Unis. *« Notre responsabilité consiste à collaborer avec Washington en expulsant les étrangers indésirables »,* dit-il pour justifier une politique qui fait l'objet de critiques au Mexique, notamment de la part de certaines organisations humanitaires. *« On dit que, pour chaque étranger détenu, les agents mexicains reçoivent 50 pesos (environ 90 francs),* s'insurge le Père Anastasio Ramos, qui anime le Comité diocésain d'aide aux immigrants frontaliers (CODAIF). *Les divers services de police mènent une véritable chasse à l'homme et dépouillent les illégaux de tous leurs biens, y compris les chaussures et les vêtements. »*

A la suite d'un accord entre le ministère de l'intérieur et l'évêché, le CODAIF accueille, *« pour des raisons humanitaires »*, quelques dizaines d'étrangers en situation irrégulière qui trouvent un refuge temporaire dans les locaux d'une paroisse de Tapachula, la deuxième ville du Chiapas, à quelques kilomètres de la frontière avec le Guatemala.

« USA 100 % garantis ! »

Salvadoriens, Honduriens, Nicaraguayens et quelques Sud-Américains reprennent des forces dans cette oasis, curieusement située à moins de 100 mètres du quartier général de la police. Des cartons posés sur le ciment font office de lit et les « invités » préparent eux-mêmes leurs repas. *« La plupart ont moins de trente ans,* affirme le Père Ramos. *On a un peu de tout : des paysans, des ouvriers, d'anciens guérilleros et militaires, parfois de jeunes adolescents de douze ou treize ans qui parlent déjà comme des adultes et disent vouloir aller « faire leur vie aux Etats-Unis ». Ils sont disposés à tout supporter pour y parvenir. »*

« Je suis prête à manger des pierres », s'exclame Diana Flores, trente-cinq ans et un bébé de six mois né en cours de route entre le Pérou et le Mexique. Dix mois de voyage déjà. Une véritable odyssée pour cette couturière qui a laissé ses trois filles et son mari à Lima. *« J'avais une petite boutique de vêtements,* raconte-t-elle. *J'ai fait faillite. Avec le peu qui me restait – 620 dollars et quelques bijoux –, j'ai décidé d'aller aux Etats-Unis. En quatre ou cinq ans, j'espère gagner assez d'argent pour retourner vivre au Pérou. »*

Voyage en autocar jusqu'au port colombien de Buenaventura, puis bateau jusque dans la jungle du Darien, au Panama, où le responsable de l'immigration lui confisque son passeport. *« Je suis restée bloquée un mois, jusqu'à ce que des évangélistes américains me sortent de là et m'emmènent dans la capitale, où j'ai accouché deux mois plus tard. »* La traversée de l'Amérique centrale va se révéler ardue : il faut marcher pour traverser les frontières qui séparent les cinq pays de l'isthme... et parfois on se fait prendre. *« Pour une femme, surtout avec un bébé, c'est souvent plus facile de négocier avec les autorités. On fait appel aux sentiments »,* dit-elle avec un large sourire.

« Quand j'ai traversé le rio Suchiate, mon fils avait 40 de fièvre et il ne me restait pratiquement plus un sou. Alors, j'ai décidé de rester ici et de faire la manche avec une amie nicaraguayenne. Quand j'aurai un peu d'argent, je reprendrai la route. »

Combien finissent par arriver au Rio Grande, qui marque la frontière avec les Etats-Unis ? *« Un sur dix »*, selon un fonctionnaire mexicain. On est loin des promesses de succès publiées dans les annonces classées de la presse salvadorienne par les réseaux spécialisés qui, pour conduire leurs clients au « paradis » – « *USA 100 % garanti* » – leur demandent un acte de foi : *« Avez confiance en nous et remettez-vous en à Dieu... »*

BERTRAND DE LA GRANGE

FIN

1,2 million de « refoulés »

Environ 4,5 millions de Mexicains, dont près de la moitié en situation irrégulière, vivraient aux Etats-Unis (54 % en Californie et 21 % au Texas), mais les évaluations divergent. Chaque année, ils envoient près de 3 trois milliards de dollars à leurs familles, soit la plus importante source de devises pour le Mexique, après le pétrole. Les Salvadoriens, près d'un million, contribuent davantage encore à l'économie de leur pays d'origine puisqu'ils envoient 1 milliard de dollars par an (première source de devises avant le café). Les Latino-Américains devraient être en 2000 la première minorité aux Etats-Unis, devant les Noirs.

En 1993, 1,2 million de Latino-Américains, en majorité Mexicains, ont été refoulés à la frontière des Etats-Unis. Les autorités américaines ont construit un mur de 3 mètres de haut entre Tijuana et San-Diego pour ralentir le flot des illégaux qui tentent de traverser le Rio Grande. Ils ont également installé de puissants projecteurs et des senseurs électroniques qui déclenchent une alarme sous l'effet de la chaleur du corps humain.

Mexico devancée par Tokyo et Sao-Paulo

MEXICO

de notre correspondant

Les faits ont finalement eu raison des prévisions apocalyptiques : la capitale mexicaine n'aura pas 31 millions d'habitants en l'an 2000, mais plus probablement entre 19 et 21 millions. *« Tout le monde s'est trompé, y compris les experts des Nations unies, qui évaluaient la population de Mexico à près de 20 millions en 1990 »*, reconnaît le démographe mexicain Sergio Camposortega. L'erreur trouverait son origine dans les recensements de 1980 et 1990, qui ont largement surestimé la population de la capitale. Aujourd'hui, 17,5 millions d'habitants vivent dans la capitale, qui déborde désormais les frontières du district fédéral et englobe vingt-sept municipalités de l'Etat de Mexico. Ce qui place la ville derrière Tokyo (près de 26 millions) et Sao-Paulo (19,2 millions).

Au-delà de l'erreur méthodologique, les démographes ne pouvaient pas prévoir certains facteurs qui allaient modifier profondément le flux migratoire vers Mexico. Le violent séisme de septembre 1985, l'aggravation de la pollution et la fermeture de nombreuses industries allaient en effet rendre la capitale moins attirante et provoquer même des départs vers la province.

Entre 1940 et 1970, Mexico avait enregistré une croissance spectaculaire – 5,5 % par an –, passant de 1,7 million à près de 9 millions d'habitants. Entre 1980 et 1990, le taux de croissance est tombé à 2 % par an, et, depuis, le ralentissement semble se confirmer, au point que la capitale est récemment devenue la première source d'émigrants pour le reste du pays. L'agglomération continue cependant d'accueillir, chaque jour, quelque 1 500 personnes qui s'installent dans les lointaines banlieues où les conditions de vie sont de plus en plus difficiles : à Nezahualcoyotl, la population est passée, en trente ans, de 50 000 à près de 3 millions d'habitants ! La plupart d'entre eux n'ont pas d'emplois fixes et vivent du petit commerce « informel ».

L'absence de plan d'urbanisme cohérent et la pollution créée par près de trois millions de véhicules – les effets de la combustion de l'essence sont aggravés par l'altitude, la ville étant située à 2 240 mètres – ont défiguré l'ancienne capitale des Aztèques, Tenochtitlan, au point que son avenir fait de nouveau l'objet de scénarios apocalyptiques. Pour l'écrivain Homero Aridjis, qui vient de publier un roman terrifiant sur Mexico en l'an 2027 (*la Légende des soleils*, Le Seuil), la ville s'engloutira tôt ou tard sous l'effet des séismes et de la folie des hommes qui ont pompé l'eau du sous-sol au point de rendre le terrain instable. De fait, la cathédrale coloniale s'enfonce chaque année de plus de sept centimètres, menaçant d'entraîner le vieux centre de la capitale dans sa chute.

B. L. G.

Le contrôle des naissances pour le développement

MEXICO

de notre correspondant

La ferveur religieuse des Mexicains, qui ont reçu triomphalement le pape Jean-Paul II à trois reprises, n'implique pas nécessairement le respect des enseignements de l'Eglise en matière de contraception. En 1970, les femmes en âge de procréer avaient en moyenne 6,8 enfants (moins de 30 % d'entre elles utilisaient des méthodes contraceptives, contre 63,1 % en 1992). Aujourd'hui, le taux de fécondité est tombé à 3,2 au niveau national et à 2,5 % pour la ville de Mexico.

« Pour les Mexicains, la planification familiale est une affaire strictement privée et la question religieuse n'a guère d'effet sur leur décision d'avoir des enfants ou pas », soutient le démographe Sergio Camposortega. Résultat, le taux de croissance démographique annuel a en effet enregistré une baisse spectaculaire en un quart de siècle, passant de 3,5 % en 1970 à 1,8 % cette année. *« Seuls des pays comme Taïwan, Singapour ou le Japon ont obtenu des résultats plus spectaculaires »,* ajoute-t-il.

La politique démographique élaborée par le Conseil national de la population (CONAPO) s'est fixé pour objectif de réduire le taux de croissance à 1,2 % au cours des premières années du siècle prochain. Le Mexique atteindrait ainsi 113 millions d'habitants en 2010, contre environ 91 millions à l'heure actuelle. Selon le secrétaire général du CONAPO, Manuel Urbina, *« la politique de contrôle de la croissance a permis de réviser substantiellement à la baisse les prévisions pour l'an 2000 : nous aurons finalement 100 millions d'habitants au lieu de 132 millions ».*

En 1921, le Mexique – près de 2 millions de kilomètres carrés – avait à peine 14,8 millions d'habitants, soit moins que la population actuelle de la seule ville de Mexico (17,5 millions d'habitants). L'explosion démographique antérieure – il faut créer *800 000 emplois par an pour* absorber les nouveaux venus sur le marché du travail –, conjuguée à la baisse des prix du pétrole dans les années 80, allait avoir des conséquences défavorables pour le décollage économique du pays qui, malgré l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1994, du traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, appartient toujours au tiers-monde.

M. Camposortega, qui conseille le gouvernement en matière démographique, envisage trois scénarios possibles pour l'avenir : *« L'activité économique progresse substantiellement et le taux de fécondité continue de baisser rapidement : c'est le scénario optimiste,* dit-il, *qui permettrait au Mexique d'atteindre le niveau socio-économique des pays développés au cours des quarante prochaines années. Cela entraînerait un ralentissement de l'émigration vers les Etats-Unis. »* L'hypothèse pessimiste – stagnation de l'économie et du taux de fécondité – maintiendrait le pays dans sa situation actuelle. Enfin, le scénario intermédiaire, *« le plus probable »*, selon notre interlocuteur, impliquerait une *« croissance économique modérée pour faire sortir le Mexique du sous-développement dans soixante-dix ans ».*

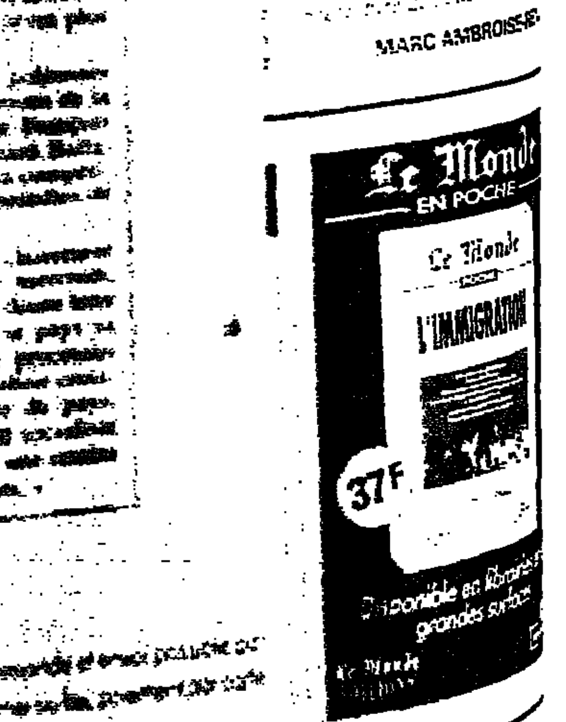
Des disparités régionales

Mais, dans tous les cas de figure, le ralentissement de la croissance démographique accélérera le vieillissement de la population. Le processus est déjà *entamé* puisque les moins de quinze ans ne représentaient plus, en 1990, que 38,3 % de la population totale, contre 46,7 % en 1970, et tomberont, selon les prévisions du CONAPO, à 33,2 % en 2000 et 28,4 % en 2010 ; en revanche, le groupe d'âge des soixante-cinq ans et plus, déjà passé de 3,6 % à 4,2 %, atteindrait 5,9 % en 2010.

Selon le CONAPO, les changements dans la pyramide des âges – augmentation du groupe de personnes en âge de travailler et réduction du nombre d'enfants à charge – devraient avoir des effets favorables, dans la mesure où *« la charge économique sera moins lourde pour la population active ». « Les ressources ainsi libérées,* précise un document de cet organisme, *pourront être dirigées vers la production et la création d'emplois. »* Tous les démographes ne partagent pas cette analyse optimiste, en raison de l'augmentation du nombre de personnes âgées. *« Les organisations internationales qui accordent la priorité à la réduction de la fécondité,* affirme M. Camposortega, *oublient souvent que, pour un pays du tiers-monde, il est beaucoup plus coûteux d'entretenir un vieillard qu'un enfant. »*

Les autorités sont confrontées à un autre défi qu'elles n'ont pas jusqu'ici réussi à relever. Les déséquilibres dans l'allocation des ressources et l'occupation du territoire – la population rurale est passée de 50 % du total en 1970 à 34 % en 1990 mais sa dispersion s'est aggravée – condamnent certaines régions à l'appauvrissement, à la désertification progressive voire à une marginalisation qui peut déboucher sur la rébellion, comme au Chiapas depuis janvier. En revanche, le nord et le centre du pays concentrent de plus en plus la richesse et la population. La capitale – 22 % de la population totale et un tiers du produit national brut – absorbe à elle seule plus d'un tiers des investissements du gouvernement fédéral et plus de la moitié des crédits offerts par les banques à l'échelle nationale.

B. L. G.



ENVIRONNEMENT

Lancée il y a un an

La « reconquête » de l'étang de Berre a coûté près de 300 millions de francs en 1994

Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a profité d'une visite à Marseille, jeudi 1er septembre, pour faire le bilan de la première année du plan décennal de « reconquête » de l'étang de Berre, qu'il avait lui-même lancé sur le site il y a un an. Le plus gros investissement a porté sur la dépollution des eaux. Pour l'assainissement des zones urbaines (construction de stations d'épuration et raccordement des égouts), 159 millions de francs ont déjà été dépensés et 89 millions engagés. Pour assainir les zones industrielles riveraines de l'étang (qui compte quatre cents établissements importants), il en a coûté 28 millions de francs.

Concernant la pollution atmosphérique, une négociation est toujours en cours avec les industriels du pétrole pour réduire de moitié les émissions de soufre. Quelque 4,5 millions ont été consacrés à l'étude des émissions de dioxyde de soufre et à la production de photo-oxydants. Un laboratoire mobile de surveillance et d'analyse sera livré avant la fin de l'année. Il sera procédé aussi à un suivi écologique de l'ensemble du site de l'étang de Berre (26 millions de francs sur cinq ans). Déjà, un chercheur a été recruté pour cette tâche, équipé d'un bateau, d'une bouée et de divers matériels d'analyse et de calcul. En 1994, les études d'hydrologie, de sédimentologie, et les recherches sur la flore et la faune ont coûté 3,8 millions de francs.

Pour ce qui est d'EDF, il est difficile de chiffrer le manque à gagner occasionné par les restrictions au turbinage imposé par le plan de reconquête. L'usine de Saint-Chamas, qui utilise les eaux du canal de la Durance, a dû se conformer strictement aux normes nouvelles (pas de turbinage lorsque la turbidité de l'eau dépasse 2 grammes par litre et réduction de moitié pendant les mois d'été). La seule exception s'est produite pendant les crues du Rhône, en janvier dernier, lorsque le préfet a imposé une déviation des eaux de la Durance dans l'étang. Malgré cela, l'objectif des 15 % d'apports d'eau en moins a été atteint et la limite des 200 000 tonnes de limons ne devrait pas être dépassée (138 000 tonnes déversées au 1er août, dont 90 000 dues au crues de l'hiver).

LOI PAYSAGE : les parcs naturels régionaux acquièrent leur autonomie juridique. – Un décret paru au *Journal officiel* du 2 septembre donne aux chartes des parcs naturels régionaux une valeur juridique propre, opposable notamment aux plans d'urbanisme, schémas directeurs ou plans d'occupation des sols. Ce décret permet l'application aux parcs régionaux de la loi de protection du paysage adoptée en 1993.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 1er septembre 1994

UN DÉCRET

– n° 94-741 du 30 août 1994 relatif à l'assimilation, pour l'accès aux concours de la fonction publique de l'Etat, des diplômes délivrés dans d'autres Etats membres de la Communauté européenne.

Et au *Journal officiel* du 2 septembre 1994

DES ARRÊTÉS

– du 16 août 1994 portant approbation de l'avenant n° 6 à la convention relative à la cessation anticipée d'activité des médecins ;

– du 26 août 1994 relatif à la destruction des véhicules repris dans le cadre de l'aide à la reprise des véhicules automobiles de plus de dix ans instituée par le décret n° 94-137 du 17 février 1994.

EN BREF

SÉISMES : importantes secousses en Macédoine et en Californie. – Un tremblement de terre de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter a secoué fortement, jeudi 1er septembre à 18 h 12 (heure française) le sud de la Macédoine non loin de la ville de Bitolj, située à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, Skopje. Une dizaine de personnes ont été sérieusement blessées. D'autre part, un important séisme, d'une magnitude comprise en 6,9 et 7,2, a frappé, également jeudi 1er septembre à 17 h 15, le nord de la Californie dans les région d'Eureka et de Sacramento. Le tremblement de terre, dont l'épicentre était en mer sur la zone de fracture de Mendocino, n'a fait que des dégâts mineurs. – *(AFP, UPI.)*

ESPACE : le satellite japonais Kiku-6 définitivement perdu. – L'agence spatiale japonaise NASDA a perdu tout espoir de placer sur son orbite définitive le satellite expérimental Kiku-6 (Chrysanthème-6) lancé, dimanche 28 août, par une fusée H-2. *« Nous abandonnons »*, a déclaré, mercredi 31 août, le président de la NASDA, Masato Yamano, après une nouvelle tentative ratée de mise à feu du moteur ionique du satellite. – *(AFP.)*

CARNET

Naissances

Cyril et Stéphanie COTTU,
née Foillard,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Natacha.

Versailles, le 30 août 1994.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire pour tes trente ans,

Pascale.

« C'est par une lutte gigantesque qu'on arrive à planer au-dessus de tout. »

André et Madeleine LIMOGES.

Mariages

Catherine de BEAULIEU
et
Bruno LACHNITT

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le 3 septembre 1994, à 15 heures, en l'église Saint-Merri, Paris-4e.

45, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.
Tél. : 40-05-94-78.

M. et Mme Roland FULCHIRON,
le docteur Jean-François MERCIER,
Mme Jean-Jacques DUMONT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Daphné et Olivier,

le samedi 10 septembre 1994, à 17 h 30, en l'église d'Ecully (Rhône).

Décès

– Le professeur Alain Laugier,
et sa famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère et grand-mère,

Jeanne AURICOSTE,

survenu le 19 août 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 26 août, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

26, rue Vasco-de-Gama,
75015 Paris.

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Tous ses parents et alliés,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BELLET,
ingénieur général honoraire
du génie rural, des eaux et des forêts,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite économique,

survenu le 28 avril 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées à Dijon le jeudi 1er septembre.

Villa Médicis,
114, rue de Talant,
21000 Dijon.

– Le docteur
et Mme Jacques Richard,
M. et Mme Jean-Jacques Boissard,
Mme Françoise Boissard,
Mme Bernard Lynch,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri BOISSARD,
née Michelle d'Armau de Pouydraguin,

le dimanche 28 août 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montbard (Côte-d'Or), le 31 août.

Une messe sera dite le mardi 6 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PAGEZY,
ancien président
de la Banque de l'union européenne.

Ils adressent à sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.

– Mme Benjamin Thoze,
Mme Jacqueline Thoze,
Mlle Estelle Romero-Perez,
M. et Mme Jean-Philippe Thoze,
M. et Mme Patrick Thoze,
M. et Mme Jean-René Debax,
Mme Berthe Decœur,
Mme Madeleine Perié,
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Laurence CAMADAU,
veuve du général René Camadau,

survenu le 23 août 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire part.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Antoine, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, le 26 août, dans l'intimité familiale.

– Jacques et Marcelle Lamonnier-Carpentier,
Andrée Carpentier,
ses enfants,
Thierry et Pascaline Lamonnier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Solange CARPENTIER,
née Jouniaux,

survenu à Paris le 28 août 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Rieux-en-Cambrésis.

36, rue Miollis,
75015 Paris.

– Mme Henri Delaporte,
Mme Jean-Claude Delaporte,
Sonia et Olivier Cerceau, Théo et Léa,
Thomas, Marion, Matthieu, Cécile Delaporte,
M. et Mme Pierre Delaporte,
Les familles Clavier, Houplain, Pradier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Jean-Claude DELAPORTE,

survenu brutalement le 22 août 1994.

Les obsèques ont eu lieu à Biarritz.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 15 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Merri, Paris-4e.

15, rue Jussieu,
75005 Paris.

David DIAMANT
(Aron Erlich),
combattant volontaire de la Résistance,

nous a quittés le 24 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Historien du mouvement ouvrier juif et de la résistance juive en France et en Europe, il fonda le Centre de documentation de l'UJRE et le Centre de documentation du mouvement ouvrier.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux dans la plus stricte intimité.

Les témoignages peuvent être adressés au Musée de la résistance, rue Georges-Gosnat, Ivry (Val-de-Marne), qui transmettra.

Familles Erlich, Dworkin, Guérin.

– Claudine,
son épouse,
Julien,
son fils,
Ses parents,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude GAL,

survenu le 23 août 1994.

20 *bis*, place de la Liberté,
92250 La Garenne-Colombes.

Alain GALLAIS

est décédé, à Saint-Brieuc, le 4 août 1994.

Ses amis recommandent son souvenir à vos fidèles pensées.

– Le colonel et Mme
Jean de Heaulme de Boutsocq,
M. et Mme Richard de Heaulme de Boutsocq,
M. et Mme Alain de Heaulme de Boutsocq,
Le professeur et Mme Michel de Heaulme de Boutsocq,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Roland
de HEAULME de BOUTSOCQ,
née Marie-Thérèse Guidon Lavallée,

endormie dans la paix du Seigneur à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 1er septembre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Bosco, 75, rue Alexandre-Dumas, Paris-20e.

122, boulevard de Charonne,
75020 Paris.

– Le président
Et les membres du bureau de l'Institut français des sciences administratives (IFSA) ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe HUET,

inspecteur général des finances (h),
vice-président de l'IFSA,

survenu le 3 août 1994.

Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à 10 h 30.

Frédéric RUMPF

est décédé accidentellement le 30 août 1994.

Il avait dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu lundi 5 septembre, à 14 h 30, au cimetière intercommunal de Clamart, 108, rue de la Porte-de-Trivaux.

De la part de
Michèle Rumpf,
sa mère,
Des familles Rumpf, Chevalier, Cohen, Montet et Nordmann,
Et de tous ses copains.

6, rue Jeanne,
92140 Clamart.

Anniversaires

– A tous les anciens de Moissac, de Laversine,
A tous ses amis :

BOULI
(Edouard SIMON)

nous a quittés il y a une année.

Nous nous réunirons pour l'Hazkarah (soirée d'étude), le jeudi 8 septembre 1994, à 20 h 30, au château de Laversine, à Saint-Maximin (Oise).

A bientôt. Shatta.

– 3 septembre 1994.

Jean François PONTHOT

nous a quittés le 18 juin 1991.

Il aurait eu quarante ans.

Il vit dans nos cœurs et nos mémoires.

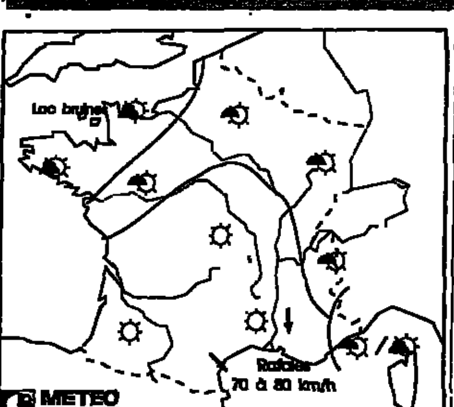
Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

MATCHS DU JOUR :

8

MÉTÉO



TEMPS PREVU LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1994 VERS MIDI

Samedi : amélioration par l'ouest. – Le matin, des pluies et des averses résiduelles vont subsister des Alpes à la Côte d'Azur et la Corse. Des nuages traîneront également sur le Jura.

Sur la majeure partie du pays, à l'est d'un axe Bordeaux-Paris, le ciel sera généralement très ensoleillé, après dissipation de nombreux nuages bas matinaux souvent présents. A l'arrière, un voile de nuages élevés abordera de la Vendée au Nord-Pas-de-Calais. La Bretagne et la Basse-Normandie seront déjà sous les nuages avec localement un petit risque de pluie faible.

Dans l'après-midi, l'instabilité s'atténue sur le sud-est, même si quelques nuages demeureront près de la frontière italienne ainsi qu'en Corse. Le voile nuageux gagnera vers l'est, et on le retrouvera en fin de journée des Charentes aux Ardennes. Les nuages à l'arrière progresseront également lentement, n'atteignant les régions de l'embouchure de la Loire au Nord qu'en début de soirée. De plus, on ne devrait plus avoir de précipitations.

Partout ailleurs, c'est le soleil qui dominera, malgré çà et là quelques petits nuages inoffensifs.

Les températures matinales avoisineront 11 à 15 degrés en Bretagne, 14 à 19 sur le sud-est, 6 à 12 degrés ailleurs.

L'après-midi, on ne dépassera pas 17 à 24 degrés sur la moitié nord, et 24 à 29 degrés dans le sud.

Mistral et tramontane souffleront encore fortement, avec des rafales à 80/90 km/h le matin, et 70 km/h dans l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

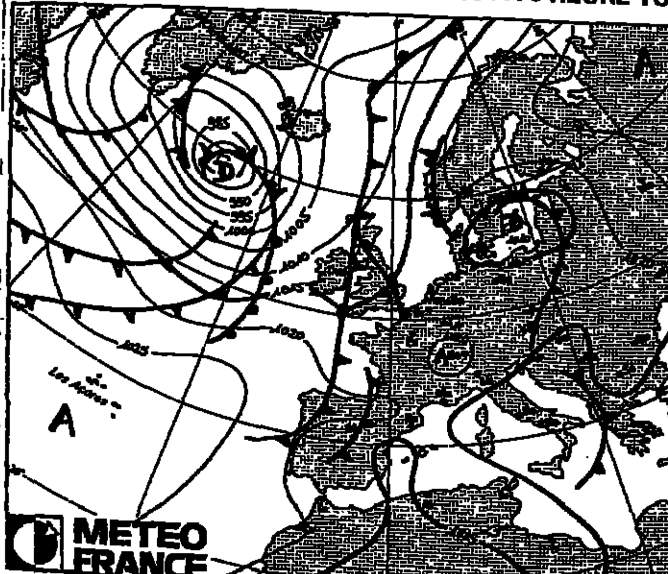
FRANCE	
AJACCIO	33/20
BIARRITZ	20/16
BORDEAUX	23/13
BOURGES	20/14
BREST	17/13
CAEN	18/12
CHERBOURG	18/10
CLERMONT-FER.	23/11
DIJON	23/13
GRENOBLE	23/16
LILLE	21/14
LIMOGES	17/11
LYON, BRON	24/15
MARSEILLE	27/19
NANCY, ESSEY	23/11
NANTES	21/12
NICE	28/17
PARIS-MONTS.	22/14
PAU	21/13
PERPIGNAN	25/18
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	20/13
ST-ETIENNE	24/12
STRASBOURG	25/13
TOULOUSE	23/15
TOURS	21/13

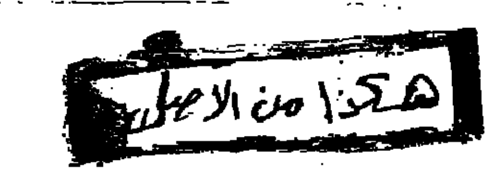
ÉTRANGER	
ALGER	35/23
AMSTERDAM	19/15
ATHÈNES	33/26
BANGKOK	33/25
BARCELONE	27/21
BELGRADE	33/19
BERLIN	19/12
BRUXELLES	20/14
COPENHAGUE	19/15
DAKAR	30/26
DUBLIN	18/8
GENÈVE	23/15
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	29/19
LE CAIRE	34/23
LISBONNE	25/17
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	24/19
LUXEMBOURG	19/12
MADRID	27/15
MARRAKECH	33/21
MEXICO	19/13
MILAN	25/15
MONTRÉAL	18/10
MOSCOU	15/2
NAIROBI	25/13
NEW-DELHI	35/25
NEW-YORK	27/21
PALMA-DE-MAJ.	32/24
PÉKIN	30/23
RIO-DE-JANEIRO	29/21
ROME	31/23
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	32/19
SINGAPOUR	31/22
STOCKHOLM	20/12
SYDNEY	23/9
TOKYO	32/24
TUNIS	40/23
VARSOVIE	22/17
VENISE	27/20
VIENNE	29/15

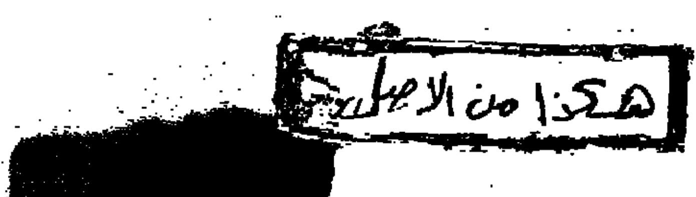
Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-09-1994 à 6 heures TUC et le 2-09-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 2 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,92 % (2053,62)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 1er septembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 01/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4160	5,4125	5,10	5,70
Ecu	6,5380	6,5370	---	---
Allemagne (100 dm)	342,6800	342,1300	330	354
Belgique (100 F)	16,6455	16,6255	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,2800	304,9700	292	314
Italie (1000 lires)	3,4105	3,4145	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	88,8100	88,7700	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2065	8,2160	7,70	8,45
Gde-Bretagne (1 L)	8,3135	8,3135	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2580	2,2530	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,7600	406,9600	391	415
Suède (100 krs)	69,9200	70,1800	63	73
Norvège (100 k)	78,1600	78,1200	73	82
Autriche (100 sch)	48,6960	48,6170	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1270	4,1265	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3800	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9504	3,9623	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,4052	5,4044	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 01/09
Or fin (kilo en barre)	67000	67000
Or fin (en lingot)	67350	67200
Napoléon (20f)	389	385
Pièce Fr (10 f)	311	312
Pièce Suisse (20 f)	392	389
Pièce Latine (20 f)	388	385
Souverain	494	494
Pièce 20 dollars	2505	2510
Pièce 10 dollars	1380	1430
Pièce 5 dollars	625	625
Pièce 50 pesos	2510	2500
Pièce 10 florins	404	404

Matif (Marché à terme international de France)
1er septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 219 981

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111,80	113,36	112,44
Précédent	111,94	113,48	112,58

CAC 40 A TERME
Volume : 22 201

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	2040	2055	55
Précédent	2079	2089	---

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

L'indicible patrimoine

EUX n'ont ni mémoire, ni honte. Ils demandent réparation. Ils exigent leur dû. Ils traînent l'Histoire en appel. Ils sont en quelque sorte pour la prescription économique des crimes contre l'humanité.

Le lobby allemand des spoliés de l'indicible relève la tête. Les héritiers de la firme J. A. Toppf und Shöne viennent de déposer une demande officielle. Ils entendent récupérer des usines et des terrains situés dans l'ex-RDA et confisqués, entre 1945 et 1949, par l'URSS. Les enfants et neveux du fondateur, Ludwig Toppf, veulent tout cela. Ou, à défaut, être dédommagés sur leur base d'évaluation du patrimoine, 12 millions de francs.

La firme Toppf und Shöne appartient à l'Histoire. De sinistre manière. Elle fit sa fortune et son renom, dans les années noires, sur une spécialité : la construction de fours crématoires imaginés par l'ingénieur Toppf. Fournisseur agréé, sinon exclusif, des nazis, Toppf et compagnie équipa la plupart des camps d'extermination de ces fours brevetés sous le nom, rappelait hier *le Parisien*, de *« processus et équipement pour l'incinération des carcasses, cadavres et parties afférentes »*.

Toppf und Shöne fut donc une compagnie performante au rayon apocalypse. Son fondateur se suicida à la fin de la guerre. Son frère prit la fuite. Eux savaient. Leurs héritiers ne savent plus, ne veulent plus savoir, toute honte tue. Ils revendiquent le patrimoine. On le leur laisse !

Chassez l'horreur, l'argent revient toujours au galop. Dans le même registre, *Libération* rapportait que d'anciens actionnaires de l'ex-firme IG Farben ont eux aussi des revendications à faire valoir. Regroupés au sein d'une société « IG Farben en liquidation », société cotée en Bourse à Francfort, cinq cents porteurs se battent depuis des années pour obtenir restitution.

IG Farben, géant de la pétrochimie, fut effectivement « liquidée » à la chute du nazisme. Ses dirigeants avaient largement contribué à la prise du pouvoir par les nazis. Ils ne furent pas les seuls. Et la firme fournit plus que sa part dans l'effort de guerre. Elle ne fut pas la seule non plus.

Mais IG Farben fit autre chose. Elle assura aux chambres à gaz des livraisons sans faille en Zyklon B, pour l'extermination de millions de personnes. Alors voir aujourd'hui les actionnaires en appeler de ce mauvais placement, réclamer cet argent qui leur est dû, cet argent de mort et d'horreur, laisse sans mot. Qu'ils l'aient su ou non à l'époque, maintenant ils le savent : ils furent les actionnaires du Zyklon B, placement contre l'humanité.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

Paris retrouve Charléty : le nouveau stade du Paris Université Club (PUC) ouvre ses portes pour le Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme. Décadence et renaissance d'un haut lieu du sport parisien.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 2 septembre 1994 a été tiré à 505 419 exemplaires



Alors que Jacques Médecin a encore des partisans

Une bataille confuse s'engage à droite pour la mairie de Nice

Jacques Peyrat, conseiller régional, général et conseiller municipal de Nice, ancien député des Alpes-Maritimes, a annoncé, jeudi 1er septembre, sa démission du Front national, dont il était, jusqu'ici, le chef de file dans sa ville. Alors que Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, qui devrait être prochainement extradé d'Uruguay, compte toujours des partisans, les difficultés que rencontre le maire de Nice, Jean-Paul Barety (RPR), pour s'imposer dans ses fonctions, dix mois après son élection, suscitent une pléthore de candidatures à droite pour les municipales de 1995.

NICE
de notre correspondant régional

Jean-Marie Le Pen a désigné, au début du mois d'août, le secrétaire départemental de son parti dans les Alpes-Maritimes, Jean-Pierre Gost, pour conduire « la seule liste du Front national aux élections municipales » (*le Monde* du 2 septembre). Contraint *« de se soumettre ou de se démettre »* M. Peyrat a choisi, jeudi, de *« franchir le Rubicon »* : il quitte le Front national, qu'il avait rejoint, dès la création de celui-ci, en 1972, après avoir milité dans les rangs du RPF, puis du CNI.

En juin 1993, l'avocat niçois avait pourtant fait état d'un accord avec Jean-Marie Le Pen pour la conduite d'une liste *« de large ouverture »* aux élections municipales de 1995, à Nice (*le Monde* du 9 juin). *« Le fait d'appartenir à un parti estimable, mais perçu, par certains, de façon excessive,* a-t-il expliqué jeudi, *pouvait être une gêne et une entrave, non seulement pour moi, mais surtout pour la ville que j'aspire à servir. »* Bien qu'il continue à partager *« l'essentiel des valeurs politiques nationales »* de son ancien parti, M. Peyrat voulait *« gommer toute référence »* au Front national, ce que M. Le Pen n'a pas accepté.

Quittant le Front national, l'avocat niçois va créer, dans la foulée, son propre mouvement, l'Entraide républicaine de Nice. Ne se sentant pas *« obligé »* de respecter les règles de son ancien parti, il conservera ses mandats de conseiller régional et général, *« dans l'intérêt supérieur de la ville de Nice »*, mais il se démettra de celui de conseiller municipal puisqu'il compte le transformer, dans neuf mois, en celui de maire...

A l'exercice de funambule de M. Peyrat s'ajoute, à droite, une débauche de candidatures. Elu, le 8 novembre 1993, M. Barety, l'actuel maire (RPR) de Nice, assume, en effet, un intérim ingrat. Le temps qui lui était laissé pour faire ses preuves était très court, et les caisses de la ville étaient vides. De surcroît, sa réputation d'intégrité n'a pas compensé, il s'en faut, son manque de charisme, souligné par la « prégnance » du RPR parisien. Résultat : chacun se sent plus apte que M. Barety à faire échec aux ambitions de M. Peyrat et à donner un nouveau souffle à la ville.

Candidatures et projets

Deux élus se sont déjà déclarés candidats : le député et conseiller municipal Rudy Salles (UDF-PR) et le nouveau conseiller général Jean Icart (RPR). Le premier, âgé de quarante ans, estime que *« les faits lui ont donné raison »*, car il avait pris position contre un deuxième replâtrage (M. Barety a pris le relais d'Honoré Bailet, premier successeur de M. Médecin). Or, aujourd'hui, la municipalité sortante est, selon lui, *« totalement atone »*, et M. Barety *« court à une défaite »*. Même si le maire de Nice est investi par le RPR (comme M. Barety dit en avoir reçu l'assurance) et par l'UDF, M. Salles affirme qu'il maintiendra sa candidature.

M. Icart, âgé de quarante-sept ans, se dit tout aussi déterminé à entrer en compétition avec M. Barety, *« simple maire de transition »*, afin d'imposer une *« solution de renouveaupour Nice »*. Gilbert Stellardo, ancien conseiller municipal « médeciniste », qui doit quitter la présidence de la chambre de commerce en décembre, ne cache pas qu'il s'intéresse, lui aussi, *« de très près »*, aux municipales et qu'il veut *« jouer un rôle »*, même si ce n'est pas, à toute force, le premier. Il compte élaborer une *« plate-forme »* pour Nice au sein du cercle Idées-Action – le mouvement créé, en mars, par Alain Madelin, ministre des entreprises –, dont il vient de prendre la présidence à Nice, avec, notamment, à ses côtés, le conseiller régional et municipal Max Baeza, ancien membre du Front national.

Ancien député, Christian Estrosi (RPR), premier vice-président du conseil régional, nouvellement rallié à Edouard Balladur, prépare, lui aussi, un projet pour Nice et le pays niçois, qui pourrait, le moment venu, lui être « utile » sur le plan municipal. Au jeu, enfin, des hypothèses concernant le parachutage d'une personnalité nationale, Michel Roussin (RPR), ministre de la coopération, soutenu par M. Estrosi, a succédé à Jacques Toubon...

Reste le retour, probable, de Jacques Médecin en France, qui pourrait troubler davantage le jeu politique niçois. D'Uruguay, l'ancien maire de Nice a, en effet, proclamé son intention de solliciter, à nouveau, les suffrages des électeurs niçois. Même du fond d'une prison... Sa prétention est vaine puisque trois jugements de « gestion de fait », rendus par la chambre régionale des comptes (et confirmés par la Cour des comptes) l'ont rendu inéligible. M. Médecin a, pourtant, encore, des partisans qui viennent de créer, à Nice, un « comité moral de soutien » en sa faveur.

GUY PORTE

M. Mégret, M. de Saint-Affrique et les néonazis

Dans son journal de 20 heures, France 2 a diffusé, jeudi 1er septembre, un reportage sur le Front national, réuni actuellement pour sa dixième « université d'été » à La Baule. Ce reportage était essentiellement consacré aux déclarations de Lorrain de Saint-Affrique, conseiller régional de Languedoc-Roussillon et conseiller personnel de Jean-Marie Le Pen, qui dénonçait la présence de *« néonazis »* dans l'entourage de Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite. M. de Saint-Affrique n'a pas précisé l'identité des personnes qu'il visait.

Sans qu'aucune réaction à cette accusation n'ait été sollicitée de sa part et avant même que le sujet ait été diffusé, M. Mégret a fait savoir qu'il s'élevait contre ces déclarations et que leur auteur allait être exclu du parti. Magnanime, M. de Saint-Affrique n'avait pas demandé, lui, l'exclusion de M. Mégret, le priant, seulement, de bien vouloir « faire le ménage » parmi ses supposés amis.

Préposé aux opérations médiatiques auprès de M. Le Pen, M. de Saint-Affrique a monté, cette fois-ci, un « coup » cousu de fil blanc. Que des néonazis, des pétainistes et des négationnistes se retrouvent dans les rangs du Front national, il n'y avait guère que les dirigeants de ce parti, jusqu'à présent, pour le nier. En visant, précisément, le numéro deux du mouvement, qui est aussi directeur de la campagne présidentielle de M. Le Pen, pour opérer une épuration du parti, M. de Saint-Affrique dédouane son patron, dont certains conseillers, pourtant, pourraient relever des mêmes appréciations.

Constatant une baisse d'audience médiatique, le conseiller en communication de M. Le Pen a sans doute trouvé là un moyen d'attirer l'attention, à la veille du discours que le président du parti devait prononcer, vendredi 2 septembre, pour clore l'université d'été.

O. B.

Après l'accord entre Israël et l'OLP

Rentrée scolaire aux couleurs palestiniennes

Les élèves de l'ensemble des territoires palestiniens, autonomes ou toujours occupés, ont pour la première fois repris les cours, jeudi 1er septembre, en saluant leur drapeau.

Bien que l'armée israélienne soit toujours déployée en Cisjordanie, l'OLP et l'Etat juif ont signé lundi un accord sur le transfert aux Palestiniens de pouvoirs notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du tourisme et de la taxation. Cette année, les écoliers palestiniens pourront étudier l'histoire de leur pays, une matière interdite par les autorités d'occupation. Les professeurs l'enseignaient cependant en cachette aux élèves, malgré les menaces de sanctions de l'administration israélienne. Dans la seule section de Bethléem par exemple, 55 professeurs licenciés pour cette raison attendent de réintégrer leurs fonctions.

L'Autorité palestinienne n'a pas encore eu le temps de changer les programmes scolaires. En Cisjordanie, qui était rattachée à la Jordanie jusqu'à l'occupation en 1967, les écoliers suivent le cursus jordanien, amputé par les autorités israéliennes de l'histoire de la Palestine. A Gaza, ils suivent les programmes égyptiens. L'Autorité palestinienne ne disposant pas encore des fonds nécessaires pour payer les salaires des enseignants, les autorités israéliennes continueront à verser ceux des professeurs des écoles gouvernementales de Cisjordanie – que l'Etat juif continue d'occuper – au cours des prochains mois, selon des responsables palestiniens. – *(AFP.)*

Yasser Arafat condamne le meurtre de deux Israéliens. – Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a fermement condamné, jeudi 1er septembre, le meurtre de deux ouvriers israéliens, la semaine dernière, à Ramla, près de Tel-Aviv. L'attentat avait été revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Après une rencontre à Gaza avec le ministre israélien de l'habitat, le chef de l'OLP a affirmé : *« Nous sommes contre toute forme de terrorisme, à Ramla ou ailleurs, et nous devons coordonner* [nos actions] *pour lutter contre. »*. – *(AFP.)*

La Ligue arabe dénonce le plan de partage de la mosquée d'Hébron. – La Ligue arabe a dénoncé, jeudi 1er septembre, le *« plan israélien »* de partage du Caveau des patriarches à Hébron (Cisjordanie), lieu saint tant pour les juifs que pour les musulmans, où un colon juif avait tué 29 Palestiniens en février dernier. Dans un communiqué, la Ligue a exprimé sa *« vive préoccupation »*. De son côté l'Iran a invité les organisations internationales et l'Organisation de la conférence islamique à *« faire tout leur possible pour mettre fin à l'occupation de la mosquée »*. – *(AFP.)*

Hamas dénonce le rapprochement amorcé entre le Maroc et Israël. – Le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, a dénoncé, jeudi 1er septembre, l'ouverture de bureaux de liaison entre le Maroc et Israël, *« nouvel échec pour la cause palestinienne »*. *« C'est une nouvelle page noire de l'histoire du peuple palestinien tournée par les dirigeants marocains »*, a déclaré, à Amman, le porte-parole de l'organisation, Ibrahim Gocheh. Le Hamas est opposé au processus de paix actuel. – *(AFP.)*

Malgré l'agression commise par les dockers contre le député (RPR) Renaud Muselier

Les négociations sur l'avenir du port de Marseille reprendront lundi 5 septembre

MARSEILLE
de notre correspondant régional

En dépit de l'agression commise, jeudi 1er septembre, par un groupe de dockers, contre le député (RPR) des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier, les entrepreneurs de manutention n'ont fait que suspendre jusqu'au lundi 5 septembre les négociations qu'ils avaient reprises, mardi 30 août, avec le syndicat CGT des dockers du port de Marseille. M. Muselier a été vivement pris à partie, dans la matinée de jeudi, place de la Joliette, alors qu'il venait participer à une manifestation organisée par le comité de coordination des professions portuaires. Frappé à coups de poing et de matraque, il souffre d'une fracture du plancher du sinus du maxillaire gauche et d'une entorse des vertèbres cervicales.

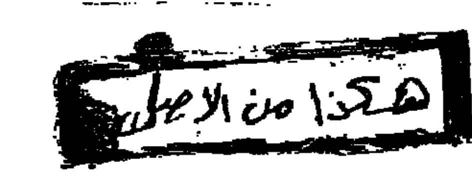
Un film tourné par une équipe de France 3

Deux autres personnes ont été légèrement blessées au cours d'échauffourées. M. Muselier a déposé une plainte pour coups et blessures volontaires en demandant que la justice saisisse un film tourné par une équipe de France 3, qui devrait permettre d'identifier ses agresseurs.

Il semble, en fait, que les deux parties aient pris conscience de l'urgence de parvenir à une solution pour éviter la surenchère de leurs « jusqu'au-boutistes » respectifs dans un climat très tendu. La CGT a, en fait, désormais admis le principe d'une mensualisation totale des 250 derniers dockers intermittents restant sur le port de Marseille, mais elle formule une série d'exigences qui ont d'importantes incidences financières. *« Nous irons à un accord,* nous a déclaré le président du Syndicat des employeurs de manutention (SEMFOS), Jean-Pierre Jarre, *si la mensualisation n'est pas trop cher payée. Nous n'irons pas en compromettant la compétitivité du port. »* Pour favoriser les discussions, les employeurs ont décidé de reprendre, lundi, l'embauche des dockers intermittents, suspendue, depuis jeudi, dans les bassins ouest à Fos. De son côté, la CGT n'a pas prévu de nouveau mouvement de grève après celui que les dockers ont observé jeudi.

G. P.

AIR FRANCE : les négociations avec les pilotes ont échoué. – Les négociations entre les dirigeants d'Air France et les syndicats du personnel navigant technique (pilotes et mécaniciens) sur le moyen d'arriver à une amélioration de productivité de 30 % d'ici à 1997 ont échoué dans la nuit du 1er au 2 septembre. Les mesures prévues par la direction s'appliqueront donc *« unilatéralement »*. Elles prévoient un abattement des primes – qui représentent les deux tiers des rémunérations des pilotes – de 9 % ainsi que des règles d'utilisation des personnels plus efficaces. *« Les pilotes devraient travailler six à sept heures de plus par mois mais leurs rémunérations seront garanties au niveau de celles de 1993 »*, assure la direction d'Air France.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
17.55 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Feuilleton : *Les Yeux d'Hélène.*** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (1er épisode).
22.30 **Série : Perry Mason.** La Dame du lac, de Ron Satlof.
0.10 **Série : L'Entrepôt du diable.** Une tasse de jouvence, de Harvey Frost.

FRANCE 2

13.50 **Série : Le Renard.**
14.55 **Sport : Cyclisme.** Tentative de record du monde de *l'heure de Miguel Indurain en* direct de Bordeaux.
16.15 **Variétés : La Chance aux chansons.** Les meilleurs moments de l'emission.
17.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.40 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
18.05 **Série : La Fête à la maison.**
18.35 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 ▶ ***Série :*** **Les Cinq Dernières Minutes.** Saisie noire, d'Alain Wermus.
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Les forces de la vie. Invités : Krzysz*tof Kieslowski, réalisateur de Trois couleurs : rouge,* et Jean-Louis Trintignant, interprète du film ; Michel Bouquet, interprète de la pièce de Ionesco *le Roi se meurt* au Théâtre de l'Atelier : Elisabeth Gilles, à propos de son livre *le Crabe sur la banquette arrière.*
23.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.05 **Téléfilm : Exxon Valdez.** De Paul Seed.

FRANCE 3

13.00 ▶ **Auditions de la commision de réflexion sur la drogue et la toxicomanie.** Avec Francis Caballero, avocat ; les docteurs Bernard Granjon et Jean-Pierre Lhomme, de *Médecins du monde.*
14.00 **Documentaire : Le Rift de la mer Rouge.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Invités : Enzo-Enzo, Corona, Jacques Mailhot.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 ▶ **Magazine : Thalassa.** Les Harponneurs de Lembata, de Bernard Dussol et Robin Teboul.
21.50 ▶ ***Magazine : Faut pas rêver.*** Mexique : les écrivains publics, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; Franco : la mort du cochon, de Vanessa Guillemot et Laurent Champonnois ; Des châteaux en Espagne, de Joseph Sorra et Franck Duprat (rediff.).
22.40 **Météo et Journal.**
23.00 **Documentaire : 1944, la France libérée.** 12. La liberté retrouvée, de Jean-Pierre Prévost.
0.00 **Documentaire : Les Cavales de la nuit.** L'Espoir pour mémoire, film en trois parties de Jorge Amat (180 min).

CANAL +

13.35 **Cinéma : Batman, le défi.** ■ ■ *Film américain de Tim Burton* (1991).
15.35 **Documentaire : Histoires de chats.** Les Aristochats, de Dick Meadows et Alan Neale.
16.05 **Téléfilm : Tempêtes.** De Gilles Behat.
17.35 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
18.05 **Canaille peluche.** X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Laurent Chalumeau.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.35 **Musique : U2 Zooropa 93.** *La tournée mondiale de U2 en 1992-93.*
22.05 **Sport : Billard artistique.** Les meilleurs moments de la rencontre France-Espagne (rediff.).
22.55 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Ma saison préférée.** ■ Film français d'André Téchiné (1992).
1.05 **Cinéma : Franc-parler.** □ Film américain de Barnet Kellman (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 17.55

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 27 août 1944 (rediff.).
17.55 **Documentaire : Le Chant des solitudes, l'Andalousie.** De Sonia Cantalapiedra (v.o., rediff.).
18.50 **Court-métrage : La Caissière.** *De Gabriel Manruth (rediff.).*
19.00 **Série : Assaulted Nuts.**
19.30 **Documentaire : Tramways du monde.** Le Bondi de Rio, de Gerhard Hofmann.
19.45 **Documentaire : Les Martins-pêcheurs d'Afrique.** De Rudolf Lammers.
20.40 **Téléfilm : Avoir la haine.** D'Uwe Friesner.
22.15 **Documentaire : Caste criminelle.** De Yolande Zauberman.
23.25 **Cinéma : L'Homme de cendres.** ■ Film tunisien de Nouri Bouzid (1986) (v.o.).

M 6

13.25 ***Téléfilm :*** **Le Paradis d'Angela.** De Joe Napolitano.
15.15 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Agence Acapulco.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Roseanne.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Du désir au crime.** De George Kaczender.
22.30 **Série : Mission impossible.** La Couronne de Marnsbourg.
23.30 **Série : Fantasmes.** Permission de minuit.



FRANCE-CULTURE

19.40 **Musique : Du jazz pour tout bagage.** La volupté. 5. John Coltrane en ballade.
19.55 **Carnets de voyage.** Transeuropéenne à Bratislava.
20.55 **Mémoires du siècle.** Pierre Patin, ancien directeur des études générales de la RATP.
21.55 **Les Chemins de la connaissance.** L'épopée bourguignonne. 5. *Charles le Téméraire et la fin des* ducs.
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Confluences. 5. Le concert. Avec Lokua Kanza, Tupi Nago, Luis Ricou.
0.05 ***Du jour au lendemain.*** L'été des philosophes. Avec Geneviève Bollème (Parler d'écrire) (rediff.).
0.50 **Coda.** Vous avez dit Slavo ? (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 26 août à l'Opéra de Vichy) : Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre, de Dutilleux ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre français des jeunes, dir. Marek Janowski ; sol. : François-René Duchable, piano ; Truls Mork, violoncelle.
22.30 **Concert** (donné le 15 septembre 1993 lors du Festival de Besançon) : Nocturne en mi majeur op. 62 n° 2, Scherzo en si bémol mineur op. 31, de Chopin ; Kreisleriana op. 16, de Schumann ; Rhapsodie hongroise en ré bémol majeur, de Liszt, par Wojciech Switala, piano.
0.05 **Jazz nuit.** Par Xavier Prévost. Les trios de Tchangodei et de Christophe Marguet, au Festival de Radio-France et de Montpellier.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

M. Balladur et « Turquoise »

POUR illustrer une analyse sur les conflits de territoire entre le premier ministre et le président de la République à propos de politique étrangère, un journal de 20 heures rediffusa furtivement des images de M. Balladur *au Rwanda, tournées* au cours de l'été. Dans sa désormais légendaire chemisette couleur sable, approchant du berceau d'un nouveau-né ou côtoyant des réfugiés, le premier ministre incarnait la France humaine et généreuse, penchée sur la détresse de l'Afrique.

Dans la mémoire télevisuelle, l'opération « Turquoise » est en voie de reduction à deux ou trois images à durée d'exploitation indéfinie, dont celle-ci. Ainsi « Turquoise » et M. Balladur sont-ils insensiblement en train de se fondre l'un dans l'autre. Remarquable fusion, dont on pourrait ainsi résumer les deux conclusions implicites : « Turquoise », c'est M. Balladur, et M. Balladur, c'est « Turquoise ». Même si d'autres dirigeants français et notamment le ministre de la défense, M. Léotard, sont eux aussi allés se faire filmer aux côtés des troupes, les quelques heures de visite sur le terrain du premier ministre, à l'issue d'une tournée dans plusieurs capitales africaines, restent la seule trace d'une présence politique associable à l'opération.

Mais, en l'occurrence, l'image de M. Balladur ne s'immisçait pas dans un sujet télévisé sur « Turquoise »*. C'est au contraire* le souvenir de « Turquoise » qui venait illustrer un sujet de politique intérieure – les frictions entre le président et le premier ministre. Ainsi la seconde cohabitation tranchait-elle spectaculairement sur la première. Entre Jacques Chirac et François Mitterrand, de 1986 à 1988, des frictions identiques avaient *été symbolisées par les images,* humiliantes et grotesques, des deux hommes siégeant ensemble dans les sommets internationaux, se marquant et se surveillant.

M. Balladur, lui, est arrivé à surmonter ces querelles franco-françaises. Se battre pour chiper la place du président dans les sommets du G7 ne lui ressemblerait guère. Dans les cérémonies – d'autres images nous le rappelèrent –, il se tient avec respect à sa place, trois pas en arrière du chef de l'Etat. Face à la misère du monde, en revanche, aux côtés des troupes françaises en opération, quand l'essentiel est en jeu, il n'est plus de protocole qui tienne : il assume et revendique la solitude de la décision. Qui le lui reprocherait ?

La chemisette sable, semble-t-il, est désormais promise à la même fortune que la célèbre vue du premier ministre arrivant à pied à Matignon, l'an dernier, au premier jour de sa prise de fonctions. Les deux images, exactement du même registre, portant la même soigneuse marque de professionnalisme, se complètent d'ailleurs parfaitement. Simple et proche, le premier ministre est aussi tou*jours disponible pour aller* incarner, devant les plus pauvres des plus pauvres, la parole glorieuse de la France.

***Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du* câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.20 **Club mini.**
8.25 **Télé-shopping.**
8.50 **Club Dorothée.**
10.20 **Télévitrine.**
10.38 **Météo** (et à 12.18).
10.40 **Ça me dit... et vous ?**
11.50 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** Les Enfants taupes, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Paire d'as.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Série : 21, *Jump Street.***
18.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.30 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : Les Grosses Têtes.** Avec Carlos, Enrico Macias, Sim, Philippe Castelli, Amanda Lear, Evelyne Leclerc, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Jacques Balutin, Vincent Perrot.
22.45 **Téléfilm : Un flic entre deux feux.** De Rick Rosenthal, avec Bryan Brown, Roma Downey.
0.40 **Sport : Voile.** Trophée des champions à La Trinité-sur-Mer. Course de *catamarans.*
1.15 **Journal et Météo.**
1.25 **Série : Peter Ströhm.**
2.15 **TF 1 nuit** (et à 2.55, 3.25, 4.25).
2.25 **Histoires naturelles** (et à 5.05). Ils sont fous ces bécassiers ; Gardien de la nature.
3.00 ***Série : Côté cœur.***
3.35 **Histoire des inventions.**
4.30 **Série : Passions.**
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

6.00 ***Documentaire :*** **Terre humaine.** Un village anatolien, de Bige Berker (rediff.).
6.55 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** *Numbly ; La Grande Evasion ;* Scoubidou, Where are you ? ; Le Château du pirate Vasquez ; Bêtes comme chiens ; Porte à clac ; Tom et Jerry Kids ; Une super-partie ; Droopy et Dripple ; Le Mouton de la discorde.
8.50 ***Sam'di mat'.*** Les Didonc ; Mission Galaxia ; Reportages ; La Famille Addams ; Happy Days.
10.10 **Dessin animé : Tiny Toons.**
10.55 **Expression directe.** UNAPL.
11.05 **Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 4.20).
12.00 **Documentaire : Les Inventions de la vie.** De Jean-Pierre Cuny. 1. Les surdoués mous. 2. L'école des prédateurs.
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Jamais sans mon kiné (rediff.).
14.30 **Documentaire : Le Gavial du Gange.**
15.30 **Magazine : Samedi sport.** A 15.35, Tiercé en direct de Vincennes ; A 15.40, Athlétisme, en direct du stade Charléty.
18.00 **Série : Taggart.**
19.15 **INC.**
19.25 **Série : Animalement vôtre.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 ***Jeu : Fort Boyard.*** L'équipe : artistes et sportifs avec Indra, Marie-Pierre Leray, Delphine Albareil, Pascal Halko, Hervé Dubuisson, Serge Dupire.
22.30 **Série : Palace.** De Jean-Michel Ribes (6/6). Avec Pierre Arditi, Valérie Benguigui, Bruno Carette, Jean Carmet, etc. (rediff.).
22.50 ▶ **Magazine : La 25e Heure.** Attentat a Beyrouth, documentaire de David Wright.
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.05 ***Magazine :*** **Bouillon de culture** (rediff.).
2.10 **Magazine : De quoi j'ai l'air ?** (rediff.).
3.45 **Documentaire : Urti.** Beding, Bedang, Bedong.
3.55 **Dessin animé** (et à 5.10).
4.00 **24 heures d'info.**
5.15 **Documentaire : Le Voyage surprise d'Alexandre Trauner.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 ***Magazine : L'Heure du golf.*** Le magazine ; La compétition : Le Canon Masters, à Crans-sur-Sierre (Suisse).
7.30 **Bonjour les petits loups.** Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
8.15 **Les Minikeums.** Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn.
10.00 ***Magazine :*** **D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Continentales d'été.** Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.).
11.05 ***Magazine :*** **Le Jardin des bêtes.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** A Fécamp (Seine-Maritime).
12.45 ***Journal.***
13.00 **Magazine : Couleur pays.** Invité : Bernard Clavel. Evasion : randonnées en Aquitaine, le bassin d'Arcachon, la dune du Pilat ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel : à l'île de Sein ; A 14.50, Méridionales : Jean-Henri Fabre, portrait d'un entomologiste ; La vie des insectes dans le Piémont pyrénéen ; A 15.20, Iktus : au fil *de l'estuaire, la Loire-Atlantique ;* A 15.45, Littoral : pilotes du Havre ; A 16.20, Génération sensations : Bol d'or ; A 16.45, Signé Normandie : Arc-en-ciel en baie des Veys ; 20e anniversaire du Festival de Deauville.
17.50 **Magazine : Montagne.** Shaolin, la montagne des moines soldats, de Jérôme Equer. *En Chine, dans les monts Song, le monastère de Shaolin est le berceau du bouddhisme zen et des arts martiaux. Rediffusion.*
18.20 **Expression directe.** FSU.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Magazine : Tout le sport.**
20.50 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (derniers épisodes).
22.30 **Météo et Journal.**
22.55 ▶ **Planète chaude.** Présenté par Bernard Rapp. Vaincre le hasard, documentaire de Stéphane Diss.
23.55 **Magazine : Ruban rouge.** Emission interactive sur le sida. Où en est la recherche ?
0.55 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate n° 10,* de Mozart, par Agnès Gillieron, pianoforte.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 7.29, 12.29, 1.27).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.30 **Les Superstars du catch.**
8.25 **Surprises** (et à 16.40, 23.55, 4.45, 6.45).
8.30 **Cinéma : Les Aventures de Zak et Crysta dans la forêt de Ferngully.** ■ Film australo-américain de Bill Kroyer (1992). Avec les voix de Véronique Leblanc, Remy Kirch, Daniel Russo.
9.45 **Documentaire : National Geographic.** Trois lions dans la nuit, de Dereck et Beverly Joubert.
10.50 **Cinéma : Glengarry Glen Ross.** □ Film américain de James Foley (1992). Avec Al Pacino, Jack Lemmon, Alan Arkin. *Ennuyeux malgré les vedettes.*

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. *La Vierge noire en Pologne.*
13.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.** (rediff.).
14.00 **Sport : Rugby.** En direct.
15.45 **Documentaire : Revoir Renoir.** *De Philippe Collin.*
16.55 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** La terre des volcans, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.

En clair jusqu'à 20.30

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.50 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field.
20.00 ▶ **Série : Absolument fabuleux.** De Bob Spiers.
20.30 **Téléfilm : Un scoop sanglant.** De Ross Devenish, avec Lynn Redgrave, Cyril Nri.
22.30 **Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups.** De Jeremy Bradshaw.
23.20 **Flash d'informations.**
23.30 **Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.** L'Etrangleur de Boston.
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : Couple échangiste recherche...** Film américain, classé X, de Michael Craig (1992). Avec Ashlyn Gere, Randy West, Mike Horner.
1.30 **Cinéma : Un, deux, trois, soleil.** ■ ■ ■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer. *Fable sur l'utopie de l'amour.*
3.10 **Cinéma : Le Carrosse d'or.** ■ ■ Film français de Jean Renoir (1953). Avec Anna Magnani, Duncan Lamont, Odoardo Spadaro (v.o.). *Un des grands Renoir de l'après-guerre.*
5.15 **Cinéma : Les Veufs.** □ Film franco-canadien de Max Fischer (1992). Avec Judd Nelson, Pierce Brosnan, Laurence Treil.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Le MITI, politique et recherche au Japon.** De Walter Sucher (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Rock et fascisme (rediff.).
19.00 **Série : Belphégor.**
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Quelle politique étrangère américaine ?
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités françaises et allemandes de la semaine du 3 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Stanley Hoffmann.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Table rase.** De Christian Zarifian. *50 ans après la destruction du Havre par les bombardements alliés, les habitants se souviennent. Archives.*
21.55 **Téléfilm : Un homme à la mer.** De Jacques Doillon, avec *Jacques Higelin, Nicole Garcia,* Isabella Ferrari, Marie Gillain. *Un homme tente de fuir et de retenir au cours d'un court week-end des femmes qu'il a aimées, qu'il aime... Fanny, son ex-épouse ; Maria, l'actuelle ; Camille, sa fille de 17 ans. Une étude à la Doillon, nerveuse, fine, un peu compliquée sur les jeux de l'amour, où seules les femmes sont déterminées. Higelin trop âgé pour le rôle.*
23.40 **Magazine : Snark.** Glove Story, de British Volcanic ; Opus V, d'Eddie D. ; Une vidéo masochiste, de Josef Robakowski ; Attention à la marche !, d'Istvan Orosz ; La Divine Providence, d'Antonio Rezza.
0.10 **Série : Le Canapé rouge.** (4e partie, 35 min.).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 1.15, 6.30).
8.20 **Téléfilm : Cascadeurs en haute mer.** De John Peyser, avec Elke Sommer, *Patrick McNee.*
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Variétés : Multitop.**
11.50 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.** En direct de Deauville, à l'occasion du XXe Festival du film américain.
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.05 **Série : V.**
15.10 **Série : Joëlle Mazart.**
16.15 ***Série : Thunderbirds.***
16.50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.50 **Série : Le Saint.**
18.45 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 3.00). Les routiers.
19.15 ***Magazine : Turbo.*** Valley of Fire.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 0.20).
20.45 **Téléfilm : Au péril de ma vie.** De Desmond Davis, avec Leslie Caron, Joss Ackland. *Un jeune peintre américain résidant à Paris sous l'Occupation devient espion par amour pour une résistante.*
0.10 **Six minutes première heure.**
0.25 **Série : L'Heure du crime.**
3.25 **Rediffusions.** Fax'O ; Culture pub ; Destination le monde (les Antilles) ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

19.32 ***Poésie sur parole.***
20.00 **Musique : Le Temps de la danse.** Présentation des programmes de l'année et diffusion des plus beaux slows de la Terre.
20.30 **Photo-portrait.** Gilles Leroy, écrivain.
20.45 **Fiction.** La Radio sur un plateau, par Michel Simonot ; Un banc dans le parc, de Claude Labrue.
22.10 **Personnages en quête de biographie.**
22.35 **Musique : Opus** Giovanna Marini.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.37 **France-Musique l'été.** A 20.00, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour violon et orchestre n° 3 en sol majeur K 216, de Mozart ; Eclairs sur l'au-delà, de Messiaen, par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Vladimir Ashkenazy.
22.15 ***Concert*** *(donné le 2 octobre* 1993 en l'église de Mormant) : Lieder, de C. P. E. Bach, de Haydn ; Fantaisie pour piano, Lieder, de Mozart ; Sonate pour piano n° 15 en ré majeur op. 28, de Beethoven ; Lieder, de Reichardt, par Isabelle Poulenard, soprano, *Patrick Cohen,* pianoforte.
0.05 **Musique pluriel.** Par Jean-Pierre Derrien. Sonate pour piano, de Griffes ; El salon Mexico, de Copland ; Quatuor à cordes n° 2, de Ives.

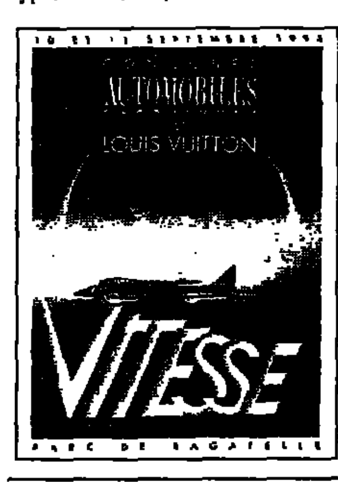


Rendez-vous

Ile-de-France

Bolides et Delahaye à Bagatelle

Pour la septième fois, le parc de Bagatelle, aux portes de Paris, accueillera, les 10 et 11 septembre, le concours Automobiles classiques et Louis Vuitton. Cette manifestation, qui réunira une soixantaine de voitures d'exception, dont une dizaine de Delahaye pour célébrer le centenaire de cette marque disparue en 1954, sera placée sous le signe de la vitesse avec la présence de quatre des plus symboliques détentrices du record du monde : les monstrueuses Blitzen-Benz (228,1 km/h en 1911) et Golden Arrow (372,671 km/h en 1929) et deux prototypes à turbines, la Renault Etoile filante (308,85 km/h en 1956) et la célèbre Bluebird CN7 de Donald Campbell (690,909 km/h en 1964). Le prix d'entrée pour l'exposition et pour le défilé (dimanche à 15h30) est fixé à 70 F ou à 50 F par personne pour les familles de quatre personnes et plus. Les billets sont en vente dans les FNAC ou au magazine *Automobiles classiques* (tél. : (1) 44-20-84-46). Le centenaire de Delahaye est également célébré jusqu'au 30 septembre au Centre international de l'automobile (25, rue d'Estienne-d'Orves, à Pantin ; tél. : (1) 48-10-80-00) avec l'exposition d'une vingtaine de modèles de cette marque.



Brocantes de rentrée à Paris

Avenue du Maine, devant la mairie du 14e arrondissement, la première brocante de rentrée, réunira, du 2 au 11 septembre, cent vingt marchands venus de la France entière : meubles, affiches, tableaux, vaisselle, bijoux, linge ancien... (entrée libre, de 10 heures à 19 heures, métro Mouton-Duvernet ou Alésia). Du 15 au 25 septembre, c'est le Parc floral du bois de Vincennes qui accueillera la Foire à la ferraille, avec deux cents exposants (entrée : 35 F ; de 6 à 18 ans, 20 F). Tous les jours, de 11 heures à 19 heures, à partir de 10 heures le samedi et le dimanche ; métro Château-de-Vincennes et navettes gratuites jusqu'au Parc floral.

La capitale aux meilleurs prix

La concurrence est vive, même entre les guides qui rassemblent conseils et adresses pour vivre dans la capitale en dépensant moins. Le premier à sortir son édition « 1995 » est Flammarion, avec *Paris aux meilleurs prix*, de Françoise et Bernard Delthil, pionniers de la formule qu'ils pratiquent depuis quinze ans, même s'ils ont changé de titre et d'éditeur. Pour 99 F, deux mille huit cents adresses sont recensées et classées : vêtements neufs et d'occasion, loisirs, spectacles, beaux-arts, électroménager, audiovisuel, décoration, instruments de musique, plantes, meubles, hôtels, restaurants, etc. Nouveautés, un guide des vins... et un plan du métro.

Conférences au Louvre

Les cycles de conférences sur « l'Actualité archéologique du monde antique » reprendront, à l'auditorium du Louvre, à partir du 12 septembre. Première intervention, celle de Marie-Françoise Boussac (le 12 septembre à 12 heures) qui fera le point sur « les Empreintes de sceaux trouvées dans l'île de Délos ». Le vendredi 16 (à 12 heures), Henri Bresc proposera une « Nouvelle approche des musulmans de Sicile ». Le cycle continue jusqu'au 30 juin 1995 (entrée libre, tél. : 40-20-51-12). En outre , deux conférences exceptionnelles (tarif : 25 F) sont proposées : le *15 septembre, à 18 h 30,* « les Artistes roumains du XIXe siècle au Louvre », par Remus Niculescu, directeur de l'Institut d'histoire de l'art de l'Académie roumaine ; le 19 septembre à 18 h 30, « le Néolithique de Nubie soudanaise », par Jacques Reinold, de la direction des antiquités du Soudan, et Brigitte Gratien, du CNRS. Quant aux « Midis du Louvre », ils reprennent le 19 septembre : tous les lundis (à 12 h 30) un film sur l'art, les mercredis des conférences du cycle « musée-musées », les jeudis un concert, les vendredis une conférence. Laisser-passer annuel : 400 F. Renseignements : 40-20-51-86.

Sortie en Pacific 231

Deux associations d'amateurs de chemins de fer s'associent aux « Journées du patrimoine » en mettant en circulation, dimanche 18 septembre, des trains à vapeur composés de matériel classé à l'inventaire des Monuments historiques. Le Pacific Vapeur Club organise un Rouen-Dieppe et retour remorqué par la Pacific 231-G-558 : départ de Sotteville-lès-Rouen vers 9 heures, retour vers 18 h 15, correspondance avec les trains de Paris possible à Rouen-Rive-Droite (PVC, BP 115, 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex, tél. : (16) 35-72-30-55 ; 150 F, inscriptions avant le 10 septembre). L'AJECTA, musée vivant du chemin de fer, ouvre les portes de son dépôt, lui aussi classé, qui recèle une importante collection de machines et de voitures anciennes, et fait circuler des navettes Longueville-Provins tractées par la 140-C-231 de 1916 (AJECTA, dépôt des machines, BP 1, 77650 Longueville, tél. : 64-60-26-26 : participation aux *frais:* 20 F). Le dépôt de Longueville a aussi été choisi par les Percussions de Strasbourg comme cadre du concert qu'elles donneront, samedi 17 septembre, à 20 h 15 (au programme, des œuvres de Manoury, Taïra, Battistelli et Xenakis). Le voyage depuis Paris peut être effectué en train à vapeur avec animation musicale, départ de la gare de l'Est à 17 h 10 (réservations auprès du Festival d'Ile-de-France, tél. : 44-94-28-50 ; aller et retour : 40 F ; concert : 80 F).

Cérémonie du souvenir au Mont-Valérien

Pour clore les commémorations du cinquantenaire de la libération de Paris et de l'Ile-de-France, une cérémonie est organisée le 5 septembre (date effective de la libération de l'ensemble de la région), de 18 heures à 20 heures. Ouverte au public, cette manifestation est placée sous la présidence de Michel Giraud, président du conseil régional, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, et de Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

Régions

Croisière sur un quatre-mâts

Quatre-mâts de 110 mètres construit d'après les plans des clippers du XIXe siècle et disposant de quatre-vingt-dix cabines doubles confortables et climatisées, le *Star-Flyer* effectuera, du 13 au 17 septembre, au départ de Cannes, une mini-croisière en Méditerranée avec escales en Corse, à Calvi et à Bonifacio (ou à l'île d'Elbe), et à Portofino. A bord, les activités nautiques (planche à voile, ski nautique, plongée) seront à l'honneur et il sera possible de s'initier à la navigation et aux manoeuvres. Prix entre 4 500 F par personne en cabine double et 8 100 F pour les cabines les plus luxueuses. A ajouter l'acheminement, les boissons, les taxes portuaires et les excursions. On peut aussi rallier le Nouveau Monde à la voile, de Cannes à Saint-Martin *via* les Baléares, Malaga, Madère et les Canaries. Une transatlantique découpée en deux croisières de sept jours (du 1er au 7 octobre et du 7 au 13 octobre) et une de dix-huit jours (13 au 30 octobre) depuis Las Palmas, croisières qu'il est possible de combiner pour une traversée complète. Prix à partir de 5 420 F (sept jours) et 7 330 F (dix-huit jours). Dans les brochures des voyagistes Planète, Zénith, Travel'Am et Nouvelles Frontières. Renseignements dans les agences et au (1) 30-15-06-87.

Margot au château de Pau

Cinéma et monuments historiques : un festival de projections en plein air a été organisé par le cinéma Jean-Vigo de Bordeaux durant l'été dans des citadelles girondines, des châteaux du Médoc, des forts bretons, des abbayes en Périgord, des commanderies dans le Lot, des bastides du Rouergue ou des sites gallo-romains en Poitou. On a pu voir, « en situation », *le Nom de la rose* ou *Pandora, Louis, enfant roi*, ou *Spartacus, les Camisards ou la Splendeur des Amberson*. En clôture, le film de Patrice Chéreau *la Reine Margot* sera diffusé le vendredi 9 septembre, à 21 h 15 (entrée libre), dans la cour du château de Pau (Pyrénées-Atlantiques), où naquit le futur Henri IV. En 1579, il avait fait aménager pour la reine une chapelle cachée afin qu'elle pût y pratiquer le culte catholique, alors sévèrement interdit dans la ville. A la suite d'incidents, ils quittèrent la cité, Margot se jurant qu'elle ne remettrait plus les pieds dans cette « petite Genève ». Renseignements, château de Pau, tél. : 59-82-38-00.

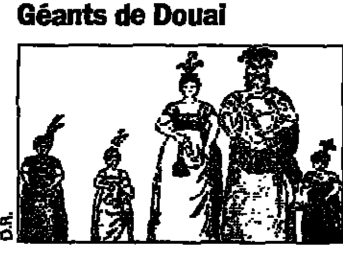
Haute-Normandie style années 40

« *1944 est, en France, la source de tous les recommencements. C'est aussi un choc entre deux cultures. Vu de Normandie, il était temps, cinquante ans après, de prendre un peu la mesure de ce vaste mouvement et, pour le comprendre, il importait de situer cette période charnière entre le monde de l'avant-guerre et celui d'aujourd'hui,* estime Jean-Luc Dufresne, conservateur des musées de Cherbourg et du Musée Christian-Dior à Granville. *Dans les années 30, on avait beaucoup imaginé et peu réalisé, en raison de la crise. Tout autre apparaît la période 1944-1953 : l'ampleur des besoins, le bouleversement des structures, entraînent la remise en cause de certaines situations acquises et le recours à de nouvelles méthodes de production.* » A son initiative, plusieurs musées de la Manche se sont alliés pour présenter, jusqu'à fin septembre, des expositions complémentaires sur le thème « Style des années 40 ». A Cherbourg, Musée Thomas-Henry (tél. : 33-23-02-23), la création artistique française et américaine (sauf le lundi) ; à Granville, Musée Christian-Dior (tél. : 33-61-48-21), la mode (sauf le lundi) ; à Saint-Lô, Musée des beaux-arts (tél. : 33-57-43-80), la reconstruction (sauf le mardi).

Rendez-vous sur l'Erdre

Si les Nantais ont perdu le spectacle de l'Erdre se jetant dans la Loire, ils en ont gardé la nostalgie, et les rives campagnardes de la rivière seront, les 3, 4 et 5 septembre, le cadre d'une fête, jusqu'à Nort-sur-Erdre et La Chapelle-sur-Erdre. Gondoles vénitiennes, quai Ceineray, au rassemblement du yachting, promenades, concerts de jazz le soir et musique de guinguette durant la journée, fanfares et chansons de rue, quai de Versailles. Renseignements auprès du comité régional du tourisme, 2, rue de la Loire, 44200 Nantes, tél. : 40-48-24-20, qui édite une brochure rassemblant les festivals et spectacles organisés dans la région jusqu'au 31 octobre.

Géants de Douai


D.R.

Une exposition (jusqu'au 2 octobre) pour tout apprendre de la famille Gayant, les « géants » de Douai, dont l'invention remonte à 1530 : cette année-là, la corporation des fabricants de paniers d'osier construit un géant (*gayant* en picard) pour la procession en l'honneur du patron de la ville. L'année suivante, les fruitiers font construire une *géante, Mme Gayant. Et* chaque année on les retrouve, avec leurs enfants Jacquot, Fillon et Binbin, parcourant la ville durant trois jours. Fabrication des géants, préparatifs des porteurs, jeux traditionnels, costumes, affiches et objets liés à la fête... sont présentés au Musée de la chartreuse de Douai, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, 130, rue des Chartreux, 59 500 Douai. Tél. : 27-87-17-82.

Etranger

Copenhague fête son âge d'or

Dans la première moitié du siècle dernier, Copenhague connaît son « âge d'or ». C'est l'époque de Hans-Christian Andersen et de Sören Kierkegaard, du maître de ballet August Bournonville, du sculpteur Thorvaldsen et des peintres Eckersberg et Köbke (que l'on a pu découvrir en 1984 au Grand Palais à Paris). La capitale du Danemark a décidé de faire revivre, durant dix jours, du 9 au 18 septembre, cette glorieuse période, en plus de deux cent cinquante manifestations, dont une trentaine de concerts de musique de l'époque, des ballets et de nombreuses expositions. Des promenades à pied sur les traces d'Andersen, de Kierkegaard ou de Köbke sont organisées durant cette période qui verra l'ouverture au public, pour la première fois, du « pavillon chinois » et du « temple d'Apis » du charmant jardin de Frederiksberg. Renseignements au tél. : 45-96-02-72.

Itinéraires lisboètes

1 735, tremblement de terre, incendie, Lisbonne est détruite. Lancé dans l'urgence, le plan de reconstruction du marquis de Pombal, alors premier ministre, est un modèle de ville nouvelle et rationaliste, de façades uniformes où seules les couleurs varient.

Mais que reste-t-il de l'avant-Pombal, de la ville des Découvertes ? Deux ouvrages publiés conjointement par l'Institut portugais des musées et par la Réunion des musées nationaux et diffusés en librairie (80 F) dévoilent les vestiges des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. La présentation historique minutieuse est accompagnée d'itinéraires à travers la ville (lieux à visiter, plans détaillés et iconographie en couleurs).

Avec *Lisbonne au temps du Roi Manuel (1495-1521)*, c'est l'âge d'or de l'expansion de la capitale dans le sillage de l'aventure maritime financée par le roi. 1497 : Vasco de Gama jette l'ancre sur la côte de Malabar en Inde. 1500 : découverte du Brésil. 1512 : conquête des îles Moluques et du marché mondial des épices. Le guide déroule un fil d'Ariane et permet de déchiffrer les trésors : médaillons sculptés sur les façades du monastère des Jeronimos, ostensoir de Belem, Livre d'heures de Don Manuel, retable de Santa-Auta (Musée national d'art ancien). Dans le quartier d'Alfama, le plus ancien de Lisbonne, en partie épargné par le tremblement de terre, qui a conservé son plan médiéval musulman, les ruelles dévalent jusqu'au Tage. Il y subsiste des pans de l'ancienne muraille, quantité de fontaines, et une centaine de petites maisons datant du XVIe et qui, pour la plupart, sont en cours de restauration grâce au plan d'intervention municipal pour la préservation d'Alfama, qui vise en outre à maintenir la population sur place. Un modèle à suivre.


D.R.

Le deuxième guide, intitulé *Lisbonne au temps du roi Jean V (1689-1750)*, nous promène dans la capitale de l'empire portugais telle que l'avait voulue D. Joao V, dit le Magnanime, dernier monarque absolu du Portugal. Le roi commande aux plus grands artistes italiens une chapelle en marbre, lapis-lazuli, jaspe, porphyre, albâtre, agate et améthyste dédiée à saint Jean-Baptiste pour l'église Sao-Roque. L'or du Brésil, les bois précieux, les carreaux de faïence couvrent les nefs des églises, des couvents et palais. Voici l'ébène, le palissandre et le bois de violette de l'église Du Madre de Deus, l'extraordinaire retable en bois doré du maître autel de l'église Da Pena, et les jardins tapissés d'azulejos du Palacio de Fronteira toujours habité par le marquis du même nom et qui se visite, etc.

Notons que Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58) propose des formules « week-end » (à partir de 1 690 F pour 3 nuits, par personne en chambre double) qui incluent billet d'avion en vol charter Corsair (départ vendredi matin, retour lundi soir) et chambre d'hôtel réservée dans de petits établissements du centre historique, notamment dans le Bairo Alto.

Un train pour l'opéra

Passer de la cabine douillette d'un train de luxe, le Venice Simplon-Orient-Express, à la loge du théâtre des Etats de Prague (Opéra où fut créé, en 1787, *Don Giovanni* de Mozart) pour une représentation du *Mariage de Figaro*, le temps d' un week-end exceptionnel programmé du 6 au 9 octobre. Embarquement le jeudi soir à la gare de l'Est pour le dîner et arrivée le lendemain, après le petit déjeuner, à Prague, où la journée, consacrée à la découverte du patrimoine architectural de la ville, s'achève par une soirée lyrique suivie d'un souper à l'Hôtel Intercontinental. Samedi de flânerie et nuit à bord du train pour une arrivée dominicale à Paris. L'escapade est facturée 13 500 F par personne en cabine et chambre double, avec tous les repas sauf un déjeuner, les visites et l'entrée à l'opéra. Informations : (1) 45-62-00-69.

Ventes

Réflexion faite

C'est au quinzième siècle que les miroirs en verre prennent enfin la place de leurs ancêtres en métal poli, les mêmes depuis l'Antiquité. Cette découverte revient aux verriers vénitiens de Murano, qui, les premiers, eurent l'idée de recouvrir une plaque de verre soufflé d'une feuille de métal.

En 1695, la manufacture française de Saint-Gobain met au point le procédé du verre coulé, qui permet de fabriquer des glaces de bien plus grande dimension. Cette découverte est à l'origine de la Galerie des glaces du château de Versailles.

Différents éléments sont à prendre en compte avant l'achat d'un miroir ancien. De proportions harmonieuses, il forme avec son cadre un ensemble qui doit être complet, y compris le « parquet » d'origine, plancher unique ou assemblage qui recouvre son dos en chêne ou en sapin rugueux et mal raboté. Sculpté, marqueté, incrusté ou doré, le cadre perd une bonne partie de sa valeur s'il a subi trop de restaurations ou s'il n'est pas en bon état. Plus que l'ancienneté, la valeur d'une glace dépend de la richesse et de la finesse du décor sculpté, mais la taille de l'ensemble compte aussi. Souvent piquetés de fines particules, les miroirs au mercure donnent aux reflets une douce luminosité, qui se reconnaît aisément. De 1695 à la fin de la Régence, vers 1725, le chêne est le bois le plus employé. Très dur et difficile à travailler, on le remplace sous Louis XV par le tilleul, le hêtre ou le peuplier, bois tendres qui permettent des sculptures très fouillées. Dès le début du dix-huitième siècle, l'habitude est prise de rehausser le cadre par un fronton qui reprend l'ornement principal.

Attention aux cadres de tableaux transformés en miroirs, qui valent environ trois fois moins cher que les modèles authentiques. Sous l'Empire, le fronton triangulaire est souvent rehaussé d'un motif en bronze doré, puis il disparaît sous le règne de Louis-Philippe. A partir de 1875, l'étamage se fait à l'argent et non plus au mercure. Le reflet ainsi obtenu, plus clair, plus contrasté, enlève aux miroirs la profondeur un peu mystérieuse qui faisait leur charme. Quant aux « pâtisseries » des cadres du Second Empire, en plâtre, elles présentent des motifs régulièrement identiques et souvent empâtés.

On trouve, à partir de 4 000 francs jusqu'à 8 000 francs des grands miroirs Napoléon III, de style Louis XV ou Louis XVI, même prix pour les modèles début dix-neuvième. Les bonnes glaces dix-huitième sont accessibles à partir de 3 000 francs pour les plus petites, entre 8 000 et 30 000 francs suivant l'état de conservation et la beauté du décor, mais les très belles pièces se négocient jusqu'à 200 000 francs.

Catherine Bedel

▶ **Foires et salons : Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), Chéroy (89) : 2-4 septembre ; Bar-le-Duc (55) : 2-5 septembre ; Paris-avenue du Maine : 2-11 septembre ; Marsac (16), Pont-Salomon (43), Paris-avenue Trudaine, Courpalay (77), Saint-Barthélemy (77), Courthézon (84), Château-du-Loir (72), Malaunay (76), L'Hébergement (85) : 3-4 septembre ; Lille (59) : 3-5 septembre.**

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Los Angeles Grand-Rue



D.R.

Déroulant sur 30 kilomètres, du centre de Los Angeles jusqu'au Pacifique, une véritable ligne de démarcation entre le nord et le sud de la ville, entre quartiers d'immigrés et somptueuses résidences, Wilshire Boulevard offre le film en accéléré du développement de l'agglomération sud-californienne : pouvoir et argent, art et commerce, passé et futur, réalité et légende et comme toujours, dans cette région, le cinéma, son histoire et ses histoires.

Il y a deux siècles à peine, « Wilshire » n'était qu'une série de vallons descendant jusqu'à la mer. A l'intérieur des terres, au bord d'une rivière traversant des champs de coton, se dressait le village indien de Yang-Na. Remontant la côte à la fin du XVIIIe siècle, des explorateurs partis de la Nouvelle-Espagne (Mexique) s'en vinrent fonder des missions, des *presidios*, des *pueblos*, souvent sur les lieux mêmes où s'étaient implantés les Indiens.

A ces immigrants, on promettait pleine propriété de toute terre qu'ils auraient travaillée pendant cinq ans. Un mois plus tard, Lord Cornwallis rendait les armes à George Washington ; l'Amérique entamait son processus d'indépendance. Fondé avec quarante-quatre colons, c'est en 1781 que le *« pueblo de Nuestra Senora la Reina de Los Angeles de Porciuncula »* (« le bourg de Notre-Dame-Reine-des-Anges de la rivière Porciuncula ») est officiellement constitué.

Autoroute naturelle des mastodontes préhistoriques reliant les rares points d'eau de la région, et plus récemment voie équestre empruntée par les grands propriétaires terriens, boulevard des calèches vers les stations balnéaires, et maintenant l'une des artères les plus embouteillées du sud de la Californie, Wilshire aura été, suivant les époques, le chemin reliant les villages aborigènes, le *camino real* (« la voie royale ») des prélats catholiques, la route de la *brea* (goudron) qui revêtira les toits, celle des grands troupeaux de bétail.

Si les ranchs ont disparu, leurs noms demeurent, désormais boulevards ou avenues : Rancho de Las Cienegas, La Brea, Rodeo de la Aguas (Beverly Hills), San Jose de Buenos-Aires (Westwood), San Vicente y Santa Monica, Topanga Malibu Sequit...

Wilshire Boulevard tient son nom de H. Gaylord Wilshire, né dans l'Ohio en 1861, producteur de fruits, exploitant de mine d'or, inventeur, pharmacien *et*/ou charlatan, spéculateur foncier, politicien et banquier, mais aussi activiste socialiste à la manière de George Bernard Shaw dont il est l'ami et, dit-on, le sosie. Le 21 décembre 1895, il dépose auprès du greffe du comté de Los Angeles le schéma d'un projet de développement immobilier (le Wilshire Tract), portant sur des terrains situés à l'ouest du lac de Westlake. Selon le document, ce nouvel ensemble serait traversé d'est en ouest par une large route baptisée (évidemment) Wilshire Boulevard. En accentuant sa poussée vers la mer, celui-ci « avalera » Nevada Avenue à Santa-Monica, tronçon qui fut un moment circuit de course automobile.

De tout temps – aux Etats-Unis plus qu'ailleurs – les capitaines d'industrie ont fait de l'architecture, corporative ou privée, la plus évidente des cartes de visite. Où ailleurs trouverait-on un restaurant en forme de hot-dog ou de wagon Pullman, ou encore un magasin d'appareils photo dont la devanture est une caméra 35 mm ? Avec pour points de repère les édifices existants, ceux dont demeure à peine le souvenir et ceux hantés ou rêvés par le cinéma – remonter du centre-ville à Ocean Avenue ce boulevard, qui, comme ses parallèles, est si long que sa numérotation commence aux deux bouts, constitue une des plus fascinantes leçons de choses, tant historique que culturelle, révélatrice de tout un art de vivre, de croître, et de commercer.

De notre envoyé spécial
Henri Béhar

Lire la suite page IV

PHILATÉLIE

Salut l'artiste !

Joséphine Baker, Bourvil, Coluche, Fernandel, Yves Montand, Yvonne Printemps... La Poste choisit, en leur rendant hommage, les visages de six artistes bénéficiant d'une grande popularité pour tenter d'enrayer l'érosion des ventes des timbres de la série « Personnages célèbres ». Les 60 centimes de surtaxe affectés à chaque valeur permettent aux acheteurs d'accomplir une bonne action au profit de la Croix-Rouge, et le bénéfice des ventes de deux documents spéciaux Coluche rejoindra les caisses des Restaurants du cœur.

(Lire page VII.)

GUIDE

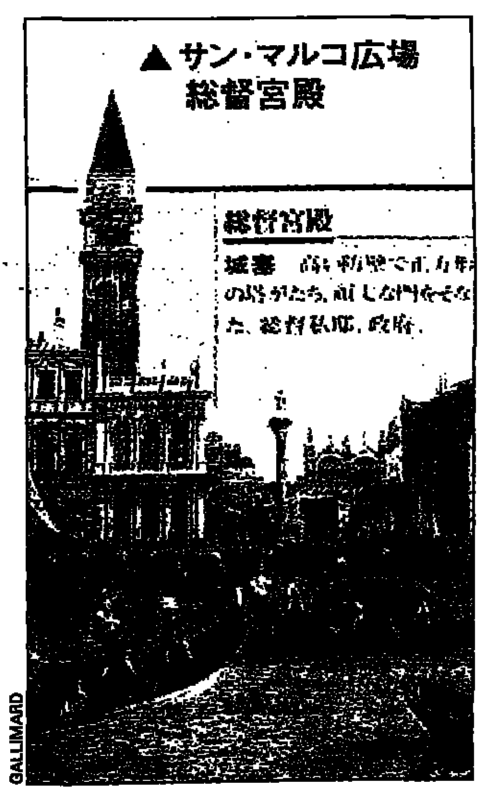


Des guides ? Ou des livres qui font voyager entre les pages...

Pense-bête pour séjour dans île déserte : ne pas oublier d'emporter un de ces curieux ouvrages que la maison Gallimard, ou plutôt l'une de ses filiales, fait miroiter sous nos yeux par vagues successives depuis deux ans. Même si l'on est retenu quelque temps, on pourra découvrir des horizons en vue cavalière, examiner des paysages à la loupe, entrer dans les musées, marcher dans les villes le nez en l'air ou partir à la pêche en bisquine, naviguer sur une gabare et tenter de construire une gondole.

Déjà trente-sept titres, en deux ans, dont une *Baie du Mont Saint-Michel* qui, par l'image, reconstruit l'abbaye sur le roc. Bientôt cinquante, d'ici à la fin de l'année, avec une *Terre sainte* à laquelle dix personnes travaillent depuis un an. Des guides, dit-on. Des encyclopédies, sans doute. Un plaisir pour l'œil, certainement : portes ouvertes à la curiosité du lecteur, dans toutes les directions. S'il est sensible à l'architecture, on l'incite à décrypter aussi la nature environnante ; s'il sait reconnaître les oiseaux, on lui offre aussi un peu d'histoire de l'art sur un fond d'or, ou des recettes de cuisine régionale... et pas une minute d'ennui. Chaque double page semble imprimée en relief : par un prodige de la maquette, elle offre à la fois densité de lecture et d'information, perfection des images, imprimées en six ou parfois sept couleurs, clarté et précision. Des panoramas, des dépliants... Et même, sur un papier plus sobre, des renseignements pratiques. Vraiment pratiques, d'ailleurs.

L'œil



GALLIMARD

à l'écoute

Ces livres-guides sont beaux, mais se vendent-ils ? Si l'aventure éditoriale lancée par Pierre Marchand, qui avait déjà étonné avec « Découvertes » (depuis six ans) et Gallimard Jeunesse, a pu surprendre par son audace (des guides, il y en a déjà tant), si la rapidité avec laquelle ils ont su faire nombre est impressionnante, il est réconfortant d'apprendre que cette folie rencontre le succès : Chinois et Japonais pourront bientôt lire *Venise* dans leur propre langue ; *Vienne* a été tiré d'emblée dans sept pays, bientôt neuf. *La Bretagne* en sept volumes semblait déraisonnable : quatre d'entre eux sont déjà partis à plus de 30 000 exemplaires. Et la Provence, la Côte d'Azur et la Corse ont été explorées avec la même fougue. *Prague, New York* (titre récent avec déjà 40 000 vendus), n'égaleront peut-être pas *Venise* (qui atteindra 200 000 toutes éditions confondues), mais c'est à 12 000 que se situe le « moins bon » résultat *(Amsterdam)*.

Marin, Pierre Marchand voulait, à l'origine, faire découvrir le pays qui est *« derrière la vague »*. Comment l'architecture et ses couleurs naissent du sol où elles se dressent, comment la nature (terrain de prédilection de son co-équipier Pierre Lenormand) invite les hommes à négocier avec elle. D'où vient la pierre, pourquoi la brique, et pourquoi des pilotis dans la lagune... Avec l'entrain d'un éducateur, il a réinventé l'almanach, une encyclopédie moderne et chatoyante. Quand cinquante à cent auteurs allient leurs compétences sur un titre, des universitaires aux érudits locaux, c'est dans l'espoir de faire *« partager la connaissance, entre ceux qui vont découvrir un pays, une région, et ceux à qui l'on restitue une mémoire et une fierté »*. Dans l'espoir que les voyageurs ne restent pas des touristes.

Michèle Champenois

▶ Derniers titres parus dans la collection des Guides Gallimard : *Baie du Mont Saint-Michel* (248 p., 138 F) ; *Charente-Maritime* (*Aunis* d'une part, *Saintonge*, d'autre part), *Vendée-Maritime*, et *Pays basque*, chaque volume 320 p., 165 F.

Los Angeles

Suite de la page I

Immeuble de bureaux, le Wilshire, au centre-ville, ne se trouve pas sur Wilshire Boulevard : situé sur Grand Avenue, *il lui est au contraire perpendiculaire*. Contourner ce pâté de maisons pour entreprendre le boulevard a de quoi donner le vertige, tant s'entrechoquent les pans d'histoire, la petite comme la grande. Sur Pershing Square, un soldat de granit commémore non pas ceux qui partirent pour la guerre contre l'Espagne mais les vingt et un membres du 7e régiment qui moururent de maladie en attendant l'appel dans une caserne de San-Francisco.

Un bloc plus loin, South Broadway aligne les vieux palais du théâtre et du cinéma. Le Million Dollar Theatre (au 307) précède de cinq ans l'Egyptian et le Grauman Chinese Theatre de Hollywood Boulevard. Première salle conçue exclusivement pour la projection de films, le Cameo Theatre (au 526) est dû à l'un des principaux commanditaires du film *Naissance d'une nation*. A l'ouest, aucune plaque ne marque, en bordure d'un parking, le lieu où, en 1909, fut aménagé dans une villa le premier studio de cinéma où fut réalisé le premier film *« entièrement tourné en Californie »*. En revanche, nombre de films d'action, dont *Terminator*, ont lancé leurs courses-poursuites dans le tunnel de la 2e Rue qui relie Hill à Figueroa (Los Angeles élimine souvent « rue », « avenue » ou « boulevard »). Le candidat à la présidence protégé par le Clint Eastwood d'*In the Line of Fire* menait sa campagne électorale dans le décor futuriste de l'Hôtel Westin Bonadventure (404 South Figueroa).



D.R.

Le George C. Page, musée préhistorique.

On passe de la fiction à la réalité dans le somptueux Biltmore Hotel (506 South Grand) où, en 1960, John F. Kennedy installe le quartier général de la Convention démocrate. Dû aux architectes qui construisirent le Waldorf Astoria de New-York, le Biltmore fut tenu à son inauguration, en 1923, pour *« le plus grand hôtel jamais conçu par l'homme »*. C'est ici que lors de leur première visite aux Etats-Unis, les Beatles sont secrètement emmenés par hélicoptère, pour échapper à leurs fans, ici aussi que furent tournés plus de trois cents films et émissions de télévision, de *l'Arnaque* à *Rocky 3*, en passant par *Vertigo*, de Hitchcock (les escaliers) et *The Fabulous Baker Boys* où Michelle Pfeiffer, fourreau rouge sur piano noir, chante *Making Whoopie !*

Flamboyant exemple de l'architecture des *« roaring Twenties »*, le Biltmore n'a pour rival que le Bradbury Building (304 Sd. Broadway). Si l'extérieur en est banal, l'intérieur est un chef-d'œuvre : ces cinq étages de bureaux déroulent autour d'un atrium un écheveau d'escaliers monumentaux, de couloirs et d'ascenseurs à cage ouverte. A travers la gigantesque verrière, le Harrison Ford de *Blade Runner* apercevait le ciel noir de pollution mais bariolé de néons que le romancier Philip K. Dick et le réalisateur Ridley Scott nous promettent pour l'an 2019. En y installant le bureau de son détective privé Philippe Marlowe, Raymond Chandler, dans *The High Window*, le rebaptise « the Belfont Building ». C'est avant la guerre mondiale que le romancier découvre ce quartier de Los Angeles. En particulier South Bonnie Brae Street – perpendiculaire à Wilshire Boulevard –, pépinière de manoirs victoriens aux structures spectaculaires, rappelant qu'à la fin du boom immobilier des années 1880, si Wilshire s'apprêtait à devenir le pendant californien de la 5e Avenue de Manhattan, ce quartier de Westlake comptait parmi les plus résidentiels.

En franchissant Westlake Avenue, on tombe sur le premier des parcs qui jalonnent Wilshire Boulevard. Entre la 6e et la 7e Rue, entre Park View et Alvarado, immortalisé par la ballade de Jimmy Webb, MacArthur Park n'était, en 1850, qu'un terrain marécageux entouré de collines dont la municipalité ne savait comment se défaire. Un groupe de propriétaires proposa d'en faire un parc public et de contribuer à son financement : la mare fut transformée en lac, on érigea un kiosque à musique.

Comme les beaux quartiers se déplaçaient vers l'Ouest, Westlake Park connut un premier déclin. Devenu décharge municipale puis restauré, il troqua son surnom de « Mer morte » pour celui de « baignoire de Charlie Chaplin » – celui-ci y tourna quelques-uns de ses premiers films. En 1934, il fut décidé qu'au lieu de s'interrompre au parc pour reprendre après, Wilshire Boulevard traverserait de part en part ce Westlake Park auquel, huit ans plus tard, on donna le nom du général Douglas MacArthur, héros d'une deuxième guerre mondiale qui faisait rage outre-Atlantique et outre-Pacifique. Une fois de plus, c'est le déclin (c'est alors que Jimmy Webb écrit *MacArthur Park*). Dans les années 80, on tente bien de réhabiliter le parc : le lac est drainé en vue de l'éventuelle construction d'une ligne de métro souterrain qui suivrait Wilshire jusqu'à Santa-Monica. Le lac est à nouveau rempli et on ne parle plus (pour l'instant) de métro. Le parc est beau, mais relativement dangereux après la nuit tombée.

A quelques blocs de là, au 404 1/2 So. Alvarado, un parking vaut le détour : il est le site du premier scandale assorti de meurtre qu'ait connu Hollywood. C'est là, dans un bungalow rasé au milieu des années 50, qu'en 1922 William Desmond Taylor, réalisateur et grand coureur de jupons, fut trouvé mort dans son salon. Le médecin légiste attribua la cause du décès à une hémorragie de l'estomac ; mais, lorsqu'elle retourna le cadavre, la police découvrit dans son dos une blessure par balle. Toutes deux maîtresses de Taylor et vivant à moins de dix minutes en voiture du bungalow, les actrices Mabel Normand (3089 7e Rue) et Mary Miles Minter (701 S. New-Hamphire) furent longtemps soupçonnées. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée ; soixante-dix ans plus tard, l'énigme du meurtre n'est toujours pas résolue.

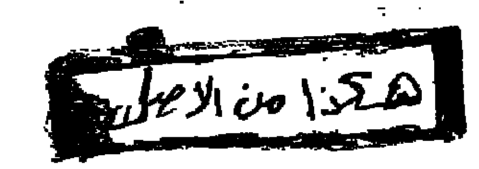
Avec sa piscine, son jardin, ses terrasses et ses courts de tennis, le Sheraton Town-House (2961 Wilshire Boulevard) est presque une station balnéaire à lui tout seul. Un des rares représentants encore intacts du style Beaux-Arts des années 1920, le Sheraton Town-House, hôtel toujours en activité, a été classé monument historique en 1993. L'avenue Coronado le sépare des Granada Buildings (672 South Lafayette Park Place). Inspiré par un village situé près de la ville de Ronda, en Espagne, il s'agit là d'un entrelacs d'appartements, d'ateliers, de boutiques et de bureaux agencé autour d'un jardin et d'une rue intérieure ornée de *paseos*, de jardins, de couloirs à ciel ouvert et de ponts. Du trottoir, le complexe est presque invisible ; c'est de Lafayette Park qu'on en découvre les grandes arches.

Jadis immeuble d'appartements de grand luxe, aujourd'hui refuge de fauchés et des alcoolos, le Bryson Apartment Hotel (2701 Wilshire Boulevard) est chargé d'histoire littéraire et cinématographique. Véritable personnage dans *la Dame du lac*, de Raymond Chandler, il sert de tanière à celui qu'interprète John Cusack dans *les Arnaqueurs*, tiré du roman de Horace McCoy. Charles Bukowski y séjourna longtemps : c'est là qu'il « vécut » *Barfly*, là aussi que fut tourné le film de Barbet Schroeder, avec Mickey Rourke. Peu de temps encore avant sa mort, les bandes de voyous, voleurs à la tire et autres gangs qui ont fait de cet espace vert leur terrain de chasse reconnaissaient en Bukowski un vétéran de Lafayette Park et le traitaient, à distance, avec respect.

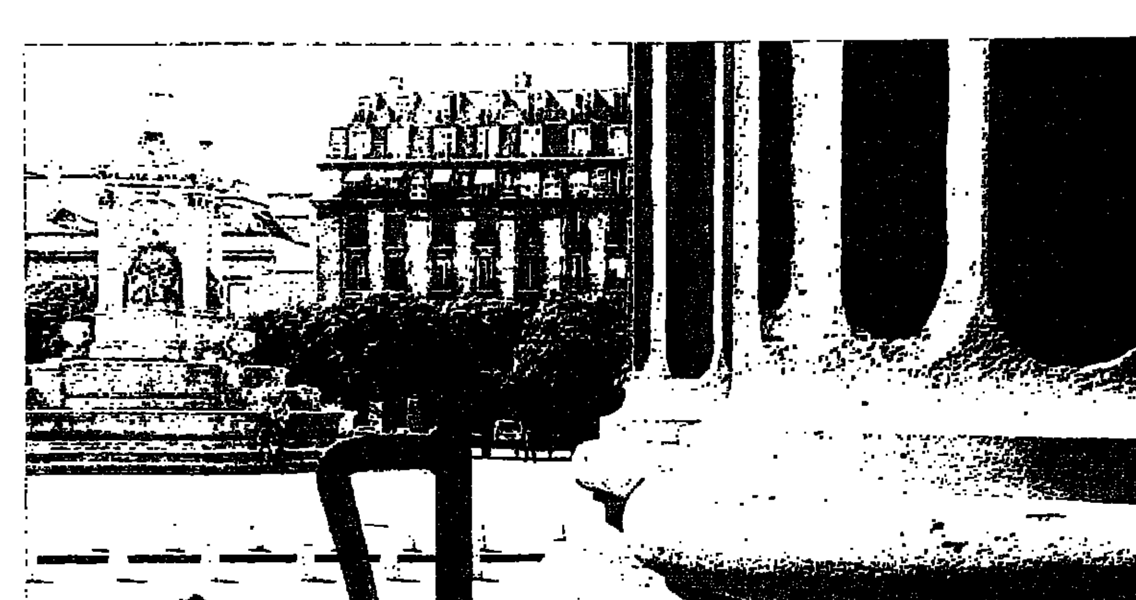
La coexistence de trois grands magasins presque trop voisins laisse entrevoir que la guerre du grand commerce de détail ne fut pas « en dentelles ». Considéré par les uns comme une folie et, par les autres, comme *« le chef-d'œuvre de l'âge d'or des arts déco »*, construit sur plusieurs niveaux soutenu par des colonnes incroyablement fines, mêlant verre et cuivre patiné et surmonté d'une tour pointue comme un hennin, le grand magasin Bullock's Wilshire (3050 Wilshire) déployait à l'intérieur de remarquables peintures murales qui racontaient l'époque presque à la manière d'une bande dessinée. Il fut aussi le premier établissement à comprendre, dès 1929, l'importance que prendrait la voiture automobile dans la vie du commerce de détail. Si l'atrium en façade est d'apparat, la véritable entrée s'effectuait par le parking situé à l'arrière de l'édifice ; une allée permettait aux chauffeurs de limousines d'attendre que la haute bourgeoisie soit servie par le personnel extrêmement stylé de Bullock's.

Fondé en 1883 (le plus ancien, donc) et déserté par sa clientèle haut de gamme au profit de Bullock's, le Boston Store (600 West Seventh Street) réagit en remodelant sa façade dans le style art déco et, adoptant le nom de son fondateur, devint Robinson's. Proche des Talmadge Apartments, offerts en cadeau d'anniversaire à l'actrice Norma Talmadge par son mari, Joseph M. Schenck, président des Artistes associés, l'intérieur de I. Magin (3240 Wilshire Boulevard, au coin de New Hampshire Avenue) reflétait ses origines : il était né à l'initiative d'un groupe de boutiques féminines de grand luxe installées dans les grands hôtels des environs.

Dans l'affrontement des grands magasins, c'est de toute évidence Robinson's qui l'a emporté. Façade ornée de marbre blanc reposant sur un socle de granit noir, I. Magnin a fermé ses portes et s'est transplanté à Beverly Hills. Pillé pendant les manifestations de 1992, Bullock's fut récemment racheté par la chaîne Macy's qui s'empressa de le dépouiller de ses ornements et de les répartir dans ses magasins à travers les Etats-Unis. Ayant estimé qu'il s'agissait là de pillage corporatif et de vandalisme à l'endroit d'un monument *de facto* classé, les tribunaux ont obligé Macy's Inc. à tout rapatrier sur Wilshire Boulevard.



Place Saint-Sulpice



L'église Saint-Sulpice demeure l'une des plus riches de Paris

J.-P. FAVREAU

Au cœur du sixième arrondissement, et à l'écart des foules, la place Saint-Sulpice abrite l'essentiel des lieux de pouvoir du quartier.

Eglise, mairie, commissariat de police, hôtel des finances, café, hôtel : la place Saint-Sulpice, la plus italienne de Paris, rassemble, autour de sa fontaine-monument, tous les attributs d'une cité de province. En même temps, à deux pas de Saint-Germain des Prés, la proximité de sa tapageuse voisine sauve Saint-Sulpice la discrète, au cœur du sixième arrondissement, de l'invasion touristique : *« Comme ils s'arrêtent forcément à Saint-Germain, les cars des tour-opérateurs n'ont pas le temps de faire escale à Saint-Sulpice alors, ils se contentent de passer très lentement »*, remarque un riverain, heureux propriétaire d'un bel immeuble dix-neuvième siècle, situé sur la place où il est né.

A quelques encablures des embouteillages et des gaz d'échappement de la rue de Rennes, la place Saint-Sulpice, gros poumon de verdure de 105 mètres sur 80, coule des jours paisibles, offrant au promeneur fatigué le confort rustique de ses doubles bancs, à l'ombre de ses marronniers roses, dont les fleurs éclosent dès la fin mars. Observatoire idéal pour admirer l'église, qui, par-delà son gigantisme (en dimensions intérieures, elle est plus large de 8 mètres que Notre-Dame et presque aussi haute), demeure l'une des plus riches de Paris, ne serait-ce que par les trois fresques d'Eugène Delacroix qui décorent la première chapelle : la lutte de Jacob avec l'ange ; Héliodore chassé du temple ; et, à la voûte, saint Michel terrassant le démon. Véritable havre de fraîcheur, l'église est resté un lieu de culte : déferlant sur Notre-Dame et le Sacré-Cœur, les hordes de touristes en short boudent ostensiblement Saint-Sulpice. Paisiblement recueillis, une poignée de fidèles, dont certains à genoux, attendent le sacrement de réconciliation : à Saint-Sulpice, le curé confesse les vivants du matin au soir, chaque jour que Dieu fait. Pour les défunts, prévoir quelques pièces de monnaie à glisser dans le tronc spécialement prévu *« pour le soulagement des âmes du purgatoire »*.

L'église dédiée à Saint-Sulpice (évêque de Bourges de 621 à 624 et aumônier de Clotaire II), un petit édifice campagnard à chevet carré construit sur l'emplacement de l'actuelle au début du troisième siècle, étant devenue trop petite en raison de la croissance démographique du bourg Saint-Germain, le curé Jean-Jacques Olier décida en 1643 d'en construire une plus grande, sur les fondations de la précédente, qui fut rasée à 4 mètres du sol. L'abbé Olier (aujourd'hui encore, une stèle le représente à droite de l'entrée de l'église, près de la sacristie ; il est aussi représenté sur un vitrail du chœur, au pied de la croix) fit aussi bâtir un grand séminaire, qui occupait toute la surface de la place actuelle. La première pierre de l'église fut posée par Anne d'Autriche le 20 février 1646. La Fronde et les difficultés financières du moment ralentirent considérablement la construction. En 1678, les travaux furent interrompus : seuls le chœur, les bas-côtés et le transept étaient terminés. Ils ne reprirent qu'en 1718, sous la direction de l'architecte Gilles-Marie Oppenord (qui ne modifia guère les plans de son prédécesseur, Daniel Gittard). Et grâce à l'ingéniosité du curé Languet de Gergy, qui récolta des fonds en 1721 en organisant... une loterie !

Pour la façade, un concours fut organisé en 1732, remporté par Jean-Baptiste Servandoni. C'est lui qui édifia la colonnade à deux étages que l'on peut admirer de nos jours – deux portiques superposés (colonnes d'ordre dorique en bas, d'ordre ionique au-dessus), – ainsi qu'un fronton détruit par la foudre en 1770. Les tours qu'il avait prévues ne furent jamais construites : celle du sud est l'œuvre d'Oudot de Maclaurin : l'autre, au nord, fut édifiée dans les années 1780 par Jean-François Chalgrin. Voilà pourquoi les deux tours de Saint-Sulpice, sur lesquelles Claude Chappe installa son télégraphe, sont si dissemblables, notamment par la hauteur. La construction de l'édifice avait donc duré plus d'un siècle. Architecte de la façade, Servandoni le fut aussi de la place, initialement conçue comme un parvis en demi-cercle orné de deux fontaines. Autour, toutes les maisons auraient dû être construites sur le modèle de celle qui porte actuellement le numéro 6, édifiée par Servandoni en 1757 et destinée à accueillir le presbytère, à l'angle de la rue des Canettes. Le projet ne fut malheureusement jamais mis à exécution.

Au chapitre des heurs et malheurs de Saint-Sulpice, il faut citer respectivement le mariage de Camille et Lucile Desmoulins en 1790, dont Robespierre fut le témoin, et les « massacres de septembre » 1792, qui coûtèrent la vie à huit « sulpiciens ». Outre la fermeture du séminaire, déclaré bien national et affecté au logement des femmes de militaires, la Révolution écrivit les pages les plus iconoclastes de l'église, successivement transformée en bureau d'enrôlement, lieu de réunion du comité de salut public, « temple de la Raison » puis de la « Victoire », en pleine vogue théophilanthrope. Le Directoire fit pire encore en transformant l'église en magasin de... fourrage ! Enfin, trois jours avant le coup d'Etat du 18 Brumaire, autrement dit le 5 novembre 1799, un banquet de 750 couverts, ouvert par souscription, y fut offert aux généraux Bonaparte et Moreau. Il paraît que Bonaparte, redoutant l'empoisonnement, ne mangea que des œufs et une poire ! L'église fut finalement rendue au culte en 1802.

La démolition, en 1808, de l'ancien séminaire, qui masquait la façade de l'église, donne à la place son visage actuel et sa forme rectangulaire. Terminée en 1838, elle recouvre en partie l'ancien cimetière des sulpiciens. Au centre de la place, la fontaine vaste et colossale, œuvre de Visconti, fut érigée en 1844, à l'emplacement de la fontaine de la Paix et des Arts construite en 1807 par d'Espercieux. Flanquée de quatre énormes lions, la fontaine est parée des statues des *« quatre plus grands évêques français des dix-septième et dix-huitième siècles »* : Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon. Egalement appelée fontaine des points cardinaux en raison de l'orientation des niches des évêques, la fontaine Saint-Sulpice rappelle assez fidèlement celle des Innocents.

Au sud de la nouvelle place, l'architecte Etienne Godde, auteur de la porte monumentale du cimetière du Père-Lachaise, construisit le nouveau séminaire des sulpiciens dans les années 1820. Transformé en hôpital lors de l'épidémie de choléra de 1832, le séminaire fut le théâtre du massacre de 38 fédérés le 23 mai 1871. Rançon de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Etat propriétaire récupéra l'édifice, concédé, par décret du 27 novembre 1920, au ministère des finances, qui occupe toujours les lieux. L'hôtel des finances voisine avec la mairie du sixième arrondissement, installée sur le côté ouest de la place depuis le 1er janvier 1860, et qui abrite dans sa cour une énorme statue du sculpteur Gustave Crauk, *le Combat du centaure*.

Modèle d'ordonnancement, la place Saint-Sulpice abrite sur chacun de ses côtés un pouvoir : l'Eglise, les finances, la municipalité et le commerce. La face sud, siège de l'hôtel des finances, est évidemment la moins animée, au grand désespoir de l'encadreur installé au numéro 5, qui part en retraite mais n'a encore trouvé personne pour reprendre le fonds : *« Je vois beaucoup de marchands de nippes, mais comme je suis du mauvais côté de la place ça ne les intéresse pas ! »* A l'opposé, la face nord est un lieu de passage très convoité des boutiquiers en tous genres : agence de voyages, kiosque à journaux, marchand de « saint-sulpiceries », dont il ne reste qu'un survivant depuis qu'Yves Saint Laurent a ouvert ses deux boutiques. Aujourd'hui plus que jamais, le luxe tient le haut du pavé à Saint-Sulpice. Même la librairie Robert Laffont, installée au fond de la place depuis 1963, a mis la clé sous la porte cet été, préférant s'installer à deux pas, rue des Canettes.

Reste la terrasse très prisée du Café de la Mairie et le Café-tabac Saint-Sulpice, plus commun, où, le 19 octobre 1974, Georges Perec posait son *« théorème »* : *« En un même laps de temps, davantage d'individus marchent dans la direction Saint-Sulpice - rue de Rennes que dans la direction rue de Rennes - Saint-Sulpice (1). »* Vingt ans plus tard, le constat vaut toujours... En apparence, la place n'a pas beaucoup changé depuis le début des années 70, date de la construction du parking souterrain et de la création de la zone piétonne devant l'église. *« Mais les habitants ne sont plus les mêmes »*, remarque un riverain natif de la place, frappé de voir *« les appartements transformés en studios pour célibataires et personnes âgées »*.

Philippe Baverel

(1) *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. Georges Perec, Christian Bourgois éditeur, 1982.

Riverain

Le café de l'aviateur



J.-P. FAVREAU

Enfant de chœur à Saint-Sulpice, il rêvait déjà d'être pilote. Mais comme *« personne dans [sa] famille ne prenait jamais l'avion »*, son horizon à l'époque se limitait à la place où il a appris à faire du patin à roulettes, en s'agrippant aux bords de la fontaine... et au café de la Mairie où, à peine rentré de l'école, son patron de père le collait à la plonge.

Fils d'Auvergnats originaires du Cantal, marchands de limonade ayant quitté le dix-huitième arrondissement pour le café de la Mairie de la place Saint-Sulpice, Henri Hermabessière a repris la succession de ses parents en 1990. Sans sacrifier pour autant ses rêves d'enfant. Pilote professionnel *« sur moyen-courriers »* depuis bientôt vingt ans, le fils Hermabessière jongle avec les fuseaux horaires et gère, dès qu'il retrouve le plancher des vaches, une armada de six à sept serveurs. N'hésitant pas à retrousser ses manches au besoin, comme ce jour où nous l'avons rencontré en train de réparer le lave-verres au beau milieu du bistrot !

Suroccupé, l'homme ne néglige pas pour autant ses loisirs : *« Je fais du vol l'hiver en montagne : grâce aux skis posés sous l'avion, on se pose sur les glaciers. Et l'été, on le fait sur les alti-surfaces, des terrains en pente. »*

« J'ai vécu au Canada et aux Etats-Unis, où il n'est pas rare que les gens mènent deux ou trois activités de front », explique Henri Hermabessière, qui n'est pas du genre à rouler les mécaniques mais avoue tout simplement avoir trouvé un équilibre dans sa double activité. *« Et puis le café de la Mairie est une affaire exceptionnelle : moralement, je n'ai pas le droit de l'abandonner »*, finit-il par avouer. Sa recette ? *« Je m'organise en fonction des plannings de vol, c'est-à-dire que si je me pose à minuit à Roissy, je passe au café avant d'aller me coucher, histoire de m'assurer qu'il n'y a pas de problème. »*

Plafond bas, peinture jaune défraîchie, banquettes de moleskine brun-orangé, serveurs décontractés qui ne font pas dans la fausse convivialité : à première vue, le café de la Mairie ne paie pas de mine, même si la terrasse est particulièrement bien située, de plain-pied face à l'église. *« Ça plaît comme ça »*, affirme le patron, qui pourtant ne cache pas son intention d'entreprendre des travaux prochainement. Gageons qu'il n'osera pas changer grand-chose... Mine de rien, l'endroit a su cultiver son image, seul *« café de la Mairie »* de France où les habitués vous racontent que *« la salle du premier fut le théâtre d'une dispute mémorable entre Georges Bataille et André Breton »*. Roland Barthes y prenait son café. En 1974, Georges Perec, en terrasse, y puisa l'inspiration de sa *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. Une bonne dizaine d'années plus tard, Christian Vincent tourna *la Discrète* au rez-de-chaussée, la salle du premier ayant fait l'objet d'une reconstitution en studio. Aujourd'hui encore, de glorieux anonymes viennent taquiner les muses dans la salle à l'étage, tandis qu'en terrasse bavardent des vedettes de cinéma : Anémone, Marcello Mastroianni...

P. B.

Pignon sur rue

Nº 5 – Encadrements

Discret, l'atelier de Jean Monnerais est un havre de fraîcheur. Encadrements en bois doré, en chêne, placages de loupe d'orme ou de peuplier, restauration d'ombrelles... A découvrir avant qu'il ne soit trop tard : *« Je suis arrivé ici comme apprenti en 1944, j'ai repris le magasin en 1957 et je pars en retraite à la fin de l'année »*, annonce calmement l'artisan, spécialiste des cadres en forme d'éventail, qui a transmis la flamme à son fils, encadreur dans le Marais. Ouvert tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

Nº 8 – Le Café de la Mairie

Ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 7 heures à 2 heures. Une institution *(lire encadré)*.

Nºs 8 et 10 – Thuillier

Dernier négociant en « bondieuseries » sur la place, les deux autres marchands d'*« art saint-sulpicien »* ayant cédé la place à Yves Saint Laurent. Bibles, vies des saints, crucifix, images pieuses, encens, santons en terre cuite (10 000 sujets par an), vierges en céramique, icônes, médailles de baptême... à volonté. Depuis vingt ans, Thuillier s'est diversifié dans la maison de poupées, le jouet miniature et la boite à musique made in Taïwan. Histoire de ne pas mourir sacrifié sur l'autel de la déchristianisation ! Ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 9 h 30 à 19 heures. Ouvert à midi le lundi.

A proximité
Nº 1, rue Mézières – La Procure

Fondée au début du siècle par l'abbé Delépine pour diffuser les livrets de musique sacrée, *« la procure générale du clergé, des missions et des œuvres sociales »*, rachetée par les Publications de la vie catholique, réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires dans la vente de livres et objets religieux : sur des étalages très œcuméniques, l'islam côtoie le judaïsme, le bouddhisme, le catholicisme... Très bon fonds en sciences humaines. Accessoirement agence de voyages *« culturels et religieux »*. Une vingtaine de franchises en France. 1 à 5, rue Mézières. Ouvert du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures.

Au parloir du Colombier

Salon de thé chrétien sans alcool ni cigarettes. Pâtisseries *« maison »*. Très bon rapport qualité-prix. Cadre chaleureux, tables en bois conviviales. Très belle maquette en bois du dôme de Milan, inattendue à deux pas de Saint-Sulpice ! Les amateurs récitent le rosaire le dimanche à 15 heures et chantent les vêpres à 19 h 30. 9, rue du Vieux-Colombier. Ouvert du mercredi au samedi de 13 heures à 19 h 30, le dimanche de 14 h 30 à 19 h 30.

L'invention du menu

Dans l'ordonnance des mets, le service « à la russe » a pris le pas, au début du dix-neuvième siècle, sur les buffets « à la française ». Il précède de peu l'invention du restaurant – et du menu.

Pas de fête sans repas collectif. Le grand aïoli « populaire » de Mouriès, dans la vallée des Baux, rassemblait deux mille personnes, sous les platanes, le 25 août, pour la fête votive. Mais ce banquet, l'un des derniers vestiges du service « à la française » par l'abondance, la variété et l'ordonnance des mets autrefois disposés sur les tables, est touché à son tour par la modernité. La portion d'aïoli, ce plat généreux, est individuelle ; c'est le triomphe du service « à la russe ».

L'affaire remonte au début du dix-neuvième siècle et s'est jouée en quelques décennies. Avec le service « à la russe », finis les buffets successifs du service « à la française », service de Cour et d'Ancien Régime. C'est, nous dit Grimod de La Reynière, *« le service plat à plat... Le raffinement de l'art de bien vivre »*. Un nouvel ordre de table est donc mis en place. Potages, huîtres, puis un poisson chaud ou froid, des entrées de volailles, ou petites pièces de gibier ; le rôti fait suite et s'impose ; puis viennent les légumes et les entremets. L'apogée de ce dîner des saveurs successives est le rôti, alors que l'art du service précédent « à la française », stipulait que l'on progresse du substantiel au léger. Au Grand Véfour, chez les Frères provençaux, à la Maison dorée, le point d'orgue du repas est le *« filet de bœuf portugais »* ou bien la *« selle de veau Renaissance »*. L'usage s'impose aussi de faire suivre le rôti d'un sorbet, un « trou normand » plus raffiné ! La règle acceptée est la même pour la succession des vins, du plus léger, le vin « claret », au plus capiteux, « la romanée ».

Le service « à la française » n'offrait à ses hôtes qu'une part limitée, qu'un accès très restreint à la multiplicité flamboyante des « services », une sorte de « buffet Club Méditerranée », comparable en abondance aux mézés de la table libanaise. Au restaurant, qui consacre le succès du service « à la russe », chaque convive a droit à tout, et à la même chose, et les vins sont promptement remplacés par des garçons diligents. La société du dix-neuvième siècle reste imprégnée de l'idéal jacobin. Le projet égalitaire envahit la table. Si l'on a assez d'écus d'or, on peut être servi par le personnel qui servait le prince de Conti lui-même. Celui-ci est parti à Coblenz. Le cuisinier du prince, mis à la rue, a ouvert boutique. C'est l'origine du « restaurant ». *« Les propriétaires sont à la Diète, les cuisiniers sont à la rue. Ils se sont fait marchands de bonne chère, sous le nom de restaurateurs... Méot, Robert, Véry, Beauvilliers... Autrefois marmitons obscurs, et aujourd'hui presque millionnaires. »* (Grimod. Almanach. 1803).

A la liste tarifaire des plats succède bientôt le *menu*, historié ou lithographié, qui s'impose dans les restaurants à partir de 1840. C'est le souvenir des lieux brillants de la fête, où les femmes, parées de leurs atours, vont croquer l'aile d'un coq de bruyère, chez Very ou chez Maxim's, après une soirée aux Italiens. Plus tard, Jean Cocteau dessine menu et vaisselle pour Raymond Oliver. On ne prête plus guère attention aux menus aujourd'hui, aussi faut-il remarquer l'étrange et poétique « menu bleu » proposé cette saison aux fidèles de l'Oustau de Baumanière. Un bleu approchant celui de la voûte céleste, que l'on disait en Mésopotamie faite de lapis-lazuli, duquel se détache la liste des mets, classés en plats de la mer et de la terre. Une cuisine désormais le plus souvent en accord avec ces moments de lumière dans les Alpilles où, disait le poète Pierre Emmanuel, *« les Dieux viennent visiter les collines bleues et transparentes »*. Le menu est, ici, un avant-goût précis de la saveur des plats.

Laisser au chef du *Vallon de Valrugues*, Joël Guillet (trente-deux ans) le soin de composer un repas démonstratif de sa cuisine et au sommelier celui de choisir le vin – unique – destiné à mettre en valeur ce repas, c'était courir le risque d'une dégustation de mets servis en petites quantités. En fait, un véritable retour aux sources de la table « à la française ». Un risque fort acceptable en raison de la réputation de Joël Guillet, ancien second de Dominique Le Stanc au Négresco, même si sa cuisine trahit quelques manies, des assemblages, et des fioritures que l'on pourrait qualifier, allons-y, de *postmodernes*. Le châteauneuf-du-pape, Château de la Nerthe, blanc, 1992, doté d'une belle présence aromatique, s'est imposé, d'emblée, avec la brandade de morue, présentée – pourquoi pas ? – sur de fines rondelles de courgettes pochées ; les filets de rougets poêlés sont servis avec des légumes émincés à cru, marinés à l'anchoïade légère.

Le succès de ce plat réside dans la fraîcheur du poisson et la qualité des légumes, deux critères réunis ce soir-là. La petite fricassée de homard sur un jus de ratatouille safranée est accompagnée d'un risotto enrobé d'une feuille de blette et décoré d'une fleur de courgette en beignet. Un plat totalement kitsch, mais délicieux. Suivaient les deux meilleurs plats de cette dégustation, un filet de loup aux tellines de Méditerranée, si savoureuses, leur jus émulsionné à l'huile d'olive, servi avec une raviole d'aubergine farcie à la tomate confite – un régal ! – puis un gâteau d'ail violet au jus de persil, girolles et pommes de terre croustillantes. Voilà qui fera regretter le départ annoncé de ce chef, à la fin de l'année. Les pieds-paquets au basilic et huile d'ail, en quantité symbolique à ce stade, flanqués d'une panisse (purée de pois chiche) aux olives manquaient un peu de moelleux. On m'a assuré pourtant de leur cuisson traditionnelle, en deux fois... La conclusion appartient au pâtissier avec une crème brûlée à la verveine fraîche, biscuit à la pistache, merises tièdes et sorbet griottes ou encore le biscuit meringué à la réglisse, glace aux pétales de roses et framboises fraîches, avatar fameux de la table de Shéhérazade !

On annonce régulièrement la mort du repas. Sous l'influence du modèle américain qui substitue le grignotage (jusqu'à vingt prises alimentaires par jour !) au repas familial (trois seulement par semaine dans les middle-classes), le repas pris en commun serait un anachronisme de nos sociétés post-modernes. Cuisine en kit, yaourts liquides, plateaux télévision, « prêt-à-manger » et comportements hyper-individuels auraient-ils bientôt raison d'un usage millénaire ? Et pourquoi l'Angleterre, si riche, civilisée, cultivée, n'a-t-elle pas produit, au dix-neuvième siècle, cette « haute cuisine », apanage de la France ? Question sans réponse, qui intrigue les historiens, dont Théodore Zeldin, l'auteur de *Histoire des passions françaises*.

L'explication est stendhalienne. En France, tout l'art du désir est sublimé dans le commerce de la femme, de sa société, de ses plaisirs, la convivialité qu'elle requiert et exige. Une société où le jeu du désir emprunte les facettes brillantes du bien-manger, pour *la Femme de trente ans*. Le restaurant, ajoute Zeldin, a été le moteur de la prééminence de la cuisine française. L'Angleterre n'a pratiqué que les hôtels particuliers, les châteaux, les relais et les clubs, et l'Amérique, le fast-food !

Plus qu'un triomphe de la bourgeoisie qui assure sa légitimité, la table au dix-neuvième siècle est un compromis social. La « vie parisienne » a fasciné le monde civilisé. Le restaurant, lieu du plaisir ordonné, policé, à l'encontre des usages de la société anglo-saxonne ? Derniers feux d'une civilisation qui prend la cuisine comme prétexte ? Ils ne paraissent pas près de s'éteindre

Jean-Claude Ribaut

TOQUES EN POINTE

Vallon de Valrugues

Le menu Beauvallon n'est servi qu'à déjeuner, avec une salade de rougets aux artichauts, fines herbes et huile d'olive, un filet de lapereau rôti à l'ail doux puis une salade de fruits rouges au muscat de Beaumes-de-Venise, glace à la verveine. On préférera la terrasse sous les arbres à la salle à manger, confortable mais tape-à-l'œil. Belles promenades dans les Alpilles, à proximité : Saint-Paul-de-Mausole, où séjourna Van Gogh, et vestiges des Antiques (site de Glanum). Intéressant menu provençal, qui comprend la brandade, le mérou, les pieds-paquets. Menu à déjeuner, 220 F. Menu provençal à 290 F. A la carte (voir ci-dessus), compter 350 F.

▶ Saint-Rémy-de-Provence. Chemin de Canto-Cigalo (13210). Tél. : 90-92-04-40

La Petite France

Thierry Maffre-Bogé, le jeune chef-propriétaire de cette petite maison à la sortie de Maussane, a travaillé en Italie. Il connaît bien l'huile d'olive de la vallée des Baux et maîtrise les saveurs aromatiques des produits qu'il emploie. La salade de légumes, cuits *al dente*, à l'huile d'olive, comme la raviole d'olives vertes cassées à la ricotte et à la sauge sont deux agréables entrées de saison, que l'on trouve dans le menu provençal (200 F). Menu tradition, avec tempura de sardine au coulis de poivron rouge et canard aux olives (150 F). Menu dégustation à 300 F. Nombreux château rayas, dans une splendide carte des vins.

▶ Maussane.15, avenue de la Vallée-des-Baux (13520). Tél. : 90-54-41-91. Fermé mercredi à déjeuner et jeudi

Christian Etienne

Etape avignonnaise obligée, la table de Christain Etienne est, avec son « menu tomate » (250 F) et son grand menu à 280 F, la grande table de la Cité des papes. Le tronçon de turbot à la vinaigrette est un morceau épais, cuit à la perfection, simplement présenté avec l'huile d'olive et le vinaigre balsamique – non mélangés –, quelques aromates et la tomate confite. Les pieds-paquets sont ici préparés de façon classique, mais la présence du poivron rouge dans les ingrédients de braisage produit une saveur subtile qui s'accommode parfaitement d'un syrah 1991 de M. Sinard. Parmi les desserts, agréable tarte soufflée aux abricots à la crème d'amande.

▶ Avignon. 10, rue de Mons (84000). Tél. : 90-86-16-50. Fermé le dimanche.

Le Monde

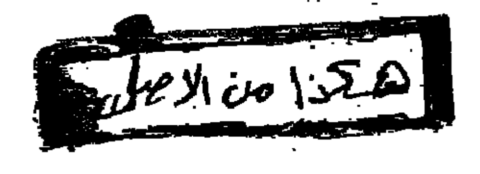
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



VOYAGE

Grand-Rue

Westlake, Western Avenue... Il *peut paraître étrange* de trouver aussi près du centre-ville tant de noms comportant la racine « West ». Là pourtant se situait la frontière occidentale de la ville. Au coin de Wilshire et de Western existait un petit aéroport appartenant à Sidney Chaplin, frère de Charlot. Il est remplacé par le Wiltern Theatre (3790 Wilshire Boulevard). Inauguré en 1931 et d'abord salle de cinéma appartenant à la Warner Bros., le Wiltern était célèbre pour son orgue central, l'un des plus grands en territoire américain. Restauré et parfaitement entretenu, c'est aujourd'hui un centre culturel, où alternent théâtre, opéra, musique *classique et concerts de rock.*

Avec le boom immobilier des années 20, les « fournisseurs » envahissant les zones résidentielles de la périphérie, les grands bourgeois se font bâtir de luxueuses maisons de campagne dans ce qui n'est encore qu'une zone de bungalows et ranchs et prendra bientôt le nom de Hancock Park : quartier hautement commerçant, le « Miracle Mile » ne naîtra qu'après les années 30. L'aire ainsi désertée par les plus fortunés (entre Vermont et Western, au sud de Wilshire) est aujourd'hui la Petite Corée.

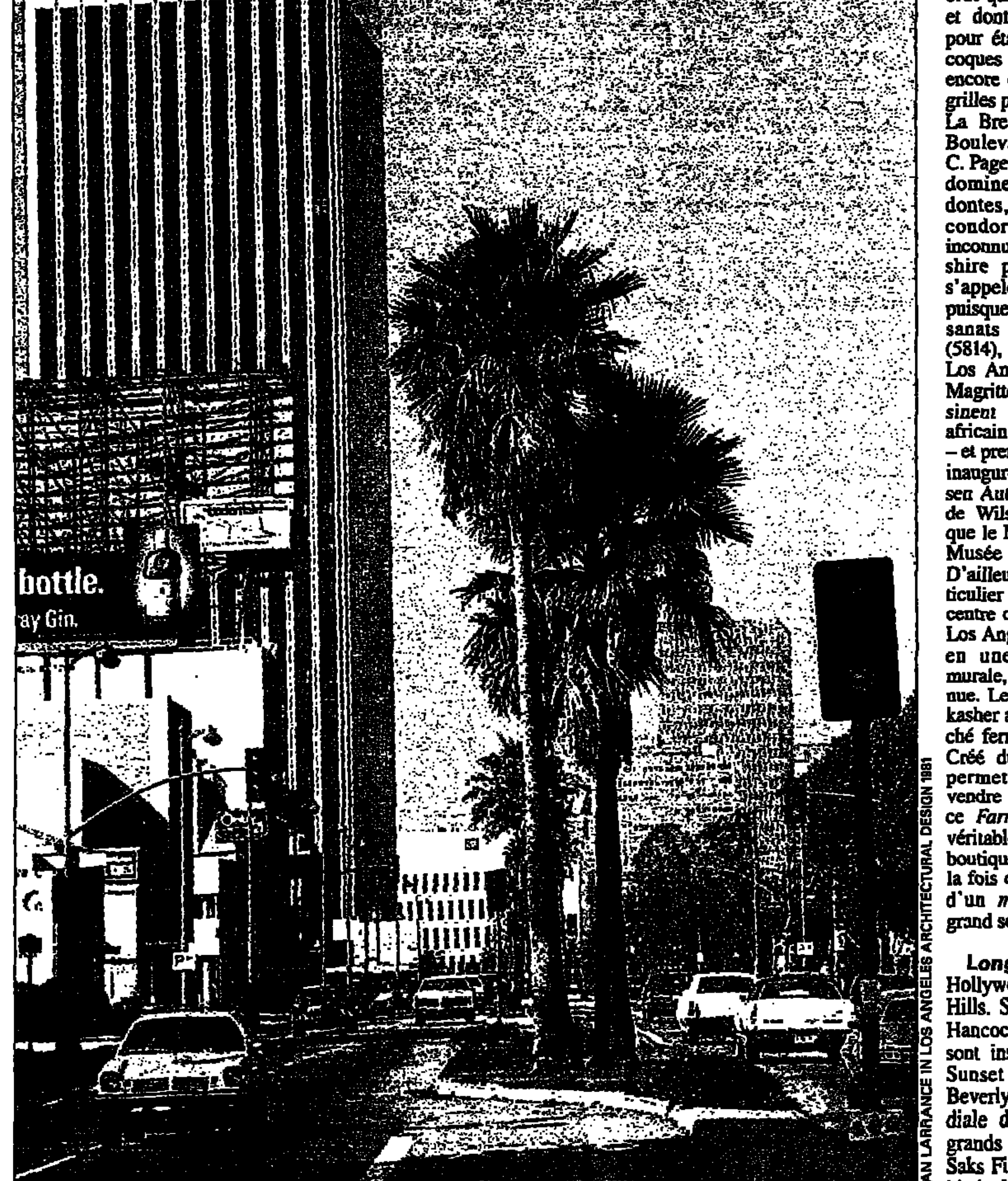
Autant celle-ci est bruyante et animée, autant Hancock Park est un havre de tranquillité. Diplômé de Harvard, ayant servi durant la guerre du Mexique et descendant de la Californie du Nord avec 20 000 dollars, le major Henry Hancock achète le Rancho La Brea en 1860. On y découvre du pétrole, *il en épuise les réserves, puis fait* don à la ville de l'étang de goudron empli d'ossements qu'il ne sait pas encore millénaires et vend le reste du terrain à d'autres milliardaires : les Huntington, les Doheny. C'est encore à l'heure actuelle un des quartiers les plus cossus et les plus discrets de Los Angeles : les vieilles fortunes n'y ont pas cédé la place aux nouveaux riches, c'est à peine si on tolérait çà et là une boutique de détail. « Chapeau melon » aujourd'hui restauré mais engoncé dans un centre commercial, le Brown Derby Restaurant (3377 Wilshire Boulevard) n'était qu'un petit café construit en 1926 par le mari de Gloria Swanson.

En 1968, Robert Kennedy est abattu par Sirhan Sirhan dans les cuisines de l'Ambassador Hotel *(3400 Wilshire Boulevard).* Ce fut un des lieux les plus courus du tout Hollywood de l'après-guerre, en particulier sa boîte de nuit, le Cocoanut Grove, où furent souvent remis les Oscars. Curieusement, c'est là que se trouvaient aussi les bureaux de l'agence Emmaline Snively, où Marilyn Monroe fit ses débuts de mannequin en 1947. Fermé en 1990, il sert désormais uniquement au tournage de films tels que *la Liste noire*, où Robert De Niro incarne un scénariste victime du maccarthysme. Les grandes pointures du cinéma américain s'étaient établies dans le voisinage : Harry Cohn, patron de la Columbia, habita longtemps dans les appartements El Royale, (450 N. Rossmore Avenue) : il y avait entre autres pour voisins George Raft et Loretta Young. Pendant quarante-huit ans, et jusqu'à sa mort en 1980, Mae West vécut dans le même appartement, *tout décoré de blanc, de Ravens*wood (570 N. Rossmore Avenue).

Un immeuble de bureaux a pour adresse le 4155 Wilshire Boulevard, c'est là pourtant que se dressait l'immense villa de Gloria Swanson dans *Sunset Boulevard.* Erigée en 1922, et, selon la légende, une des rares propriétés dépourvues de piscine, elle appartenait au milliardaire J. Paul Getty. Lorsque, pour sa séquence d'ouverture, le réalisateur Billy Wilder exigea que le cadavre du narrateur (William Holden) flotte sur une piscine, la maîtresse de maison accepta qu'il en fût creusée une, à condition que, le tournage terminé, le jardin fut remis en l'état. Situé au coin de Wilshire et *d'Irving Boulevard, ce manoir* a été détruit en 1957, peu de temps après qu'y furent tournées quelques séquences de *la Fureur de vivre*, avec James Dean. C'est à un autre Getty – George – qu'appartenait la Getty House, quelques portes plus bas (au 605 S. Irving). Bâtie en style Tudor en 1921, aujourd'hui propriété de la ville, c'est la résidence officielle du maire de Los Angeles. Faisant face à Rossmore Avenue, Freemont Place (4400 à 4500 Wilshire) a toujours été une enclave privée à la *manière* de l'Albany de Londres ou la Villa Montmorency à Paris.

Presque invisible de la rue derrière d'imposantes grilles, il faut montrer patte blanche et pratiquement titre de propriété avant d'y entrer. Mary Pickford habitait au 55 avec sa mère avant d'épouser Douglas Fairbanks et d'émigrer à Beverly Hills ; le champion du monde de poids lourds, Muhammad Ali, a longtemps vécu en face, au 56.

Le chanteur Nat King Cole *fut cependant le premier Noir* à s'installer dans ce « beau quartier » éminemment WASP (blanc, anglo-saxon et protestant).



Tout au long de ses 30 kilomètres, Wilshire Boulevard décline l'identité de la capitale californienne.

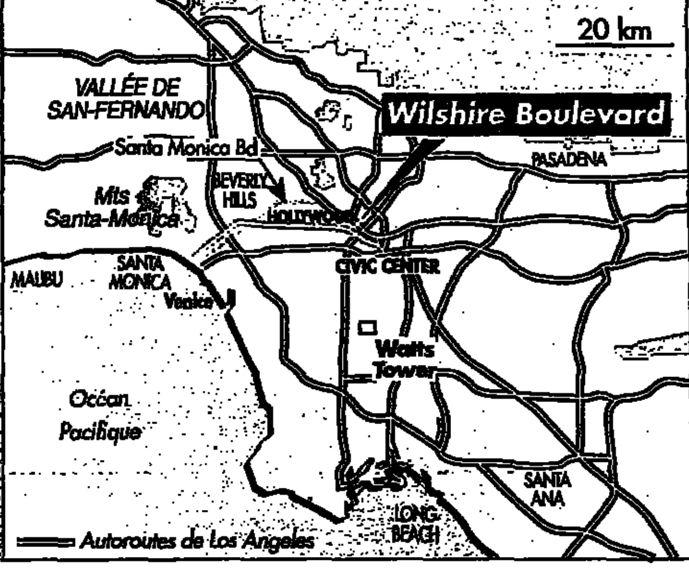
Lorsque en 1948, le chanteur prit possession du 401 S. Muirfield (non loin de maisons jadis habitées par le comédien Buster Keaton et le milliardaire Howard Hughes), un comité de propriétaires s'affirma *« troublé par la perspective de voir s'installer chez eux des indésirables ».* A quoi le chanteur répondit : *« Je suis soulagé du soin que vous portez tous à ce quartier et partage vos sentiments. Si d'aventure ma femme et moi apercevons des indésirables..., nous serons les premiers à réagir. Merci. »*

Hancock Park reste à l'abri de toute l'activité commerçante qui s'étale plus ou moins rapidement vers l'ouest. Peu après le mini-boom foncier des années 20, dans son petit bureau au coin de Wilshire Boulevard. et de Ogden Avenue, A. W. Ross, agent immobilier, regarde une carte de Los Angeles. Conscient de l'importance qu'y prendra l'automobile, il évalue à 7 kilomètres la distance que les habitants accepteront de parcourir pour aller faire leurs courses. Traçant au compas un cercle de 7 kilomètres de rayon, *il s'aperçoit qu'il* mord sur Westlake, le district de Wilshire, Hollywood, Beverly Hills et West Adams Heights, quartiers résidentiels mais encore séparés par des champs et des terrains vagues. Il rachète le terrain par petits lots, et décrit avec tant d'enthousiasme son « Wilshire Center » qu'un de ses amis lance, en boutade : *« Tu en parles comme s'il s'agissait d'un miracle. »* Ainsi, en 1928, naît le nom de « Miracle Mile ». Entre La Brea et Fairfax, il est aujourd'hui l'équi*valent d'un Soho, quartier bohème* de restaurants et de galeries d'art, avec, au centre, ce fameux étang de goudron dont Henry Hancock avait fait don à la ville.

Plus de deux cents espèces d'oiseaux, d'insectes, de mammifères et de reptiles, parfois préhistoriques, ont été pris au piège de ces mares d'asphalte et de pétrole brut qui remontent au pléistocène et dont les Indiens se servaient pour étancher toits de cabanes et coques de bateaux. Bouillonnant encore de méthane et entourés de *grilles pour éviter les accidents, les* La Brea Tar Pits (5801 Wilshire Boulevard) jouxtent le George C. Page, musée préhistorique où dominent mammouths, mastodontes, chevaux, chameaux et condors de taille aujourd'hui inconnue. Cette section de Wilshire pourrait tout aussi bien s'appeler « allée des Musées », puisque se succèdent celui des artisanats et traditions populaires (5814), le Musée d'art du comté de Los Angeles (5905) où Gauguin, Magritte, Monet et Chagall voi*sinent avec l'art précolombien,* africain ou japonais, le nouveau – et premier – Musée de la voiture, inauguré fin juillet 1994 (le Petersen *Automotive Museum, au coin* de Wilshire et de Fairfax), ainsi que le Mémorial des martyrs et le Musée de l'Holocauste (6505). D'ailleurs, Fairfax Avenue, en particulier au nord de Wilshire, est le centre de la communauté juive de Los Angeles dont la vie est décrite en une gigantesque peinture murale, au coin de Oakwood Avenue. Les Delicatessen et épiceries kasher abondent, entourant le marché fermier au coin de la 3e Rue. Créé durant la Dépression pour permettre aux agriculteurs de vendre directement leurs produits, ce *Farmer's Market*, devenu un véritable complexe d'étalages, de boutiques et de comptoirs, tient à la fois du boulevard Saint-Michel, d'un *mercado* mexicain et du grand souk du Caire.

Longeant le bord sud de Hollywood, on entre dans Beverly Hills. Si les stars qui ont déserté Hancock Park et Hollywood se sont installées plus au nord, sur Sunset Boulevard, Wilshire *in* Beverly Hills est la capitale mondiale de la consommation. Les grands magasins se succèdent : Saks Fifth Avenue (au 9600 Wilshire), Nieman-Marcus (au 9700), I. Magnin. Le cœur en est cependant Rodeo Drive, triangle d'or pris entre Wilshire, Rexford Drive et Santa-Monica Boulevard. Les boutiques aux grands noms (Gucci, Cartier, Van Cleef, Vuitton) alternant avec des galeries d'art non moins luxueuses contribuent à faire de Rodeo Drive une sorte de faubourg Saint-Honoré californien qui commencerait chez Tiffany's, à l'intérieur du Beverly Wilshire Hotel (9500 Wilshire), construit sur ce qui fut jadis un circuit de course automobile. C'est là qu'étaient supposés séjourner Richard Gere et Julia Roberts dans *Pretty Woman ;* c'est là qu'en réalité Warren Beatty habita plus de dix ans.

Quoique, dans ce quartier, ce *soit déchoir socialement que de ne* pas prendre sa Rolls pour aller chercher des cigarettes, c'est à pied que Warren Beatty aurait pu *se rendre jusqu'à l'incroyable* immeuble construit par l'architecte I. M. Pei pour abriter le siège social de la Creative Artists Agency (9830 Wilshire). Représentant les plus grands noms du cinéma et de la télévision, cette agence, dirigée par Michael Ovitz, s'est aussi occupée du rachat par *Matsushita des studios Universal.* Hollywood, qui en a vu pourtant bien d'autres, considère la Maison de la sorcière (à quelques mètres au nord de Wilshire) comme la maison la plus étrange de Los Angeles. Décorée comme la demeure de la méchante fée dans le conte *Hansel et Gretel*, elle servait de bureau à la Irvin C. Willat, un studio de cinéma établi à Culver-City. Lorsque celui-ci fut vendu en 1926, la Maison de la sorcière fut transportée pierre par pierre, jusqu'à son adresse actuelle, au *516 N. Walden Drive.*



La palme de la maison la plus incongrue (et l'on est poli) revient à Aaron Spelling, producteur de télévision particulièrement prolifique (il figure à ce titre dans le *Guinness Book of Records)* à qui l'on doit « Charlie's Angels », « Starsky et Hutch », « Dynasty », et « Beverly Hills 90210 ». L'arrière donnant sur Wilshire, plus petite que le Pentagone mais plus grande que le Taj Mahal (selon feu le *Los Angeles Herald Examiner*), cette maison, qui compte cent vingt-trois pièces (dont une aile entière pour les vêtements de Mme Spelling), a été érigée sur la propriété de Bing Crosby *que Spelling fit raser sans* le moindre scrupule.

Si à l'est, Wilshire Boulevard eut une dynamique positive dans *sa ruée vers l'Ouest, il pratique* une politique d'architecture brûlée avec le même entrain qu'Attila : n'y a-t-il rien de plus laid que la tour octogonale du 10 560 ou cette sorte de grand cabinet de rangement qui, au 11 000, abrite (ça ne surprendra personne) un bâtiment fédéral ? Long corridor étouffant d'immeubles de bureaux et d'appartements de luxe, Wilshire a relégué dans les petites rues adjacentes ce qui reste de la vie « à l'ancienne » des villages tels que Westwood.

Deux lieux se font contraste de part et d'autre de Wilshire : au nord, le campus de l'université de Californie (UCLA) ; au sud, le cimetière de Westwood où reposent entre autres Darryl F. Zanuck, Truman Capote, Natalie Wood (sous un camphrier) et, dans une crypte Traverse des souvenirs (Corridor of Memories), Marilyn Monroe. La pierre la plus étrange orne la tombe de l'acteur Richard Conte. Multipliant les allusions à un possible au-delà, ornée de petites pyramides aux quatre coins, elle porte surtout, après la date de sa mort (1975), un grand point d'interrogation.

Erigée en 1989 et surplombant *Wilshire Boulevard au nord-est de* Franklin Avenue, une arche en métal en forme de vague marque l'entrée dans la commune de *Santa-Monica (« ville-zénith de la Mer du crépuscule »).* Sous l'impulsion d'un sénateur du Nevada qui s'associa au propriétaire du ranch de Santa-Monica, cette commune devait être le grand port de Los Angeles (des plans furent déposés dans ce sens le 10 juillet 1875). Ce ne fut jamais le cas, de ce grand projet ne subsiste pratiquement que le gigantesque quai de Santa-Monica.

En tournant le dos à l'océan, on *aperçoit, au coin d'Arizona Boule*vard, l'incroyable Hôtel Shangri-La (1301 Ocean Avenue) avec sa façade art déco entièrement *blanche qui s'avance comme la* proue d'un navire et, de l'autre côté, ce qui reste du manoir de cent dix-huit pièces et cinquante-cinq salles de bains que le magnat de la presse William Randolph Hearst fit construire pour sa maîtresse, l'actrice Marion Davies. Selon le producteur Richard Zanuck (*les Dents de la mer*), qui grandit à Santa-Monica, *« cette maison aurait fait passer le Tara d'*Autant en emporte le vent *pour un pavillon de banlieue ».* La maison principale a été rasée en 1955, les dépendances furent englobées dans le Sand and Sea Club qui, fermé en 1990, sert essentiellement de décor pour émissions de télévision.

De notre envoyé spécial
Henri Béhar

Les cavaliers de l'écume

Porté dans les années 60 par la mode californienne, le surf est devenu, en France, une activité sportive reconnue, et trois des grandes rencontres comptant pour les championnats du monde sont organisées sur ses côtes. Celles de l'Aquitaine, plus précisément, et de Biarritz, en particulier, où les compétitions ont lieu jusqu'au 4 septembre.

Habituée depuis Napoléon III et l'impératrice Eugénie aux fastes des têtes couronnées et des célébrités, Biarritz avait, en 1957, les yeux fixés sur l'Hôtel du Palais, investi par Darryl F. Zanuck venu tourner *Le soleil se lève aussi*, d'après le roman d'Hemingway. Entre deux prises de vue, le regard du scénariste Peter Viertel, compagnon de Deborah Kerr, s'attardait en contrebas sur la Grande Plage. Profitant de la houle, quelques jeunes Biarrots accompagnaient les vagues en se laissant porter. Parmi eux, Jo Moraïz. « *Un jour*, raconte-t-il, *Peter, qui avait déjà pratiqué le surf en Californie, est venu nous demander où on pouvait trouver des planches. On s'est foutu de lui. On avait bien vu quelques images de surf à Hawaii dans des revues, mais de là à penser qu'on pouvait en faire à Biarritz !...* » Peter Viertel ne résista pas longtemps à la tentation et fit venir une planche de Californie. « *Nous étions épatés par ses démonstrations*, se souvient Jo Moraïz. *Il nous prêtait sa planche et nous l'a laissée à la fin du tournage.*

Après son départ, nous en avons bricolé d'autres en aluminium, avec de la toile cirée tendue sur des montants en bois et même un modèle pneumatique. » Le virus du surf avait contaminé la petite bande qui fréquentait assidûment la Grande Plage, la côte des Basques et la barre d'Anglet. Trois ou quatre ans plus tard, Michel Barland, qui travaillait dans le plastique, fabriquait ses premières planches à Bayonne. Avec son ami Jacques Rott, Jo Moraïz partait, en 1962, faire le championnat du monde au Pérou. En 1965, il ouvrait le premier magasin de surf à Biarritz: « *Même ma famille me prenait alors pour un fou*, dit-il. *Je vendais une dizaine de planches par saison. J'aimais enseigner, mais je n'avais souvent qu'une leçon par semaine en été. Au bout de sept ans, j'étais sur le point de tout arrêter, quand j'ai constaté un frémissement.* »

A soixante-trois ans, Jo Moraïz continue à donner ses leçons sur la côte des Basques, où il est de moins en moins esseulé. En France, près de cent mille personnes pratiqueraient cette discipline. Profitant de trois cents kilomètres de côtes et de vagues propices, d'Hendaye à Soulac, le conseil régional d'Aquitaine a choisi le surf pour développer une image jeune, dynamique, naturelle et un tourisme actif. Avec le Gotcha Lacanau Pro (13-21 août), le Rip Curl Pro d'Hossegor (24-28 août) et le Quiksilver Surf Masters à Biarritz (31 août - 4 septembre) qui attirent chacun plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, l'Aquitaine accueille trois des dix épreuves du championnat du monde professionnel. Le surf est devenu une activité économique importante de la région avec près de deux cents entreprises employant quelque sept cents personnes et réalisant un chiffre d'affaires estimé à 800 millions de francs.

A l'origine de cette mode, Biarritz entend conforter son image de capitale européenne du surf. Après avoir créé le Masters des professionnels, Robert Baragny organise désormais un festival consacré aux origines et à la culture du surf (18-24 juillet). Cette discipline a également son Salon avec Glissexpo (17-19 septembre). Pour ses vingt-neuf mille habitants, la ville ne compte pas moins de quatre écoles et six clubs de surf (près de cinq cents licenciés), ainsi qu'une section sport études au lycée. Si le Biarritz olympique avec sa section rugby est toujours le plus subventionné des clubs locaux (2 millions de francs), la municipalité accorde 40 000 francs aux associations de surf, 70 000 francs pour le festival, et 300 000 francs pour le Masters. Après avoir aménagé une structure d'accueil sur la côte des Basques, elle projette de transformer les Thermes marins en centre national d'entraînement, complété par un musée du surf.

Dès les premiers beaux jours, les pionniers français, baptisés « tontons surfeurs » par les Biarrots, prennent toujours plaisir à se retrouver sur la côte des Basques, mais cet engouement que leur discipline suscite désormais laisse Jo Moraïz perplexe. « *Aujourd'hui*, dit-il, *tout le monde veut vendre du surf. On propose même des stages. Comme si on pouvait garantir de bonnes vagues pendant une semaine ou quatre heures par jour. C'est de l'arnaque. Je passe pour un Don Quichotte. Je suis le plus ancien et le plus pauvre de tous les moniteurs parce que je n'accepte de donner des cours que si les conditions sont bonnes et les risques nuls pour mes élèves.* »

Sur fond de culture californienne et de musique des Beach Boys, l'attente ou la recherche de la bonne vague a aussi été, dans les années 60 et 70, la préoccupation des surfeurs, entraînant nombre d'entre eux dans une marginalité sociale. *The Endless Summer*, film culte du surf, tourné avec une caméra 16 mm en 1966 par l'Américain Bruce Brown, raconte le voyage initiatique de deux jeunes parcourant le monde dans un été sans fin, en quête de la vague idéale, la plus ronde, la plus puissante, la plus cristalline. La vague mythique sur laquelle la glisse procurera l'extase. Tourné avec 50 000 dollars, le film a rapporté 30 millions de dollars et a fait naître bien des vocations de globe-trotters, changeant de continent selon les saisons ou se déplaçant de plage en plage dans leur minibus. Pour certains, le rêve a viré au cauchemar. Mike Hynson, l'un des deux jeunes héros du film, purge encore une peine de prison à San-Diego, pour possession de drogue.

« *En Europe, le surf est sorti de sa marginalité dans les années 80*, estime Gibus de Soultrait, directeur de la rédaction de *Surf Session*. « *Il a commencé à se structurer et à devenir un sport à part entière avec la création d'un circuit professionnel en 1976. Des champions comme l'Américain Tom Curren sont alors apparus non plus comme des marginaux, mais comme des athlètes de haut niveau. L'industrie du surf a pris son essor. Son chiffre d'affaires atteignait 3 milliards de dollars aux Etats-Unis à la fin des années 80.* » Si la Fédération française de surf fête cette année ses trente ans, elle a dû attendre 1989 pour être admise au sein du Comité national olympique et sportif français, puis à la commission des sports de haut niveau avec la nomination d'un directeur technique national, Francis Distinguin, en 1991.

L'évolution de l'image du surf et les efforts de la Fédération pour structurer cette discipline, codifier son enseignement avec la création du brevet d'Etat, ont contribué au changement d'attitude des municipalités. Alors que la plupart des écoles de surf étaient liées aux commerces locaux, les municipalités s'engagent de plus en plus à augmenter leurs subventions aux clubs, souvent en échange de séances d'initiation pour les élèves des établissements scolaires. De Soulac à Hendaye, le surf devient ainsi l'un des sports les plus pratiqués sur la côte Aquitaine, qui propose une variété de vagues, de plages de sable ou de rochers permettant cette pratique en fonction des différentes conditions météorologiques. L'Américain Tom Curren, champion du monde professionnel en 1986, 1987 et 1990, et l'Australien Gary Elkerton, trois fois vice-champion du monde, ont d'ailleurs choisi de résider respectivement à Biarritz et à Lacanau-Océan.

L'accès libre et gratuit à la vague permet une pratique le plus souvent « sauvage ». La Fédération française voit ses effectifs progresser de 10 % à 20 % par an, mais ne recense encore que 5 000 licenciés. Depuis l'ouverture en 1990 à Biarritz d'une antenne européenne de la Surfrider Foundation, présidée par Tom Curren, les surfeurs interviennent dans les débats sur la protection de l'océan. Leur action a ainsi contribué à l'aménagement à Biarritz d'un bassin de décantation pour retenir les eaux de pluie et éviter la pollution bactériologique qui faisait suite aux gros orages.

Si le surf revendique désormais sa place dans le mouvement associatif, il cultive toujours une ambivalence. « *Sa nouvelle dimension sportive, athlétique, technique, commerciale ne fait pas oublier la quête de la belle vague et le rêve d'évasion*, estime Gibus de Soultrait. *Nos lecteurs réclament des reportages sur les compétitions, mais sont aussi très sensibles à la beauté de la vague ou du geste, à l'esthétique du surf. Les sociétés qui sponsorisent les champions professionnels jouent aussi sur ces deux aspects. Elles exigent d'eux des résultats, mais à travers les vidéos ou les publicités, elles continuent à développer des images d'évasion et de contre-culture.* »

Vingt-six ans plus tard, Bruce Brown a d'ailleurs repris sa caméra pour une deuxième version de *The Endless Summer* (1). Deux nouveaux jeunes surfeurs repartent sur les traces de leurs aînés. Sur des plages autrefois pures et désertes, ils découvrent la pollution et rencontrent des champions professionnels comme Kelly Slitter, Tom Carroll ou Tom Curren sur la côte Basque. Le matériel et les techniques ont évolué, mais le réalisateur américain s'attache à démontrer que l'essence même du surf n'a pas changé. La meilleure raison d'aller surfer reste la recherche du plaisir pur. Les surfeurs ne renonceront jamais à leur rêve d'été sans fin.

De notre envoyé spécial
Gérard Albouy

(1) Sorti sur les écrans français en juillet 1994 sous un titre moins poétique, *les Chasseurs de vagues*.

D.R.

« Le but du surfeur est d'utiliser l'énergie que génèrent les vagues pour les dominer et réussir son défi à la nature. »

TECHNIQUE

Choisir sa vague

Francis Distinguin est, depuis 1991, le premier directeur technique de la Fédération française de surf et skate.

« Le surf compte une centaine de milliers de pratiquants en France, mais la Fédération ne recense que 5 000 licenciés. Que fait-elle pour attirer les pratiquants ?

– Nos effectifs progressent de 10 à 20 % par an, mais ils reflètent mal la pratique de notre sport. Le surf est une activité libre, un peu sauvage, souvent pratiquée entre copains avec comme point d'ancrage un bistro ou un magasin de surf. La licence apporte déjà une assurance, mais nous essayons d'expliquer à ces gens que la Fédération a la volonté d'être représentative de la diversité des pratiquants, des compétiteurs aux adeptes des loisirs. Ce n'est que si cette diversité est représentée que nous serons en position de force pour discuter avec les pouvoirs publics de problèmes nous concernant tous, comme la rénovation de la loi littorale ou des aménagements de plages. Nous devons trouver le moyen d'orienter la masse des pratiquants vers nous sans attenter à la liberté à laquelle beaucoup sont attachés.

– Le surf a une image de sport dangereux. Est-elle justifiée ?

– La Fédération n'a eu à déplorer qu'un seul décès. Celui d'un surfeur foudroyé. Il convient de respecter quelques principes de sécurité, mais c'est la mer qui impose les règles du jeu. Sur nos côtes, il y a une barrière naturelle qui fixe les limites de chacun. Nous n'avons pas de tire-fesses comme au ski. Avant de pouvoir surfer, il faut passer la barre en ramant. Un mauvais surfeur n'y parviendra pas. Celui qui est capable d'aller au large sera capable de surfer la vague. Un bon surfeur peut sortir par drapeau rouge, même s'il met du temps pour franchir la barre car il faut alors être bon rameur et bien connaître la mer. Comme le surfeur est relié à sa planche par un « leash » (1), les accidents entre surfeurs ou avec des baigneurs sont rares. Les surfeurs aident souvent des baigneurs en difficulté.

– Comment choisir une belle vague ?

– Le surfeur doit d'abord choisir son « spot » (2). Depuis la plage, il faut bien observer les vagues et les courants. Voir si elles déferlent souvent au même endroit. Repérer où on va aller au large en ramant. Une fois dans cette zone, on scrute l'horizon pour voir les ombres se dessiner. Il faut avoir le bon feeling pour choisir sa vague. Il faut saisir un maximum d'informations sur sa forme, sa couleur, sa rapidité de déferlement et pouvoir se placer pour la rejoindre au bon endroit et être prioritaire par rapport aux autres surfeurs. Il faut toujours aller chercher la vague en ramant. Dès qu'elle commence à vous porter, il faut l'accompagner en donnant encore un ou deux coups de rames et se mettre debout le plus vite possible, avant qu'elle n'ait trop de pente, pour prendre de la vitesse et contrôler cette vague. Si vous partez au dernier moment avec une vitesse nulle, vous prenez des risques car l'accélération sera brutale.

– Tous les surfeurs rêvent de réussir un tube. Pourquoi ?

– La houle et les vagues qui arrivent sur une côte viennent de très loin. Le but du surfeur est d'utiliser l'énergie parfois phénoménale qu'elles génèrent pour les dominer et réussir son défi à la nature. Dans le tube, le surfeur ressent plus qu'ailleurs la notion de fragilité. Autour de lui, la vague siffle, hurle. A la moindre erreur, au moindre dérapage, on prend un coup violent. Mais c'est dans le tube que le surfeur prend vraiment le pouls de la vague. Il perçoit une lumière de caverne et a le sentiment de devenir vague. C'est l'extase. Ressortir correctement du tube peut être assimilé à une renaissance.

Propos recueillis par
G. A.

(1) Corde d'environ 2 mètres de long attachée à la cheville du surfeur et à l'arrière de la planche pour ne pas perdre cette dernière lors des chutes.

(2) Plage ou endroit où on trouve des vagues surfables.

AVANT DE MONTER SUR LES PLANCHES

Se renseigner

La Fédération française de surf et skate dispose de la liste de tous les clubs et des principales écoles.
FFSS, plage Nord, BP 28, 40150 Hossegor. Tél. : 58-43-55-88. Télécopie : 58-43-60-57.

S'équiper

Une combinaison avec jambes et manches courtes est suffisante en période estivale sur les côtes françaises (à partir de 500 francs). Pour une planche, le débutant à intérêt à choisir une planche en mousse parmi les occasions (de 800 à 1 500 francs). Une planche de 2,20 m à 2,30 m lui assurera plus de portance et trois dérives rendent la planche plus manœuvrante. Pour une planche neuve, compter entre 2 800 et 3 500 francs.

Lire

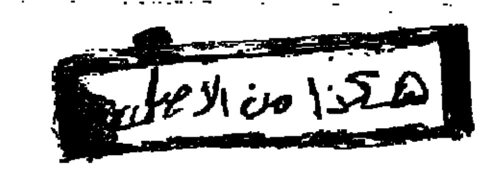
A *Surf session* (mensuel), créé en 1986, sont venus récemment s'ajouter *Surf saga* (bimestriel), *Trip surf magazine* (trimestriel) et *Surfer's journal* (trimestriel), la luxueuse version française du célèbre magazine américain.

Voir

Chasseurs de vagues, la deuxième version de *The Endless Summer*, le film-culte du surf. La première version, sortie en 1966, est disponible sur cassette (250 francs plus 30 francs de port) auprès de Surf session/VPC, 44, rue Luis-Mariano, 64200 Biarritz.

Variantes

Plusieurs disciplines voisines du surf sont pratiquées sous l'égide de la FFSS : le bodyboard (surf à plat ventre sur une petite planche), le longboard (longue planche à l'origine du surf), le skimboard (petite planche pour évoluer dans l'écume des vagues), le kneeboard (surf à genoux) et le bodysurf (sans instrument de glisse).





PHILATÉLIE

De la scène à l'écran

La Poste mettra en vente générale, lundi 19 septembre, une série de six timbres à surtaxe reversée à la Croix-Rouge, d'une valeur de 2,80 F + 0,60 F, intitulée « De la scène à l'écran ». Cette série réunit un choix hétéroclite de célébrités du cinéma, du music-hall et du théâtre : Yvonne Printemps (1894-1977), Fernandel (1903-1971), Joséphine Baker (1906-1975), Bourvil (1917-1970), Yves Montand (1921-1991) et Coluche (1944-1986). Ces timbres seront disponibles à l'unité ou en carnet (20,40 F) *les réunissant tous les six.*

En choisissant ce thème, *a priori* populaire, La Poste va tenter d'enrayer l'érosion des ventes qu'enregistre depuis 1990, année record avec l'émission de la série sur la chanson française, dessinée *par Raymond Moretti*, cette série surtaxée. Les derniers chiffres connus font en effet état de 1 058 740 carnets « Ecrivains français » vendus en 1993 contre 1 650 476 en 1990, la chute étant la même pour les timbres en feuille.

Par ailleurs, La Poste commercialise : un entier postal sur carte postale qui reprend le timbre à surtaxe Coluche et, côté vue, une photo noir et blanc du fantaisiste (8 F) ; une enveloppe « premier jour » officielle (16 F). Le bénéfice de leur vente sera reversé intégralement aux Restos du Cœur lancés par Coluche en 1985.

Les timbres, au format vertical 22 x 36 mm, mis en page par François Mièhe et Evelyne Siran, sont imprimés en héliogravure.

P. J.

▶ La vente anticipée se déroule dans cinq villes, les 17 et 18 septembre, de 9 heures à 18 heures, dans des bureaux de poste temporaires « premier jour » :
– Yvonne Printemps, à Ermont (Val-d'Oise), au Théâtre Pierre-Fresnay, 3, rue Saint-Flaive ; Fernandel et Yves Montand, à Marseille (Bouches-du-Rhône), à la Maison de l'artisanat, cours d'Estiennes-d'Orves ; Bourvil, à Prétôt-Vicquemare (Seine-Maritime), à la ferme de naissance d'André Raimbourg (vrai nom de Bourvil) ; Joséphine Baker, à Castelnaud-la-Chapelle (Dordogne), au château des Milandes ; Coluche, à Paris, dans les locaux d'Europe 1, 26 *bis*, rue François-Iᵉʳ, 8ᵉ.

▶ Vente anticipée le 17 septembre, de 8 heures à 12 heures, dans les bureaux de poste principaux des villes susdites (sauf Bourvil à Doudeville) et à Paris, à Paris-Louvre RP, Paris-Ségur et de 10 heures à 17 heures au Musée de la poste (boîtes aux lettres spéciales).

▶ Pour en savoir plus : *le Monde des philatélistes de septembre (en vente en kiosque 25 F) consacre un dossier de cinq pages à cette série, avec le point de vue de ses créateurs, un entretien de Véronique Colucci, les biographies des six vedettes, etc.*

En filigrane

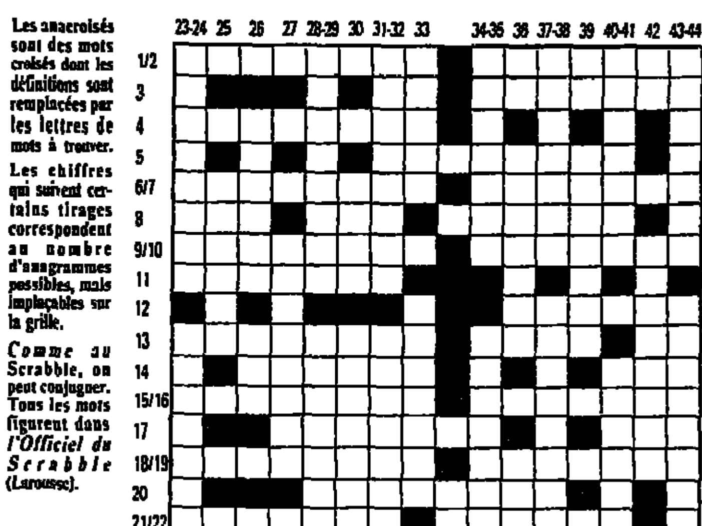
• **Extraterrestres.** – Incroyable série de huit timbres et six blocs émis par le Nicaragua, le 25 mai, sur les *manifestations extraterrestres*, textes en deux versions, anglaise et espagnole ! Soucoupes volantes, formes étranges lumineuses, etc., *décrites par des témoins* « dignes de foi » aux Etats-Unis, en Argentine, aux Canaries.

Anacroisés (R)

nº 831

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ACEIPTUX (+ 1). – 2. AADEEPT. – 3. AEINNRT (+ 3). – 4. ACEELNRR (+ 1). – 5. EINNORTU (+ 1). – 6. ACEISSTV. – 7. AEFINRR (+ 1). – 8. CEEILR. – 9. EEILLLNT. – 10. EIORSSU (+ 3). – 11. AEISTTU. – 12. ABDLNO. – 13. AACEINTV (+ 3). – 14. EIIMST. – 15. AEILNRST (+ 5). – 16. AAMORUY. – 17. EELORST (+ 2). – 18. EIIMNPTU. – 19. AMOOORS. – 20. EEKNSSTU. – 21. CEEEINP (+ 1). – 22. EEIRST (+ 7).

VERTICALEMENT

23. AAACCLOR. – 24. CEINORT (+ 3). – 25. AAEPRU. – 26. ENNOTV. – 27. AIIMRSTU. – 28. ACIIINSS. – 29. EINNOST (+ 3). – 30. AEIILNT (+ 3). – 31. EEELLNTU. – 32. EEENNTT (+ 1). – 33. EEORSST (+ 1). – 34. ABEORRR. – 35. AIIKRST. – 36. BELMNOO. – 37. AEFINTU (+ 3). – 38. AEGORRSY. – 39. EINORRS (+ 1). – 40. AAINRST (+ 5). – 41. FNOSUY. – 42. CEMOOSST. – 43. EEENRTU (+ 1) – 44. ACEELNOR (+ 1).

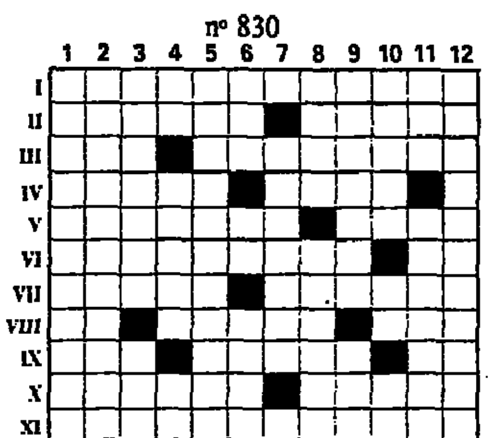
SOLUTION DU Nº 830

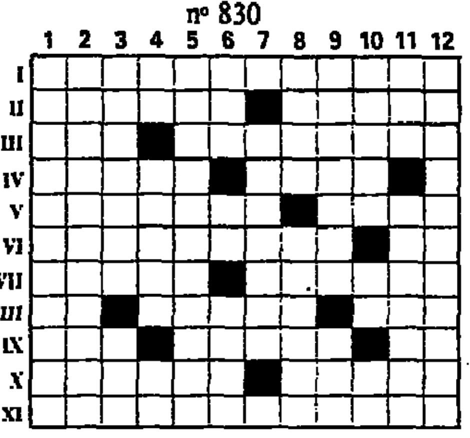
1. JOBARDES. – 2. AGARICS (GRACIAS). – 3. OCULAIRE (CLOUERAI, COULERAI, ECROULAI, RECLOUAI). – 4. RUGINEE. – 5. ARAIGNEE (AGRAINEE, ENRAGEAI). – 6. GAULOIS (LOGUAIS). – 7. EVIDENT (DEVIENT). – 8. OUVALAS, vastes dépressions. – 9. CAKTISME. – 10. EGOISME. – 11. CATELLE. – 12. RETENDRE. – 13. TABASKI, fête africaine. – 14. TUEUSE. – 15. SOUPIRER (POURRIES). – 16. RHENANE. – 17. SINISIEZ. – 18. CHELEMS (SCHELEM). – 19. MARONNER (MARRONNE). – 20. ECUMANTE. – 21. ARASENT (RASANTE). – 22. JOUVENCE. – 23. ROSACEE. – 24. OCTAVIA. – 25. TRUMEAU. – 26. ALGIDITE (DIGITALE). – 27. IDENTITE. – 28. DIAGNOSE (GANOIDES). – 29. DURAMEN, partie lignifiée d'un tronc d'arbre. – 30. ERRATUM (MATURER, TRAMEUR). – 31. VECTEURS. – 32. ARGOULET, soldat du XVIᵉ siècle. – 33. TERNIRA (NITRERA...). – 34. GUNITAGE. – 35. SOLUBLES. – 36. AUNIONS (NUAISON). – 37. EVASEES. – 38. CELTIUM. – 39. KONZERN. – 40. EXERCICE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Mots croisés

nº 830





HORIZONTALEMENT

I. Il a eu presque trois mois pour mériter son nom. – II. Ainsi le vice du lecteur. Fraie. – III. Spécialement tranquille. Ce ne sont pas de petites trahisons. – IV. *Il a la terre, pas le drapeau.* Homme d'église. – V. Pour le précédent et bien d'autres aussi. Régla les *comptes.* – VI. *L'est-on par nature ou par volonté ?* Pronom inversé. – VII. De là, on ne peut plus que redescendre. Il sut parler de la Gaule. – VIII. Défaite absolue. Dresse. On lui reconnaît bon goût sans excès. – IX. Dore la plaine. Prendra un risque. Prises au filet. – X. Une tête qu'on n'oublie pas. Leste. – XI. Tous les trois ans pour trois fois plus.

VERTICALEMENT

1. Il existe, hélas, mais difficile de le voir à l'œuvre. – 2. Il est surtout susceptible. – 3. Doit garder tous ses esprits. Pour l'atome. – 4. Assimilé. Ne manque pas dans la mythologie. Doublé, c'est un triste personnage. – 5. Mettront à l'abri de gré ou de force. – 6. Pour une bonne œuvre. Voyelles. Lac. – 7. Glaçage. – 8. Chambre du voisin. Offenserai le commandement. – 9. Contre la montée des eaux. Dignitaire. – 10. Moutonnière. Voyelles. Pronom. – 11. On l'a chassé. Flaire. – 12. Limaces.

SOLUTION DU Nº 829

Horizontalement

I. Exclusivités. – II. Xérès. Dorure. – III. Prosateur. Rm. – IV. Luit. Hésitai. – V. Ossète. Ste. – VI. Era. Puéril. – VII. Armateurs. Na. – VIII. Tue. Orne. ADN. – IX. Einaudi. Agit. – X. Ultra. Reliée. – XI. Respirations.

Verticalement

1. Explorateur. – 2. Xérus. Ruilé. – 3. Croisements. – 4. Lestera. Arp. – 5. *USA. Tatouai.* – 6. *Thé. Erd.* – 7. Idée. Punira. – 8. Voussure. Et. – 9. Irrités. Ali. – 10. Tu. Ter. Agio. – 11. Erra. Indien. – 12. *Sémillantes.*

François Dorlet

Dames

nº 489

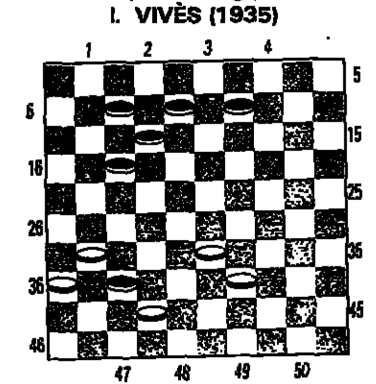
Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux autres règles à appliquer à la lettre.

LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques (schémas)

• **Coup de la Lunette** (terme imagé)

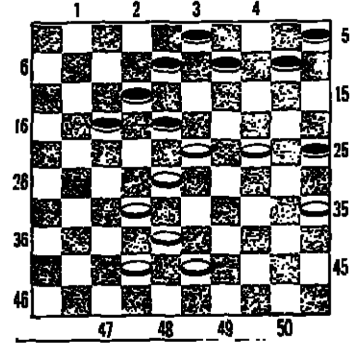
I. VIVÈS (1935)



Les Blancs jouent et dament (à la case 4). Solution : 42-38 (37×26) 36-31 (26×37) 38-32 (37×28) 33×4 !, +. A noter que si les Noirs avaient attaqué par (32-38), le résultat eût été le même.

• **Coup de longue distance** (ou de longue vue)

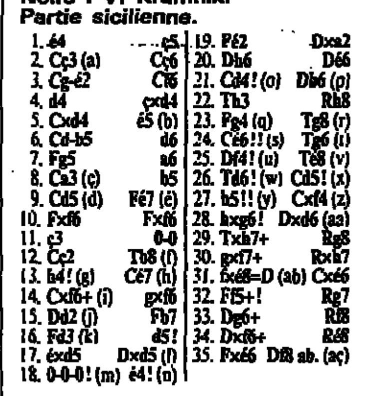
II. L. COUTERAN (1933)



Les Blancs jouent et dament. Les Blancs envoient une pièce adverse à dame et se servent de cette pièce pour compléter le chaînon de la rafle finale. *Solution :* 43-39 (18×20) 28-22 (17×48)39-34 (48×30) 35×2 !, rafle cinq pièces, dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Etonnant coup de dame, sur le thème du coup renversé, exécuté par le maître international R. SAINT-FORT avec les Blancs, à Haïti, en 1963.



Les Blancs jouent et gagnent comme suit : 32-27 ! (21×32) 29-24 ! [Très inattendu ce sacrifice massif] (20×29) 25×3 !, etc., +1 et +.

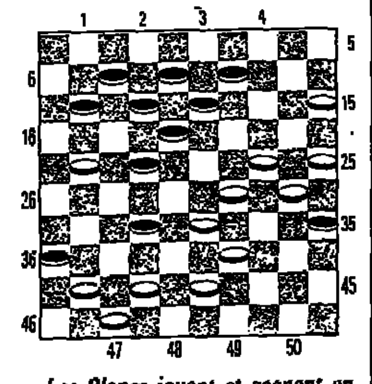
SOLUTION DU PROBLÈME nº 488 POUIGNON, 1994

Blancs : pion à 27, 28, 32, 33, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 47, 48, 49, 50.
Noirs : pion à 7, 8, 9, 10, 13, 17, 19, 20, 24, 29, 31, 34, 39, 45.
47-41 ! (31×22) 48-43 (39×37) 44-39 (34×43) 49-44 (45×34) 38×49 (29×27) 41×5 ! (22×33) 5×1 !, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 420 R. GUILLETON (Biarritz)

Les Blancs jouent et gagnent. Nouveau venu au problémisme, R. GUILLETON a retenu pour les lecteur du *Monde* cette composition choisie pour son mécanisme. Solution dans la prochaine chronique.

PROBLÈME nº 421 MATTEI (1991)



Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Echecs

nº 1603

TOURNOI DES GRANDS MAITRES
Novgorod, août 1994
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Kramnik.
Partie sicilienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	c5	19. Fé2	Dxa2
2. Cç3 (a)	Cç6	20. Dh6	Dé6
3. Cg-é2	Cf6	21. Cd4! (o)	Db6 (p)
4. d4	cxd4	22. Th3	Rh8
5. Cxd4	é5 (b)	23. Fg4 (q)	Tg8 (r)
6. Cd-b5	d6	24. Cé6!! (s)	Tg6 (t)
7. Fg5	a6	25. Df4! (u)	Té8 (v)
8. Ca3 (c)	b5	26. Td6! (w)	Cd5! (x)
9. Cd5 (d)	Fé7 (é)	27. h5!! (y)	Cxf4 (z)
10. Fxf6	Fxf6	28. hxg6!	Dxd6 (aa)
11. c3	0-0	29. Txh7+	Rg8
12. Cç2	Tb8 (f)	30. gxf7+	Rxh7
13. h4! (g)	Cé7 (h)	31. fxé8=D (ab)	Cxé6
14. Cxf6+ (i)	gxf6	32. Ff5+!	Rg7
15. Dd2 (j)	Fb7	33. Dg6+	Rf8
16. Fd3 (k)	d5!	34. Dxf6+	Ré8
17. éxd5	Dxd5 (l)	35. Fxé6	Df8 ab. (aç)
18. 0-0-0! (m)	é4! (n)		

NOTES

a) Laissant croire qu'il pourrait être question du « système fermé » de la sicilienne (3. g3, g6 ; 4. Fg2, Fg7 ; 5. d3).

b) Introduite par Lasker dans son match contre Schlechter en 1910 et souvent jouée par le maître argentin Pelikan, cette variante porte aujourd'hui le nom de celui qui contribua par ses analyses approfondies à en faire un véritable système moderne, le grand maître russe Svetchnikov.

c) On a renoncé à l'échange 8. Fxf6, gxf6 ; 9. Ca3 en raison principalement de l'idée de Pelikan 9..., d5.

d) Naturellement, si 14..., Fxh4 ? ; 15. Dh5. Les Noirs n'ont pas le choix : il est vital pour eux d'éliminer le Cd5, même au prix d'un affaiblissement du roque.

é) Certains préfèrent le style positionnel 14. Cç-é3, mais le doublement du pion f est dans la logique de l'attaque amorcée par *13. h4.*

f) Tout en préparant le grand roque, la D blanche met le cap en direction de la case faible du roque ennemi, h6.

g) 16. f3, défense passive du pion é4, ne peut être du goût de Kasparov.

h) Le champion du monde connaissait sans doute déjà cette position qui *semble tellement favorable aux Noirs.*

i) Premier sacrifice au profit du développement, celui du pion a2.

j) Fermant, à juste titre, la diagonale du Fd3.

k) L'initiative pour un pion, c'est bien ce que voulait Kasparov.

l) Cette défense du pion f6 a l'inconvénient de laisser la D noir en l'air, sans protection, et d'empêcher une éventuelle avance f6-f5. 21..., Dé5 semble plus précis.

m) En quelques coups, Kasparov a rassemblé une armée (D+T+C+F) sur l'aile-R.

n) Ou peut-être 23... Fç8 ?

o) Il faut, à partir de cette position, admirer un génie tactique à l'œuvre. *Tout commence par cette interception* inattendue qui coupe la Db6 du pion f6. Il faut parer la menace *25. Dxf6+, Tg7 ; 26. Dxg7 mat.*

p) Si 24..., fxé6 ; 25. Dxf6+, Tg7 ; 26. Td7, Tb-g8 ! (et non 26..., Té8 ; 27. Fh5 suivi de 28. Tg3) ; 27. Fxé6 ! (sans tomber dans le piège 27. Txé7 ?, Dd8 !), Cg6 ; 28. h5 ! D'autre part, si 24..., Txg4 ; 25. Cg5 !! profitant du clouage du pion *f*, *Txg5 ; 27. hxg5* suivi du mat.

q) Attaquant la Tb8.

r) Si 25..., Txg4 ; 26. Dxb8+, Tg8 ; 27. Cd8 ! Cependant, 25..., fxé6 était peut-être la seule défense suffisante : 26. Dxb8+, Tg8 ; 27. Dd6 (si 27. Dg3, h5 ; si 27. Td6, Cç6, et si 27. Df4, Cd5), Dxd6 ; 28. Txd6, Txg4 ; 29. Td7, Fd5 ; 30. Txé7, Txg2 ; 31. Tg3, Txf2 ; 32. Tg-g7, é3 ! et les Blancs doivent se résigner à l'échec perpétuel.

s) Une étonnante optimisation des forces.

t) 26..., Da5 laisserait la D hors jeu. 26..., Cç6 perd facilement : 27. h5, Txg4 ; 28. Dxf6+, Rg8 ; 29. Cg5 !, Dç7 ; 30. h6. Après la défense 26..., Cd5 ! les Blancs ont presque toutes leurs pièces en prise.

u) Si les Noirs s'attendaient à un échange général aboutissant à la nullité par 27. Txb6, Cxf4 ; 28. Cxf4, Txg4 ; 29. Txb7, Txf4 ; 30. Txf7, ils ont dû tomber de leur chaise en voyant le champion du monde avancer son pion *h* et sacrifier la D.

v) Rien d'autre ; si 27..., Txg4 ? ; 28. Dxf6+ et 29. Txb6.

w) Et non 28..., fxg6 ; 29. Txb6 avec gain. La belle combinaison des Blancs force toutes les réponses des Noirs.

x) Le matériel est égal, mais le R noir est pris dans un réseau de mat.

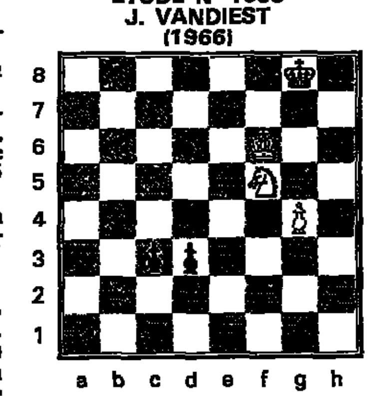
y) Le seul coup qui perd tout de suite (36. Fd7+ gagne la Df8) est probablement dû à une crise aiguë de temps, mais, avec un pion de moins et une telle position, les Noirs ne peuvent rien espérer : si 35..., é3 ; 36. fxé3, Fxg2 ; 37. Ff7+, Rd7 ; *38. Fé8+, Rç7 ; 39. Dg7+, Rd8 ;* 40. Fxb5, Ff3 ; 41. Fa4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1602 L.-A. MITROFANOV (1971)

(Blancs : Ré8, Pf5, g5, h4. Noirs : Rh8, Pé7, f4, g7.)

1. Rf8, f3 ; 2. f6 !, éxf6 ; 3. g6, f2 ; 4. h5, f1=D ; 5. h6 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1603 J. VANDIEST (1966)



Blancs (3) : Rf6, Cf5, Pg4.
Noirs (3) : Rg8, Pç3 et d3.
Les Blancs jouent et gagnent.

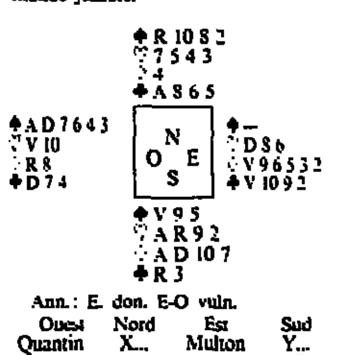
Claude Lemoine

Bridge

nº 1599

TÉMÉRITÉ CATASTROPHIQUE

Un peu trop de témérité a provoqué un résultat catastrophique. En fait de surcontrer, il faut prévoir le pire et s'abstenir dans cette donne du match France-Argentine du championnat du monde juniors.



Ann. : E. don. E-O vuln.

Ouest Quantin	Nord X...	Est Multon	Sud Y...
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ◇
passe	3 ♡	passe	4 ♡
passe	passe	contre	surc.
passe	passe	passe	

Ouest, le Français Quantin, préféra entamer l'As de Pique pour voir ce qui se passait. Ensuite, il continua Pique. Est, Franck Multon, coupa et contre-attaqua Carreau. Sud mit l'As, et il aurait pu alors gagner ce contrat de QUATRE CŒURS *surcontré* avec une levée de mieux, mais il chut de... deux levées ! Vous allez essayer de trouver *ce qui a pu se passer* et quel a été le raisonnement de Sud ?

Réponse

Le déclarant argentin n'a pas imaginé qu'Est avait pu prendre le risque de contrer sans avoir *cinq* atouts. Après avoir coupé le 7 de Carreau, il joua le 4 de Cœur du mort et, quand Est fournit le 8, il crut bon de fournir le... *9 de Cœur*, et le toit lui tomba sur la tête ! Ouest fit le 10 de Cœur, puis il continua Pique coupé par la Dame de Cœur d'Est qui rejoua Carreau pour que Quantin fasse son *10* de Cœur en coupe...

Cependant, à ces 600 points, il fallait *ajouter les 1 100 que les Français marquèrent en Nord-Sud, à l'autre table*, après les enchères suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 SA
2 ♣	contre	passe	passe
2 ♠	contre	passe	passe

(L'intervention à 2 Trèfles promettait une couleur longue indéterminée.) Sud *entama Cœur, et le déclarant ne put* faire au total que... quatre levées !

MIEUX QUE LES HOMMES

Il est rare que l'oscar de la donne la mieux jouée soit attribué à une femme. C'est pourtant ce qui est arrivé au championnat du monde de la Jamaïque où une manche à Pique a été réussie *par l'Italienne Luciana Capodanno alors* que les commentateurs déclaraient qu'elle allait chuter !

	♠ R 10 4 ♡ V 10 3 2 ◇ 8 2 ♣ A D 7 6	
♠ 6 ♡ R D 9 7 6 5 ◇ 10 7 ♣ 9 8 5 3	N O E S	♠ A 9 7 2 ♡ — ◇ R V 6 5 4 3 ♣ R V 4
	♠ D V 8 5 3 ♡ A 8 4 ◇ A D 9 ♣ 10 2	

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest Travis	Nord d'Andrea	Est Lusk	Sud Capodan.
–	passe	1 ◇	contre
2 ♡	contre	passe	2 ♠
passe	4 ♠	contre	passe...

Ouest a entamé le 10 de Carreau. *Luciana Capodanno a pris* avec la Dame, puis elle a tiré l'As de Carreau et a rejoué le 9 de Carreau coupé par le 4 de Pique (tandis que Ouest défaussait un Cœur) ; ensuite la déclarante a joué le Roi de Pique, Est a mis l'As et a continué avec le 2 de Pique. *Comment Sud a-t-elle joué* et quel a été son raisonnement pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur l'ouverture de « 1 Carreau » le style italien est de faire un contre d'appel alors que les Français ont tendance à dire « 1 Pique ». Le saut à « 2 Cœurs » derrière le contre adverse indiquait une main faible avec une solide couleur de six cartes.

LE PING-PONG

« *Utilisez-vous le 2 Trèfles ping-pong, m'a demandé mon partenaire*, écrit R.M...

– *Non, je joue le 2 Trèfles Albarran.*

– *Ça n'a rien à voir. C'est le* rebid de 2 Trèfles *quand les enchères ont été :* S : 1 ♠ ; Nord : 1 ♡ ; S : 1 SA ; N : 2 ♣.

2 *Trèfles* est un Stayman du second tour, *c'est-à-dire un relais forcing pour que l'ouvreur reparle...* »

Parfait, malheureusement cette convention a un inconvénient ; elle existe sous *quatre variantes différentes* suivant que c'est la convention de Crowhurst, ou celle de Kantar, ou celle de Roudinesco ou le Ping-pong proposé par Lebel. Alors laquelle choisir ? Il serait bon que les experts soient d'accord sur ce choix.

Philippe Brugnon

Il y a deux cent vingt ans

James Cook découvre la Nouvelle-Calédonie, en passant...

par Alain Rollat

LE *Resolution* cinglait plein sud, vers la Nouvelle-Zélande. Son commandant, James Cook, avait hâte de regagner l'Angleterre. Cela faisait deux ans, un mois et vingt-quatre jours que son petit trois mâts avait quitté Plymouth. Il était temps de boucler ce second voyage dans les mers lointaines, entrepris le 11 juillet 1772, en sens inverse du premier.

James Cook éprouvait le sentiment d'avoir rempli sa mission au-delà de toutes les espérances. Son *Resolution* passerait à la postérité. Il était le premier bâtiment de Sa Majesté à avoir franchi le cercle antarctique. Aucun des membres de son équipage n'oublierait jamais le spectacle infernal de ces icebergs étincelants mais monstrueux rencontrés dans les brumes laiteuses, puis de cette barrière de glace qui s'étendait jusqu'à l'infini à la latitude de 71° 11'S, la plus basse qu'un navire ait jamais atteinte. James Cook en était définitivement convaincu : il n'y avait aucun continent à découvrir dans ces eaux australes. S'il y en avait eu un, il l'aurait forcément rencontré au cours des cinq années qu'il venait de vivre à zigzaguer entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn.

James Cook n'en disait rien mais il était très fier de son bateau et de son équipage. Le *Resolution* était une bonne « barque » de 462 tonneaux, armée de 12 canons, et parmi les cent-douze volontaires qui la servaient, il s'honorait de compter plusieurs matelots qui avaient participé à son premier voyage, commencé le 26 août 1768 et terminé le 12 mai 1771.

Ces briscards-là auraient suivi leur capitaine en enfer, les yeux fermés. Ils le respectaient. James Cook n'était pourtant pas un commandant de tout repos. Cet homme de quarante-cinq ans, grand, sec, vif, ne supportait pas la moindre contradiction de la part de ses officiers. Il ne badinait pas avec le règlement et, en cas d'infraction, il se montrait intransigeant dans l'application des punitions prévues. Mais ses marins l'estimaient parce qu'il était un des leurs.

Un autodidacte respecté

Sa carrière faisait déjà légende. Né le 27 octobre 1728 dans une chaumière de Marton-in-Cleveland, village reculé du Yorkshire, James Cook était le deuxième des neuf enfants d'un ouvrier agricole. A l'âge de treize ans, son père l'avait placé en apprentissage chez un épicier, dans un village de pêcheurs. D'humeur maussade, obstiné de caractère, il s'était, au bout d'un an, enfui de cette épicerie et avait gagné le port voisin de Whitby, où il s'était engagé comme mousse à bord d'un bateau charbonnier. Pendant les mois d'hiver, bloqué à terre, il s'était mis, en marge de ses travaux sur les chantiers, à étudier les mathématiques, encouragé par son patron qui avait remarqué ses capacités. Matelot à dix-sept ans, James Cook était ainsi devenu, six ans plus tard, second à bord d'un charbonnier. Mais il ne serait sans doute jamais devenu explorateur si, en juillet 1775, au moment même où son employeur lui proposait son premier commandement, n'avait éclaté cette guerre que l'on appela plus tard « guerre de Sept Ans » et qui vit la Grande-Bretagne, alliée de la Prusse, s'opposer une fois de plus à la France, alliée de l'Autriche. James Cook s'était aussitôt engagé dans la marine royale. Ses chefs avaient très vite noté la modestie, l'énergie et la soif de connaissances de ce jeune homme qui s'était initié seul à la géographie et à l'astronomie.



Illustration parue dans l'Atlas des Voyages de Cook. Editions de Paris, 1774 (Bibliothèque des Arts décoratifs). JEAN-LOUP CHARMET

« Nous corrompons leurs mœurs... »

Ses marins appréciaient surtout son sens de l'équité. James Cook savait, d'expérience, les vertus de la discipline, primordiale, parce que vitale, à bord de tout navire. Mais il n'était jamais injuste avec ses hommes. Et il se montrait, surtout, dans les moindres détails, économe de leurs fatigues, soucieux de leur bien-être.

Nous étions le 4 septembre 1774. Le vaillant *Resolution* et son solide capitaine tenaient à jeter l'ancre le plus tôt possible dans le canal de la Reine-Charlotte, en Nouvelle-Zélande. James Cook voulait accorder un peu de répit à son équipage et remettre son bateau en état d'affronter les latitudes méridionales sur le chemin du retour par le cap Horn. Son sentiment d'avoir parfaitement accompli son devoir était d'autant plus fort que nul ne pourrait contester l'importance de sa nouvelle moisson scientifique. Il rapportait des informations précises sur des terres et des peuples jusque-là inconnus. Trois jours auparavant, il avait abordé plusieurs îles que, pour sa part, il avait baptisées Nouvelles-Hébrides. Il y avait rencontré des hommes différents des Tahitiens, *« plus laids et plus mal proportionnés »*. Plus agressifs aussi. Au nord de cet archipel, signalé dès 1605 par les Espagnols et visité, en 1768, par Bougainville, son concurrent français, il avait pu débarquer sans problème sur l'île de Mallicolo. Bien qu'ils fussent tous armés d'arcs, de flèches, de massues et de piques, les habitants rassemblés sur le rivage étaient apparus hospitaliers. Au sud, en revanche, ses marins avaient dû faire rame arrière quand il avait tenté de poser le pied sur l'île d'Erromango. Les indigènes l'avaient accueilli à coups *« de pieux, de dards et de flèches »* et il avait fait décharger en l'air ses fusils pour couvrir sa retraite.

James Cook n'avait pas été vraiment étonné par cette manifestation d'hostilité. Il pressentait déjà que les relations entre les Européens et ces peuplades du bout du monde ne seraient pas idylliques : *« Nous corrompons leurs mœurs, déjà enclines au vice, et nous introduisons parmi eux des besoins, et peut-être des maladies qu'ils ne connaissaient pas auparavant, avec pour seul résultat de troubler cette bienheureuse sérénité dont eux et leurs ancêtres avaient joui »*, avait-il écrit dans son journal au terme de son nouveau séjour à Tahiti.

En culotte blanche et bas de soie...

Il se montrait encore plus prudent qu'à son habitude depuis qu'une violente tempête l'avait séparé, en octobre 1773, de l'*Adventure*, le navire du commandant Tobias Furneaux, parti en même temps que lui de Plymouth. Il ne savait pas encore que celui-ci avait décidé de rentrer en Angleterre après le massacre de dix de ses marins par les Maoris de l'île nord de la Nouvelle-Zélande.

Il ne prendrait pas le risque d'anéantir les trésors de connaissances accumulés par les trois naturalistes, Johann Reinhold Forster, Johann Georg Forster (le fils du premier) et Anders Sparmann, embarqués à son bord en compagnie de l'astronome William Wales et du peintre William Hodges. Sa cale était pleine de caisses remplies de plantes séchées et d'animaux momifiés. Il emmenait aussi en Angleterre un jeune natif de Bora-Bora, nommé Odaïdi, et trois chiens de Tahiti, souverainement traités pour être présentés en bonne santé au roi George. Quand la vigie cria *« Terre ! Droit devant ! »*, entre les 20° 10'et 22 26'de latitude méridionale, James Cook comprit qu'il allait pouvoir épingler une île supplémentaire au tableau de ses découvertes. Sa lunette lui dévoilait une terre aux contours pacifiques. Il décida de s'en approcher avec l'intention d'y renouveler ses provisions. Il plaça le *Resolution* au mouillage devant une jolie plage. C'est alors qu'il vit plusieurs dizaines de « sauvages », un peu plus fins, physiquement, que ceux des Nouvelles-Hébrides, sortir de l'ombre des cocotiers et embarquer à bord de plusieurs pirogues pour venir à la rencontre de son navire. L'attitude de cette ambassade était sympathique. Les pirogues tournèrent un moment autour du *Resolution* puis s'en approchèrent, et les hommes de l'équipage entamèrent le rite du troc. James Cook jugea qu'il pouvait aborder le rivage sans danger. William Hodges croqua la scène. Le commandant et ses officiers débarquèrent en tenue de parade : culotte blanche, bas de soie, souliers à boucle, frac bleu galonné d'or, tricorne et cheveux poudrés. Presque une toilette de bal. Les indigènes, habillés de leur nudité, entourèrent ces étranges visiteurs. Ils se montrèrent curieux et caressants. James Cook nota chez eux *« une extrême courtoisie »* et releva que ces hommes nommaient leur île « Balahiha».

L'astronome William Wales leur fit grosse impression en installant ses instruments pour observer une éclipse de soleil. Mais si les habitants de cette contrée ne manquaient pas d'amabilité et si la conception de leurs très belles cases traduisait une évidente habileté dans l'art de l'architecture, le sol de leur territoire se révélait ingrat. Constatant qu'il ne pourrait pas s'y réapprovisionner autant qu'il l'avait espéré, James Cook décida, au bout de neuf jours, de lever l'ancre. Il laissa un bon souvenir à ces Kanaks de Balade et manœuvra pour faire voile au sud-ouest, là où de proches nuages, à l'horizon, confirmaient l'existence de la « Grande Terre » que lui avaient signalée ses hôtes. Mais il y avait dans ces parages-là, à perte de vue, un long et dangereux récif. James Cook préféra virer de bord pour approcher cette « Grande Terre » par le sud-est. Le *Resolution* longea bientôt une côte plus rocheuse, très découpée, moins hospitalière, aux petites plages étroites dominées par des falaises abruptes d'où jaillissaient de nombreuses cascades.

Il aurait aimé explorer cette montagne mais le temps le pressait de plus en plus. Après dix jours de navigation côtière, il constata que cette « Grande Terre » hermétique se prolongeait, au sud, d'autres récifs au bout desquels se trouvait une petite île remarquable par les très hauts conifères ourlant ses plages. Il s'agissait de pins d'une espèce inconnue, qui mesuraient jusqu'à soixante-dix mètres de haut. J. R. Forster, qui découvrait l'existence de l'*Araucaria columnaris*, n'en croyait pas ses yeux. James Cook estima qu'il convenait, en bonne logique, de rebaptiser « île des Pins » cet endroit paradisiaque que les indigènes appelaient « Kunié ». Il était beaucoup trop tard pour explorer le côte ouest de l'île-mère de ce nouvel archipel. James Cook se promit de revenir vers cette « Grande Terre » dont le profil lui rappelait celui de l'Ecosse. Les dernières images qu'il en emporta le confortèrent dans son choix : il avait bien fait de la nommer *New-Caledonia*. Les cartes des océans du Sud mentionneraient désormais l'existence d'une Nouvelle-Calédonie.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

PASQUA PORTRAIT ÉTONNANT D'UN MINISTRE SURPRENANT
par Thierry Desjardins.
Editions Nº 1, 458 pages, 135 F.

Le troisième homme

SI on n'a pas déjà lu ce livre, publié il y a quelques mois, c'est le moment de s'y plonger, car son héros s'est placé au premier plan de l'actualité, dans ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Il faut dire que l'actualité l'a aidé, qu'il s'agisse de la lutte qu'il a engagée contre les supposés soutiens du FIS, en France, ou de l'étrange retour du terroriste Carlos à Paris. Il faut dire encore que le ministre n'a pas boudé l'événement, quand il n'a pas contribué à le créer, comme ce fut le cas avec la seconde affaire citée. C'est bien là, semble-t-il, l'un des traits de ce personnage qui n'a jamais été en retrait de l'action, même quand il n'était pas sous les feux de la rampe. Sous l'apparence de la faconde méridionale se cache une efficacité aussi discrète, s'il le faut, que redoutable.

Il apparaît ainsi, en tout cas, dans le portrait qu'en trace Thierry Desjardins, manifestement et justement étonné par le parcours de ce ministre qui reste surprenant. Il s'agit bien d'un portrait, et non d'une biographie critique, fondée sur une approche faite de curiosité sympathique mais sachant conserver ses distances. Au reste, le modèle garde les siennes : il y a de l'austérité dans ce faux personnage de Pagnol. Thierry Desjardins l'a vite compris, et il s'emploie à lui rendre une authenticité méconnue, notamment en détruisant certaines légendes. Non, Charles Pasqua ne fut pas un camarade de résistance de François Mitterrand, pas plus qu'il n'a voulu s'emparer de la préfecture de Marseille en mai 1958, pas plus qu'il ne fut, cette année-là, le fondateur du service d'action civique...

On saura donc ce qu'il n'est pas et, un peu mieux, ce qu'il est, pour autant qu'il souhaite qu'on le sache. Il est né dans une modeste famille corse, établie à Grasse, proche du Front populaire et très patriote. Le père, tout juste officier de paix, refuse de prêter serment à Pétain en 1940, et c'est ainsi que la famille entre naturellement dans la Résistance et, si l'on peut dire, en gaullisme. A quinze ans à peine, entre le lycée et le scoutisme, Charles Pasqua fait du renseignement pour Londres, aux côtés des siens. C'est, déjà, un garçon fort de ses convictions, de son énergie et du goût de l'action en équipe. Thierry Desjardins retrace d'un style alerte ces années essentielles de formation dans le risque pleinement assumé : on note que le jeune Pasqua va jusqu'au bout de ses idées, sans trembler ou hésiter, sans non plus se laisser dévorer par la passion ou la soif de vengeance.

Pendant longtemps, après le baccalauréat et deux certificats de droit, en fondant sagement une famille et en pratiquant maints petits boulots, il restera un militant du gaullisme ; il continuera de militer encore, mais toujours dans une relative discrétion par rapport à l'engagement public de la plupart des politiques, en menant une belle carrière chez Ricard, en fait jusqu'au départ du général de Gaulle en 1969. Il est au service d'ordre du RPF, puis au SAC, à partir de 1962, qu'il réorganisera à sa manière, jusqu'à ce que ses activités professionnelles et militantes le conduisent à Paris en 1965. Il a refusé de se présenter aux élections : jusque-là, c'est un homme de réseau et d'organisation, plus que de représentation publique. Ce n'est qu'en 1968 qu'il accepte, alors qu'il a quitté la maison Ricard pour fonder sa propre société, de faire campagne pour lui-même à Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine, département dont il deviendra, par la suite, l'un des leaders, comme au SAC, comme à l'UDR, comme chez Ricard... Il avait séduit Georges Pompidou qui, dit Thierry Desjardins, en aurait fait un ministre après mai 68, s'il était lui-même resté à la tête du gouvernement.

Dès lors qu'il est passé du statut de militant à celui d'acteur politique à plein temps, Charles Pasqua y emploie la même énergie, une énergie libérée, d'une certaine façon, car il n'a plus à obéir au gaullisme depuis le retrait et la mort du général de Gaulle : il lui revient, tout autant qu'à d'autres, d'en décider, pour le bien du pays, l'intérêt du mouvement et pour lui-même. Ce qui le conduit à jouer sa partie dans la nébuleuse néo-gaulliste d'une succession revendiquée par plusieurs prétendants. Il s'affirme bon manipulateur et bon tribun, redoutable opposant de l'intérieur, d'abord contre la politique du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, puis contre celle de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, quand Jacques Chirac, alors premier ministre, lui aura confié la responsabilité de relancer le parti gaulliste.

Dans ses grandes lignes, la suite, c'est-à-dire le passage dans l'opposition avec le succès de la gauche, l'accès au gouvernement comme, déjà, ministre de l'intérieur pendant la parenthèse de 1986 à 1988, la brouille avec Chirac, est plus connue, parce que plus proche de nous. Thierry Desjardins en donne une chronique détaillée qui contribue à nourrir son portrait. L'auteur assure que Charles Pasqua avait déconseillé à Jacques Chirac de laisser nommer Edouard Balladur à Matignon.

Ce qui est fait est fait. Aujourd'hui, le ministre d'Etat fait figure de vice-premier ministre, sans porter atteinte au premier ministre. Il est le troisième homme d'une situation encore indécise, pas tout à fait en avant, plus tout à fait en retrait.